

EX-LIBRIS

UNIVERSIDADE
1934

COLLEGIO
1554

UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUIZ DE QUEIROZ



Nº 13904

LE

JARDIN FRUITIER

DU MUSÉUM

TOME V

LE
JARDIN FRUITIER
DU MUSÉUM

OU

ICONOGRAPHIE DE TOUTES LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS

D'ARBRES FRUITIERS

CULTIVÉS DANS CET ÉTABLISSEMENT

AVEC

LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEUR SYNONYMIE, ETC.

PAR J. DECAISNE

Membre de l'Institut, Professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE S. E. M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

..... Materiae tanta abundat copia,
Labori faber ut desit, non fabro labor.

PHÆDR.

TOME CINQUIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1863

Droit de reproduction et de traduction réservé.





A. Boissier del.

P. DE MADAME.

M^{lle} Tallant sc.

P. DE MADAME.



Fruit d'été, à queue droite, muni de protubérances autour de l'œil; à peau lisse, très-fine, d'un vert jaunâtre; à chair moelleuse, succulente, de saveur acidulée.

ARBRE vigoureux, productif; scions gros, épais, de couleur fauve olivâtre, cendrés à la base, parsemés de lenticelles; bourgeons coniques, petits relativement à la grosseur des scions.

FEUILLES florales grandes, ovales-arrondies, acuminées, pubescentes en dessous, ciliées sur les bords, glabres en dessus; les adultes arrondies, subcordiformes, dentées.

FLEURS grandes, très-blanches, peu étalées; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, cotonneuses et de couleur rousse en dessus; pétales arrondis, laissant peu d'intervalle entre eux, sensiblement onguiculés.

FRUIT mûrissant vers le milieu d'août, pyriforme et ventru, à queue un peu oblique, assez longue, d'un vert bronzé ou olivâtre; *peau* lisse, jaune indien, lavé de vert à la maturité, parsemée de très-petits points fauves; *œil* entouré de dix protubérances, dont cinq, plus saillantes que les autres, alternent avec les divisions du calyce, qui sont ovales, épaisses et légèrement cotonneuses; *cœur* placé à peu près au milieu du fruit, en losange ou en ellipsoïde, ordinairement

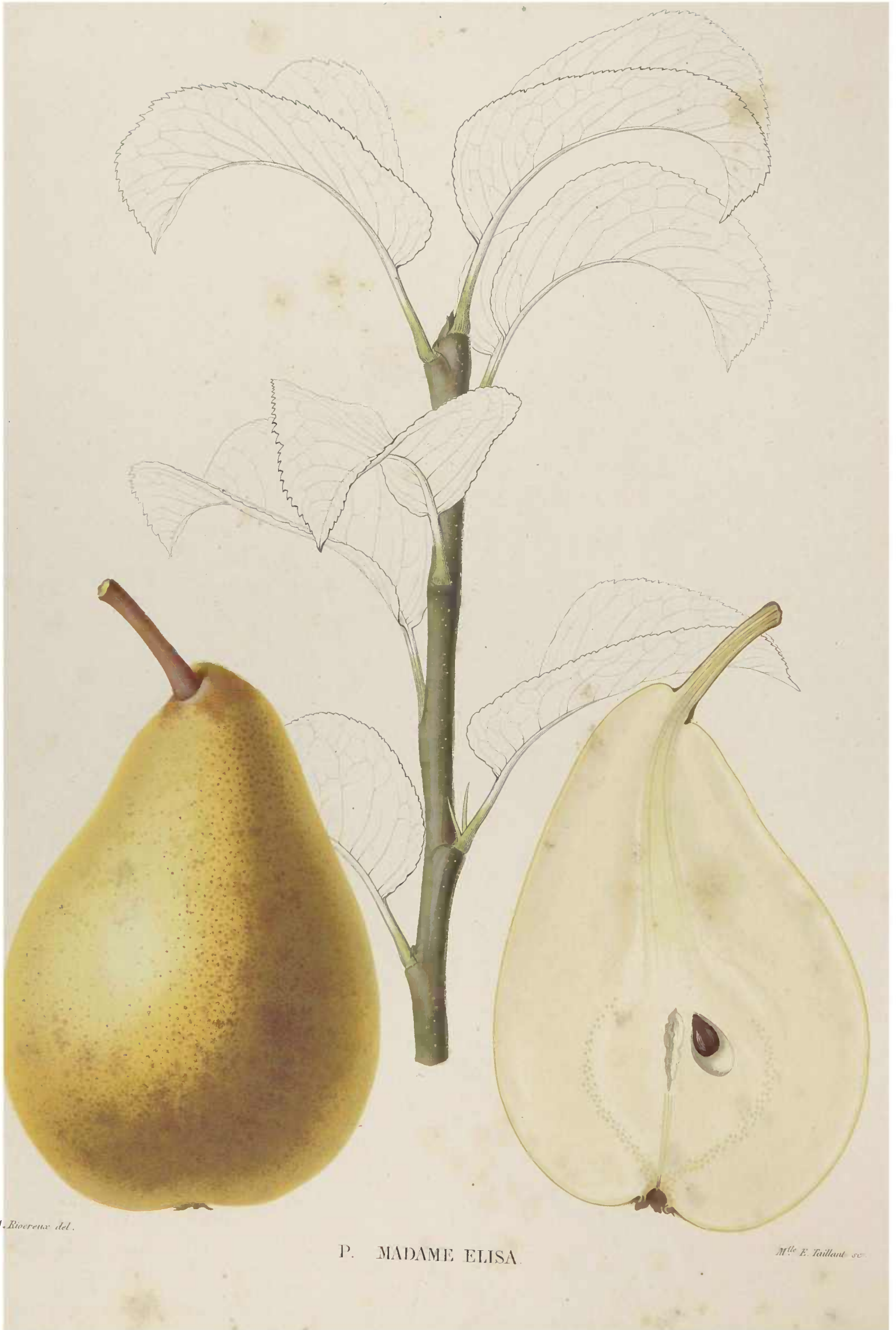
P. DE MADAME.

dépourvu de lacune centrale ; loges étroites, allongées, rapprochées du centre ; pepins bruns ou fuligineux à l'extrême maturité.

CHAIR cassante, blanche, laissant du marc dans la bouche, bien qu'à peine granuleuse, d'une saveur assez agréable et acidulée. Ce fruit, qui blettit vite, doit être mangé un peu avant sa complète maturité.

Poire de Madame. *Jardinier françois*, p. 66 [1665].

« La Poire Hallemine n'est pas fort ancienne ; il n'y a pas beaucoup d'années qu'un amateur de jardinage en Frise l'a recueillie d'un pepin de *Bon Chrétien d'été*, auquel elle ressemble un peu, soit par la forme, soit pour le goût. Sa peau est unie ; sa couleur, lorsque la Poire est mûre, est d'un vert gai tirant un peu vers le jaune. La chair en est tant soit peu frêle, mais pourtant moelleuse et remplie de jus, et d'un goût extrêmement agréable. » Knoop, *Pomol.*, p. 84 [1771]. — Willermoz, *Obs. sur le Genre Poirier*, p. 159 [1848].

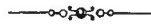


A. Boicreux del.

P. MADAME ELISA.

M^{lle} E. Taillat sc.

P. MADAME ÉLISA ⁽¹⁾.



Fruit d'automne, gros ou moyen, pyriforme ou quelquefois allongé en calébasse; à peau jaune, parsemée de taches et marquée de fauve autour du pédoncule; à queue oblique, cylindracée, un peu épatée sur le fruit; à chair fondante, sucrée-acidulée, souvent de couleur légèrement saumonée.

ARBRE pyramidal, vigoureux, assez fertile; à scions droits, gros, de couleur olivâtre à l'ombre ou de couleur brune un peu violâtre, ou brun-rouge sur les rameaux exposés au soleil, parsemés de très-petites lenticelles arrondies; coussinets épais, peu saillants; yeux petits, noirs ou bruns, presque cachés par le pétiole.

FEUILLES florales ovales, mucronées, pubescentes en dessus, à bords relevés, entiers ou denticulés, portées sur de courts pétioles un peu rosés; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes arrondies ou subcordiformes; celles des scions grandes, oblongues ou ovales-subcordiformes, étalées ou arquées et à bords très-relevés, dentées, épaisses, portées sur des pétioles assez courts, légèrement teintés de rose, munis ou dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, blanches ou légèrement rosées, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions étalées, lancéolées,

(1) Dédié à madame Élisabeth Berkman d'Heyst-op-den-Berg, femme d'un pomologiste belge.

P. MADAME ÉLISA.

aiguës, blondes en dessus ; pétales orbiculaires ou ovales-elliptiques, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en octobre, moyen ou gros, pyriforme ou allongé en calebasse ; à queue insérée dans l'axe du fruit, droite ou oblique, plus ou moins épatée sur le fruit, cylindracée, assez lisse, de couleur bronzée ou brune ; *peau* jaune citron ou jaune de Naples vif, parsemée de gros points anguleux, gercés, et de marbrures de couleur ferrugineuse, portant une large tache brunâtre finement striée autour du pédoncule ; *œil* placé presque à fleur de fruit ou au milieu d'une faible dépression très-régulière, à divisions tronquées, formant alors une sorte de cupule subéreuse, ou entières et appliquées sur le fruit, entouré de zones concentriques brunes ; *cœur* grand, dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de très-petites granulations de même teinte que la chair ; loges moyennes ; pepins brun-acajou ; lacune centrale subéreuse, assez étroite.

CHAIR blanchâtre ou ordinairement un peu saumonée, peu granuleuse, demi-fondante ou fondante, juteuse ; eau très-sucrée, relevée, quelquefois légèrement astringente, acide et de saveur un peu musquée.

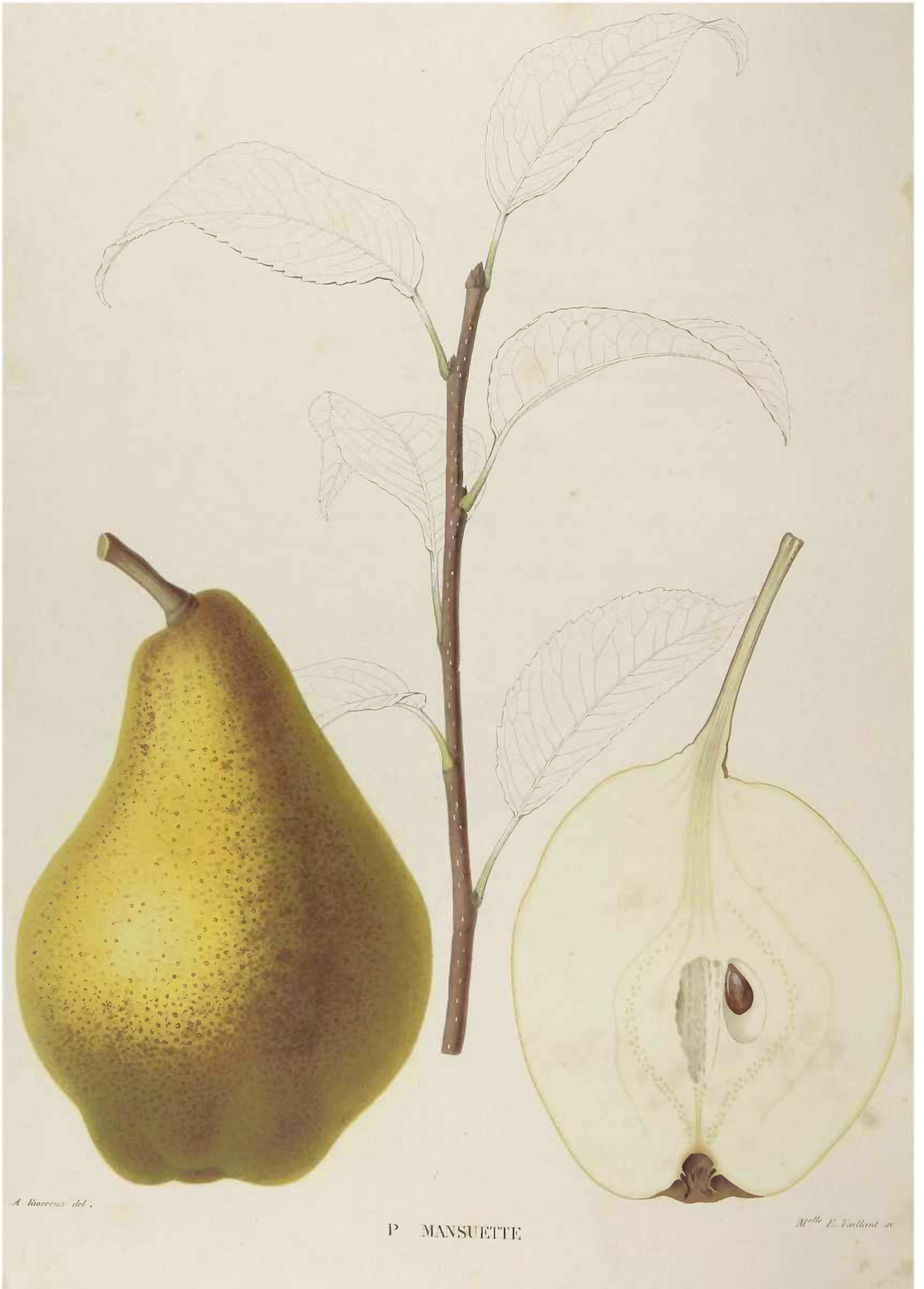
Cette variété varie beaucoup suivant les terrains et les années ; elle est moyenne ou grosse, à peau verte ou jaune, à chair fondante ou demi-fondante, blanche ou rosée, sucrée ou très-acide.

« Arbre vigoureux, dont le bois, gros, gris, parsemé de larges lenticelles, s'élançe presque droit ; les jeunes rameaux sont gros, flexueux, à écorce gris-verdâtre à l'ombre, vert obscur ou vert-brun du côté du soleil, parsemée de lenticelles arrondies proéminentes ; les jeunes pousses de seconde végétation sont rouges et cotonneuses ; les yeux sont gros, courts, épais, brun clair, ombrés de brun foncé, apprimés à la base, écartés à la pointe ; les mérithalles sont courts et réguliers. Les feuilles sont grandes, vert foncé, ovales, arrondies,

P. MADAME ÉLISÁ.

pointues, planes ou froncées, à dentelure large et irrégulière ; leurs pétioles sont gros, verts, lavés de rouge, et munis de stipules sétacées droites ou courbées en faucille. Le fruit, gros, pyriforme, mesure quelquefois 11 à 12 centimètres de hauteur sur 8 à 9 de largeur ; la peau lisse ne jaunit presque pas à la maturité ; elle est pointillée et maculée de roux ; le pédoncule est grêle, arqué, placé à fleur de fruit. La chair est rosée, fine, beurrée, fondante ; son eau est abondante, sucrée, d'un parfum très-agréable sans être bien prononcé. Cette variété est excellente et mûrit en novembre ; sa première production a eu lieu en 1848. » Bivort, *Alb. pomolog.*, vol. 3, p. 85 [1850].

« Cette variété peut se cultiver en espalier au levant ou au couchant ; son fruit y devient magnifique en conservant ses bonnes qualités ; seulement il mûrit plus tôt. Son épiderme, vert clair, légèrement ponctué et maculé de gris-roux, est ombré de même couleur autour du calyce et du côté du soleil ; à l'époque de la maturité il jaunit légèrement, et, récolté en terre forte, il est quelque peu taché de noir. Le pédoncule est long de 3 centimètres, un peu arqué, implanté obliquement à fleur de fruit. Le calyce, souvent irrégulier, occupe une cavité peu profonde et évasée, ou se trouve placé à fleur de fruit. La chair est légèrement rosée, fine, fondante, beurrée ; son eau est assez abondante, sucrée, ayant un parfum des plus agréables. Cette poire est de toute première qualité. » Bivort, *Ann. de Pomolog. belge*, vol. 4, p. 31 [1856].



A. Liocurus del.

P MANSUETTE

Melle E. Tailland sc.

P. MANSUETTE.



Fruit d'hiver, gros, pyriforme-ventru ou turbiné, irrégulier, à peau jaunâtre, terne, parsemée de gros points ainsi que de marbrures brunes; à queue droite ou oblique, renflée et plissée à son insertion sur le fruit; à chair cassante, sucrée, peu parfumée. — Fruit à compote.

ARBRE pyramidal, très-vigoureux, peu fertile; à rameaux dressés; à scions de grosseur moyenne, fauves et légèrement violâtres au soleil, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets peu saillants; yeux coniques, aigus, bruns.

FEUILLES florales elliptiques ou lancéolées, acuminées, aiguës, à bords dentés et ciliés, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-elliptiques ou oblongues-lancéolées, acuminées, à bords crénelés; celles des scions assez grandes, ovales, arrondies ou subcordiformes à la base, acuminées au sommet, à bords crénelés.

FLEURS assez grandes, blanches, portées sur des pédicelles moyens, pubescents; calyce à divisions lancéolées, linéaires, étalées ou réfléchies, recouvertes de poils roux en dessus; pétales elliptiques-orbitulaires, étalés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver et se conservant souvent jusqu'au printemps, gros, oblong, pyriforme, ventru, irrégulier, bosselé, plus ou moins aminci à l'une de ses extrémités; à queue assez longue, droite

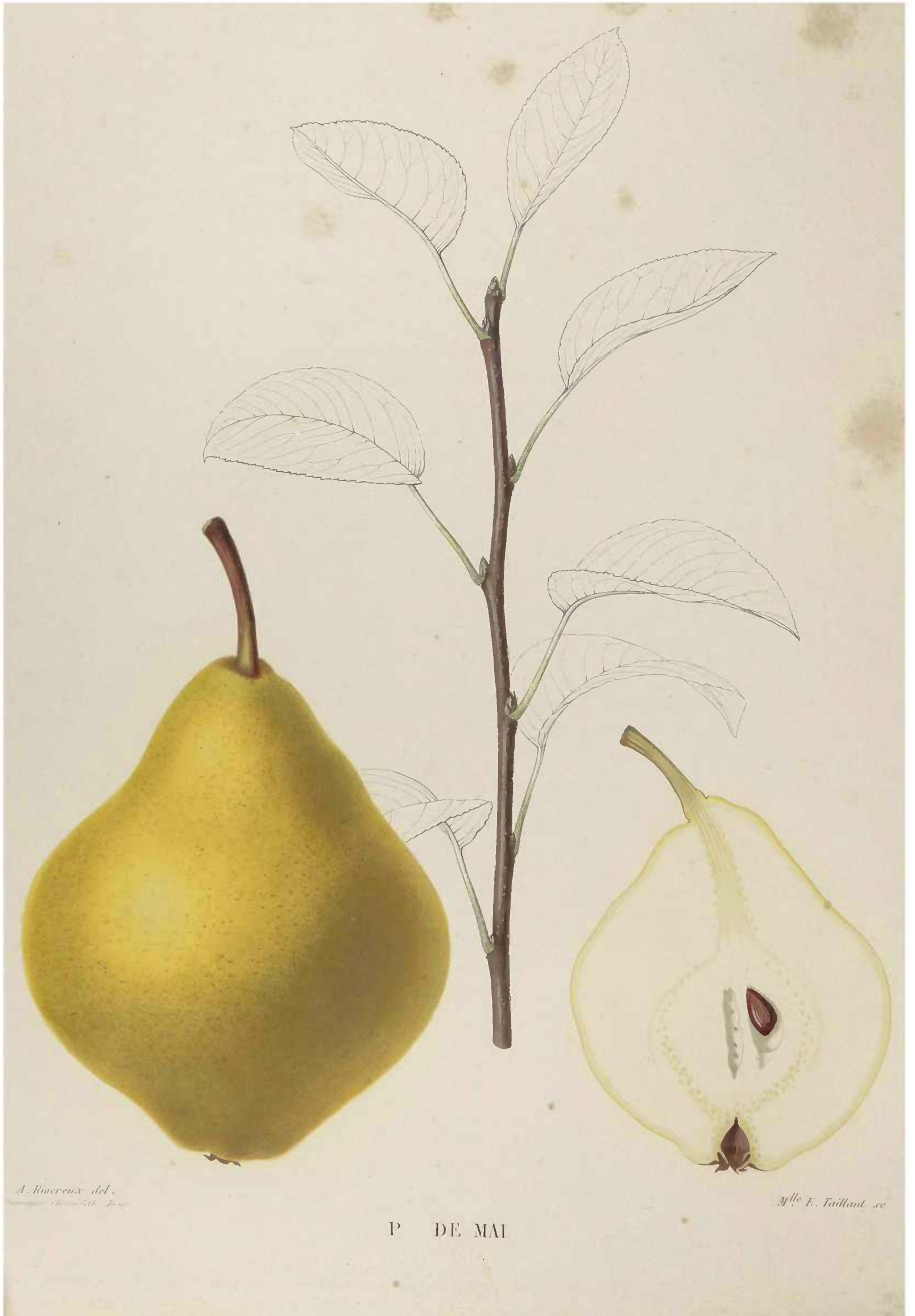
P. MANSUETTE.

ou le plus ordinairement placée en dehors de l'axe du fruit, où elle se renfle et se plisse beaucoup, de couleur brune et lisse; *peau* jaune ou jaune olivâtre, terne, parsemée de gros points fauves entremêlés de marbrures de même couleur, et quelquefois marquée de brun autour du pédoncule; *œil* petit, placé au milieu d'une dépression assez étroite, à divisions lancéolées, aiguës, conniventes, glabres; *cœur* ovale, ou dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges grandes, arrondies; pepins noirâtres; lacune centrale subéreuse et plus ou moins dilatée.

CHAIR blanchâtre, assez fine quoique cassante ou demi-cassante; eau peu abondante, sucrée, légèrement parfumée.— Fruit à compote.

Il ne faut pas confondre cette variété avec la P. *Double Mansuette* de quelques pomologistes, qui a pour synonyme notre P. *de Janvry* ou *Grande-Bretagne*. Notre fruit présente quelquefois tous les caractères extérieurs de la P. *Triomphe de Jodoigne*. Duhamel lui assigne une époque de maturité tout exceptionnelle.

« *Mansuette*. Son fruit est gros, long, de forme peu régulière, approchant beaucoup de celle du *Bon-Chrétien*, mais il est moins semé de bosses et d'inégalités. Son diamètre est de deux pouces sept lignes, et sa hauteur de trois pouces cinq lignes. Sa queue, longue de douze à quatorze lignes, grosse et bien nourrie, est ordinairement plantée obliquement à fleur du fruit, ayant à sa naissance un bourrelet et quelques plis serrés. Cette extrémité est obtuse, beaucoup moins grosse que l'autre : elle n'a que dix ou douze lignes de diamètre. Il diminue aussi de grosseur à la tête, où l'œil est souvent placé obliquement, de sorte qu'on voit en même temps et sur un même côté l'œil et la queue. Il est placé dans un petit enfoncement bordé de côtes peu saillantes. La peau est verte, tavelée de brun, et quelquefois toute couverte de cette couleur du côté de l'ombre. Le côté du soleil jaunit un peu, et même prend une légère teinte de rouge au temps de la maturité du fruit. La chair est blanche, demi-fondante, médiocrement fine, sujette à mollir. L'eau est assez abondante, relevée d'un peu d'âcreté. Cette Poire mûrit vers le commencement de septembre. » Duham., *Arbres fruit.*, p. 220, tab. 58, fig. 1 [1768].



A. Rivereux del.
Chromolith. Juss.

Mlle E. Tailland sc.

P DE MAI

P. DE MAI.



Fruit d'hiver, moyen ou gros, très-bosselé, ventru, présentant ordinairement des protubérances autour de l'œil; à queue droite ou oblique, accompagnée de plis à son insertion; à peau jaune-verdâtre; à chair cassante, peu parfumée.

ARBRE pyramidal, à scions assez droits, de couleur fauve-jaunâtre ou cendrée, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, accompagnés d'arêtes décurrentes; yeux coniques, brun-marron, grisâtres, assez rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, presque entières, glabres en dessus, un peu pubescentes en dessous, ciliées; les adultes de formes à peu près semblables : celles des rosettes portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions ovales ou elliptiques, aiguës, crénelées, arrondies ou légèrement atténuées à la base.

FLEURS blanches, moyennes ou grandes, portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, rousses en dessus; pétales ovales-arrondis, onguiculés et quelquefois auriculés vers la base, étalés ou chiffonnés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, et se conservant jusqu'en juin, moyen ou gros, turbiné, ventru ou pyriforme-arrondi, bosselé, présentant

P. DE MAI.

ordinairement des protubérances ou une sorte de bourrelet autour de l'œil; à queue droite ou oblique, cylindracée, souvent insérée en dehors de l'axe du fruit, de couleur bronzée; *peau* épaisse, mate, vert-jaunâtre, ou jaune-citron à la maturité, pointillée, unicolore, rarement tachée ou marbrée de fauve; *œil* à fleur de fruit, à divisions dressées, creusées en cuiller, légèrement pubescentes, séparées à la base; *cœur* dessinant un large losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges grandes ou moyennes; pepins bruns; lacune centrale subéreuse.

CHAIR blanche, d'apparence grossière, ferme, peu juteuse, sucrée, mucilagineuse. — Fruit à cuire.

« Poire *Besi Mai*. Cette variété provient de mes semis. Ses fruits, de la forme du *Chaumontel*, ont été dégustés avec attention. L'époque de maturité ayant eu lieu en mai, le nom du mois a été ajouté à celui de la forme normale des fruits parfaits. A l'époque de la cueillette, la peau est d'un vert pâle jaunissant un peu à la maturité et parsemée de points bruns. L'œil est étroit, couvert; le pédoncule est brun, ligneux, long de 3 centimètres. La chair, d'un blanc incarnat, présente une contexture aussi beurrée que celle de la *Bergamote de Pentecôte* (Doyenné d'hiver), et aussi ferme que celle du *Goulumorceau* (beurré d'Hardenport Belge). Le jus est assez abondant, sucré, d'une saveur relevée. Le fruit est dur et pesant. » De Jonghe, *Gardeners' chronicle*, 41 février 1860.

Mon opinion sur les qualités du *Besi Mai* se trouvant en désaccord avec celle exprimée par M. De Jonghe dans la notice dont je viens de reproduire un extrait, je le priai de vouloir bien me donner à ce sujet quelques explications; voici ce qu'il m'a répondu à la date du 27 janvier 1868.

« La qualité des fruits du *Besi Mai* est loin d'être la même sur l'arbre de semis et sur un arbre adulte sur franc; il faut qu'un individu greffé sur coignassier soit arrivé à l'âge voulu pour produire des fruits parfaits sous tous les rapports. »

P. DE MAI.

M. Leroy considère de son côté le *Besi Mai* comme de première qualité (*Dict. de Pomol.*, vol. I, p. 278). Quant à sa conservation jusqu'à la fin de mai, j'y suis pour ma part fort indifférent, puisque nos marchés abondent à cette époque de cerises et de fraises, dont les qualités l'emportent de beaucoup sur celles de nos poires d'hiver.



A. Roretus del.

P. M^{IE} I.^{SE} DELCOURT

Melle E. Trilland sc.

P. MARIE-LOUISE DELCOURT.



Fruit d'automne, gros, oblong-obtus ou pyriforme, à peau vert-jaunâtre, parsemée de points et marquée de taches autour du pédoncule ainsi que vers l'œil; queue insérée dans l'axe du fruit, à chair blanche, demi-fondante, sucrée, légèrement acidulée, parfumée.

ARBRE peu vigoureux sur Coignassier, mais très-fertile sur franc, à scions légèrement flexueux, de couleur fauve-roussâtre, à coussinets saillants et un peu anguleux; yeux moyens, coniques, violâtres, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, glabres sur les deux faces, à bords ciliés, redressés, presque entiers; les adultes à peu près de même forme; celles des rosettes presque entières; celles de la base des scions arrondies, acuminées, denticulées, longuement pétiolées comme sur les rosettes.

FLEURS à pédicelles moyens, un peu grêles, tomenteux; calyce à divisions étalées, lancéolées, aiguës; pétales blancs, elliptiques, mollement onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en septembre, gros, oblong, obtus ou régulièrement pyriforme, à queue insérée dans l'axe du fruit, assez grosse, cylindracée, ordinairement plissée à son insertion, droite ou légèrement arquée, de couleur fauve ou olivâtre, portant quelquefois des traces de bractéoles; *peau* lisse, jaune-verdâtre, rarement lavée

P. MARIS-LOUISE DELCOURT.

de roux, parsemée de points, et marquée de nombreuses taches ou de marbrures fauves plus ou moins gercées autour du pédoncule et dans le voisinage de l'œil; *œil* placé au centre d'une légère dépression, à divisions étalées, assez courtes, canaliculées, glabres, un peu charnues à la base; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale, bordé de petites granulations; lacune centrale assez étroite; loges moyennes; pepins bruns-noirâtres.

CHAIR blanchâtre, fine, demi-fondante, peu granuleuse; eau abondante, sucrée, acidulée, parfumée, et d'une saveur qui rappelle celle de la *P d'Angleterre*. Très-bon fruit.

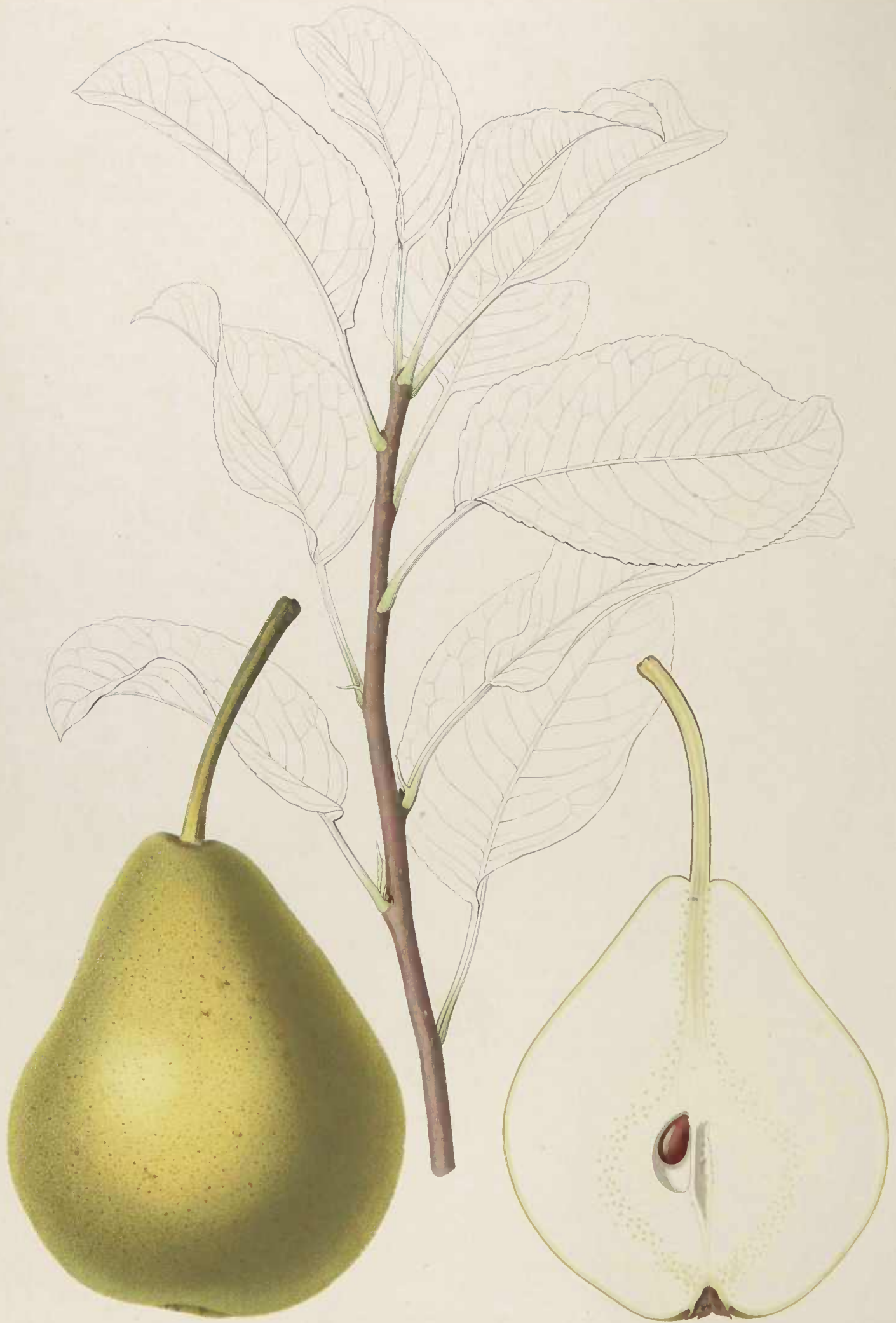
« Fruit d'une belle grosseur, pyramidal, allongé. Peau jaune-herbacé, fortement rayée et marbrée de gris-fauve, relevée de ponctuations fines, abondantes, de même couleur. Pédoncule gros, court, fauve pâle, implanté de côté dans une cavité peu profonde, recouverte d'un côté par un bourrelet saillant, et environnée d'une tache fauve foncé, frangée. Chair d'un blanc jaunâtre, assez fine, fondante, beurrée, pleine d'un suc très-abondant, sucré, relevé, excellent. Pepins courts, très-renflés, brun foncé, recourbés et aigus aux extrémités. Calyce moyen, irrégulier, à divisions assez grandes, brunes, placé dans une cavité évasée, régulière et peu profonde. Ce fruit mûrit en octobre et se conserve jusqu'en novembre; il est de première qualité quand l'arbre est planté dans une terre légère, chaude et substantielle. La variété *Marie-Louise nouvelle* n'est qu'une sous-variété de notre Poire. » Willerm., *Poir.*, p. 212 [1848].

« Le fruit est gros, ou très-gros, allongé, renflé vers son centre, et rétréci vers ses deux extrémités, parfois en forme de calebasse et bosselé, et d'autres fois presque cylindrique; il mesure souvent onze à douze centimètres en hauteur sur sept à huit en diamètre. L'épiderme, lisse, onctueux, vert clair, passe au jaune citron à sa parfaite maturité; il est taché et ponctué de brun-roux, ombré de même couleur autour du pédoncule et du calyce, et parfois légèrement coloré du côté du soleil lorsque le fruit a été récolté sur un espalier ou sur un arbre greffé sur Coignassier. Le pédoncule, long de trois centimètres, gros, ligneux, brun, est implanté obliquement à fleur du fruit, et souvent accompagné d'une gibbosité; le calyce occupe une cavité très-évasée; ses divi-

P. MARIE-LOUISE DELCOURT.

sions sont roides et noires. La chair est blanche, assez fine, fondante; son eau est très-abondante, sucrée, et parfaitement parfumée. C'est un fruit de première qualité, dont la maturité a lieu en octobre. L'arbre qui a produit cette variété existe encore dans l'ancienne pépinière Van Mons, à Louvain; sa forme est plutôt sphérique que pyramidale. » Alex. Bivort, *Annal. Pomol. belge*, vol. V, p. 33 [1857], et *Alb. pomol.*, vol. I [1847].

Cette variété a été classée au nombre des très-bons fruits par le Congrès pomologique tenu à Lyon en 1857.



A. Boreaux del.

P. MARQUISE

sculp. F. Tailland. sc.

P. MARQUISE.



Fruit de fin d'automne, pyriforme, ventru, quelquefois un peu bosselé, obtus aux deux extrémités, à queue longue, légèrement arquée, assez grêle, à peine enfoncée dans le fruit; peau jaune-verdâtre, unicolore, parsemée de nombreux points fauves; chair fondante, parfumée, un peu musquée.

ARBRE très-vigoureux et productif; scions brun-rougeâtre, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres, à coussinets peu saillants; yeux petits, coniques ou arrondis.

FEUILLES florales ovales-lancéolées, aiguës, arrondies à la base, glabres sur les deux faces, ciliées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes portées sur de longs pétioles, presque entières; celles des scions ovales, assez grandes, mollement ondulées, entières ou bordées de petites dents.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur des pédoncules assez longs; calyce à divisions lancéolées-linéaires, aiguës, étalées; pétales ongiculés, suborbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en novembre ou décembre, pyriforme ou oblong, obtus, de grosseur moyenne, quelquefois légèrement bosselé; pédoncule assez long, brunâtre, lisse, légèrement arqué, inséré dans l'axe du fruit, portant la trace de quelques bractéoles; *peau* verdâtre, puis jaune-citron, parsemée de nombreux points fauves, entremêlés de petites marbrures de même couleur; *œil* à fleur de fruit, ou placé au milieu d'une dépression, assez petit, ouvert, à divisions étalées,

P. MARQUISE.

dectoïdes, creusées en cuiller, glabres, persistantes ou caduques; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations qui s'étendent jusqu'au pédoncule; lacune centrale large, subéreuse; loges moyennes; pepins bruns, ordinairement géminés.

CHAIR blanche, juteuse, peu granuleuse, fondante; eau très-abondante, sucrée, parfumée, légèrement musquée. Excellent fruit.

Je ne conserve aucune incertitude relativement à l'identité de cette Poire avec la *Délice d'Hardenpont*, dont les pomologistes belges s'attribuent la découverte en 1759. On en jugera par la comparaison des textes qui suivent. Le rétablissement du nom plus ancien de *Marquise* aura l'avantage de dissiper la confusion qu'a fait naître le nom d'*Hardenpont* appliqué à des fruits très-différents. En effet, cette synonymie, déjà embrouillée, l'a été encore davantage par la création des noms de *Délices d'Hardenpont belge* et *Délices d'Hardenpont d'Angers*, dont les diagnoses ont été malheureusement interverties par M. Willermoz*.

« La Marquise est une Poire grosse et verte, qui jaunit en meurissant, et qui ressemble assez au Bon-Chrétien d'Hyver, qui est plat et court, et non en Calebasse; sa queue est longue et menuë; elle est très-beurrée et fondante; son eau est douce et musquée, qui approche fort de l'eau sucrée du Messire-Jean: l'arbre en est beau, qui charge peu en fruit, et veut être chargé de bois, sa sève étant des plus vigoureuses. Je tiens ce fruit admirable et des meilleurs. » Merlet, *Abr. des bons Fr.*, p. 101 [1667], et p. 86 [1690].

« La Marquise prend deux figures fort différentes, suivant la différence des Terres et des Arbres où elle est élevée; si le fond est sec, elle ressemble assez par sa grosseur et sa figure à un très-beau Blanquet, ou à un médiocre Bon-Chrétien, et elle fait la même chose en Arbre à tige; mais dans les terres grasses et humides, et en Buisson, il en vient d'extraordinairement grosses; la

Willermoz, *Observ. sur le genre Poirier*. Bull. Soc. Hort. Rhône, 1848, p. 199 et 200.

P. MARQUISE.

Poire est bien faite; elle a la tête plate, l'œil petit et enfoncé, le ventre assez gros et proprement allongé vers la queue, qui est languette, passablement grosse, courbée, et un peu enfoncée; la peau en est assez rude; le coloris est d'un fond vert avec quelques placards de roussure, comme on en voit au Beurré; que si elle ne change point en meurissant, elle est très-mauvaise, ayant en cela la même destinée que la Louise-Bonne, les Espine, les Petit-Oin, les Lansac: ce malheur vient des fonds de terre humide, et de la figure des Buissons trop touffus dans ces sortes de fonds; mais si ce vert devient jaunâtre à la maturité, la chair en est tendre et fine, le goût agréable, l'eau assez abondante, et autant sucrée qu'il est à souhaiter pour une merveilleuse Poire; elle a véritablement un tant soit peu de pierres au cœur, ce qui seulement ne doit point empêcher de la regarder avec estime pour le mois d'octobre et de novembre. » La Quint., *Traité*, p. 154 [1692].

« La Marquise est grosse, ressemble au Bon-Chrétien d'Hyver par sa figure; elle est un peu plus pointue vers la queue; sa peau est verte, elle vient jaune en mûrissant; elle est beurrée et fondante, son eau est sucrée et un peu musquée; c'est une Poire excellente; elle fait un bel arbre: Novembre. » *Cat. Pép. Chartr.*, p. 33 [1752].

« Son fruit est gros, allongé en pyramide. Son diamètre est de deux pouces et demi, et sa hauteur de deux pouces neuf lignes. Il a peu de ressemblance avec le Bon-Chrétien d'hiver, auquel Merlet le compare pour la figure, étant plus pointu vers la queue, sans bosses sur sa surface, et n'étant point en Calabasse. Sa tête est ordinairement bien arrondie suivant son diamètre quelquefois un peu anguleuse. L'œil est tantôt placé presque à fleur, tantôt enfoncé dans une cavité assez profonde. Sa queue, longue de 12 à 15 lignes, est aussi tantôt plantée à fleur, tantôt dans une cavité; elle est grosse et unie. Il n'est pas rare de trouver des Poires de Marquise de trois pouces de diamètre sur trois pouces quatre lignes de hauteur. Ces gros fruits sont en général très-renflés par le milieu, diminuent de grosseur vers la queue, et s'y terminent en pointe peu allongée, tronquée ou très-obtuse; et leur forme n'est pas pyramidale. La peau est verte, très-tiquetée de points d'un vert plus foncé; elle devient jaune lorsque le fruit mûrit. La chair est beurrée et fondante. L'eau est sucrée, douce, quelquefois un peu musquée; mûrit en novembre et décembre. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 221, fig. 49 [1768].

« Les fleurs de ce Poirier très-vigoureux sont fort grandes; son fruit est gros, allongé en pyramide, de forme régulière, jaune et quelquefois très-légèrement lavé de rouge, beurré et fondant, doux, sucré, quelquefois un peu musqué. Il mûrit en novembre et décembre. » Le Berr., *Traité des Jard.*, p. 336 [1789].

P. MARQUISE.

« Le fruit varié beaucoup de forme et de grosseur; en général il est turbiné, haut de deux pouces et demi à trois pouces, ayant autant de diamètre; mais il s'allonge quelquefois davantage et devient plus ventru, prend la forme et à peu près le volume d'un Colmar, et même d'un Bon-Chrétien d'hiver. Tous ont l'œil petit, placé à fleur au milieu d'un petit aplatissement. La queue est longue de douze à quinze lignes, assez bien nourrie, marquée de cicatrices, sarclée de roux, plantée dans une cavité un peu irrégulière, unie en son bord, ou relevée de très-petites côtes. La peau est verte, tiquetée de points roux qui font taches dans quelques endroits; elle jaunit inégalement en mûrissant, de manière à être comme marbrée de jaune et de vert. La chair est blanche, fondante, beurrée, ayant cependant quelquefois un peu de petites pierres. Son eau est sucrée, un peu musquée, excellente. Cette très-bonne Poire mûrit en novembre et décembre; elle accompagne la Crassane, la remplace ensuite, et lui ressemble beaucoup par ses bonnes qualités. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].

« Le fruit de la *Délices* est assez gros, bosselé; il a la forme d'une pyramide tronquée et figure assez bien un Colmar; s'il est produit d'un espalier, il est plus gros, moins bosselé, pyriforme, turbiné, très-régulier; sa peau est épaisse, lisse, vert clair passant au jaune à la maturité, ponctuée de tiquetures nombreuses, brunes, qui sont uniformément répandues sur toute la surface. Le pédoncule, long de 30 à 35 millim., est grêle pour le volume du fruit; il est logé dans une cavité peu profonde, entouré de petites gibbosités. Le calyce large, bordé de plis, est placé à fleur du fruit; ses divisions sont ordinairement eaduques. La chair, d'un blanc parfait, est d'une délicatesse sans égale, se fond, à la maturité, en une eau abondante et douce, qui, pour n'avoir ni parfum ni aigrelet, n'en est pas moins sapide. Le fruit mûrit ordinairement vers la fin d'octobre et en novembre. »

M. Poiteau a décrit séparément, dans sa *Pomologie française*, la véritable *P. Délice* et la *Marquise*. Van Mons en a publié dans la *Revue des Revues* de 1830, une description détaillée que Bivort a reproduite dans son *Alb. pomol.*, vol. III, p. 29 [1850], ainsi que M. A. Royer, dans les *Ann. Pom. belge*, p. 7 [1855].



A. Racoreux del

Mlle E. Taillant sc

P DE MARSANEIX.

P. DE MARSANEIX ⁽¹⁾.



Fruit d'hiver, maliforme, petit; à queue grêle, droite ou légèrement arquée; à peau brune ou ferrugineuse, parsemée de très-petits points blanchâtres; à chair cassante, sucrée.
— Fruit à cuire.

ARBRE très-fertile, propre à former des plein-vent; à scions droits, gros, de couleur fauve ou olivâtre, pubescents et blanchâtres au sommet, parsemés de lenticelles arrondies; yeux petits, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-cordiformes, mucronées, entières, épaisses, pubescentes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous; les adultes à peu près de même forme, grandes, ovales, acuminées, à bords plus ou moins redressés, denticulés, légèrement pubescentes en dessous, dépourvues de stipules.

FLEURS blanches, moyennes, à pédicelles courts, assez gros, tomenteux; calyce à divisions étalées, aiguës, rousses en dessus, cotonneuses et blanches en dessous; pétales suborbiculaires ou obovales-elliptiques, entiers, légèrement ondulés avant leur entier épanouissement, puis étalés, laissant peu d'intervalle entre eux.

Fruit d'hiver, maliforme, mûrissant vers la fin de décembre; à pédoncule assez grêle, brun, inséré dans l'axe du fruit, de longueur va-

(1) Marsaneix, commune du canton de Saint-Pierre, à environ 12 kilom. de Périgueux.

P. DE MARSANEIX.

riable, rarement charnu, parsemé de quelques lenticelles; *peau* de couleur cannelle ou ferrugineuse, mate, parsemée de points jaunâtres entremêlés de très-fines gerçures, assez semblables aux Poires de Quessoy, Carmélite, etc., etc.; *œil* placé à fleur du fruit ou au milieu d'une très-faible dépression régulière, entourée de très-fines zones concentriques de couleur rousse, à divisions réunies par la base, pubescentes, entières ou tronquées, conniventes; *cœur* ovale ou arrondi, blanc, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pepins noirs; lacune centrale nulle ou étroite.

CHAIR juteuse, blanc jaunâtre, cassante, odorante, très-granuleuse, laissant du marc dans la bouche. — Fruit à cuire.

Cette variété, dont le port et la blancheur des feuilles rappellent le type des Poiriers Saugers, est très-répondue dans le Périgord, et se trouve inscrite sous le n° 126 du Catalogue de la Pépinière du Luxembourg, publié par Hervy en 1809 (1).

Les renseignements suivants m'ont été fournis par M. le comte d'Abzac de Ladouzet et par M. de Lamothe, secrétaire de la Société d'Horticulture de Périgueux.

Ce Poirier est originaire d'une commune du canton de Saint-Pierre appelée Marsaneix et située dans une région boisée, à quatorze kilomètres de Périgueux. Il y a pris le nom de son pays d'origine. C'est un bel arbre rustique et très-fertile en plein champ, mais dans la plupart des héritages on le greffe dans les haies sur l'Épine blanche (*Mespilus Oxyacantha*), pour retirer un profit de ces clôtures auxquelles on fait aussi produire d'autres fruits de même nature, des Nèfles, etc. Dans cette condition il s'élève naturellement peu et ne dure guère qu'une vingtaine d'années au plus; mais il est facile à remplacer de la même manière, et son produit est relativement abon-

(1) Catalogue méthodique et classique de tous les arbres, arbustes fruitiers et des vignes formant la collection de l'École impériale établie près le Luxembourg, publié par Michel-Christophe Hervy.

P. DE MARSANEIX.

dant. Ce mode d'utilisation des haies est fort usité dans le Périgord. Beaucoup d'espèces s'en accommodent parfaitement tout en ne vivant pas longtemps. Sur franc, en bon terrain, il atteint de grandes dimensions, produit beaucoup et dure longtemps. Il s'en trouve maintenant beaucoup dans les environs de Périgueux, et nos pépiniéristes commencent à s'en pourvoir, la Poire de Marsaneix étant incontestablement pour notre climat la meilleure des Poires à cuire et étant fort recherchée des gourmets, dont quelques-uns possèdent des recettes qui rendent ces Poires cuites vraiment délicieuses.



A. Riocreux del.

P. MARTIN SEC

Melle E. Tailland sc.

P. MARTIN SEC



Fruit d'hiver, petit, pyriforme ou en Calebasse, à queue droite ou arquée, insérée dans l'axe ou sur le côté du fruit; à peau brune ou de couleur cannelle, pointillée; à chair cassante, jaunâtre, sucrée, d'une saveur particulière.

ARBRE de grande dimension, propre à former des plein-vent, à scions droits, grêles, brunâtres ou bruns-violâtres, pubescents au sommet, parsemés de lenticelles, à coussinets assez saillants et décurrents; yeux coniques, aigus, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-arrondies, mucronées, à bords dentés, pubescentes ou cotonneuses en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes portées sur de longs pétioles; celles des scions oblongues ou ovales-oblongues, acuminées, crénelées, dentées, ciliées, arrondies à la base, portées sur des pétioles grêles, teintés de rose à la base.

FLEURS moyennes, blanches, étalées, portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales ou orbiculaires, entiers ou échancrés, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre, régulier, pyriforme ou

P. MARTIN SEC.

en Calebasse ; à queue longue , fauve , lisse , droite ou légèrement arquée , renflée aux deux bouts , portant quelquefois les traces de quelques bractéoles ; *peau* lisse , de couleur fauve ou cannelle , plus ou moins lavée de rouge brun au soleil , parsemée de quelques petits points grisâtres ; *œil* à fleur de fruit , à divisions entières ou tronquées à l'extrémité , cotonneuses , étalées ou rapprochées ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit , entouré de granulations ; loges moyennes ou grandes , arrondies ; pepins arrondis , noirâtres ; lacune centrale étroite , lamelleuse ou nulle.

CHAIR jaunâtre , cassante , sucrée , d'une saveur particulière. Le Martin sec , l'un de nos plus anciens et meilleurs fruits pour faire des compotes ou du raisiné , se débite en très-grande quantité dans les rues de Paris , à l'arrière-saison.

« Pyra Martiniana , *Poires de saint Martin* : quòd ad hyemem usque durant , et in parente propendent : colligunturque circa Martinalia , aut D. Martini festum. Suavi sunt gustu , firmisscula carne : quae non nisi cocta ferè manduntur. Ubi gelicidia sensere , sunt multò teneriora : ea etiam hybernas mensas finiunt. » Ch. Estienne. *Praedium rust.*, p. 177 [1554].

« Le Poirier de Martin-Sec est un Arbre qui vient fort bien ; vous le pouvez planter dans vos Vergers ; son fruit a le goust excellent pardessus toutes les autres Poires qui se mangent cruës , et se gardent longtemps comme jusques à la Chandeleur , et se peut manger quatre ou cinq iours après qu'il aura esté cueilly : Il se doit cueillir à la mesme saison de la Bergamotte ; si vous le voulez greffer sur un Poirier de Lombardie , le fruit en sera plus excellent. » Cl. Mollet , *Théâtre des Plans, etc.*, p. 33 [1652].

« Le Martin-sec de Provins , ou de Champagne , est une Poire plus longue que ronde , fort colorée , d'un rouge gris tavelé , dont l'eau est fort sucrée et relevée , un peu sujette à la pierre ; elle charge beaucoup , se mange pendant

P. MARTIN SEC.

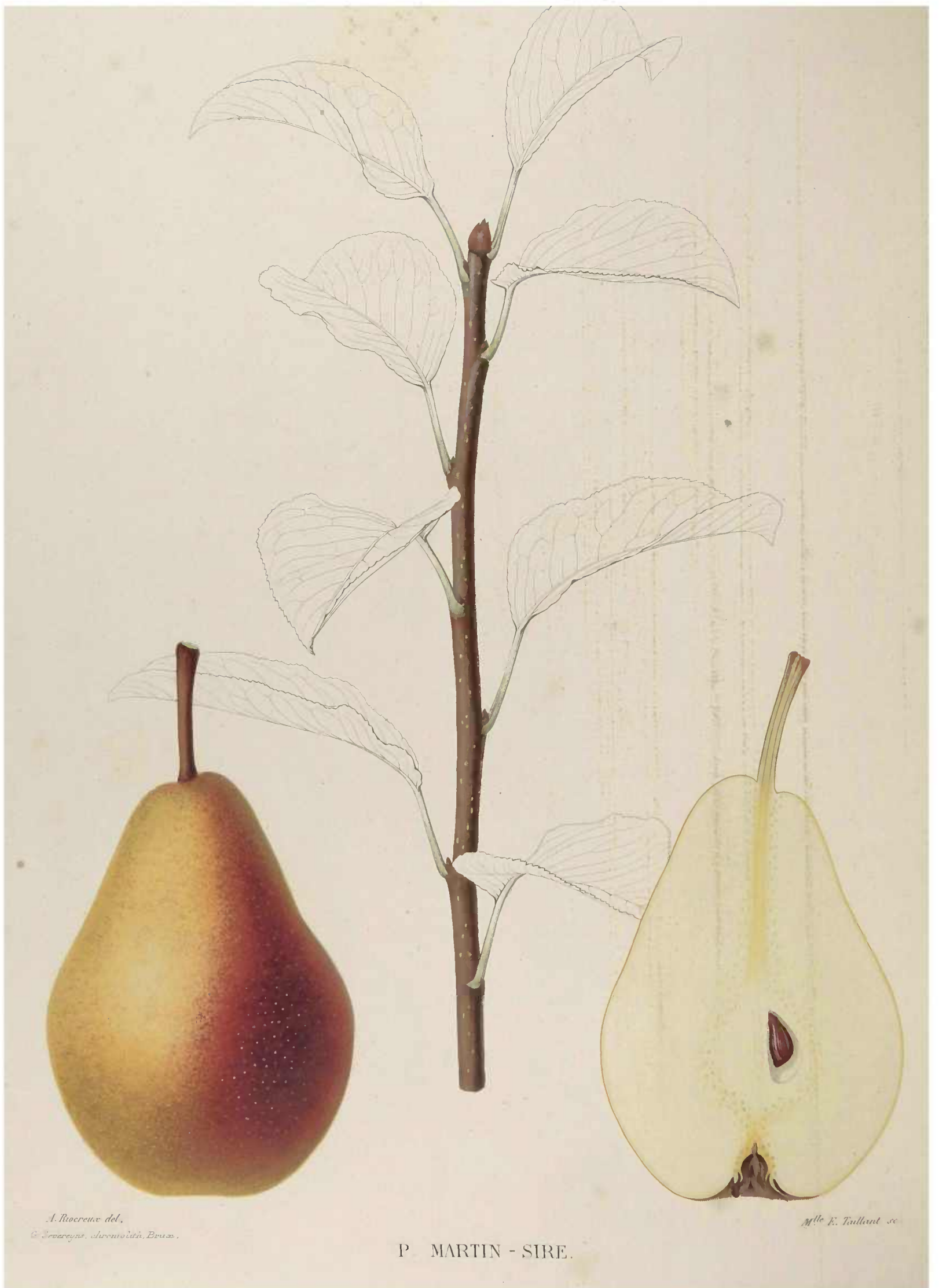
trois mois, est des meilleures et des plus estimées.» Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 104 [1675].

« Le Martin-sec, qu'on appelle quelquefois Martin-sec de Champagne, pour le distinguer d'un autre, qu'on appelle Martin-sec de Bourgogne, consiste non pas en ce qu'il est de la grosseur, et de la figure du Rousselet, en sorte qu'en bien des endroits, on l'appelle Rousselet d'Hyver; quoy que cependant il y ait une autre Poire, qui n'ayant que ce nom là, trouve fort mauvais que le Martin-sec le luy veuille envier. Le mérite de ce Martin-sec ne consiste pas non plus en ce que son teint d'un roux d'isabelle d'un costé, et fort coloré de l'autre, plaît extrêmement aux yeux; ee ne seroit pas assez pour l'emporter dans une contestation en fait de Fruits; mais il consiste premièrement en ce qu'il a une chair cassante, et assez fine, avec une eau sucrée, et un peu parfumée; en second lieu en ce qu'il a même cet avantage, qu'il est bon à manger avec sa peau, tout de même que le véritable Rousselet, et le manger même presque aussi tost qu'il est cueilli; en troisième lieu en ce qu'il est d'un grand rapport, et même quelquefois d'assez grande garde, si bien qu'il est de quelque usage pendant le mois de novembre, joint qu'il fait un beau Buisson, et vient bien en toutes sortes de fonds, et de figures d'Arbres: je ne puis m'empêcher d'avoir quelque estime pour cette Poire; il y paroitra, quand nous serons venus à faire les plans des grands Jardins, et même pour achever celui de cent Arbres; mais pour les petits, il n'y oseroit paroistre avec tant d'excellentes Poires tendres, qui viennent aussi bien que luy dans le mois de novembre.» La Quint., *Instr. Jard.*, p. 317 [1690].

« Le fruit est de moyenne grosseur, pyriforme, assez ressemblant au Rousselet, moins arrondi par la tête. Une belle Poire de Martin-sec, bien faite et bien conditionnée, a près de deux poudes et demi de diamètre sur trois poudes deux ou trois lignes de hauteur. Son plus grand renflement est vers la tête, qui s'allonge un peu; et l'œil est placé presque à fleur sur une éminence formée par cinq petites bosses qui répondent aux cinq échanerures. L'autre extrémité ne diminue pas régulièrement de grosseur; mais elle imite un peu la Calebasse, et se termine en pointe médiocrement aiguë. La surface est inégale; la peau est tendre, de couleur isabelle, ou noisette-claire du côté de l'ombre, d'un rouge-vif du côté du soleil, semée de petits points blancs très-apparens sur le rouge. La chair est assez fine, cassante, quelquefois un peu pierreuse. L'eau est sucrée, un peu parfumée et agréable. Sa maturité est en Novembre, Décembre et Janvier.» Duham., *Traité Arbr. fruit.*, p. 52 [1768].

P. MARTIN SEC.

« Le fruit varie considérablement de forme, de grosseur et de couleur; quelquefois il est turbiné ou imite une Bergamotte; assez souvent il prend la forme d'une Calebasse, et acquiert de 3 à 4 pouces de longueur. En plein vent et au soleil, il est d'un rouge assez foncé, mais terne, marqué de points cendrés, qui se distinguent d'autant mieux que la Poire est plus rouge; à l'ombre, sa couleur dominante est isabelle sur un fond jaune qui s'aperçoit de place en place. En outre, ces points et ces taches sont couverts d'une espèce de poussière cendrée qui obscurcit la vivacité des couleurs du fruit. L'œil est ouvert, non fermé, comme le dit Duhamel, légèrement enfoncé entre quelques bosses peu élevées. La queue, plantée sur une pointe arrondie, est épaisse à ses deux extrémités, rougeâtre, assez grosse, et longue de 12 à 18 lignes. La peau est rude au toucher. La chair est cassante, grossière, quelquefois un peu pierreuse. L'eau est sucrée, parfumée et très-agréable. Sa chair ne m'a jamais semblé aussi fine que le dit Duhamel; aussi le mange-t-on peu dans les hautes classes de la société, tandis qu'elle est la plus estimée pour faire le raisiné. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Boissieu del.
G. Scriverne, Annonciata, Brux.

P MARTIN - SIRE.

Mlle F. Tailland sc.

P. MARTIN SIRE.



Fruit d'automne, moyen; à peau jaunâtre, parsemée de nombreux points blancs gercés, ordinairement colorée en rouge brun au soleil; à queue droite ou oblique; à chair blanchâtre, cassante, légèrement parfumée.

ARBRE de plein-vent, très-fertile; à scions de grosseur moyenne, droits, fauves ou brun-marron, parsemés de lenticelles arrondies, cotonneux au sommet; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, bruns, glabres.

FEUILLES florales ovales, entières, acuminées, très-blanches en dessous, glabres en dessus, à l'exception de la nervure moyenne; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales ou ovales-oblongues, acuminées, presque entières, portées sur de longs pétioles; celles des scions oblongues-lancéolées, acuminées au sommet, arrondies ou légèrement acuminées à la base, à bords étalés ou un peu relevés, légèrement cotonneuses en dessous, portées sur d'assez longs pétioles grêles, blanchâtres, dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions aiguës, réfléchies, blondes en dessus; pétales elliptiques, légèrement ondulés, mollement onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre, de couleur jaunâtre et

P. MARTIN SIRE.

rouge brun à la maturité, moyen, turbiné-pyriforme, à pédoncule de longueur variable, ordinairement inséré dans l'axe du fruit, cylindracé, brun; *peau* à fond de couleur olivâtre, passant au jaune isabelle à la maturité, teintée de rouge brun ou de brun ferrugineux au soleil, parsemée de nombreux points blanchâtres, gercés et un peu rugueux, entremêlés de taches fauves plus ou moins étendues; *œil* placé au milieu d'une faible dépression, à divisions lancéolées, obtuses, glabres ou pubescentes; *cœur* assez petit, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pepins bruns; lacune centrale petite, linéaire ou nulle.

CHAIR cassante, d'apparence moirée, peu juteuse, sucrée, légèrement parfumée, à peine musquée, — assez semblable à celle du *Martin sec*.

Cette variété est mal connue des pépiniéristes, qui la confondent ordinairement avec le *Martin sec*, le *Chat brûlé*, etc.

Le Martin-Sire, ou Certeau Musqué d'Hyver, est une Poire longue, verte et rouge, qui est belle et lisse, dont l'eau est excellente et musquée, et se garde longtemps — pendant le mois de janvier. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 119 [1675].

« Rouville, semble Rousselet d'Hyver, mais plus long et plus pointu. » Dom Cl. Saint-Etienne, *Nouvelle Instruct. bons Fruits*, p. 81 [1670].

« Le *Rouville*, que quelques-uns nomment la *Hocrenaille*, et d'autres *Martin-Sire*, est célébré sur la Rivière de Loire; c'est une poire des mois de janvier et février; sa grosseur et sa figure approchent fort de celles d'un beau Rousselet; elle a l'œil assez enfoncé, et le ventre pour l'ordinaire plus gros d'un côté que d'un autre, mais toujours assez, et proprement allongé vers la queue, qui est médiocre en grosseur et longueur, et nullement enfoncée; le coloris en est vif d'un côté, quoique plus aux unes et moins aux autres, l'autre côté jaunissant beaucoup au temps de la maturité; la peau en est fort unie et fort satinée; à l'égard de ce qui m'a engagé à la placer ici est le temps de sa maturité, et que l'eau en est sucrée avec un parfum assez agréable; la

P. MARTIN SIRE.

chair en est cassante ; ses défauts sont d'être petite et durette, et d'avoir un peu de pierres ; mais ils sont excusables par ses bonnes qualités » La Quint., *Instr. pour les Jard. fruit.*, p. 343 [1690].

« Les bourgeons du *Martin-Sire* sont gros et forts, droits, d'un brun rougeâtre, tirant sur le violet foncé, semés de petits points jaunâtres. Ses boutons sont très-plats et comme écrasés sur la branche, attachés à des supports plats et cannelés. Ses feuilles sont plates, presque ovales, sans dentelure, longues de trois pouces six lignes, larges de deux pouces deux lignes. Les bords forment quelques ondes, et l'arête se repliant en arc en dessous fait faire à la feuille deux plis à ses extrémités. Leur pédicelle est gros, long de neuf lignes. Sa fleur a seize lignes de diamètre. Les pétales sont presque ovales, peu creusés en cuillerons. Le fruit est de grosseur un peu plus que moyenne, ayant trois pouces une ligne de longueur et deux pouces trois lignes de diamètre, figuré en poire allongée, bien fait, très-arrondi dans toute la partie vers la tête où l'œil est placé à fleur du fruit. Le ventre est un peu plus gros d'un côté que de l'autre. La partie qui est vers la queue se termine en pointe obtuse. A la naissance de la queue, qui est assez grosse surtout vers son extrémité et longue de neuf lignes, il y a une espèce de bourrelet. La Quintinye compare la forme de ce fruit à celle d'un beau et gros Rousselet. Sa peau est unie et comme satinée, verte ; elle devient jaune en mûrissant ; le côté du soleil prend une teinte de rouge très-légère, mais quelquefois assez vive. Sa chair est cassante ; souvent il y a quelques pierres auprès des pepins ; son eau est douce, sucrée, quelquefois un peu parfumée. Sa maturité est en janvier. — On ne trouve ordinairement dans cette poire que quatre loges séminales. » Duhamel, *Traité Arbr. fruit.*, p. 145 [1768].



A. Riocreux del.

Mlle E. Tullant sc.

P MATOU

P. MATOU.



Fruit d'été, moyen ou gros, pyriforme, régulier; à queue droite, cylindracée, insérée dans l'axe du fruit; à peau épaisse, un peu rude, jaunâtre, plus ou moins recouverte de taches et colorée en rouge vif au soleil, toujours marquée de fauve autour de la queue; à chair cassante, acidulée-astringente.

ARBRE très-vigoureux, très-fertile et propre à former des plein-vent; à scions très-gros, droits, glabres, d'un rouge violâtre ou de couleur marron, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets à peine saillants; yeux très-petits, rapprochés, coniques, plus ou moins appliqués contre le scion ou même quelquefois cachés par la base du pétiole.

FEUILLES florales arrondies ou lancéolées, ovales, acuminées, dentées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous, à bords relevés; les adultes à peu près de même forme, ovales ou ovales-oblongues, acuminées, à bords dentés, épaisses, à pétioles plus ou moins allongés et dépourvus de stipules.

FLEURS grandes, toutes blanches, nombreuses, portées sur des pédicelles allongés, verts, pubescents; calyce à divisions élargies à la base, lancéolées, aiguës, étalées, couvertes de longs poils blonds en dessus, pubescentes et blanches en dessous; pétales grands, blancs ou rarement teintés de rose avant leur épanouissement, suborbiculaires, concaves, ongiculés, entiers ou échancrés.

P. MATOU.

FRUIT commençant à mûrir en août, pyriforme, très-régulier, de grosseur très-variable; à queue cylindracée, droite ou un peu oblique, insérée dans l'axe du fruit, lisse, brune; *peau* à fond jaune, parsemée de gros points grisâtres entremêlés de marbrures fauves, légèrement squammeuses, teintée de rouge vif du côté du soleil, offrant constamment une large tache brune autour du pédoncule; *œil* à fleur de fruit, entouré d'une macule de couleur ferrugineuse, à divisions tronquées ou entières, lancéolées, glabres, conniventes, souvent partagées en deux groupes inégaux comme dans la *Poire à deux yeux*; *cœur* blanc, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pepins brun-noirâtre; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR cassante, juteuse, astringente, acidulée, peu parfumée et faiblement sucrée. — Fruit très-médiocre et blettissant de bonne heure.

La poire Matou, qui présente quelque ressemblance avec le *Beguesne*, appartient à tout un groupe de poires désignées sous les noms bizarres de *Chat-rôti*, *Chat-grillé*, etc. Elle se cultive en très-grande abondance dans quelques cantons de la Brie, et spécialement aux environs de Meaux, de Lagny, etc., où elle donne lieu à un commerce très-étendu avec Paris.



A. Rivereux del.
Chromolith. Brux.

Mlle E. Tailland sc.

P. DE MAUNY

P. MAUNY.



Fruit d'automne, maliforme, petit ou moyen; à queue de longueur variable, insérée dans l'axe du fruit, au milieu d'une dépression régulière; à peau jaune, rarement teintée de rose du côté du soleil; à chair très-fondante, sucrée, légèrement parfumée.

ARBRE de plein vent, très-fertile; à scions grêles, droits ou légèrement flexueux, de couleur fauve ou brun violâtre, glabres, parsemés de quelques lenticelles oblongues; coussinets peu saillants, sans arrête décurrente; yeux coniques, petits, écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, entières, pubescentes en dessus, tomenteuses et blanches en dessous, étalées ou à bords un peu relevés; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales ou oblongues, acuminées, entières, arrondies ou légèrement cordiformes à la base, portées sur de longs pétioles; celles des scions assez grandes, oblongues, entières, étalées ou un peu arquées, glabrescentes, à pétioles dressés, légèrement teintés de rose.

FLEURS blanches, grandes, portées sur des pédicelles tomenteux de longueur variable; calyce à divisions réunies par la base, lancéolées, étalées, blondes en dessus; pétales ovales-elliptiques, entiers ou légèrement échancrés, ondulés, ongiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

P. MAUNY.

FRUIT maliforme, petit ou moyen, déprimé, mûrissant en septembre; à queue de longueur variable, épaissie à son origine, enfoncée dans l'axe du fruit et au milieu d'une dépression régulière; *peau* très-fine, jaune-paille ou jaune-citron, parsemée de points, dépourvue de marbrures, quelquefois faiblement teintée de rose au soleil; *œil* placé au milieu d'une dépression très-régulière, à divisions conniventes, cotonneuses, dressées, entières ou tronquées à l'extrémité; *cœur* blanc, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins roux; lacune centrale étroite, subéreuse.

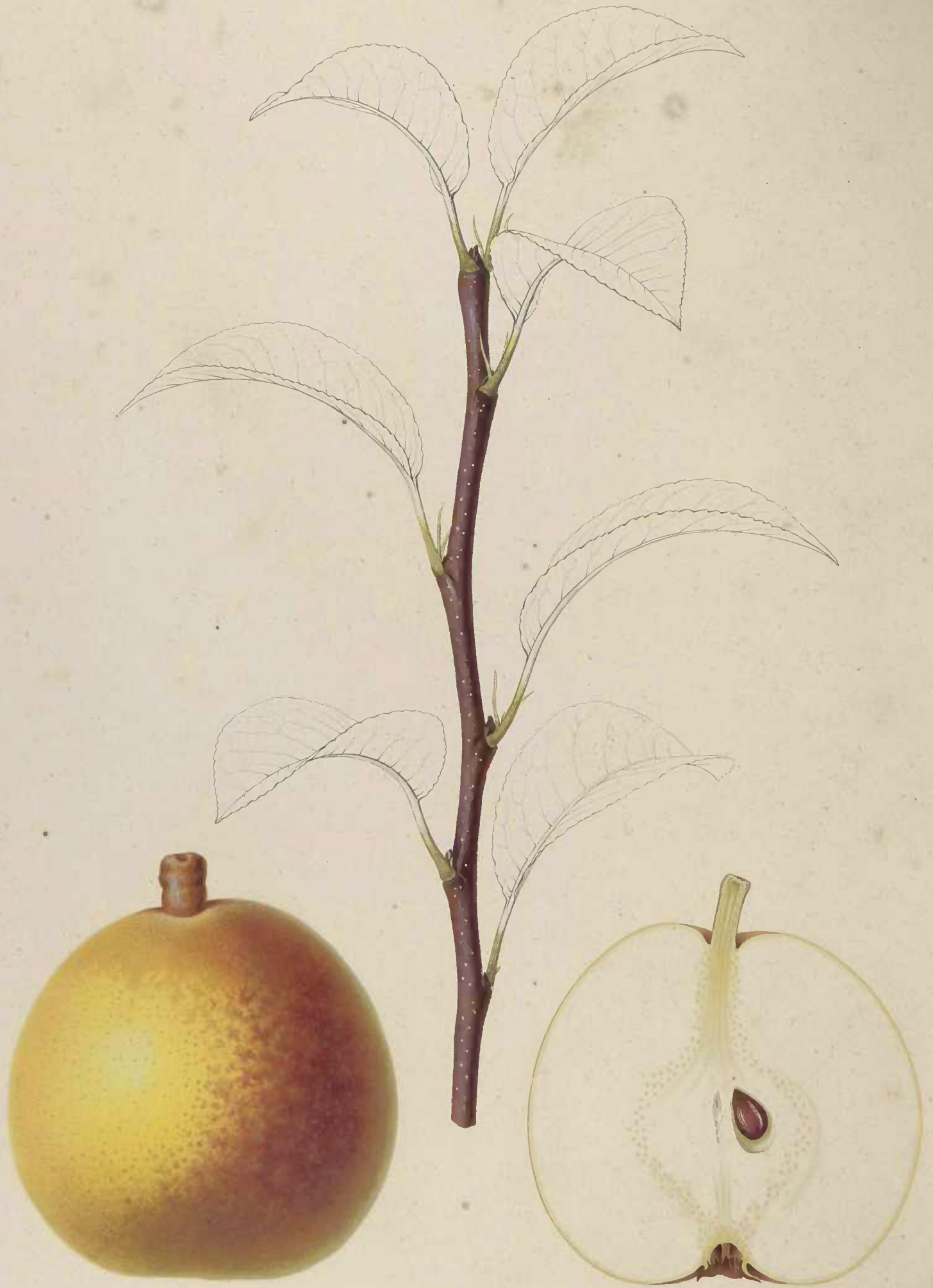
CHAIR très-fondante, sucrée, légèrement parfumée, nullement musquée.

Cette bonne poire, commune dans quelques-unes des provinces qui environnent Paris, ressemble beaucoup à la *Poire sucrée jaune*, mais elle en diffère par ses scions beaucoup plus grêles, ses feuilles moins étroites, et surtout par la saveur de ses fruits, qui ne sont nullement musqués.

« Cette variété peut tenir une place utile dans un jardin. Ses bourgeons sont allongés, verdâtres et cotonneux; ses yeux sont pointus, un peu comprimés; les supports sont un peu renflés; ses fleurs sont de moyenne grandeur, bien ouvertes, à pétales arrondis; le fruit est médiocrement gros, bien arrondi. La chair est peu fondante, mais d'une eau agréable. Le fruit mûrit à la fin de septembre. » Calvel, *Traité sur les Pépinières*, vol. 2, p. 329 [1805].

« Poirier de Mauni. » Hervi, *Catal. Pépin. Luxembourg*, p. 36, n°125 [1809].

« La Poire de Mauni est médiocrement grosse, oblongue et bien arrondie; sa chair est un peu ferme, d'une saveur agréable. Elle mûrit à la fin de septembre; l'arbre se greffe sur franc et sur coignassier; il est cultivé dans l'École des arbres fruitiers du Muséum de Paris. » Loiseleur-Deslongchamps, *Nouv. Duham.*, vol. 6, p. 223 [1815].



*A. Boerius del.
P. Seegerus chromolith. Brux.*

Mlle E. Taillant sc.

P MAUXION

P. MAUXION.



Fruit d'été, moyen, maliforme; à queue courte, ordinairement charnue, enfoncée dans le fruit; à peau jaune pâle à l'ombre, rousse au soleil, marquée d'une large tache autour du pédoncule; à chair fondante, parfumée.

ARBRE productif; à scions de grosseur moyenne, flexueux, de couleur brune ou violacée, parsemés de nombreuses lenticelles, pulvérents au sommet; à coussinets peu saillants, sans arêtes décurrentes; yeux petits, presque cachés sous la base du pétiole.

FEUILLES florales ovales, acuminées, à bords relevés et denticulés, pubescentes en dessous, portées sur de courts pétioles rougeâtres; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes grandes, oblongues, à bords dentés, arquées; celles des scions ovales ou oblongues-lancéolées, arquées, denticulées, portées sur des pétioles dressés et ordinairement teintes de rose.

FLEURS moyennes, rosées avant leur épanouissement, portées sur de très-courts pédicelles et disposées en corymbe très-serré; calyce à divisions étalées ou réfléchies; pétales suborbiculaires, entiers, laissant peu d'intervalle entre eux.

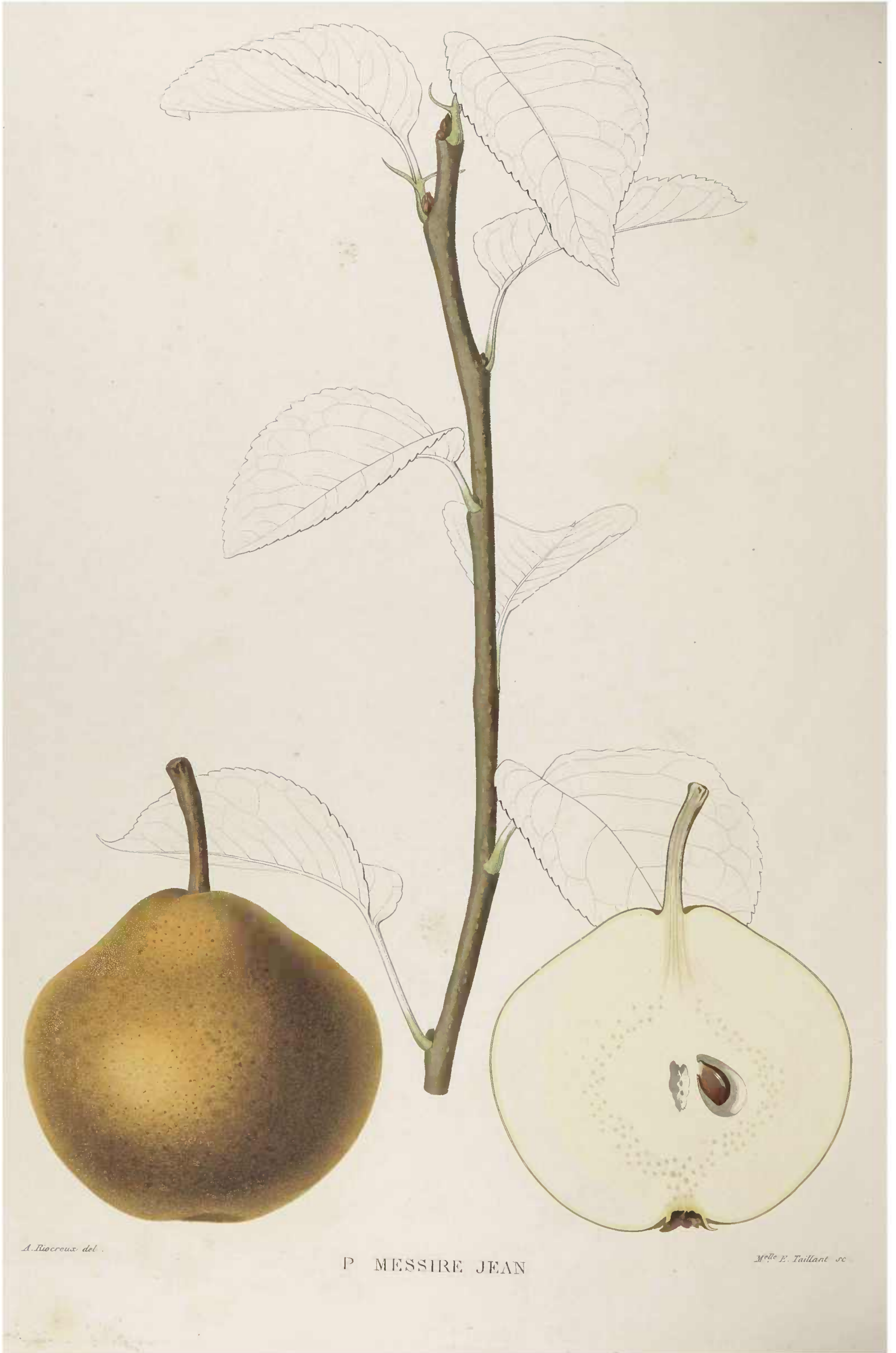
FRUIT mûrissant à la fin d'août, maliforme, moyen, à pédoncule ordinairement court, charnu, plissé, enfoncé dans le fruit, de couleur bronzée; *peau* jaune pâle à l'ombre, parsemée de gros points fauve-roussâtre entremêlés de quelques marbrures, lavée de roux

P. MAUXION.

au soleil, ordinairement gercée et marquée d'une large tache olivâtre ou fauve autour du pédoncule; *œil* grand, placé au milieu d'une dépression régulière, entourée de zones concentriques très-apparentes, à divisions charnues, glabres, réunies par la base, persistantes ou caduques, et laissant alors une sorte de couronne irrégulière; *cœur* ovale ou arrondi, blanc, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins noirâtres; lacune centrale étroite, lamelleuse.

CHAIR blanche, fondante, très-juteuse; eau sucrée, peu acidulée, parfumée, d'une saveur particulière et qui rappelle un peu celle des Amandes amères. — Excellent fruit.

« *Beurré Mauxion*. C'est en 1849 que nous avons découvert cette variété exquise dans une haie du jardin de M. Mauxion, maire à Orbigny (Indre-et-Loire). — L'arbre primitif peut avoir environ 40 à 50 ans et n'a jamais été greffé; il produit abondamment en plein vent et forme aussi de belles pyramides. Le bois et le feuillage ont un peu d'analogie avec ceux du *Beurré d'Amboise*, mais les yeux sont plus aplatis et les rameaux plus élancés. — Le fruit offre la forme du Doyenné; son épiderme est jaune verdâtre clair à l'ombre, jaune clair marbré de rouge tendre du côté du soleil et parsemé de nombreuses et petites taches rouge clair et brunes; le pédoncule est gros, de 5 à 8 millim., prenant naissance dans une cavité peu profonde ainsi que l'ombilic; la chair est très-fine et très-fondante; l'eau est abondante et des plus parfumées. — La maturité de ce bon fruit a lieu vers la mi-septembre; toutefois on peut le conserver jusqu'à la mi-octobre lorsqu'on a soin de le cueillir quelques jours avant sa parfaite maturité. » Dupuy-Jamain, *Suppl. au Catal. génér.*, p. 3 [1855].



A. Boicreux del.

P MESSIRE JEAN

M^{lle} E. Taillant sc.

P. MESSIRE JEAN.



Fruit d'automne, moyen, arrondi ou turbiné; à queue grêle, droite ou légèrement arquée; à peau rude, de couleur de cuir plus ou moins brun, pointillée et marquée de taches plus foncées; à chair cassante, blanche, très-juteuse, sucrée, astringente, parfumée.

ARBRE de petite dimension, fertile, à rameaux étalés; scions moyens, flexueux, de couleur fauve cendrée, parsemés de lenticelles oblongues; yeux petits, courts, coniques, bruns.

FEUILLES florales ovales-cordiformes, obtuses ou mucronées, étalées, pubescentes en dessous, principalement sur la nervure moyenne, ciliées et denticulées sur les bords; les adultes à peu près de même forme, ovales, cordiformes, plus ou moins acuminées au sommet: celles des rosettes presque entières ou mollement crénelées; celles des scions plus longuement acuminées et crénelées, portées sur d'assez longs pétioles.

FLEURS grandes, très-blanches, bien ouvertes, portées sur des pédicelles longs et tomenteux; calyce à divisions lancéolées, réfléchies, blondes en dessus; pétales obovales-orbiculaires, brusquement onguculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en automne, moyen, arrondi ou turbiné; pédoncule droit ou un peu arqué, cylindracc, légèrement enfoncé dans le fruit, de couleur fauve; *peau* d'abord olivâtre bronzé, puis passant au brun orangé ou cannelle à la maturité, assez rugueuse, parsemée de points fauves gercés, opaques, accompagnés de très-petites écailles

P. MESSIRE JEAN.

brillantes; *œil* placé au milieu d'une légère dépression, à divisions caduques ou ovales-lancéolées, étalées, entouré de zones concentriques et de petites protubérances; *cœur* arrondi, limité par des granulations assez abondantes; loges grandes, obliques; pepins bruns; lacune centrale assez large et subéreuse.

CHAIR blanchâtre, cassante, fine, mais néanmoins un peu granuleuse; eau abondante, sucrée, parfumée, quelquefois astringente.

Cette variété abonde dans les rues de Paris, où elle se vend ordinairement à très-bas prix; les plus belles dans ces conditions dépassent rarement 5 francs le cent. On la mange indifféremment crue ou cuite.

« Poire de Messire Jean est celle qu'en Dauphiné et Languedoc l'on nomme de Coulis. » Olivier de Serres, *Théâtre d'Agr.*, p. 689 [1600].

« Le Poirier de Messire Jean est un Arbre qui vient fort bien partout, mais pourtant si en faut-il avoir du soin aussi bien que du Bargamotte. Son fruit est sujet à estre pierreux. Prenez garde de le planter à l'abri, si faire se peut, parce que le vent luy est grandement contraire lorsqu'il est en fleur. » Mollet, *Théâtre du Jard.*, p. 33 [1652].

« Pendant le mois d'octobre, se mange le Messire-Jean; il y a le blanc, le doré et le gris: Le blanc est le plus hâtif, le plus tendre, et qui a l'eau moins sucrée; sa blancheur provient de la maladie de l'arbre, lequel reprenant sa vigueur première donne son fruit plus coloré: Le Messire-Jean doré est d'un suc plus relevé, et n'est pas si sujet à la pierre que le Messire-Jean gris, qui est plus tardif, se garde long-tems, et dont l'eau est très-sucrée et extraordinaire. C'est un des meilleurs et des plus anciens fruits, qu'on ne peut avoir en trop grand nombre, se mangeant pendant tout l'automne, qui est le temps qu'on est plus en campagne. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 90, 2^e édit. [1675].

« A l'égard du Messire-Jean, soit blanc, soit gris (car tout cela est la même chose), qui est-ce qui ne le connoist pas? il n'a pas véritablement le don de plaire à tout le monde, et il a cela de commun avec beaucoup d'autres Fruits: ceux qui ne l'aiment mettent en jeu la pierre, à laquelle il est fort sujet, et luy reprochent par ce moyen la chair rude et grossière, et en cela ils n'ont que

P. MESSIRE JEAN.

trop raison; ils poussent, ce me semble, trop loin le mépris qu'ils ont pour luy, en disant, que ce n'est qu'une Poire de Curé, de Bourgeois et de Valets, ou tout au plus une Poire de Communauté; mais quelque chose qu'ils veuillent dire, il faut pourtant qu'ils avoient, pour sa justification, qu'autant qu'il appréhende les Terroirs trop secs, et les Estez trop bruslans, ce qui le rend petit et méprisable, autant demande-t-il un fond médiocrement humide, soit naturellement, soit par artifice, c'est-à-dire humide à force d'arrosemens; et pour lors, avec un Esté assez tendre, il reüssit indubitablement aussi bien du franc que du Cognassier, et aussi bien de l'Arbre de tige que du Buisson : sa figure est plate, et sa peau un peu rude à celles qui sont grises; mais à celles qui sont blanches elle est un peu plus douce, et dans sa chair cassante donne une eau fort sucrée, et médiocrement de marc : on peut même le louer de ce qu'il prend si bien son temps pour parvenir en maturité; car afin d'éviter la confusion qu'il pourroit avoir de se trouver en compagnie des Poires tendres et beurrées, auxquelles il ne veut pas se comparer: il attend justement que les Rousselet, les Beurré et les Verte-longue soient finis, et vient un peu devant la my-October, comme si ce n'estoit que pour amuser les curieux; tandis que les Marquise, Louïse-Bonne et Petit-Oin avancent vers leur maturité, et que sur tout le Bergamotte se prépare à se faire voir avec tout l'éclat et l'agrément de la Reyne des Poires, si ce Messire-Jean avait quelques meilleures raisons, il ne manqueroit pas de les faire valoir : il veut même qu'on conte pour quelque chose de ce qu'il a disposition à faire un beau Buisson, et qu'enfin il fait une assez belle figure dans les desserts de vacances. » La Quint., *Instr. pour les Jard. fruit.*, p. 158 [1692].

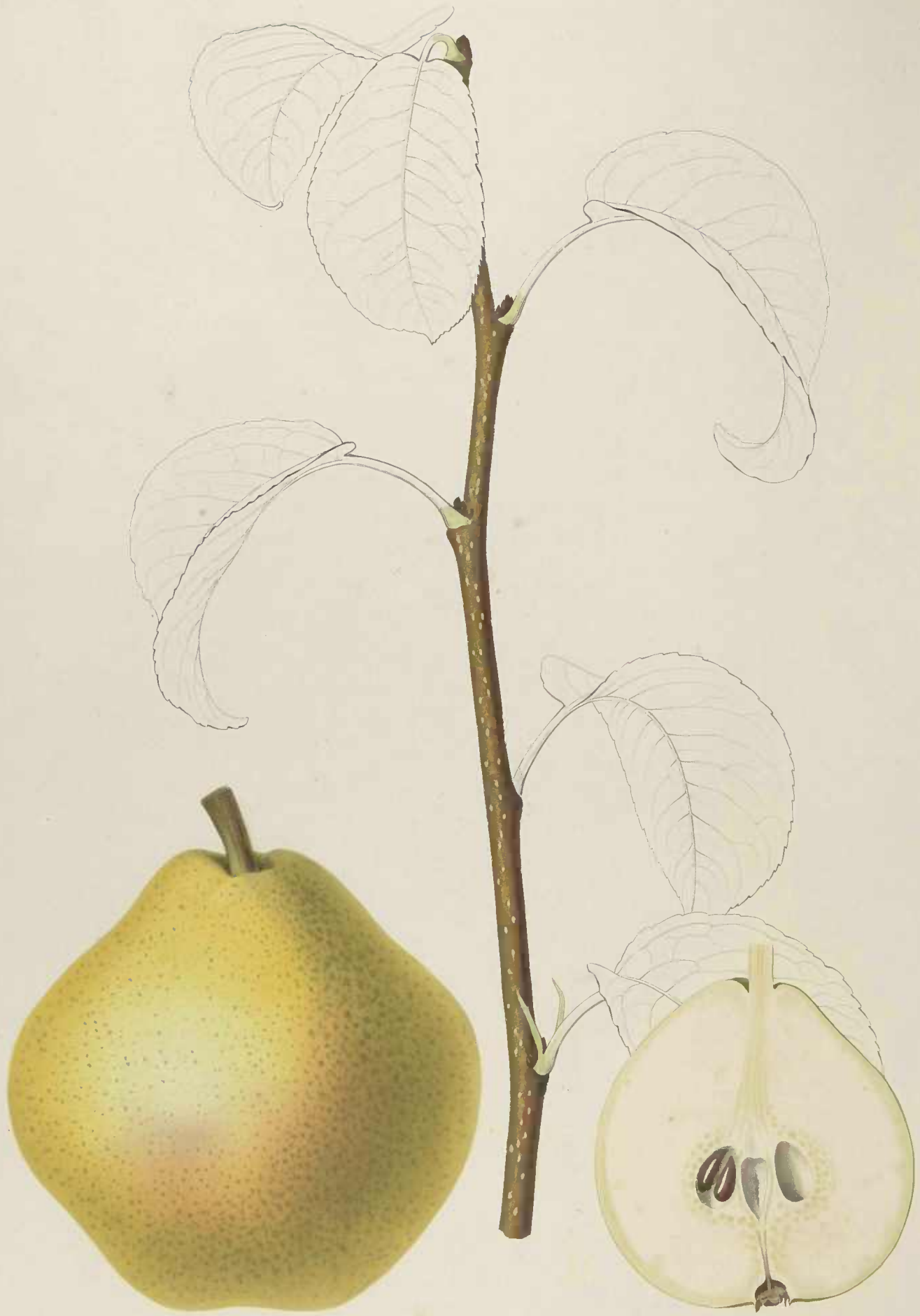
« Le Messire-Jean est une poire aussi ancienne que le Beurré; c'est une poire cassante et sucrée, et très-bonne sur tout quand elle n'est pas pierreuse, elle vient très-bien en espalier, en buisson, et même en plein vent, et forme aisément un bel arbre. » *Observat. sur la cult. des Arbr. fruit.*, Jacq. Collomb., p. 75 [1718].

« Le fruit du Messire-Jean est gros, presque rond, plus renflé au milieu que vers les extrémités. La queue, longue de dix à quatorze lignes, est plantée dans une cavité large et peu profonde. L'œil est petit, placé dans un enfoncement uni et peu creusé. Le diamètre est de deux pouces huit lignes, et la hauteur de deux pouces six lignes et demie. Les vieux arbres, dans un bon terrain, produisent quelquefois des Poires de trois pouces quatre lignes de diamètre sur trois pouces deux lignes de hauteur. La peau est un peu rude, d'un jaune doré très-embruni par tavelures qui le couvrent quelquefois presque entièrement. La chair est cassante, souvent pierreuse, et un peu sujette à mollir. L'eau est abondante, d'un goût très-relevé et excellent. Sa maturité est en octobre. La couleur des

P MESSIRE JEAN.

Poires de Messire-Jean varie suivant l'âge, la vigueur de l'arbre et le sujet sur lequel il est greffé. S'il est vieux et languissant, le fruit est d'un jaune très-pâle, presque blanc. S'il est jeune, vigoureux, greffé sur frane, le fruit est de couleur grise; il devient moins gros et un peu plus pierreux. Ainsi le Messire-Jean gris, le blanc, le doré sont une même espèce, et non trois espèces, ni même trois variétés » Dubam., *Arbr. fruit.*, p. 173 [1768].

« Le Messire-Jean est à la tête des Poires cassantes, comme le Beurré est à la tête des poires fondantes, avec cette différence que le mérite du Beurré est incontestable, tandis que le mérite du Messire-Jean est contesté par quelques-uns. Ce Poirier donne de plus beaux fruits en terrain un peu humide qu'en terrain sec; il est d'une petite stature, touffu, d'un aspect sombre, son feuillage n'ayant pas le vert gai de celui de beaucoup d'autres Poiriers, et les yeux inférieurs de ses bourgeons se développant la plupart en dards divergents dans l'année de leur naissance. La peau du fruit est toujours rude, d'abord d'un vert grisâtre, ponctuée et maculée de roux, et prenant ensuite une teinte jaune sale qui, favorisée par le soleil, a valu à ce fruit l'épithète de doré. Sa chair est blanche, cassante, plus ou moins pierreuse autour des loges, et contient une eau abondante, sucrée, d'un goût relevé, délicate. Cette Poire mûrit vers la mi-octobre et ne se conserve pas longtemps. Merlet s'est trompé en disant qu'on en mange pendant tout l'automne. Le Messire-Jean et le Martin-Sec sont les Poires les plus estimées pour faire le raisiné. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].



A. Lincenc del.

M^{lle} Paillet sc.

P. MILAN BLANC

P. MILAN BLANC.



Fruit d'été, gros, turbiné ou ventru, à queue courte, droite, légèrement enfoncée dans le fruit, accompagnée de protubérances; peau lisse, d'un blanc jaunâtre uniforme ou faiblement lavé de rose; chair fine, fondante, très-juteuse, sucrée, acidulée.

ARBRE vigoureux, fertile. Scions flexueux, de couleur fauve bronzée, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues; yeux assez courts et gros, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, aiguës, à bords redressés, cotonneuses et blanches sur les deux faces, semblables à celles des Saugers; les adultes à peu près de même forme, larges, planes, mollement crénelées; celles des rosettes plus ou moins pubescentes en dessous; celles des scions ovales-arrondies ou quelquefois cordiformes-acuminées à la base du rameau, ovales-elliptiques à son sommet.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur des pédoncules courts, gros et tomenteux; calycè très-tometeux, à divisions lancéolées, étalées, couvert de poils roussâtres en dessus; pétales orbiculaires, nettement onguiculés, planes, laissant un peu de vide entre eux.

FRUIT mûrissant en août, gros, ventru ou turbiné, atteignant quelquefois 0^m,24 de circonférence sur 0^m,08 de hauteur; pédoncule

P. MILAN BLANC.

droit, placé dans une dépression entourée de protubérances arrondies, très-court, vert olivâtre; *peau* lisse, d'un vert blanchâtre ou d'un jaune très-pâle, unicolore ou à peine lavée de rose du côté du soleil, rarement marquée de petites vergetures autour du pédoncule et parsemée de très-petits points fauves; *œil* légèrement enfoncé, entouré de très-petites protubérances, à divisions ovales-lancéolées, canaliculées, peu pubescentes, étalées; *cœur* dilaté transversalement, atténué aux extrémités; loges moyennes; lacune centrale large, subéreuse; pepins noirs.

CHAIR blanche, peu granuleuse, beurrée, très-fondante, d'une saveur très-fine, non musquée; eau abondante, légèrement acidulée, très-agréable. C'est un de nos meilleurs fruits d'été.

La Bergamote d'été de Miller (*Dict.*) a pour synonyme la B. de Hampden ou B. d'Angleterre.

Bergamote d'été ou B de la Beuvrière. *Jard. franç.*, p. 62 [1665].

« Le Hastiveau blanc ou le Milan blanc d'esté est gros, blanchâtre, et si beurré qu'on le nomme Beurré d'esté. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 73 [1675].

« Le gros Milan blanc est une Poire assez grosse, plus longue vers la queue que ronde, et grosse vers la tète, qui est blanche et des plus beurrées; veut estre mangée verte, autrement elle passe tost; fait un très-bel arbre, son bois estant gros, et sa feuille très-large. » Merl., *loc. cit.*, p. 68 [1690].

« La Bergamote d'été, ou Milan de la Beuvrière, est bonne, ressemble à la Bergamote d'Automne, plus grosse. Elle est demi-beurrée, est sujette à cotonner si on ne la cueille un peu verte. Le bois et les feuilles sont farineux. » Cat. *Pép. Chart.*, p. 26 [1752].

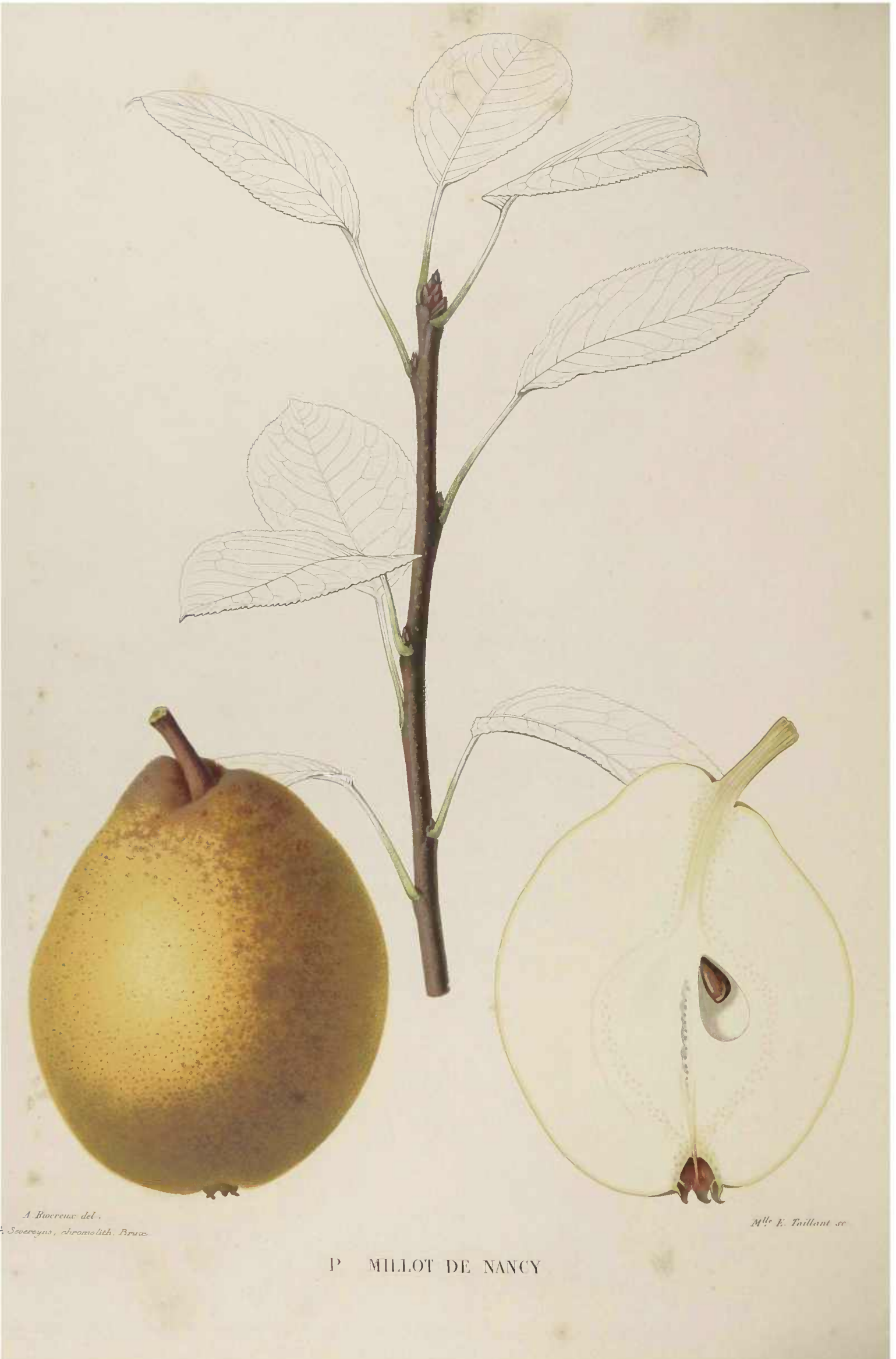
« Le fruit de la Bergamote d'été est gros, turbiné, de la même forme que la Bergamote d'automne; sa hauteur est de 2 pouces 6 lignes, et son diamètre de 30. Le côté de la tète est un peu relevé; l'œil est placé au fond d'une cavité bordée de côtes. La queue est grosse, verte, longue de 6 lignes, plantée au fond d'une petite cavité. Sa peau est d'un vert gai, tiquetée de fauve, quelquefois

P. MILAN BLANC.

lavée d'une légère teinte rousse du côté du soleil. Sa chair est demi-beurrée, presque fondante, sujette à cotonner si le fruit n'est cueilli un peu vert. Son eau, sans être relevée, a un aigre-fin assez agréable. » Duham., p. 161 [1768].

« Ce Poirier, sur franc et en plein-vent, est robuste et fertile. Les feuilles sont de forme irrégulière ; les unes sont presque rondes, d'autres échancrées à leur extrémité ; elles ont un duvet blanc. Le fruit est un peu arrondi dans le haut ; comme rayé vers l'ombilic, qui est un peu enfoncé, ainsi que le pédoncule. Il a la forme d'une toupie. La peau est, en mûrissant, de couleur paille. La chair est presque fondante, d'une eau parfumée et agréablement acidule. Ce fruit est sujet à blétir et demande à être entrecueilli. » Calvel, *Traité génér. Pépin.*, p. 313 [1805].

« Le fruit du *Pyrus Beuveria* ou Bergamote d'été varie un peu en longueur, mais sa forme est constante. Il serait turbiné, si son ventre, au lieu de se trouver juste au milieu de sa hauteur, était placé près de la tête ; sa queue est grosse, très-courte, un peu courbe, plantée dans un petit enfoncement régulier, muni de côtes faibles et peu nombreuses ; l'œil, bien ouvert en étoile, est placé presque à fleur et entouré de saillies nombreuses peu sensibles. La peau, d'abord d'un vert clair, jaunit dans la maturité ; le côté du soleil se lave de roux faible ou rougeâtre. La chair est blanche, un peu jaunâtre vers l'écorce, très-fondante, demi-beurrée, délicieuse. » Poit., *Pomol.* [1841].



*A. Boicreux del.
& Severens, chromolith. Bruc.*

M^{lle} E. Taillant sc.

P MILLOT DE NANCY

P. MILLOT DE NANCY ⁽¹⁾.



Fruit d'automne, petit ou moyen, oblong, arrondi ou turbiné, obtus aux deux extrémités et ordinairement bosselé; à peau jaune-pâle, parsemée de nombreux points ferrugineux entourés de marbrures de même couleur; à pédoncule court, oblique, accompagné de plis; à chair fondante, très-juteuse, relevée.

ARBRE pyramidal; à scions moyens, un peu flexueux, de couleur bronzée, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets assez saillants, accompagnés d'une légère arête décurrente; yeux coniques, pointus, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou elliptiques, mucronées, finement dentées, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes elliptiques, acuminées, dentées, portées sur d'assez longs pétioles; celles des scions planes, à bords finement dentés.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions étalées ou réfléchies, aiguës; pétales ovales-elliptiques, ongiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

(1) M. C. Millot, né à Nancy en 1783, entra très-jeune au service et se consacra tout entier, après 1815, à l'arboriculture fruitière. La Pomologie lui doit une excellente poire qu'il a décrite, dans le journal de la Société d'Agriculture de Nancy, sous le nom de *Docteur Bénéit*.

P. MILLOT DE NANCY.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, petit ou moyen, oblong ou arrondi, souvent bosselé, obtus aux deux extrémités; à queue assez courte, cylindracée, droite ou oblique, placée dans l'axe du fruit, épatée, renflée ou plissée à son insertion à fleur de fruit ou dans une cavité irrégulière; *peau* à fond jaune, parsemée de très-nombreux points roux entremêlés de marbrures ou de taches ferrugineuses lisses ou gercées, marquée d'une large tache brune autour du pédoncule; *œil* placé au centre d'un léger aplatissement, à divisions conniventes, petites, épaisses, pubescentes ou glabres, persistantes ou caduques, entourées de fines zones concentriques, ferrugineuses; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges grandes; pepins noirs; lacune centrale subéreuse, étroite.

CHAIR blanche, fondante, très-juteuse, parfumée, rappelant la saveur de la Crassane, mais ordinairement fort acide.

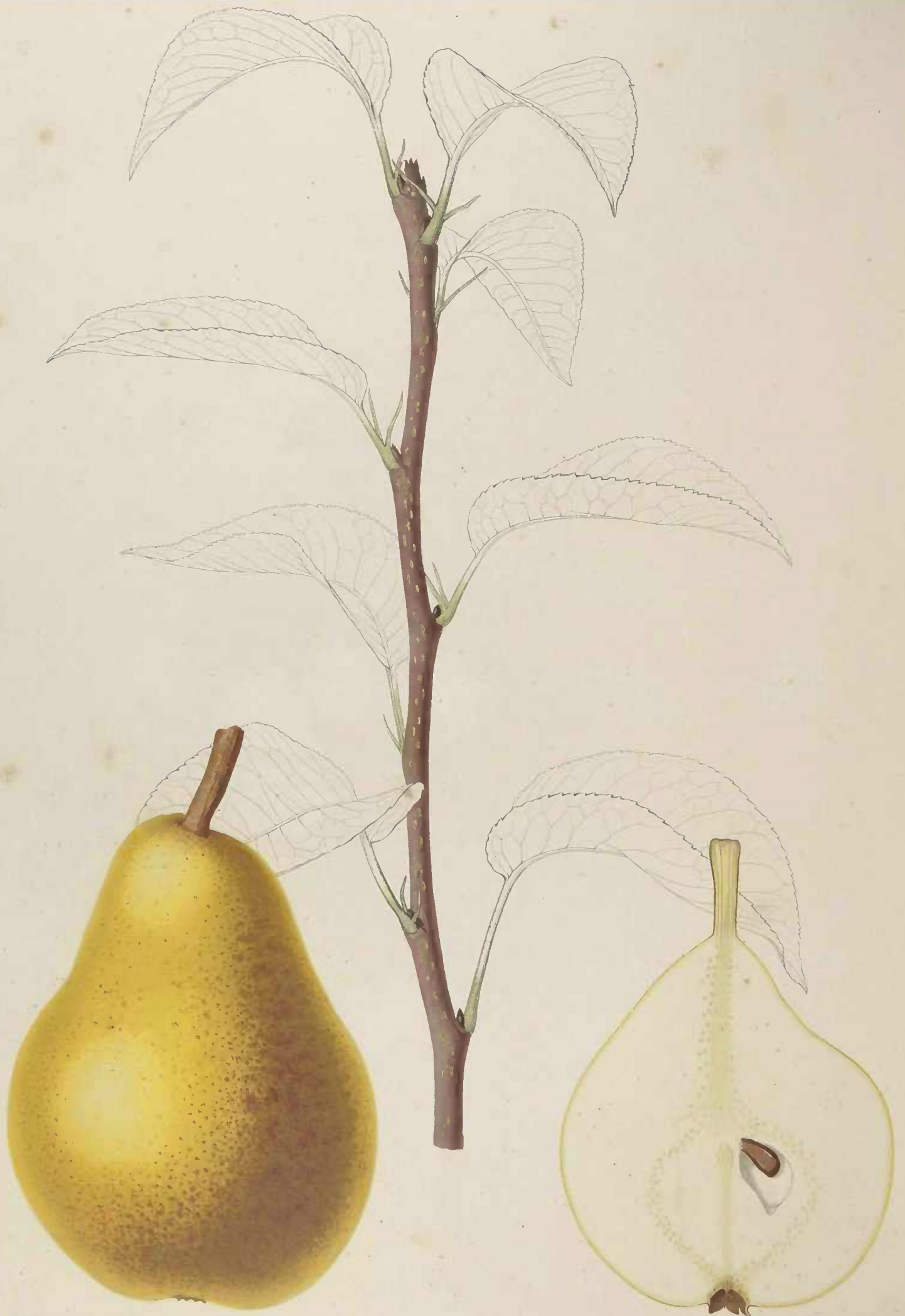
M. Millot m'écrivait à la date du 24 mars 1864 :

La poire *Millot de Nancy* a été ainsi nommée par le fils aîné de M. Van Mons, très-peu de temps après la mort de son père, alors qu'il était général d'artillerie, directeur de la manufacture d'armes belges à Liège. C'est une très-bonne poire, mais elle n'a pas fait son chemin; je crois que c'est parce que, étant fort longtemps jaune avant d'être à son véritable point de maturité, on se presse trop de la manger; elle est alors médiocre; mais, prise à temps, elle est réellement une des meilleures poires d'octobre et novembre.

« Arbre à port pyramidal et à branches un peu pendantes, à scions gros, flexueux, lisses, luisants, de couleur brune à l'ombre, violacée au soleil, parsemés de lenticelles arrondies, blanchâtres; les mérithalles assez écartés et réguliers; les supports sont petits, lisses, peu saillants; les yeux sont pointus, brun foncé; les fleurs s'épanouissent simultanément avec les feuilles; les pétales en sont petits, échancrés. Feuilles moyennes, ovales pointues, souvent

P. MILLOT DE NANCY.

atténuées aux deux extrémités, étalées, finement et régulièrement dentées, d'un beau vert pâle, longues d'environ 6 centimètres sur 4 de largeur. Fruit petit ou moyen, régulièrement pyriforme, haut de 8 centim. $\frac{1}{2}$ sur 7 de diamètre; peau lisse, vert clair, jaunissant longtemps avant sa maturité, pointillée de fauve et de brun foncé, ombrée et maculée de noir ou de brun-roux; pédoncule assez gros, long de 25 à 30 millimètres, placé superficiellement à la base du fruit et quelquefois entouré de légères gibbosités. Calyce couronné, ouvert, placé dans une cavité peu profonde et évasée; divisions brun-noir. Chair blanc-jaunâtre, beurrée, fondante; eau suffisante, bien sucrée et très-agréablement parfumée. La maturité de ce bon fruit a lieu dès le mois d'octobre et se prolonge jusqu'à la mi-novembre. Il a été dédié par M. Van Mons fils à M. Millot. » Bivort, *Alb. pomol.* 2, p. 47 [1849].



A. Riocreux del.

P MOIRÉ.

M^{lle} E. Trillat sc.

P. MOIRÉ*.



Fruit d'automne, pyriforme, ventru ou turbiné; à peau jaune, parsemée de points et de nombreuses taches ferrugineuses; à pédoncule à fleur de fruit ou légèrement enfoncé, cylindrique et charnu; à chair très-fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

ARBRE assez vigoureux et presque pyramidal; à scions un peu flexueux, de couleur brune légèrement violacée, parsemés de quelques lenticelles oblongues, à coussinets assez saillants et souvent accompagnés d'une petite arête; yeux coniques, noirs, écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou presque orbiculaires, mucronées, finement denticulées, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes de deux sortes : celles des rosettes ovales ou suborbiculaires, mucronées, portées sur de courts pétioles; celles des scions elliptiques ou lancéolées-elliptiques, crénelées, arquées ou étalées, accompagnées de stipules.

FLEURS très-blanches, grandes, disposées en bouquets serrés, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires, étalées, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales

* Moiré, pépiniériste à Angers.

P. MOIRÉ.

elliptiques, onguiculés, presque planes, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant de septembre en octobre, pyriforme-ventru, turbiné ou en forme de Doyenné; à queue charnue, brune, se continuant avec le fruit ou placée dans un léger enfoncement; *peau* jaune indien ou jaune-olivâtre, parsemée de points entremêlés de taches ou de marbrures ferrugineuses un peu rudes ou micacées, en général marquée de brun autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une faible dépression, à divisions plus ou moins tronquées, rapprochées, cotonneuses; *cœur* dilaté transversalement, dessinant une sorte d'ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges larges; pepins brun acajou ou noirs; lacune centrale nulle ou étroite.

CHAIR blanche, ferme, fondante sans être beurrée, très-fine; eau sucrée-acidulée ou à peine astringente, relevée, parfumée. Excellent fruit.

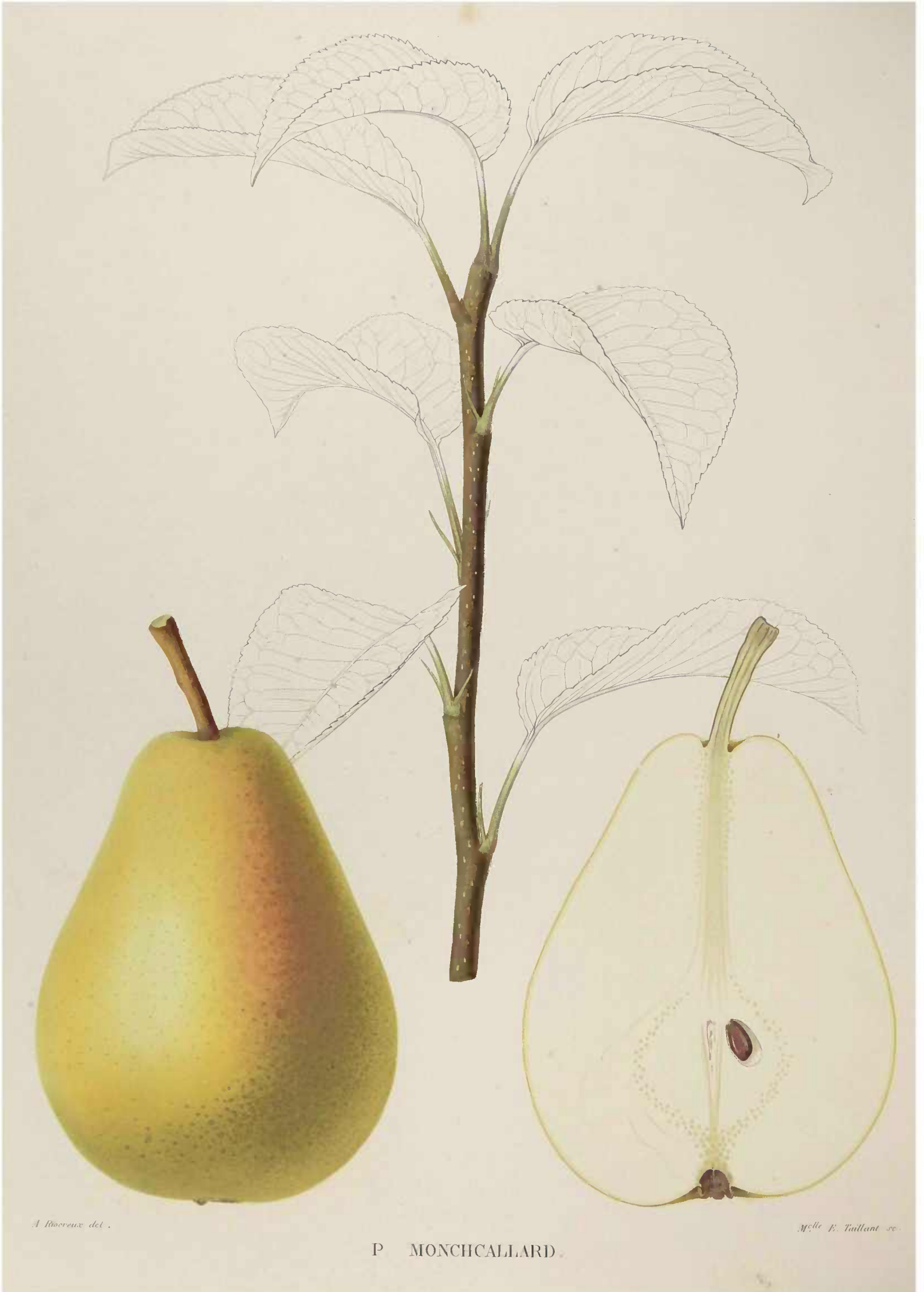
M. Millet, président de la Commission pomologique de Maine-et-Loire, a bien voulu me transmettre la note suivante sur l'origine de la *Poire Moiré*:

« Ce fruit a été rencontré à l'état de sauvageon dans une haie du jardin de M. de Bellefonds, commune de Saint-Aubin de Luigné, près Angers, par un jardinier de cette ville nommé Moiré, qui l'a répandu dans le commerce sous son propre nom. »

« Le Beurré Moiré a été introduit dans le commerce sous les auspices de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts d'Angers. Le fruit est assez gros, turbiné; la peau, vert-clair, passe au jaune à la maturité; elle est for-

P. MOIRÉ.

tement ponctuée et tachée de brun-roux. Le pédoncule, long de 1 centimètre, est gros, noir, inséré à fleur de fruit ou dans une cavité très-petite et étroite. Le calyce est irrégulier, ordinairement cotonneux, placé dans une cavité peu profonde et évasée. La chair est blanc-jaunâtre, demi-fine, un peu grenue, très-fondante, mais non beurrée; son eau est abondante, très-sucrée et d'un parfum agréable quoique peu prononcé. La P. Moiré est un fruit de première qualité, dont la maturité a lieu en octobre. » Bivort, *Album pomol.*, vol. III, p. 151 [1850].



A. Rozeux del.

P. MONCHALLARD.

Mlle F. Taillant sc.

P. MONCHALLARD.



Fruit d'été, moyen, obtus aux deux extrémités; à queue assez grosse, un peu arquée, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau jaune verdâtre, pointillée, presque toujours dépourvue de marbrures, quelquefois lavée de rouge terne du côté du soleil; à œil placé au milieu d'une légère dépression régulière; à chair fine, très-fondante et parfumée.

ARBRE fertile, à rameaux légèrement divariqués; à scions de grosseur moyenne, olivâtres, parsemés de lenticelles arrondies ou oblongues, pubescents au sommet; à coussinets peu saillants; yeux petits, cachés sous le pétiole, comprimés, noirs.

FEUILLES florales elliptiques, mucronées ou acuminées au sommet, arrondies à la base, dentées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous, portées sur des pétioles assez courts, teintés de rouge; les adultes à peu près de même forme, oblongues ou elliptiques, acuminées, à bords dentés et légèrement redressés, portées sur des pétioles colorés en rose et munis de stipules à la base.

FLEURS moyennes, ordinairement un peu rosées, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions étalées, linéaires, très-aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires, ongiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en août, moyen, en forme de Doyenné allongé, obtus ou un peu déprimé aux deux extrémités; à queue assez grosse,

P. MONCHALLARD.

arquée, renflée à son origine, légèrement enfoncée et placée dans l'axe du fruit, lisse, brune ou verte; *peau* de couleur jaune citronné ou jaune verdâtre à l'ombre, parsemée de petits points gercés, presque toujours dépourvue de marbrures ou de taches, le côté du soleil quelquefois lavé de rouge terne, parsemé de petits points jaunâtres; *œil* placé au milieu d'une légère dépression régulière, à divisions conniventes ou étalées, canaliculées, un peu charnues à la base, glabres, vertes ou rosées; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges moyennes ou petites; pepins noirs fuligineux, assez petits; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR fine, remarquablement fondante, blanche; eau très-abondante, sucrée-acidulée, d'une saveur particulière.

Cet excellent fruit arrive depuis peu de Bordeaux sur les marchés de Paris, où il se vend en moyenne à raison de 25 cent. la pièce. Il devance nos belles variétés hâtives, mais il en a le défaut : il mollit très-vite.

M. Gérard, pépiniériste et allié à la famille d'un arboriculteur distingué de Bordeaux, M. Toussaint-Yves Catros, dont j'ai eu souvent à citer les ouvrages, a bien voulu me transmettre les détails suivants sur l'origine de la P. Monchallard. Voici ce qu'il m'écrivait à la date du 16 août 1861 :

« Il y a environ vingt-cinq ou trente ans qu'un jardinier, nommé Jean Lami, rapporta cette Poire et qu'il la multiplia sous le nom d'*Épine rose*, nom que ses confrères changèrent en ceux d'*Épine fondante*, *Épine d'été*, etc. Lorsque plus tard j'eus, à mon tour, à m'occuper de cette espèce, je ne tardai pas à reconnaître la complète inexactitude de ces dénominations; mais ce n'est qu'en 1859, à l'une des réunions du Congrès pomologique, que nous recherchâmes sérieusement la synonymie et l'origine de cette espèce, et que, grâce aux lumières de M. Buisson, président de la Société d'Horticulture de Bergerac, nous sûmes que ce Poirier avait été trouvé dans le département de la Dordogne, près du château de Maruel, et sur la propriété de M. Monchallard, dont il porte actuellement le nom. »



A. Brocroux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P MORELLE BLANCHE.

P. MORELLE BLANCHE.



Fruit d'été, petit, oblong ou arrondi, jaune-verdâtre ou jaunâtre, quelquefois légèrement lavé de rose du côté du soleil; à queue un peu charnue, droite, de même couleur que la peau du fruit; à chair blanche, cassante, sucrée-acidulée.

ARBRE très-vigoureux et très-productif, propre à former des pleuvent; à scions grêles, droits, à entre-nœuds très-écartés, de couleur fauve, parsemés de lenticelles linéaires ou oblongues, pubescents au sommet; coussinets peu saillants; yeux coniques, courts, noirâtres, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, entières, pubescentes sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales, obtuses ou légèrement acuminées, presque entières; celles des scions ovales, acuminées, aiguës, un peu pubescentes en dessous, portées sur d'assez longs pétioles, grêles, munis ou dépourvus de stipules.

FLEURS assez grandes, portées sur de courts pédicelles pubescents; calyce à divisions étalées ou réfléchies, linéaires, étroites, couvertes de poils blancs en dessus; pétales blancs ou faiblement rosés, oblongs ou elliptiques, entiers, à peine onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

P. MORELLE BLANCHE.

FRUIT commençant à mûrir en juillet, petit, à pédoncule droit, paraissant fiché sur le fruit, de couleur jaunâtre et d'apparence cireuse à l'époque de la maturité; à *peau* lisse, jaunâtre, semblable à celle des Blanquets, rarement lavée de rose du côté du soleil, parsemée de très-petits points et dépourvue de marbrures; *œil* à fleur de fruit ou placé au milieu d'un léger aplatissement, à divisions linéaires, étalées ou dressées, pubescentes, quelquefois accompagnées de petites bosses, persistantes ou caduques; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges petites; pepins fuligineux; lacune centrale étroite.

CHAIR blanche, cassante ou demi-cassante, juteuse; eau sucrée-acidulée, peu parfumée.

Cette variété a quelque ressemblance avec la *P. de Juillet*, mais elle s'en distingue facilement à la couleur générale du fruit, ainsi qu'à la forme du pédoncule.

« Morelle blanche. Hervy, *Cat. Pépin. Luxemb.*, n° 127 [1809].

« Morelle blanche. *Cat. hort. Soc. Lond.*, p. 173 [1826].



A. Riocreux del.

Mlle F. Tailland sc.

P MONSEIGNEUR AFFRE.

P MONSEIGNEUR AFFRE ⁽¹⁾.



Fruit d'hiver, petit ou moyen, oblong ou turbiné; à peau jaune, chargée de gros points et de taches ou de marbrures fauves et squammeuses; à queue arquée, souvent insérée entre de petites bosses; à chair fine, fondante, très-juiteuse, parfumée.

ARBRE pyramidal, assez vigoureux et très-fertile; à scions dressés, de grosseur moyenne ou grêles, flexueux, olivâtres, parsemés de lenticelles oblongues; coussinets assez saillants, sans arêtes décurrentes; yeux coniques, d'un brun noirâtre, légèrement écartés du scion et souvent empâtés dans une sorte de bourrelet.

FEUILLES florales lancéolées, mucronées, presque entières, à bords relevés et ciliés, glabres sur les deux faces ou un peu pubescentes en dessus; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales, oblongues ou elliptiques, subacuminées, presque entières; celles des scions épaisses, à bords redressés et faiblement dentés, portées sur de courts pétioles dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, toutes blanches ou légèrement rosées avant leur épanouissement, portées sur des pédicelles de longueur très-iné-

(1) Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris, né à Sainte-Rome-de-Tarn en 1793, victime de nos discordes civiles, mourut atteint d'une balle en cherchant à s'interposer entre les combattants, dans la funeste journée du 25 juin 1848.

P. MONSEIGNEUR AFFRE.

gale et presque glabres ; calyce à divisions élargies à la base, étalées, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus ; pétales suborbiculaires, entiers ou échancrés, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en décembre et se conservant quelquefois jusqu'en mars, petit ou moyen, oblong ou ovoïde turbiné ; pédoncule assez long, arqué, fauve, souvent placé entre de petites bosses et coudé à son insertion sur le fruit ; *peau* épaisse, grossière, à fond jaune terne, chargée de points, de marbrures ou de taches fauves, gercées, rugueuses, et assez semblable à celle de la *P. de Quessoy* ; *œil* placé dans une cavité peu profonde, parsemée de points de couleur ferrugineuse, à divisions caduques ou tronquées, glabres et aiguës lorsqu'elles persistent ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations ; loges allongées ; pepins noirs ou fuligineux ; lacune centrale étroite et lamelleuse.

CHAIR fine, blanche, très-succulente, peu granuleuse ; eau sucrée-acidulée ou légèrement astringente, parfumée. — Fruit de première qualité.

Cette poire varie beaucoup ; elle prend souvent la forme de la *Poire Jules Bivort*, et un peu la couleur et la forme arrondie de la *P. de Quessoy*. Son aspect n'a rien d'agréable ; sa peau est très-épaisse et chargée de taches squammeuses ; mais elle rachète ces défauts extérieurs par l'excellence de sa chair.

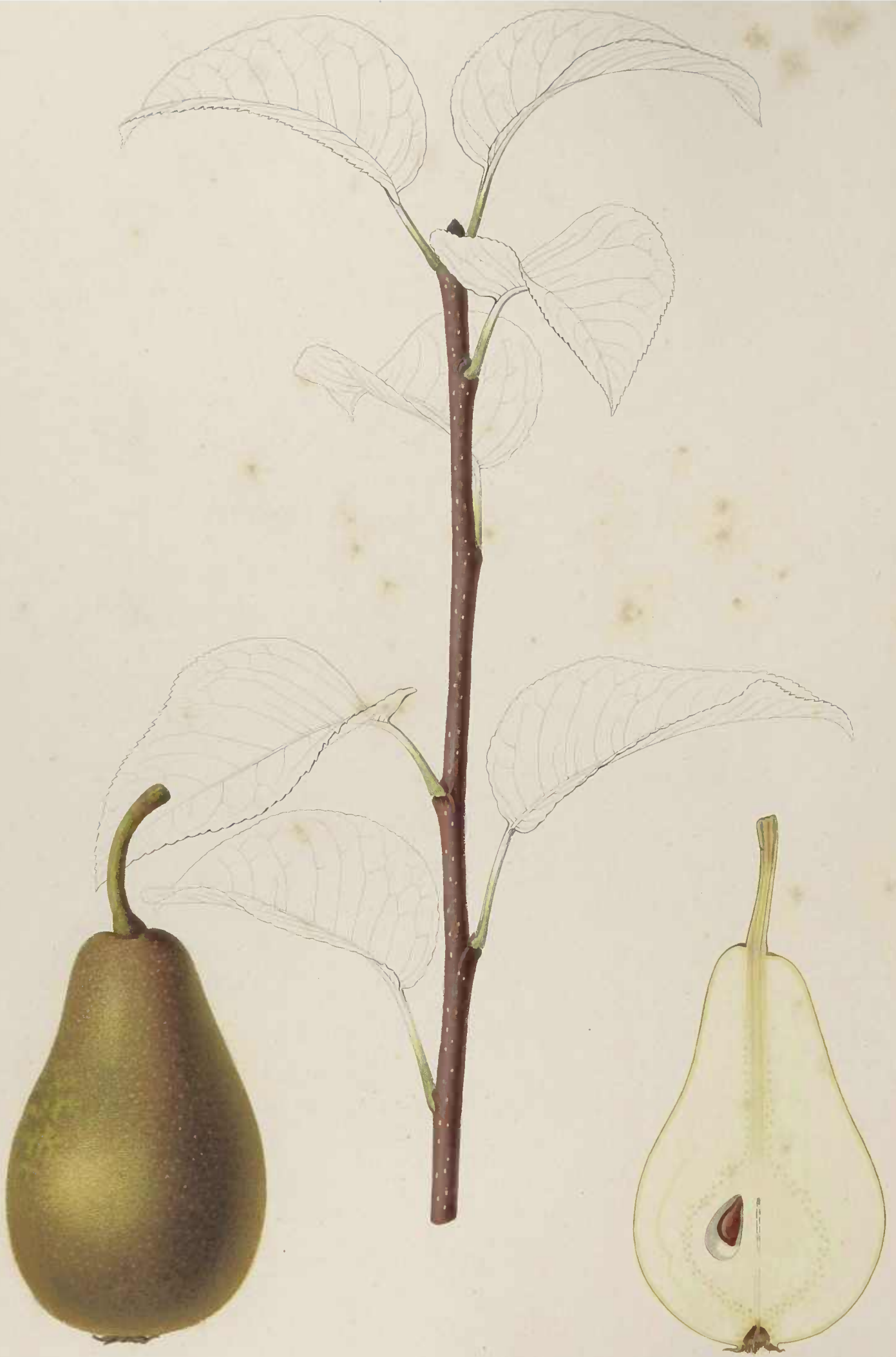
« Fruit ordinairement moyen, mais devenant assez gros quand il se trouve solitaire, ovale turbiné, très-obtus, bosselé, mesurant ordinairement huit centimètres de hauteur sur sept de largeur ; peau rude, d'abord d'un vert clair passant au jaune d'or à la maturité du fruit, fortement marbrée et tachée de rouille ou de roux brun. Pédoncule long de quatre à cinq centimètres, assez gros, ligneux, légèrement arqué, brun, tiqueté de gris, placé obliquement à la base du fruit, dans une cavité peu profonde et arrondie ; il adhère quelque-

P. MONSEIGNEUR AFFRE.

fois au fruit par l'intermédiaire d'une légère gibbosité, qui se prolonge de quatre à cinq millimètres. Calyce régulier, ouvert, couronné, placé dans une cavité peu profonde, à divisions très-roides, grises, brunâtres. Chair d'un blanc-jaunâtre, fine, fondante, demi-beurrée; eau abondante, sucrée, d'un parfum exquis. Cet excellent fruit mûrit dans la première quinzaine de décembre. Je l'ai dédié à Monseigneur Affre, archevêque de Paris. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 1, p. 151 [1847-1848].

« Fruit petit ou moyen, arrondi ou légèrement turbiné; épiderme presque totalement couvert de roux foncé, avec une légère tendance à la coloration du côté du soleil; chair blanche, jaunâtre, demi-fine, fondante, beurrée; eau suffisante, sucrée, d'un parfum très-agréable. Fruit de première qualité, mûrissant de novembre à janvier. » Bivort, *Société Van Mons*, p. 83 [1855].





A. Riocreux del.
J. Severens, chromolith. Bruce

P. MONSEIGNEUR DES HONS

M^{lle} E. Tullant sc.

P. MONSEIGNEUR DES HONS ⁽¹⁾.



Fruit d'été, petit ou moyen, oblong, obtus aux deux extrémités; à peau jaune, dont la couleur est plus ou moins dissimulée sous une teinte olive, rarement colorée en rouge au soleil; à queue droite ou arquée; à chair fine, sucrée, faiblement musquée, blettissant rapidement.

ARBRE pyramidal, fertile, propre à former des plein-vent; à scions de couleur bronzée, à peine flexueux, parsemés de lenticelles oblongues ou linéaires, glabres; coussinets peu saillants; yeux petits, aigus, bruns, plus ou moins rapprochés du scion.

FEUILLES florales petites, ovales, à bords très-finement denticulés, mucronées, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales ou ovales-elliptiques, rarement ovales-cordiformes, à bords presque entiers; celles des scions ovales, acuminées, à bords un peu relevés, arquées, assez épaisses, portées sur de courts pétioles dressés et dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, à pédicelles assez courts, pubescents; calyce à divisions étalées ou réfléchies, lancéolées, aiguës, recouvertes de poils roux en dessus; pétales ovales, mollement onguiculés, blancs ou légèrement rosés avant leur épanouissement, laissant un peu d'in-

(1) Monseigneur de Seguin des Hons (Jacques-Louis-David), né à Castres le 30 octobre 1760, sacré évêque le 26 février 1826, mort dans son diocèse, à Troyes, le 30 avril 1843.

P. MONSEIGNEUR DES HOÏNS.

tervalle entre eux et répandant une odeur ammoniacale des plus désagréables.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de juillet ou au commencement d'août, petit ou moyen, oblong, un peu étranglé vers le milieu et ressemblant assez, par sa forme, à la *Poire du Tilloy*; à queue droite ou recourbée en arrière, insérée dans l'axe du fruit, verte, lisse, cylindrique et souvent épaissie à son insertion; *peau* à fond vert-jaunâtre ou jaune à l'ombre, plus ou moins recouverte de larges taches olivacées ou fauves, un peu rudes, parsemée de points blanchâtres reliés les uns aux autres par de fines gerçures, le côté du soleil quelquefois de couleur rousse; *œil* à fleur de fruit, à divisions cotonneuses, aiguës, étalées, entières ou rarement tronquées; *cœur* dilaté transversalement, entouré de granulations; loges rapprochées de l'axe, moyennes; pepins bruns ou noirs; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR blanc-verdâtre, fine, fondante, juteuse; eau assez abondante, légèrement musquée.

Ce petit fruit a le défaut de blettir avec une rapidité extraordinaire, aussi le congrès l'a-t-il rejeté dans sa séance du 26 septembre, tenu à Orléans en 1864.

« Ce fruit a été trouvé assez bon, mais de trop petit volume, et mûrissant à une époque où l'on a beaucoup d'excellentes poires. Il n'est pas considéré comme méritant la recommandation du Congrès, qui le rejette. » *Bull. Soc. Hort. Orléans, nouvelle série*, tome 2, n° 12, p. 468.

MM. Baltet frères, pépiniéristes à Troyes, annonçaient cette variété de la manière suivante en la mettant dans le commerce.

« Fruit ayant la grosseur et la couleur jaune et carmin de la *Louise-Bonne d'Avranches*; chair fondante, jaunâtre, juteuse, relevée de la saveur parfumée du *Rousselet de Reims*; se conserve mûre, sans blettir, depuis la fin de juillet jusqu'à la fin d'août. L'arbre est très-vigoureux, très-fertile, réussira sous

P. MONSEIGNEUR DES HONS.

toutes les formes et aux quatre expositions, mérites que n'avaient pas d'autres variétés hâtives, moins jolies. » *Horticult. franç.*, vol. 9, p. 180 [1859].

L'Horticulteur praticien de cette même année renchérisait encore sur ce qui précède en publiant l'article suivant :

« L'arbre est très-vigoureux et fertile, d'un port superbe, réussissant sur franc et sur coignassier et se plaisant sous toutes les formes. Le fruit est assez gros, pyriforme, de couleur herbacée, s'éclaircissant pendant la maturation, marbré, rouge-carmin à l'insolation et tiqueté gris-noisette. Chair demi-fine, fondante, légèrement teintée, remplie d'une eau sucrée, aromatisée, relevée de la saveur particulière du Rousselet de Reims. La nature de la chair et de l'eau indique que le fruit ne saurait devenir pâteux, qu'il se conservera quelque temps dans son état mûr et pourra réussir aux quatre expositions. Dans les années ordinaires l'époque de sa maturité est du 1^{er} au 20 août; les fruits ne mûrissent pas tous à la fois, mais successivement; c'est un grand mérite chez une poire précoce. Cette précieuse nouveauté a été obtenue, à Troyes, par M. Giley-Lorne, amateur, qui la dédia à un ancien évêque de son diocèse. Sur le rapport d'une commission spéciale, fait en 1858, la Société d'Horticulture de l'Aube a décerné à l'obtenteur une grande médaille d'argent pour ce gain intéressant. MM. Baltet frères le livraient à raison de 6 francs par jeune sujet. » *Horticulteur praticien*, p. 217 [1859].

La même description a été reproduite dans le *Taschenbuch für Pomologie*, p. 33, publié en 1863 par M. Ed. Lucas.



A Riocreux del.

Melle E Taillant sc.

P. DE MONTGERON.

P. DE MONTGERON.



Fruit de fin d'été, ventru, obtus ou déprimé aux deux extrémités; à queue très-longue et grêle, assez droite, portant les traces de quelques bractéoles, brune, placée dans l'axe du fruit; à peau de couleur jaune assez brillant à l'ombre, d'un beau rouge au soleil, parsemée de points; à chair fondante, sucrée, légèrement astringente, parfumée.

ARBRE assez fertile; à scions de grosseur moyenne, de couleur fauve-olivâtre, parsemés de quelques lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets saillants, accompagnés d'arêtes; yeux coniques, courts, presque cachés sous la base du pétiole.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, acuminées, presque glabres sur les deux faces, denticulées; les adultes de deux formes: celles des rosettes portées sur de longs pétioles, ovales, acuminées, denticulées; celles des scions oblongues ou ovales-elliptiques, acuminées, à bords étalés et dentés, portées sur de longs pétioles grêles, blanchâtres ou un peu rosés à la base.

FLEURS blanches ou un peu rosées avant leur épanouissement, grandes, portées sur de longs pédicelles presque glabres; calyce à divisions réfléchies, lancéolées, aiguës; pétales suborbiculaires ou obovales-elliptiques, entiers ou échancrés, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant vers la fin de septembre, ventru ou turbiné, arrondi, de grosseur moyenne, déprimé aux deux extrémités; pédoncule

P. DE MONTGERON.

très-long, grêle, brun fauve ou olivâtre, portant la trace de quelque bractéoles, parsemé de lenticelles, cylindracé, droit ou légèrement arqué, un peu épaissi à son insertion sur le fruit; *peau* d'un jaune vif à l'ombre, parsemée de points fauves, fortement colorée en rouge laqueux ou en rouge-brun du côté du soleil, pointillée de blanc presque complètement dépourvue de marbrures, mais offrant quelque fois une tache fauve autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière, pointillée ou marquée de légères zones concentriques brunes, à divisions étalées, canaliculées, glabres ou cotonneuses, assez grandes et souvent colorées en rouge foncé à la base *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges ovales-arrondies; pepins bruns; lacune centrale assez large, subéreuse.

CHAIR blanche, fondante; eau abondante, sucrée, légèrement astringente, assez relevée, non musquée.

Les pépiniéristes ont beaucoup varié d'opinion au sujet de ce fruit par la raison qu'ils ont donné le nom de *Beurré de Montgeron* à trois poires complètement différentes, et en particulier à la *P. Frédéric de Wurtemberg*.

« Le fruit est moyen, régulièrement pyriforme; l'épiderme est vert, coloré de rouge orangé du côté du soleil, ombré de brun autour du pédoncule et marqué de taches noires; à l'époque de la maturité il ne jaunit que partiellement et conserve de larges taches vertes. Le pédoncule, long de quatre centimètres, est ligneux, brun, arqué, renflé à sa base comme à son sommet et aminci vers son milieu; il se trouve parfois placé un peu de côté à fleur du fruit. Le calyce, étoilé, ouvert, est placé dans une cavité large et peu profonde; ses divisions sont roides, vertes à leur base et brunes à leur sommet. La chair est blanche, demi-fine, demi-beurrée, fondante; son eau, suffisante, sucrée, a un léger goût de Rousselet. » Bivort, *Album pomolog.*, p. 159 [1850]

« Cette poire, juteuse et fondante, un peu variable selon les terrains, est

P. DE MONTGERON.

généralement de celles que nous mangeons sans nous en plaindre et sans les louer. Mais, d'un autre côté, elle est mûre en même temps que la *P. Williams*, à la fin d'août ou au commencement de septembre, et cette précocité est un avantage incontestable auquel s'ajoute celui de la beauté la plus rare, d'une forme agréable et d'un coloris carminé qui la rendent la plus jolie de nos poires de table, et, bien que sa grosseur soit seulement moyenne, une des plus attrayantes pour le commerce. On a confondu, dans des ouvrages sérieux, la *P. de Montgeron* avec d'autres variétés; j'espère que les explications suivantes écarteront tout doute sur son origine.

« En 1830, un de nos collègues, M. Guyot, de Villeneuve, connu comme ayant formé plusieurs collections horticoles remarquables, aperçut dans la haie de clôture d'un verger dépendant de la ferme de Bois-la-Dame, commune de Saint-Léger, arrondissement de Sancerre (Cher), un poirier vieux et malingre dont les fruits méritaient l'attention. Il en emporta des greffes à Montgeron (Seine-et-Oise), où était une propriété de sa famille, et dix ans plus tard il vint en montrer des produits sensiblement améliorés par la greffe à M. J.-L. Jamin, notre habile et expérimenté collègue, ainsi qu'à Dalbret, chargé de la culture des arbres fruitiers au Muséum. Ces Messieurs, ne pouvant rapporter ce fruit à une variété connue, lui donnèrent, sur la demande de M. Guyot, le nom sous lequel il est actuellement connu. M. Jamin fut autorisé à exposer ces fruits, au mois de septembre 1840, dans l'orangerie du Luxembourg. » Michelin, *Journal Soc. hort. Paris*, vol. VIII, p. 224 [1862].



A. Racine del.

P. DE MONTIGNY.

Mlle F. Taillant sc.

P. DE MONTIGNY*.



Fruit d'automne, moyen, obtus, à queue droite, enfoncée dans le fruit; peau verte, lisse, parsemée de nombreux points arrondis de couleur fauve; chair fine, fondante, très-juteuse, musquée.

ARBRE très-vigoureux, à scions de grosseur moyenne, droits, de couleur olivâtre ou brunâtre, parsemés de lenticelles arrondies, à coussinets peu saillants; yeux coniques, bruns, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, entières, acuminées, légèrement pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales presque entières, acuminées, portées sur de très-longes pétioles grêles et blanchâtres; celles des scions à bords plus ou moins ondulés, redressés et munis de petites dents aiguës.

FLEURS blanches, portées sur des pédoncules tomenteux; calyce à divisions réfléchies, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus; pétales un peu petits, ovales, sensiblement onguiculés, étalés, laissant entre eux des intervalles.

FRUIT, mûrissant de la fin d'octobre à la fin de décembre, en forme de Doyenné, moyen, obtus aux deux extrémités; pédoncule moyen, droit, légèrement renflé aux deux bouts, un peu enfoncé dans le fruit, de couleur fauve; *peau* lisse, verte ou vert-jaunâtre, très-rarement teintée de roux du côté du soleil, jaunissant à l'extrême

* Ce fruit a été découvert à Montigny par Daniel-Charles Trudaine, conseiller d'État, intendant général des finances, et membre de l'Académie des Sciences, vers le milieu du XVIII^e siècle (Dubois, *Du Pommier et du Poirier*, p. 134, 1804).

P. DE MONTIGNY.

maturité, parsemée de nombreux points fauves, portant que une tache de même couleur autour du pédoncule ; *œil* placé à fleur du fruit, à divisions régulièrement étalées, deltoïdes ou lancéolées, concaves, presque glabres ; *cœur* assez grand nant une sorte de losange sur la coupe du fruit, bordé d granulations ; loges assez grandes ; pepins bruns ou noirâtres centrale nulle ou très-étroite.

CHAIR très-fine, blanche, granuleuse autour du cœur, fonc beurrée ; eau sucrée, abondante, musquée. — Très-bon fru

« Le Bézi de Montigny est une Poire de la figure et grosseur d'un mais plus fondant et plus musqué ; elle mûrit à la fin de septembr *Pép. Chartr.* p. 40 [1752].

« Les scions (bourgeons) du Bezi de Montigny sont longs, de grosseur, un peu coudés aux nœuds, verts, tiquetés. Les feuilles sur leurs bords sont presque unis, leur dentelure étant à peine sensible est de moyenne grosseur, allongé. Son diamètre est de vingt-cir et sa hauteur de vingt-huit lignes. Sa forme est presque la même qu Doyenné. La tête est arrondie, et l'œil y est placé dans une cavité fonde. L'autre extrémité est beaucoup moindre en grosseur ; la que de huit à dix lignes, très-grosse à son extrémité, s'implante dans ordinairement plus profonde que l'œil. La peau est d'un vert clair, d'un beau jaune lorsque le fruit mûrit ; elle est très-lisse. La chair es sans pierres, plus fondante que celle du Doyenné. L'eau est relevée c agréable. Le temps de sa maturité est la fin de septembre ou le combr d'octobre. Duham., *Arbr. fruit.*, p. 207, Tab. 44, fig. 5 et non 6 [17

« It appears to be a small variety of the Doyenné blanc, which resembles, but its skin is greener until the full period of its mat flesh, like that of the Doyenné, is white, perfectly melting, wit high flavoured, with a very agreeable musk perfume. It is fit for about the end of Septembre or beginning of October, and is not so as the Doyenné. » Turner, *Some Account of a Collection of Pe Transact.* vol. V, p. 131 [1822].

P DE MONTIGNY.

« Le fruit a la forme, la couleur et la grosseur d'un Doyenné; il est turbiné, obtus, toujours régulier; l'œil est presque à fleur; la queue est grosse, courte, et ordinairement fauve. La peau est d'abord d'un vert clair, lisse, fine, marquée de très-petits points, et assez souvent de quelques taches brunes plus ou moins grandes; il y en a presque toujours une qui couvre le bout où s'insère la queue. La chair est très-blanche, très-fine, fondante. L'eau est abondante, sucrée, musquée. Cette excellente Poire mûrit vers le 15 octobre; elle ne ressemble au Doyenné que par la forme; elle lui est bien supérieure en ce qu'elle n'a pas l'inconvénient de devenir cotonneuse comme lui.» Poit., *Pomol. franç.* [1846].

« Le Bézy de Montigny ressemble beaucoup au *Doyenné* appelé *Saint-Michel*, mais sa chair est ordinairement plus fine, plus fondante, moins sujette à devenir pâteuse; il s'en distingue, en outre, par sa saveur musquée.» Prév., *Pomol. Seine-Infér.*, p. 126.

Le *Bézi de Montigny des Belges*, décrit dans les procès-verbaux de l'Exposition universelle de la Société d'Horticulture de Paris en 1855 (p. 179) ne diffère pas de notre Poire; mais il n'en est pas de même du *Bézi de Montigny* « à pédicelle très-gros, court, faisant corps avec le fruit », que M. Villermoz a signalé dans son *Cat. Poir.*, p. 16, et qui me semble avoir la plus grande analogie avec la *P. V^{te} de Spoelberg*.



A. Racineux del.

Melle E. Taillant sc.

P. MOUILLE BOUCHE.

P. MOUILLE-BOUCHE.



Fruit d'automne, moyen, oblong ou pyriforme, obtus, à peau fine, lisse, vert jaunâtre, unicolore ou très-légèrement lavée de rose du côté du soleil ; à queue longue, renflée aux deux extrémités, ordinairement accompagnée de petits plis vers son insertion sur le fruit ; à chair blanche, très-fine, remarquablement fondante, sucrée, parfumée.

ARBRE très-productif, à scions de couleur olivâtre foncé, parsemés de nombreuses lenticelles, assez gros, légèrement flexueux, à coussinets un peu saillants ; yeux coniques, bruns, plus ou moins écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées ou acuminées, arrondies à la base, finement denticulées, glabres en dessus, très-légèrement pubescentes en dessous, ciliées ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales, acuminées, arrondies à la base, portées sur de longs pétioles ; celles des scions ovales-allongées, acuminées, dentées, plus ou moins arquées et pétiolées.

FLEURS moyennes, très-blanches, à pédicelles grêles, un peu longs, presque glabres ; calyce à divisions lancéolées-linéaires, atténuées, étalées ou réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus ; pétales ovales-orbiculaires, entiers ou échancrés, quelquefois elliptiques ou à angle arrondi au sommet, laissant ordinairement peu d'intervalle entre eux.

P. MOUILLE-BOUCHE.

FRUIT commençant à mûrir au commencement de l'automne, moyen, pyriforme ou oblong, obtus; à queue arquée, assez longue, placée dans l'axe et accompagnée de quelques plis à son insertion sur le fruit; *peau* fine, lisse, verte ou vert jaunâtre à la maturité, dépourvue ou parsemée de très-petits points fauves, rarement lavée de rose du côté du soleil; *œil* placé à fleur de fruit, à divisions entières, conniventes ou tronquées, accompagnées à la base de très-petites bosses charnues, glabres; *cœur* dessinant sur la coupe longitudinale du fruit une sorte de losange bordé de petites granulations; loges moyennes, rapprochées de l'axe; pepins brun fuligineux; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR remarquablement fondante, blanche, d'une finesse extrême quoique parsemée de petites granulations; eau abondante, très-sucrée, parfumée, d'une saveur qui rappelle un peu celle de la Poire d'Angleterre. — Excellent fruit.

Les Pomologistes des dix-septième et dix-huitième siècles distinguaient plusieurs *P Mouille-Bouche* : la petite ou Muscat-Fleuri, la grosse ou Franc-Réal d'été, la Mouille-Bouche d'hiver et celle d'été, qui est notre *P* de Madame. Celle que je viens de décrire se vend en immense quantité, en automne, dans les rues de Paris.

Comme on compte dix variétés qui portent le nom de Verte-Longue, j'ai préféré conserver à celle-ci celui de Mouille-Bouche, sous lequel elle est plus généralement connue.

« La Verte longue, ou Mouille-Bouche d'automne, est ainsi nommée, étant longue et verte, quoique meure : elle est fort boeurée et fondante, et d'une eau très-relevée dans les terres plus seches qu'humides. Elle est meilleure sur franc que sur Cognassier. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 87 [1667].

« Verte longue, est longue, et une fois aussi grosse que le gros Certeau, amenuise tout court vers la queue, est d'un vert jaune, un peu coloré vers le Soleil, et un peu tacheté de vert, a la queue languette et de moyenne gros-

P. MOUILLE-BOUCHE.

seur, et n'est point pierreuse, sent le musc. — Excellent. » Dom Claude Saint-Etienne. *Nouv. Instr. bons Fr.* p. 50 [1670].

« La Verte-longue, autrement Mouille bouche d'Automne, est de ces Poires anciennes que tout le monde connoit; et on peut dire que des deux noms qu'elle porte, le premier fait la véritable description de ses dehors, et que l'autre marque sa bonté intérieure; elle a beaucoup d'amis, et beaucoup d'ennemis; aussi ceux qui luy en veulent, luy reprochent que souvent elle vient parmy les Beurrés, c'est à dire entre d'excellentes Poires, qui ont suffisamment de quoy effacer tout ce que la Verte-longue peut avoir de recommandable, et même de quoy faire en sorte qu'on se puisse aisément passer d'elle : ils luy reprochent encore qu'elle molit trop facilement, et que, si elle ne vient dans une terre sèche et douce, elle court ordinairement risque d'être pâteuse, ou tout au moins de n'avoir qu'une eau fade et insipide. J'avoué bien que ce sont là de puissants reproches, s'ils étoient tout à fait véritables, et inséparablement attachez à cette Poire; mais.... si on veut luy faire la justice de considérer exactement la quantité, la douceur et le parfum de son eau avec la délicatesse de sa chair fine, on ne pourra s'empêcher d'avouer que nous n'avons point de Poire qui luy puisse disputer sur ces bonnes qualitez : je dis même qu'elle l'emporte sur la plupart des autres Poires, eu égard à l'abondance merveilleuse, avec laquelle, pour confondre ce semble ses ennemis, elle se présente d'ordinaire tous les ans sur le théâtre du Jardinage. » La Quint., *Instr.*, p. 156 [1692].

« La Verte longue ou Mouille-Bouche ordinaire est longue et verte, même étant mûre; elle est très-fondante, d'une eau excellente dans les terres chaudes, elle n'est pas si bonne dans les terres froides et humides, charge beaucoup : commencement d'octobre. » *Cat. Pépin. Chartr.*, p. 30 [1752].

« Son fruit est gros; son diamètre est de deux pouces six lignes, et sa hauteur de trois pouces; long, quelquefois pyriforme, quelquefois turbiné. Sa partie la plus renflée est vers le milieu de sa longueur; il diminue de grosseur du côté de la tête où l'œil est placé au milieu d'un petit enfoncement; il diminue bien davantage du côté de la queue, qui est menue, longue de deux pouces neuf lignes, et plantée à fleur du fruit, qui se termine irrégulièrement en pointe obtuse. Sa peau est verte, même au temps de la maturité du fruit. Sa chair est fondante, fine, délicate, blanche, sans pierres; mais elle mollit promptement. Son eau est abondante, douce, sucrée, d'un goût et d'un parfum très-agréables. Cette Poire mûrit au commencement d'Octobre. Sa queue est peu adhérente à la branche, et le moindre vent l'en détache facilement. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 194 [1768].

P MOUILLE-BOUCHE.

« Le fruit varie très-peu dans sa forme ; il est de moyenne grosseur, allongé, un peu ventru, haut de 2 à 3 pouces : il diminue de grosseur par les deux bouts. L'œil est logé dans un léger enfoncement assez régulier, et sa queue, rougeâtre, menue, longue de 12 à 15 lignes, est plantée à fleur de fruit. La peau est fine, verte même dans la plus grande maturité, marquée de petits points plus verts ; elle prend quelquefois une légère teinte rousse du côté du soleil. La chair est blanche, fine, délicate, très-fondante, sans aucune pierre, mais elle blettit vite. L'eau est très-abondante, douce, sucrée et d'un parfum très-agréable. Ce fruit, appelé *Mouille bouche* à cause de l'abondance de son eau, est un des meilleurs et des plus communs sur les marchés en octobre. Il est fâcheux qu'il passe très-vite, et que, comme l'observe Duhamel, les vents l'abattent si aisément. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].

Je réunis, sans hésiter, à notre *Mouille-Bouche* la Poire que les Pomologistes belges ont décrite et figurée sous le nom de *Docteur Lentier*, et que M. Grégoire aurait obtenue en 1853, suivant M. Bivort, d'un pépin semé en 1847. Les échantillons que M. Royer a bien voulu m'adresser pour comparaison se sont trouvés identiques à notre vieille espèce française, et offraient une peau très-fine et lisse, dépourvue des taches noires que montre la figure que M. Bivort en a donnée. Voici ce que dit M. Bivort :

Le fruit est moyen, pyriforme ; l'épiderme, vert clair, jaunit légèrement à l'époque de la maturité ; il est ombré de brun clair autour du pédoncule et du calyce, ponctué de roux et maculé de noir. Le pédoncule, long de 2 centimètres, est gros, ligneux, brun, renflé à son sommet et implanté un peu obliquement dans une très-petite cavité. La chair est fine, fondante, beurrée ; son eau est abondante, sucrée d'un parfum délicieux. La maturité a lieu fin d'octobre et en novembre. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, p. 83 [1855].



*A. Risso del.
C. Boissier sculpsit.*

Picart sc.

P. MUSCAT FLEURI

P. MUSCAT FLEURI.



Fruit d'été, petit, turbiné ou globuleux; à queue droite, longue, souvent accompagnée de plis à son insertion sur le fruit; à peau lisse, verte ou jaune-citron, rarement lavée de roux au soleil; à chair cassante, sucrée, aromatisée.

ARBRE atteignant d'assez grandes dimensions, très-fertile; à scions un peu flexueux, de grosseur moyenne, violâtres ou d'un rouge sanguin, légèrement verruqueux ou chagrinés, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux coniques, noirâtres, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou suborbiculaires, entières, mucronées, glabres en dessus, pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme, ovales ou oblongues, acuminées, à bords presque entiers; celles des scions étalées ou à bords faiblement redressés.

FLEURS moyennes, un peu rosées, portées sur d'assez longs pédicelles pubescents; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils roux en dessus; pétales suborbiculaires, entiers ou un peu échancrés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en juillet, petit, turbiné ou presque globuleux: à pédoncule cylindracé, assez long, droit, ordinairement épaissi et ridé à son insertion sur le fruit, portant la trace de quelques bractéoles; *peau* jaune-citron ou verte, rarement lavée de roux au soleil,

P. MUSCAT FLEURI.

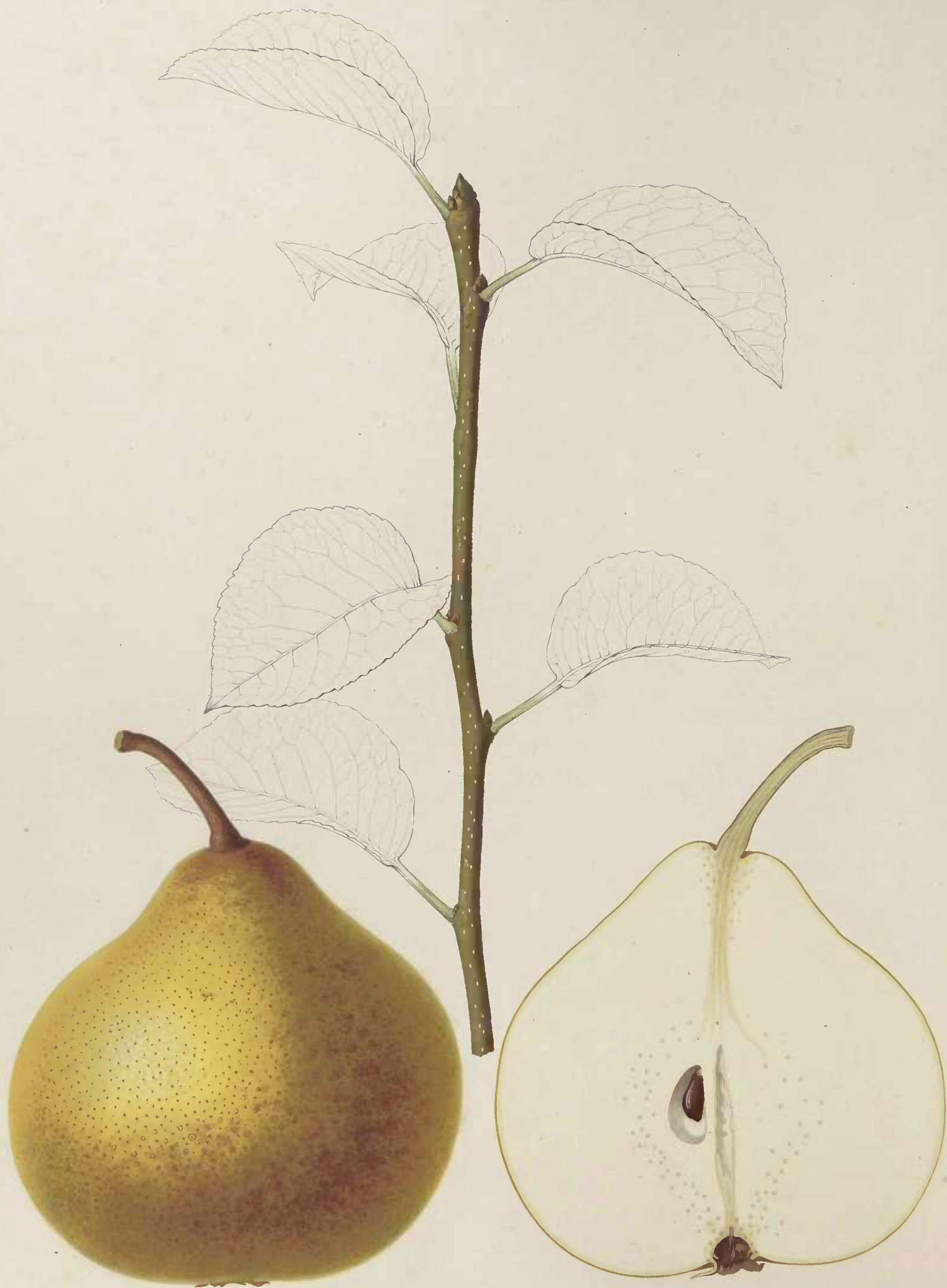
lisse ou à peine pointillée; *œil* grand, placé à fleur de fruit, à divisions ovales, glabres ou pubescentes, dressées ou étalées, accompagnées de petites bosses; *cœur* petit, arrondi, à peine distinct de la chair, entouré de petites granulations; loges petites; pepins bruns; lacune centrale étroite ou nulle.

CHAIR blanche, cassante, légèrement granuleuse; eau assez abondante, sucrée, souvent de saveur plus fenouillée que musquée.

Le nom de ce fruit vient, suivant Mayer (1), de son grand œil qui ressemble à une fleur; quelques auteurs le confondent avec le *Muscat d'été*, *Poire aux mouches*, etc.; petit fruit d'été à peau rouge et jaune.

« C'est une poire très-petite, aplatie par la tête et la queue; ayant quatorze lignes de diamètre, douze lignes de hauteur; ronde, ressemblant à un petit globe aplati par les pôles. La queue, assez nourrie, quoique fort menue, a vingt et une lignes de longueur. L'œil est très-gros, posé à fleur du fruit, sans aucun enfoncement autour; bordé de quelques petites éminences allongées et peu saillantes. Sa peau est assez unie, verte, un peu jaunâtre du côté de l'ombre, rouge mêlée de fauve du côté du soleil. Sa chair, un peu verdâtre, demi-beurrée, est grossière; son eau, quoiqu'un peu musquée, n'est pas fort relevée. Elle mûrit vers le 20 juillet. » Duhamel, *Arb. fruit.*, p. 121. [1768].

(1) *Pomona franconica*, vol. 3, p. 176.



A. Roereux del.

M^{lle} E. Taillat sc.

P. MUSCAT LALLEMAND.

P. MUSCAT LALLEMAND.



Fruit d'hiver, turbiné, ventru, à peau jaunâtre ou jaune verdâtre, parsemée de nombreux points arrondis, ainsi que de taches fauves; à queue moyenne, arquée, renflée à son insertion sur le fruit; à œil placé à fleur de fruit; à chair ferme, demi-cassante, juteuse, parfumée, non musquée.

ARBRE vigoureux et fertile, à scions légèrement flexueux, de couleur fauve olivâtre à l'ombre, violâtres et cendrés au soleil, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, entières, glabres sur les deux faces, ciliées; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes à bords presque entiers; celles des scions ovales, étalées, à bords denticulés.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédoneules de longueur moyenne; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils roux en dessus; pétales étalés, presque orbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant jusqu'en mars, turbiné, ventru, obtus, aplati du côté de l'œil; à queue arquée, renflée à son insertion sur le fruit; *peau* jaune olivâtre ou jaunâtre, parsemée de nombreux points et de marbrures fauves; *œil*

P. MUSCAT LALLEMAND.

placé à fleur de fruit, à divisions persistantes ou tronquées, entouré de très-fines zones concentriques; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges grandes, rapprochées de l'axe; pepins bruns; lacune centrale grande, allongée et s'approchant de l'œil.

CHAIR ferme, jaunâtre, juteuse; eau sucrée, abondante, légèrement parfumée, facilement astringente, rappelant quelquefois un peu la saveur de la Crassane, quoique moins agréable.

Cette variété fait partie des bonnes Poires citées par La Quintinye; elle se distingue de la *Royale d'hiver*, avec laquelle on la confond souvent, à son œil à fleur de fruit et non profondément enfoncé.

J'ai reçu de M. A. Royer, sous le nom de *P. Alexandre Lambré*, un fruit qui me paraît identique avec le *Muscat Lallemand*. Il est décrit dans les *Annales de Pomologie belge*, 1854; mais je ne crois pas qu'on puisse le réunir à la Poire globuleuse décrite et figurée sous le même nom dans l'*Album pomologique* de Bivort. Je ferai remarquer en outre que le *Muscat Lallemand* de Knoop (*Pom.*, t. VI, p. 113) n'a aucune analogie avec le nôtre, et que sa forme, sa grosseur et son coloris le rapprochent du *Martin sec*. Quant aux figures publiées dans la *Pomona austriaca*, ainsi que dans le *Jardin fruitier* de Noisette, elles sont, comme d'ordinaire, empruntées à Duhamel.

« Muscat-l'Aleman. » La Quint., *Instr.*, vol. I, p. 384 [1690].

« Ce Poirier a beaucoup de ressemblance avec la *Royale d'hiver*. Il est vigoureux et se greffe sur franc et sur Coignassier. Ses bourgeons (scions) sont longs, de moyenne grosseur, assez droits, d'un vert-jaune du côté de l'ombre, d'un brun clair du côté du soleil, tiquetés de petits points. Ils sont ordinai-

P. MUSCAT LALLEMAND.

rement rougeâtres, lorsque l'arbre est greffé sur Coignassier. Ses boutons sont gros, longs, arrondis, pointus, très-écartés de la branche ; leurs supports sont saillants. Ses feuilles sont grandes, rondes, ayant deux pouces dix lignes de longueur et deux pouces quatre lignes de largeur. Vers la pointe de la feuille l'arête se replie en dessous. La dentelure des bords est très-aiguë, très-peu profonde, à peine sensible, excepté vers la pointe de la feuille. Les pédicules sont longs de huit lignes. Sa fleur est grande ; son diamètre est de dix-neuf lignes. Les pétales sont larges, creusés en cuillcron, froncés sur les bords. Son fruit ressemble beaucoup à la *Royale d'hiver*. Il est moins gros, ordinairement un peu plus renflé du côté de la tête. L'œil est très-petit, placé dans une cavité peu profonde. Cette Poire est plus pyriforme que la *Royale d'hiver*. Sa peau est grise du côté de l'ombre et rouge du côté du soleil. Sa chair est beurrée, fondante, un peu jaunâtre. Son eau est musquée et plus relevée que celle de la *Royale*. Cette Poire mûrit en mars et avril, et se conserve quelquefois jusqu'en mai. Ainsi elle est beaucoup plus tardive que la *Royale d'hiver*, avec laquelle plusieurs jardiniers la confondent.» Duham., *Arbr. fruit.*, p. 193 [1768].

« Muscat Lallemand. Cette variété, que Duhamel distingue de la *Royale d'hiver*, paraît un double emploi, tant sont faibles, sous tous les rapports, les nuances qui peuvent les distinguer, et qui sont quelquefois plus frappantes dans deux Poires du même arbre. » Calvel, *Traité général Pépin.*, III, p. 5 [1805].

« Cette variété est souvent confondue avec la *Royale d'hiver*. Son fruit est moyen, ventru et bosselé du côté du calyce, aminci du côté de la queue ; celle-ci est grêle, longue de trois centimètres, grisâtre, arquée, implantée à fleur ; la peau lisse, jaune terne, lavée de rouge pâle du côté du soleil ; la chair, demi-fondante, jaunâtre, renferme une eau abondante, sucrée, acidulée, musquée, très-bonne. Le calyce est très-petit, placé au milieu d'une cavité peu profonde ; ses divisions sont grandes, grises, réfléchies souvent et presque toujours caduques. L'arbre convient parfaitement pour les vergers ; il est d'un grand rapport dans les pays montueux ; le fruit se conserve jusqu'en mai. » Willerm., *Poir.*, p. 214 [1849].

« La peau de la *P. Alexandre Lambré* est lisse, vert clair, passant au jaune d'or à l'époque de la maturité ; elle est fortement ponctuée et panachée de roux fauve, et souvent ombrée de même couleur sur toute sa surface. Le pédoncule, long de 25 à 35 millimètres, est assez gros, ligneux, brun clair ; il

P. MUSCAT LALLEMAND.

est renflé à la base comme au sommet et placé presque à fleur de fruit. Le calyce, placé dans une petite cavité arrondie, est tout à fait irrégulier dans sa forme; il est ou couronné ou étoilé, mais ses divisions sont toujours épaisses, roides, brunes et plus ou moins dressées; parfois aussi elles *sont caduques*. La chair est blanche, fine, fondante, demi-beurrée; son eau est abondante, sucrée et bien parfumée. C'est un excellent fruit, dont nous ne saurions trop recommander la culture. L'époque de sa maturité commence en novembre et se prolonge jusqu'en janvier; cependant à sa première production, en 1844, sa maturité avait lieu en mars. » Bivort, *Annal. Pomol. belge*, p. 94 [1854].



A Rivereux del.
et Desnoyons sculpit. 1792.

Mlle E. Taillant sc.

P. MUSCAT À LONGUE QUEUE.

P. MUSCAT A LONGUE QUEUE.



Fruit d'été, petit, turbiné; à queue très-longue; à peau jaune-citron à l'ombre, rouge vif au soleil, parsemée de très-petits points bruns; à chair cassante, juteuse, sucrée, musquée.

ARBRE de plein-vent, très-fertile; à scions de grosseur moyenne, presque droits, de couleur fauve cendrée à l'ombre, brun violâtre au soleil, parsemés de lenticelles jaunâtres arrondies; coussinets peu saillants; yeux coniques, petits, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales, ovales ou suborbiculaires, mucronées, arrondies ou cordiformes à la base, entières, glabres en dessus, pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme, grandes, ovales ou ovales-arrondies: celles des rosettes presque entières; celles des scions ovales-elliptiques, acuminées, arrondies à la base, à bords un peu redressés, crenelés.

FLEURS assez grandes, blanches, portées sur des pédicelles assez longs, pubescents; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, réfléchies; pétales ovales ou orbiculaires, mollement onguiculés, à bords ondulés, relevés.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de juillet, petit, turbiné; à pédoncule droit, très-long, cylindrécé, présentant quelques petits plis à son insertion sur le fruit, de couleur verte, lisse ou légèrement

P. MUSCAT A LONGUE QUEUE.

verruqueux et portant la trace de quelques bractéoles; *peau* jaune pâle ou jaune-citron à l'ombre, pointillée et lavée de rouge vif au soleil, lisse, ordinairement dépourvue de marbrures; *œil* presque à fleur de fruit, assez grand, à divisions lancéolées, canaliculées, pubescentes, étalées, formant l'étoile, quelquefois accompagnées de petites protubérances; *cœur* blanc, entouré de granulations dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit; loges grandes ou moyennes; pepins noirâtres, allongés, souvent avortés; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, cassante, très-juteuse, musquée, sucrée, mais quelquefois cependant fort acide.

On confond souvent cette variété avec la *Grosse Muscadelle*, désignée dans le midi sous les noms d'*Angélique romaine*, *Épine d'été*, *Blanquet musqué*, etc., qui se reconnaît à sa queue courte et charnue.

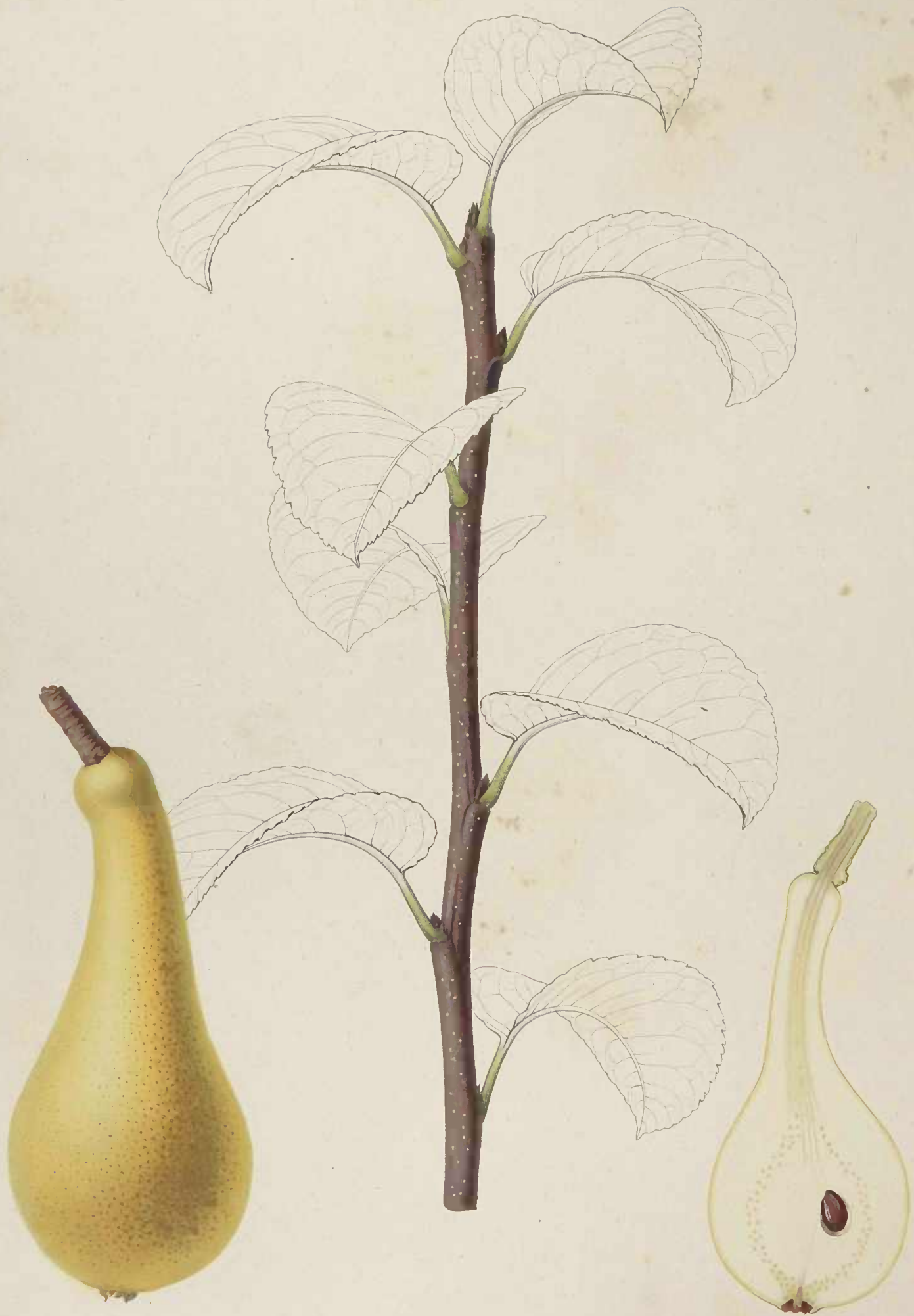
« *Le Muscat à longue queue* est une jolie et bonne poire, assez grosse, dont la queue est extraordinairement longue, et charge assez. » Merlet. *Abrégé bons fruits*, p. 62. [1690].

« *Muscat à la grande queue* est semblable au petit, mais de meilleur goût et plus coloré, et a la queue fort longue : excellent. » Dom Claude St-Etienne, *Nouv. Instr. bons fruits*, p. 33. [1670].

« J'ai reçu en 1832 du département de l'Aube, sous le pseudonyme de *Graciolo*, un poirier qui, en 1844 et 1845, s'est chargé de fruits agréablement colorés, mûrs en même temps que les premières poires de Madeleine (*Guenette*), etc., ou même quelques jours plus tôt, et se recommandant par leur odeur et par leur saveur. C'est en consultant Merlet et Dom Cl. St-Etienne que je suis parvenu à reconnaître le nom exact de mon poirier, qui, greffé sur franc, forme un arbre vigoureux, à branches élancées; ses rameaux sont de couleur bronzée et portent sous les yeux deux stries ou arêtes; ses feuilles sont arrondies ou ovales, aiguës ou courtement acuminiées, planes ou un peu concaves, à bords entiers; le fruit est petit, turbiné, parfois turbiné-pyriforme,

P. MUSCAT A LONGUE QUEUE.

haut de 4 à 5 centimètres sur 3 à 4 de diamètre; son épiderme jaunit et se colore en rouge vif à la maturité; son pédoncule, qui atteint 3 à 4 centimètres, est de couleur verte, droit, implanté dans une petite cavité ou oblique et accompagné de petites bosses charnues; l'œil irrégulier fait saillie sur le fruit; sa chair est demi-fine, un peu pierreuse autour des loges, assez tendre, quoique demi-cassante, jaunâtre, juteuse, très-sucrée, parfumée, très-agréable. Ce fruit est souvent meilleur que l'*Amiré-Joannet*; il a, comme toutes les poires précoces, le défaut de blettir promptement. » Prevost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 133. [1839].



A. Rivereux del.

Mlle E. Tailland sc.

P. MUSETTE.

P. MUsETTE.



Fruit d'été, petit ou moyen, allongé en forme de cornue; à peau d'un jaune pâle, souvent marquée de fauve autour de l'œil; à queue très-courte ou nulle; à chair blanche, cassante, sucrée et légèrement astringente, sans parfum.

ARBRE très-productif; à scions gros, droits, brun-marron, presque glabres, parsemés de lenticelles arrondies et parcourus par de très-petites stries; coussinets peu saillants, accompagnés d'une arête décurren-
te; yeux coniques, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, entières, acuminées, à bords redressés, ciliés, glabres en dessus, un peu pubescentes en dessous; portées sur des pétioles rosés; les adultes à peu près de même forme, ovales ou arrondies, plus ou moins redressées, dentées ou crénelées, épaisses, luisantes en dessus, à pétioles gros, courts, dépourvues de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles gros et courts, plus ou moins pubescents; calyce à divisions étalées, blanchâtres, lancéolées, aiguës; pétales suborbiculaires, onguiculés, légèrement creusés en cuillère et ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant vers la fin de juillet ou dans les premiers jours d'août, en forme de gourde ou de cornue droite ou courbée; à queue nulle ou courte, ligneuse, plissée, brune, puis cylindracée, charnue et se confondant avec le fruit; *peau* lisse, d'un jaune blanchâtre ou jaune

P. MUSETTE.

citron, unicolore, parsemée de très-petits points bruns, ordinairement marquée de fauve autour de l'œil, rarement teintée de rouge du côté du soleil; *œil* à fleur de fruit, à divisions caduques ou persistantes, petites, dressées, légèrement écartées les unes des autres, glabres ou pubescentes; *cœur* ovale, entouré de nombreuses et grosses granulations, blanc; loges arrondies, moyennes; pepins noirs; lacune centrale nulle ou très étroite.

CHAIR blanchâtre, juteuse, cassante, laissant du marc dans la bouche, sucrée, un peu astringente ou acide; eau peu parfumée et de saveur herbacée.

Depuis plusieurs années la Poire Musette se vend en assez grande abondance à Paris dans les premiers jours du mois d'août; sa forme singulière, et qui rappelle en petit celle de la Courge bédouine (*Cucurbita moschata*), justifie sa culture. Prévost lui donne à tort pour synonyme le nom de *Musette d'Anjou*, qui s'applique à une tout autre variété.

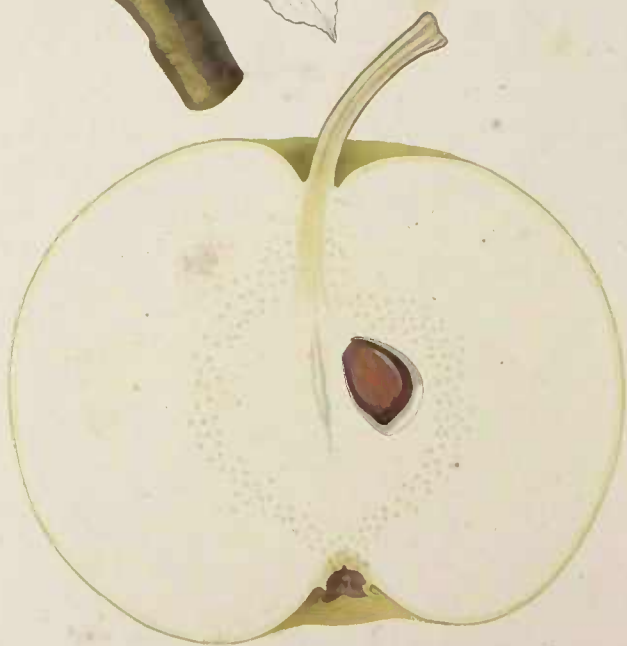
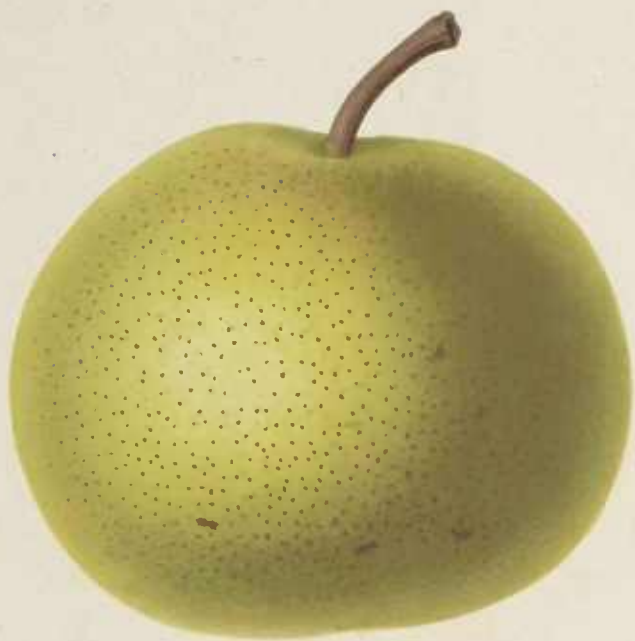
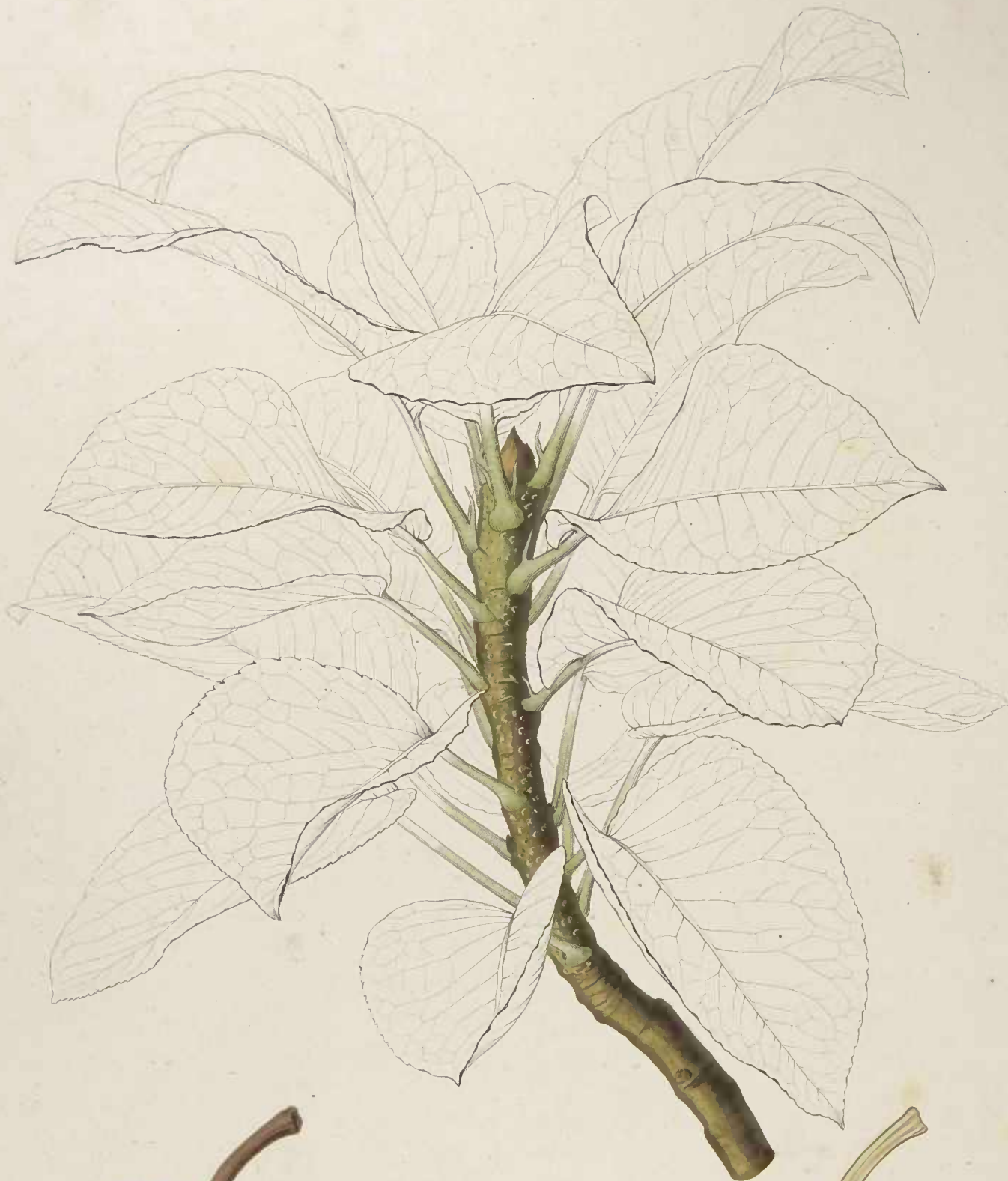
« En juillet et août, Grosse-Musette. » *Jardin. françois*, p. 63 [1665].

« Musette est longue, assez grosse, blanche et tachetée de gris. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instruct.*, p. 53 [1670].

« Rameaux gros, droits et sans stries, excepté au sommet, où parfois il en existe quelques rudiments; épiderme brun-rougeâtre, plus pâle et gris-verdâtre en dessus et à la base des rameaux, maculé de points gris-cendré, petits et nombreux; gemmes ordinairement rapprochés, brun-noir, ovales, coniques, pointus, renflés et saillants, s'écartant un peu du rameau par leur pointe. Feuilles ovales, aiguës ou pointues, larges à leur base, arquées, rarement en gouttière. Pétiole blanc, de longueur variable; arcature très-peu profonde, obtuse, souvent nulle à la base des feuilles. Fruit régulièrement arrondi vers l'ombilic et s'amincissant promptement avec régularité, puis s'allongeant en une sorte de cylindre généralement un peu courbe, long de 4 à 5 centimètres sur un diamètre de 10 à 12 millimètres, et se terminant brusquement en une sorte de petite tête tronquée, souvent un peu plus épaisse

P. MUSETTE.

que le corps aminci qu'elle termine, en s'attachant immédiatement au bois de l'arbre sans aucun rudiment de pédoncule. Sa peau est lisse, jaunâtre, finement pointillée et irrégulièrement marbrée de gris, parfois rougeâtre d'un côté; œil petit, régulier, à fleur de fruit. Chair demi-fine et demi-cassante, blettissant assez promptement. Eau peu abondante, douce, sucrée, un peu musquée. Mûrit en août. — Cette singulière Poire n'est pas des meilleures de la saison, mais on en cultive encore maintenant qui ne valent pas mieux, et, ne fût-ce qu'à cause de l'originalité de sa forme et de l'absence totale du pédoncule, elle mériterait encore la culture au moins comme variété d'ornement. Dans le département de Maine-et-Loire elle est cultivée comme fruit de dessert. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 37 [1839].



A. Riocreux del.

Mlle J. Taillant sc.

P. NAIN VERT.

P. NAIN VERT.



Fruit d'automne, maliforme, petit ou moyen ; à queue de longueur variable , grêle, arquée ou droite, cylindrique , placée dans l'axe du fruit ; à peau jaune verdâtre, parsemée de points et de quelques marbrures fauves ; à chair blanche, sucrée, fondante, peu relevée. Médiocre.

ARBUSTE de 1 mètre de hauteur environ, à rameaux courts, dressés, charnus, de couleur bronzée ou olivâtre, parsemés de lenticelles arrondies ; à coussinets épais et saillants ; yeux petits, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou arrondies, à bords redressés, légèrement pubescentes en dessous, ciliées sur les bords ; les adultes de deux formes : celles des rosettes orbiculaires, presque cordiformes ou ovales-arrondies, finement denticulées, portées sur de longs pétioles ; celles des scions très-rapprochées, de formes variables, ovales-arrondies ou ovales-oblongues, assez longuement pétiolées, épaisses, d'un vert sombre.

FLEURS petites, très-blanches, étalées, portées sur de courts pédoncules ; calyce à divisions réfléchies, ferrugineuses ; pétales petits, suborbiculaires, mollement onguiculés, entiers, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant ordinairement au commencement d'octobre, rond, déprimé, petit ou moyen ; pédoncule grêle, droit ou arqué, cylin-

P. NAIN VERT.

drique, brun, légèrement verruqueux, placé dans l'axe du fruit, dans lequel il s'enfonce assez profondément ; *peau* vert jaunâtre, parsemée de nombreux points gercés, entremêlés de quelques petites marbrures fauves plus ou moins rugueuses ou situées dans le voisinage de l'œil et autour du pédoncule ; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière, à divisions caduques ou entières, étalées, canaliculées, glabres ; *cœur* dessinant une sorte d'ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations ; loges petites, remplies par des pepins bruns ou fuligineux ; lacune centrale étroite ou nulle.

CHAIR blanche, ferme ou demi-fondante, laissant un peu de marc dans la bouche ; eau assez abondante, sucrée, peu parfumée. Fruit de troisième ordre.

Cette variété, remarquable par sa petite taille et la grosseur de ses rameaux, nous a été envoyée par un habile horticulteur, M. Luizet, à Écuilly, près de Lyon. Si la multiplication en était facile, on pourrait peut-être l'employer comme sujet pour obtenir des arbres nains, ainsi qu'on le fait pour les Pommiers à l'aide du Pommier-Paradis.

MM. Audusson m'annoncent que le Poirier *Nain-Vert* a été obtenu de semis, il y a une vingtaine d'années par feu M. de Nerbonne, propriétaire à Huillé, et que ce premier sujet se voit encore aujourd'hui dans la collection du comice horticole d'Angers.



A. Rorreau del.

P. DE NANTES.

M^{le} E. Taillat sc.

P. DE NANTES.



Fruit d'été, oblong ou pyriforme; à queue droite ou insérée obliquement en dehors de l'axe du fruit; à peau lisse, jaune citron, pointillée, sans marbrures; à chair fine, très-fondante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE pyramidal de grande dimension; à scions droits, de grosseur moyenne, fauves ou olivâtres à l'ombre, brun-rougeâtre au soleil, parsemés de lenticelles oblongues ou linéaires; coussinets épais, plus saillants au sommet qu'à la base des scions; yeux gros, coniques, bruns ou grisâtres, plus ou moins rapprochés du scion.

FEUILLES florales lancéolées, aiguës, atténuées aux deux bouts, entières, pubescentes en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme: celles des scions lancéolées ou oblongues-elliptiques, acuminées, à bords légèrement redressés, dentés, portées sur de longs pétioles blanchâtres, munis ou dépourvus de stipules; stipules linéaires placées au-dessus de la base du pétiole.

FLEURS à pédicelles très-courts, tomenteux, moyennes, blanches; calyce à divisions longues, linéaires, lancéolées, réfléchies, recouvertes de poils roux en dessus; pétales obovales, ongiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin d'août, oblong ou pyriforme, régulier, moyen ou assez gros; à queue droite ou oblique, moyenne,

P. DE NANTES.

placée soit dans l'axe, soit obliquement un peu au-dessous du sommet du fruit, qui offre alors une sorte de petite bosse du côté opposé à l'insertion du pédoncule ; *peau* lisse, jaune citron, parsemée de petits points bruns, dépourvue de marbrures, très-fines et brunissant au moindre contact ; *œil* à fleur de fruit ou placé au milieu d'une petite dépression, à divisions linéaires, étalées, presque glabres ; *cœur* en losange, entouré de granulations ; loges assez grandes ; pepins brun-fulgineux ; lacune centrale allongée, étroite, subéreuse.

CHAIR fine, très-fondante, juteuse, eau abondante, sucrée, peu parfumée.

Il ne faudra pas confondre cette variété avec le fruit décrit et figuré, sous le nom de *Beurré blanc de Nantes*, par Prévost, dans la Pomologie de la Seine-Inférieure.

Notre fruit, découvert par M. François Maisonneuve, horticulteur à Nantes, paroisse de Saint-Jacques, a obtenu un second prix au concours de la Société d'Horticulture de la Seine en 1852.

« Le Beurré de Nantes est encore très-variable dans sa forme et dans sa grosseur ; il passe du moyen au très-gros et affecte tantôt la forme d'un *Saint-Germain*, tantôt celle d'un *Urbaniste* ou d'un *Esperine* ; le plus souvent il se présente en cône allongé, bosselé, obtus à sa base et aplati au sommet. Sa hauteur est de 9 à 12 centimètres et son diamètre de 7 à 8. L'épiderme, lisse, luisant, vert très-clair, est ponctué et ombré de brun-roux et agréablement coloré du côté du soleil ; il jaunit assez fortement à l'époque de la maturité. Le pédoncule, gros, court, charnu, brun, est placé un peu obliquement, presque à fleur du fruit, et parfois dépassé d'un côté par une forte gibbosité. Le calyce, placé dans une cavité peu profonde, arrondie et évasée, est ou couronné, et alors ses divisions sont brun clair, courtes et roides, ou étoilé, et à divisions longues et recoquillées. La chair est blanche, fine, fondante, demi-beurrée ; l'eau en est abondante, sucrée, d'un parfum très-agréable et de toute première qualité. » De Liron d'Airoles, *Ann. de Pomol. belge*, vol. 2, p. 17 [1854] ; *Notices Pomol.*, p. 2 [1855], et *Not. pomol.*, p. 41 [1857].



A. Riocreux del.

Mlle E. Tailland sc.

P. NAPOLEON

P. NAPOLÉON



Fruit d'automne, moyen, de forme variable, pyriforme-ventru, oblong et obtus aux deux extrémités, toujours étranglé vers le milieu; à peau lisse jaune, presque dépourvue de points, parsemée de quelques petites marbrures, quelquefois lavée de rose du côté du soleil; à pédoncule de grosseur variable, ordinairement enfoncé dans le fruit; à chair fine, fondante, sucrée-acidulée, plus ou moins parfumée.

ARBRE productif; à scions droits, assez gros, de couleur fauve bronzée, parsemés de nombreuses lenticelles jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux assez petits, comprimés, noirs.

FEUILLES florales ovales, acuminées, presque entières, ciliées; les adultes souvent de deux formes: celles des rosettes suborbiculaires ou ovales-acuminées, finement dentées, portées sur de très-longes pétioles; celles du scion ovales ou ovales-arrondies, étalées ou à bords un peu relevés et irrégulièrement denticulés.

FLEURS grandes, souvent mouchetées de rose à l'extérieur, portées sur des pédicelles assez forts, de longueur moyenne et un peu tomenteux; calyce à divisions étalées, linéaires-lancéolées, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales-elliptiques, très-arrondis au sommet, onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

P. NAPOLÉON.

FRUIT commençant à mûrir en octobre et se conservant exceptionnellement jusqu'à la fin de janvier, tantôt pyriforme-ventru, tantôt ventru, tantôt enfin oblong, obtus aux deux extrémités et toujours étranglé vers le milieu; à queue très-rarement renflée à son insertion sur le fruit, plus grosse, au contraire, à son origine, verte ou de couleur fauve, parsemée de quelques petites verrues; à *peau* très-lisse, vert jaunâtre ou jaune et presque dépourvue de points du côté de l'ombre, souvent lavée de rose du côté du soleil, parsemée de quelques petites taches fauves; *cœil* presque à fleur de fruit ou placé au milieu d'un léger aplatissement, à divisions étalées ou rapprochées de manière à fermer l'orifice du calyce, un peu charnues à la base et accompagnées de quelques petites protubérances; *cœur* grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de quelques granulations; loges grandes; pepins noir-fulgineux; lacune ordinairement très-large, lisse ou subéreuse.

CHAIR blanchâtre, fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, légèrement acidulée, plus ou moins parfumée.

Ce fruit, aussi variable de saveur que de forme, est rarement de première qualité; son eau, en effet, quoique très-abondante, manque très-souvent de parfum. Sa peau, très-onctueuse à l'époque de la maturité, exhale quelquefois, lorsqu'on l'enlève délicatement, une odeur singulière de poisson ou de hareng frais que je n'ai rencontrée dans aucune autre variété.

La *P. Napoléon* compte une quinzaine de synonymes, au nombre desquels il faut placer la *P. Archiduc-Charles*, que nous avons déjà fait connaître.

« Van Mons, en m'envoyant cette Poire, l'avait inscrite *Napoléon Vrai*: cela voulait-il dire qu'en Belgique même il existe aussi quelque équivoque au sujet

P. NAPOLÉON.

de ce nom?... Cette intéressante variété a été gagnée de semis, vers 1808, par M. Liart, jardinier à Mons. Son premier fruit a été jugé excellent par la Société d'Horticulture de Mons, et elle lui a décerné une médaille; c'est de là que cette poire porte le nom de *Médaille* dans quelques endroits. L'abbé Duquesne fit l'acquisition du pied-mère, encore très-jeune, au prix de 33 fr., et lui imposa le nom de *Napoléon*. Van Mons a remarqué que cet arbre a le bois et les feuilles du *Bon Chrétien*, et ce savant pomologiste ne balance pas à la considérer comme une sous-variété de notre Bon Chrétien. Ses fruits diffèrent souvent assez entre eux pour que leur identité ne soit pas très-évidente. La peau en est luisante, tantôt lisse, tantôt piquetée et tigrée de roux; elle passe du vert clair au jaune dans la maturité; l'œil est enfoncé, à divisions larges, longues, le plus souvent conniventes; la chair est blanche ou un peu jaunâtre, fine, légèrement grenue et cependant très-fondante; son eau est excessivement abondante, sucrée, relevée, délicieuse. On mange des Poires *Napoléon* depuis la fin d'août jusqu'au 15 octobre. » Poiteau, *Ann. Soc. Horticult. Paris*, vol. XV, p. 364, tab. 1 [1834].

« *P. Médaille*. Fruit assez gros, semblable à un petit *Bon Chrétien*, en ce qu'il a un étranglement vers le milieu; peau jaune à la maturité; chair demi-fondante, quoique un peu grenue; eau abondante, sucrée, relevée, excellente. » Noisette, *Jard. fruit.*, 2^e édit., p. 124, tab. 45, et page 148 [1832 à 1839].

«... La kyrielle de noms qui précèdent prouve, ce me semble, que la poire qui les a reçus a un mérite incontestable, car il est de notoriété que les cultivateurs charlatans ne changent les noms des végétaux qu'autant que ces végétaux se recommandent par leurs bonnes qualités... Le poirier *Liart* ou *Napoléon*, ainsi qu'on le nomme à Rouen, est un arbre très-fertile, d'une vigueur ordinaire, et que l'on doit, par ces motifs, greffer sur franc de préférence. Le fruit est moyen ou gros, pyriforme, très-obtus, rarement turbiné, affectant ordinairement la forme d'un *Bon Chrétien*; sa peau est lisse, verte, jaunissant à la maturité, parfois un peu rosée du côté du soleil, finement pointillée. Sa chair est fine, très-fondante; son eau très-abondante, sucrée, d'une saveur agréable. Quelques personnes reprochent à ce fruit de ne pas avoir une saveur assez prononcée dans les terres argileuses et froides. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 146 [1847].

« Nous possédons fort peu de fruits aussi variables dans leur forme que

P. NAPOLÉON.

l'est le Bon Chrétien Napoléon ; il est ordinairement moyen ou gros, pyriforme, étranglé à un tiers de sa hauteur, à partir du pédoncule, qui varie dans sa grosseur, sa longueur et la manière dont il s'implante ; tantôt il est brun-verdâtre, grêle, de deux centimètres de longueur, implanté dans l'axe du fruit et accompagné de trois petites bosses ; tantôt, au contraire, il est gros, charnu, court, implanté à fleur ou engagé obliquement dans une cavité très-irrégulière. Peau presque toujours lisse, le plus souvent unicolore, rarement relevée de points roux ou lavée de rouge ; à chair blanchâtre, demi-fine, excessivement fondante, remplie d'un suc des plus abondants, relevé, de première qualité. » Willerm., *Bull. Soc. Hort. prat. du Rhône*, p. 189 [1848].

Ce fruit a encore été décrit et figuré dans l'*Album pomologique* de Bivort, vol. 1, p. 65 ; dans les *Annales de Pomologie belge*, 1855, p. 27.



A. Rivereux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. NAQUETTE.

P. NAQUETTE.



Fruit d'été, maliforme, moyen, déprimé; à queue droite, courte, grosse; à peau vert jaunâtre, unicolore ou légèrement lavée de roux du côté du soleil, parsemée de gros points fauves; à chair fine, fondante, très-juteuse, mais peu parfumée.

ARBRE très-productif; à scions grêles, légèrement flexueux, de couleur olivâtre et fauve-rougeâtre du côté du soleil, parsemés de petites lenticelles arrondies ou oblongues, blanchâtres au sommet; à coussinets assez saillants; yeux coniques, bruns, petits, presque cachés sous la base du pétiole.

FEUILLES florales ovales ou ovales-arrondies, acuminées, presque entières, ciliées, légèrement pubescentes en dessous, glabres en dessus à l'exception de la nervure médiane; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-arrondies, à peu près entières; celles des scions plus longuement acuminées, aiguës, à bords dentés, ciliés, accompagnées de stipules.

FLEURS assez grandes, très-blanches, étalées, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions étalées ou réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales, sensiblement onguiculés, laissant un intervalle entre eux.

FRUIT d'été, maliforme, petit ou moyen, à pédoncule court, épais, cylindrécé, olivâtre, placé dans l'axe du fruit au centre d'une dépression régulière; *peau* d'un jaune verdâtre, unicolore,

P. NAQUETTE.

ou légèrement lavée de rouge ou de roux du côté du soleil, parsemée de gros points fauves qui sont entremêlés quelquefois de taches et de petites marbrures de même couleur; *œil* assez grand, placé au milieu d'une légère dépression, entourée de points fauves ou de lignes disposées assez régulièrement en cercles, à divisions entières ou tronquées, dressées, un peu cotonneuses; *cœur* arrondi, placé au milieu du fruit, entouré de petites granulations; loges petites, arrondies, presque entièrement remplies par des pepins noirs; lacune centrale nulle ou linéaire.

CHAIR très-blanche au centre, légèrement teintée de vert à la circonférence, fine, fondante; eau abondante, sucrée acidulée, moins parfumée dans les gros fruits que chez les petits. La *Naquette* mûrit du 15 août au 15 septembre.

Ce fruit apparaît quelquefois dans les rues de Paris et s'y débite sous le nom de *P. d'Oignon*. Il appartient à un groupe particulier de variétés que les pomologistes du xvii^e siècle désignaient par le nom de *Caillot* ou de *P. de Rose*. Celle que je viens de décrire a pour synonyme *Caillot-Rosat à courte queue*, *gros Oignonnet* ou *Oignon Allemand*. Les pépiniéristes modernes en ont fait leur *Bergamote Fiévée*, qu'ils confondent, malgré leur différence, avec la *P. Grésilière* de Prévost, qui a pour synonyme *Bergamote lucrative* ou *Seigneur d'Espéren*.

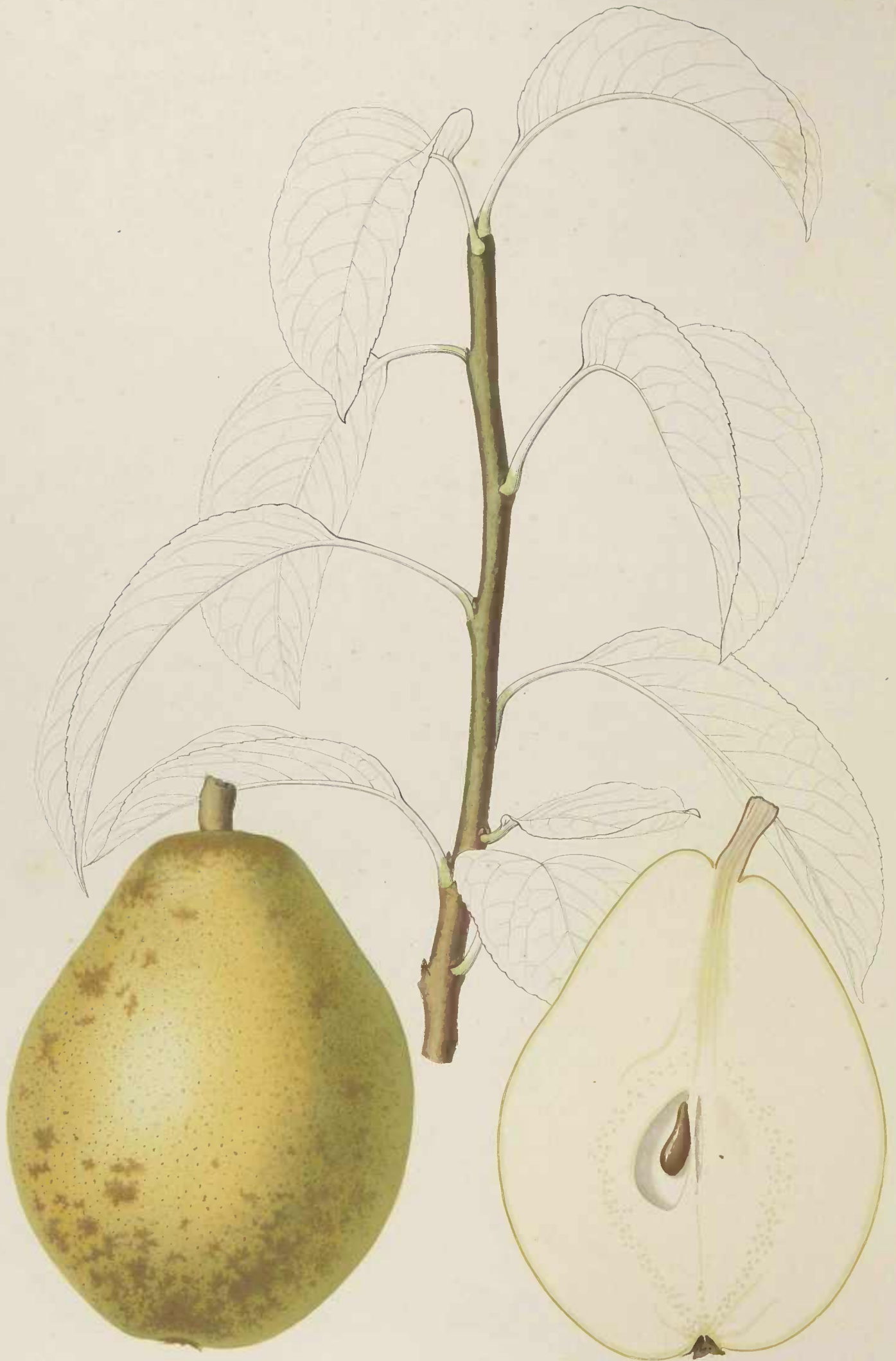
« La Naquette ressemble à une Pomme, colorée vers le soleil, le reste vert. » Dom Cl. Saint-Étienne, p. 48 [1670].

« Poire Rose ou Naquette, fort connue dans nos cantons sous le nom de Poire d'Herbe, Poire Disque, etc. Elle mûrit à la fin de septembre, a la chair plus tendre que cassante, blanche, tirant un peu sur le vert; l'eau rosate, parfois relevée d'un peu d'acide : ce serait un fruit très-estimable, s'il ne mollissait trop promptement. » Mayer, *Pomona Franconica*, p. 308, 436 [1801].

« *Bergamote Fiévée*. Cette Poire est d'origine française et je la crois nouvelle; du moins son introduction en Belgique date de peu d'années. Le fruit

P. NAQUETTE.

vient en bouquets; il est assez gros, arrondi, déprimé ou en forme de Bergamote; sa hauteur est de 6 à 7 centimètres, et son diamètre de 8 à 9. La peau, jaune verdâtre, maculée de brun, jaunit assez fortement à sa maturité. Le pédoncule, gros et court, légèrement arqué, mesure 10 à 15 millim.; il est verdâtre, se trouve parfois implanté superficiellement et d'autres fois dans une cavité légère et très-évasée, et lui est presque toujours attaché par un raccordement charnu. Le calyce est placé dans un enfoncement peu profond et évasé; ses divisions sont brun-noir, ordinairement caduques. La chair est blanche, verdâtre sur les bords, fine, fondante; son eau abondante, sucrée, et fortement parfumée; le cœur est large, arrondi. C'est un excellent fruit, dont la maturité, qui progresse rapidement, a lieu dans la seconde moitié de septembre. Une de ses qualités, comme fruit de cette saison, est de ne pas blettir. „ Bivort, *Alb. pomol.*, t. II, p. 85 [1849].



A. Riocreux del.

P. NEC-PLUS-MEURIS.

M^{lle} E. Taisant sc.

P. NEC PLUS MEURIS^{*}.



Fruit d'hiver, oblong ou ovoïde, à peau jaune-verdâtre, parsemée de très-petits points et de nombreuses taches brunâtres, à queue courte et grosse, accompagnée d'une large tache fauve; à chair blanche, fine, fondante, parfumée.

ARBRE à scions gros, droits, de couleur olivâtre ou bronzée, parsemés de petites lenticelles arrondies; yeux très-petits.

Feuilles florales lancéolées, arrondies à la base, aiguës et mucronées au sommet, glabres en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme, grandes, ovales, acuminées, aiguës, arquées, à bords redressés et très-finement dentés, portées sur d'assez longs pétioles.

FLEURS blanches, quelquefois un peu rosées à l'extérieur, moyennes, peu étalées, portées sur de courts pédoncules; calyce à divisions lancéolées-linéaires, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales, onguculés, laissant un peu de vide entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin d'octobre et se conservant quelquefois jusqu'en mars, gros, oblong ou ovoïde; pédoncule court, gros, charnu, droit ou légèrement oblique, lisse, de couleur fauve-olivâtre; *peau* jaune-verdâtre, parsemée de petits points et marquée de taches ou de marbrures fauves, surtout autour du pédoncule;

Meuris, jardinier de J.-B. Van Mons. *V. Cat.*, 1823, p. 51, n° 2167.

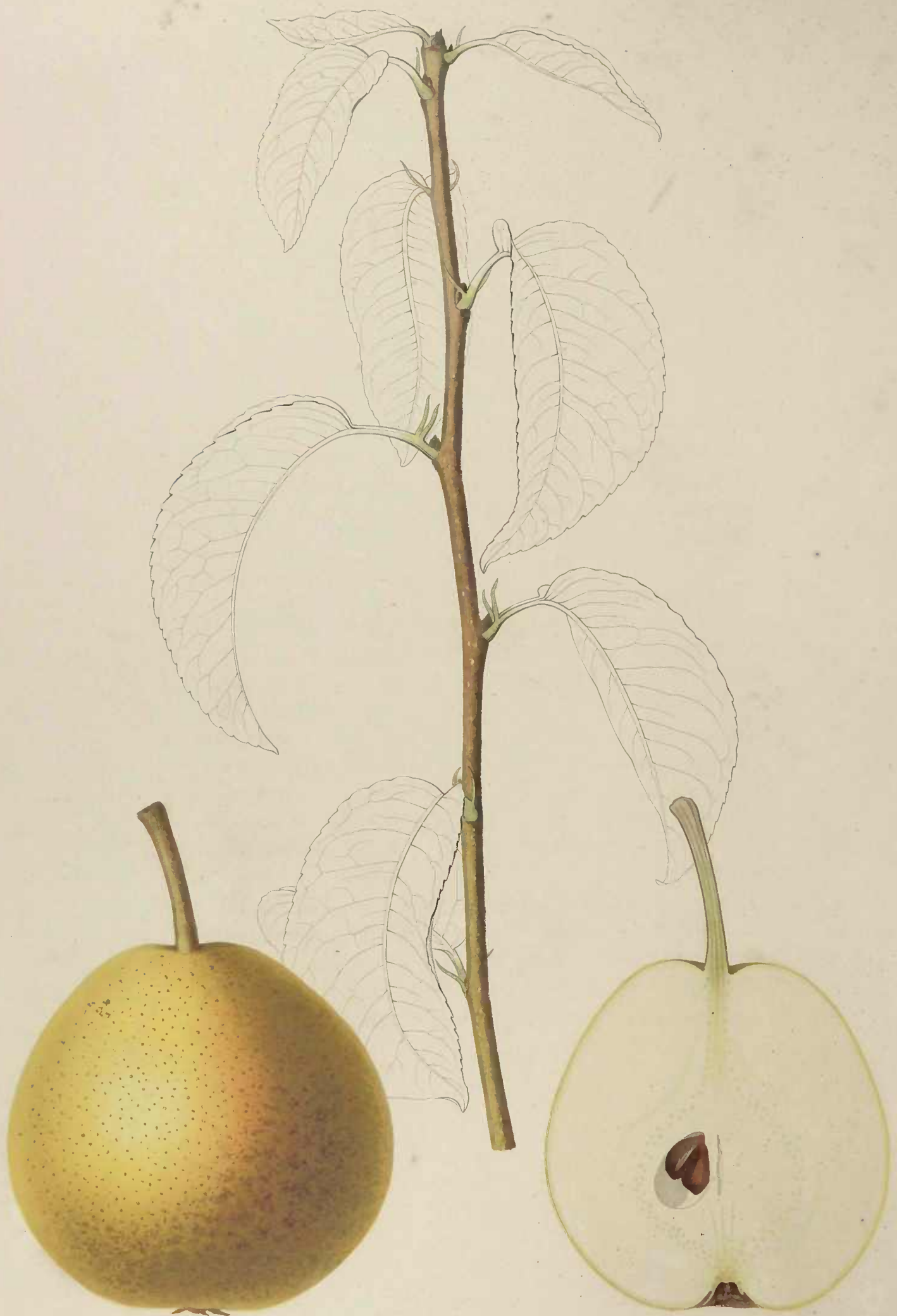
P. NEC PLUS MEURIS.

œil à fleur de fruit ou placé au milieu d'une très-légère dépression, à divisions caduques ou persistantes, étalées, courtes, canaliculées, entouré d'une tache fauve marquée elle-même de légères zones concentriques; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, bordé de petites granulations; lacune centrale très-étroite; loges très-grandes; pepins allongés, bruns, comprimés.

CHAIR fine, blanche, très-succulente, peu granuleuse, se confondant presque avec le cœur; eau abondante, sucrée, parfumée. Très-bon fruit d'hiver.

Cette variété prend souvent la forme et un peu la couleur jaune pâle de la Poire Amadote. Nous lui avons conservé le nom de Poire *Nec plus Meuris*, de préférence à celui de *Beurré d'Anjou*, afin d'éviter toute confusion avec plusieurs autres variétés qui portent également ce nom.

« Feuilles moyennes, aiguës, ovales ou ovales-lancéolées, un peu arquées ou pendantes, à bords à peine denticulés. Fruit moyen ou gros, ovale ou turbiné, très-obtus. Pédoncule long de six à dix centimètres, très-gros et charnu. Œil petit, presque à fleur du fruit. Épiderme fin, jaunâtre, pointillé et marbré gris-fauve, parfois nuancé rose pâle d'un côté. Chair blanche, fine, fondante. Eau assez abondante, douce, sucrée, agréable. Cette bonne Poire mûrit ordinairement en octobre et en novembre; elle est cependant indiquée par quelques pomologues comme étant de novembre et décembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Inf.*, p. 205 [1850].



A. Ruocoux del.

Melle E. Taillant sc.

P. NONPAREILLE.

P. NONPAREILLE.



Fruit d'hiver, moyen, arrondi ; à peau jaune ou jaune verdâtre, teintée de rose du côté du soleil, parsemée de points et de petites taches fauves ; à queue droite, légèrement verruqueuse ; à chair ferme ou demi-fondante, très-sucrée, parfumée, citronnée.

ARBRE pyramidal, propre à former des plein-vent ; à scions légèrement flexueux, de grosseur moyenne, de couleur fauve ou olivacés, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues, blanchâtres, à coussinets un peu saillants ; yeux coniques, aigus, grisâtres, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou elliptiques, légèrement acuminées, un peu pubescentes en dessous, glabres en dessus, entières, ciliées ; les adultes à peu près de même forme ; celles des rosettes ovales ou ovales-elliptiques, entières ; celles des scions ovales ou oblongues-elliptiques, acuminées, arquées, à bords plus ou moins redressés et crénelés.

FLEURS assez grandes, toutes blanches, portées sur de courts pédicelles ; calyces à divisions étalées, très-aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus ; pétales obovales ou elliptiques, longuement onguculés, laissant de grands intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, moyen, arrondi ou en forme de Doyenné,

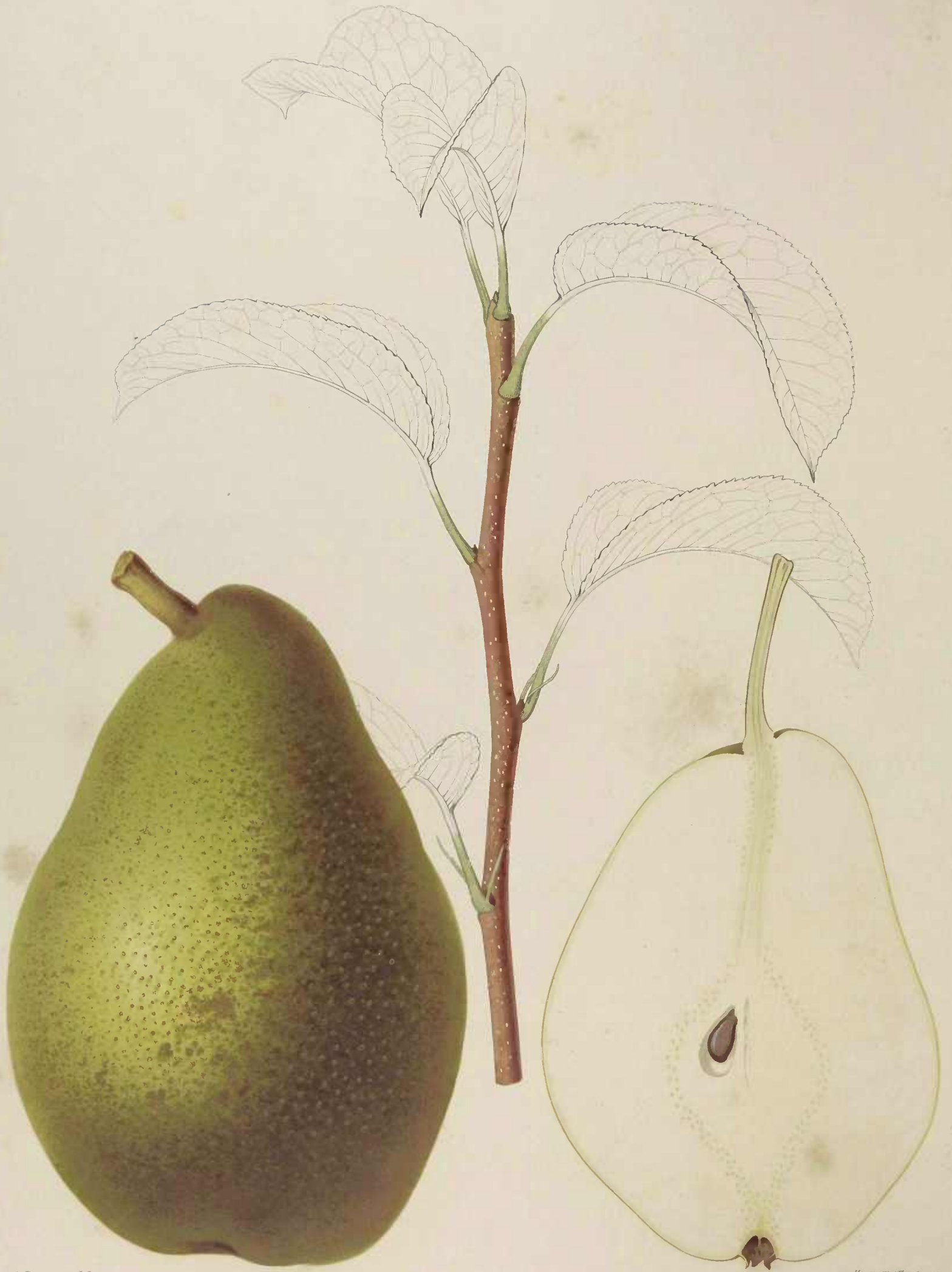
P. NONPAREILLE.

à queue droite, assez grosse, cylindracée, charnue, parsemée de lenticelles ou de petites verrues, légèrement enfoncée dans le fruit; *peau* assez épaisse, d'abord verte, puis jaune-citron ou jaune de Naples à l'ombre et lavée de rouge orangé au soleil, parsemée de points fauves gercés, entremêlés de quelques petites taches ou marbrures dans la région moyenne du fruit; *œil* placé à fleur de fruit ou au centre d'une très-faible dépression, ordinairement entourée de zones concentriques très-rapprochées, fauves et squammeuses, à divisions tronquées ou étalées, lancéolées, pubescentes, blanchâtres, quelquefois accompagnées à la base de petites protubérances; *cœur* assez large, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges grandes, à parois assez épaisses; pepins souvent avortés, fuligineux ou noirs; lacune centrale plus ou moins dilatée, subéreuse.

CHAIR fine, ferme ou demi-fondante, très-juteuse; eau abondante, d'une saveur citronnée, sucrée, faiblement astringente, d'une saveur particulière et fort agréable.

Je rapporte cette variété à la *P Sans-Pair*, citée par Bonnefons (*Jard. franç.*, p. 67) et par Dom Claude Saint-Étienne en synonyme de la précédente, sous le nom de *Nonpareille* (*Nouvelle Instruct.*, p. 162), et classées toutes deux parmi les fruits d'hiver.

C'est un fruit précieux par sa longue conservation, par la finesse de sa chair et par son parfum. On le confond quelquefois avec la *P* de Pentecôte, avec laquelle cependant il n'a que des rapports fort éloignés.



A. Rivereux del.

M^{lle} E. Tailland sc.

P. NOUVEAU POITEAU.

P. NOUVEAU POITEAU*.



Fruit d'automne, gros ou très-gros, oblong; à peau vert-olivâtre, presque complètement recouvert de taches fauves gercées ou rudes; à queue de longueur variable, droite ou oblique, souvent insérée en dehors de l'axe du fruit, à chair verdâtre remarquablement fine, fondante, très-juteuse, mais peu relevée.

ARBRE assez fertile, à scions ordinairement violacés, de la couleur de ceux du Cornouiller sanguin, recouverts dans leur jeunesse d'un fin duvet blanc, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, cachés sous la base du pétiole, coniques, noirâtres, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales assez grandes, ovales, acuminées ou mucronées, denticulées, pubescentes en dessous, portées sur des pétioles assez courts; les adultes à peu près de même forme, grandes, épaisses, ovales ou ovales-elliptiques, finement dentées, portées sur des pétioles dressés, blanchâtres ou lavés de rose à la base.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédicelles tomenteux; calyce à divisions réfléchies, aiguës, couvertes de poils blonds en dessus; pétales obovaux, entiers, un peu concaves, onguiculés, laissant quelque intervalle entre eux.

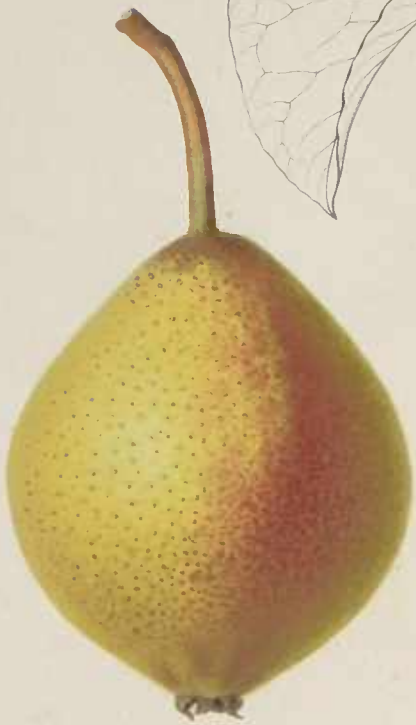
Antoine Poiteau, célèbre horticulteur et pomologiste, né le 23 mars 1766 à Amblemy, petit village de la Picardie, voisin de Soissons, mort à Vaugirard, près Paris, le 27 février 1854. M. Bouvier a donné au fruit d'origine belge, que je vais décrire, le nom de *P. Nouveau Poiteau*, pour le distinguer d'une autre Poire du même nom, obtenue en France.

P. NOUVEAU POITEAU.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, gros, oblong, quelquefois un peu bosselé; à queue de longueur variable, droite ou oblique, assez grêle, insérée dans l'axe du fruit, grosse, charnue, de couleur fauve, un peu renflée à son insertion sur le fruit, qui présente de ce côté de légères protubérances; *peau* verte ou vert-olivâtre, parsemée de gros points fauves gerçés et presque totalement recouverte de larges taches brunes, squammeuses et peu rudes; *œil* placé au milieu d'une faible dépression, régulière ou accompagnée de plis ou de légères protubérances, à divisions épaisses, dressées et rapprochées, plus ou moins tronquées; *cœur* ordinairement assez grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges rapprochées de l'axe, moyennes; pepins noirâtres; lacune étroite ou nulle.

CHAIR blanche ou un peu verdâtre à la circonférence, remarquablement fine et fondante, très-juteuse; eau sucrée, acidulée. Très-bon fruit, dont le point de maturité se reconnaît, comme dans la *P. Lefèvre*, à la présence de petits plis autour du pédoncule.

Fruit gros ou très-gros, régulièrement pyriforme, quelquefois en forme de *P de Pentecôte*; *peau* rude, verte, largement maculée de rouille, souvent presque entièrement ombrée de même couleur. Pédoncule long de 2 à 3 centimètres, gros, ligneux, renflé vers le bout, brun clair, planté un peu obliquement à la base du fruit dans une cavité peu profonde, légèrement cotée ou bosselée. Calyce irrégulier, souvent clos, placé dans une cavité légère également bosselée; divisions charnues, persistantes ou caduques. Chair blanc-verdâtre, fine, fondante; eau abondante, sucrée, délicieusement parfumée, de toute première qualité. C'est un vrai *Beurré gris* renouvelé, ayant toutes les qualités de cette espèce sans en avoir les défauts. Il faut en surveiller la maturité, car elle ne s'annonce nullement par le changement de couleur du fruit, dont la nuance est inaltérable; la *peau* seulement se ride un peu autour de la queue et cède à la moindre pression. A sa trop grande maturité ce fruit ne pourrit pas, mais il se fond en une gelée saccharine. » Bivort, *Alb. pomol.*, v. 1, p. 159 [1847].



A. Riocreux del.



Mlle E. Tailland sc.

P. D'ŒUF.

P. D'ŒUF.



Fruit d'été, petit, ovoïde, vert jaunâtre à l'ombre, lavé ou taché de rouge-brun au soleil, pointillé et marqué de fauve autour de la queue; à queue cylindracée, légèrement arquée; œil à fleur de fruit ou un peu proéminent, entouré de très-petites bosses, à divisions conniventes; chair demi-fondante, juteuse, sucrée, acidulée, relevée.

ARBRE vigoureux, propre à former des plein-vent; à rameaux dressés; à scions de couleur brune ou violâtre, pubescents au sommet, légèrement flexueux, parsemés de lenticelles; coussinets peu saillants, accompagnés de faibles arêtes décurrentes; yeux petits, noirs, plus ou moins appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales-cordiformes ou orbiculaires, entières, mucronées ou acuminées, pubescentes et blanchâtres sur les deux faces; les adultes de même forme, petites, ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, denticulées, étalées, portées sur de courts pétioles accompagnés de stipules subulées ou linéaires, denticulées.

FLEURS moyennes, étalées, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées, couvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires-elliptiques, ongiculés, entiers ou échancrés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant à la fin d'août, petit, ovoïde; à pédoncule inséré dans l'axe du fruit, portant ordinairement quelques cicatrices de bractéoles, cylindracé, brun ou verdâtre; *peau* vert-jaunâtre à l'ombre,

P. D'ŒUF.

parsemée de points et marquée de fauve autour du pédoncule, lavée ou tachée de rouge-brun du côté du soleil, accompagnée de petites taches fauves, un peu rudes et squammeuses; œil à fleur de fruit ou proéminent, entouré de petites bosses; à divisions charnues à la base, dressées ou conniventes, aiguës ou tronquées, cotonneuses et blanchâtres; cœur assez grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations qui s'étendent jusqu'à la naissance du pédoncule; loges grandes; pepins brun noirâtre; lacune centrale subéreuse, étroite.

CHAIR blanche, très-juteuse, demi-fondante; eau sucrée, acidulée, parfumée, d'une saveur particulière, fort agréable.

Cette variété paraît être fort répandue dans tout l'est de la France. Elle est fréquemment cultivée dans le Dauphiné, suivant M. Gustave de Linage, qui m'en a envoyé des spécimens sous le nom de *Poire Grise*. On l'estime particulièrement en Alsace, où elle porte le nom de *Beste Birn* (la meilleure des poires). Valér. Cordus en parle sous le nom de *Pyrum Augustanum* et d'*ovatum*, et assure l'avoir fréquemment rencontrée dans la Hesse et la Saxe; Mayer en a donné une très-bonne figure dans sa *Pomona Franconica*, en y ajoutant les synonymes de *Colmar d'été de Strasbourg* ou de *Würtzbourg*.

Je trouve en outre dans dom Claude Saint-Étienne la citation d'une Poire Grise dont il dit : « La Grise est quasi toute grise par marques, à fond blanchâtre, à la queue languette et moyenne. — Très bonne. » Mais cette phrase est trop insuffisante pour me permettre de l'appliquer à la *P. Grise* du Dauphiné.

« *Eyerbirn*, id est ovata, a figura nomen invenerunt, quæ illis est utrinque brevis ovi instar turbinata; alioquin etiam a potimis proportione et forma non

P D'ŒUF.

multum differunt, paulo tamen minora existunt; colorem habent flavum, punetis conspersum; sapore Rostia æmulantur, simulque modice adstringunt; odorem spirant admodum suavem; matureseunt eum potimis, citoque putrescunt. Habentur et hæc Islebii et vicinis oppidis.» Val. Cordus, *Hist. des Plant.*, lib. III, p. 178, verso [1561].

« In Than et Entzen, Alsatix superioris oppidis, habentur Pira quæ Stümpffling vocant, quasi curta vel manca dicas : Volam quædam implent, alia etiam minora sunt; aliquid commune habent eum ovatis dictis *Eyerbirn*, adeo carne sunt molli, dulci, atque suavi : verum non utrinque turbinata sunt ut illa, sed ad pediculum tantum, ut circa pythmena lata et sessilia, rubentia, punctata, pediculo alias brevi, alias longiuseculo. Ex his majora pauca aut nulla habent semina, quasi horum materia in Piri alimentum et acerementum esset absumpta.» Joh. Bauhin, *Histor. gener. Plant.*, p. 54, n° 54 [1650].

« Son fruit est petit, à peu près de la forme et de la grosseur d'un œuf de poulette, ovale, un peu pincé par le petit bout. Son diamètre est de quinze lignes, et sa longueur de dix-neuf lignes. L'œil est placé dans un petit enfoncement dont le bord est un peu plus relevé d'un côté que de l'autre. La queue menue, d'égale grosseur dans toute son étendue, garnie de quelques petites pointes vers l'extrémité par laquelle elle s'attache à la branche, et se pliant un peu en erochet par cette extrémité, est longue d'environ un pouce et plantée dans un petit enfoncement en entonnoir. Sa peau du côté de l'ombre est verte, un peu jaune, comme la Verte-Longue, mais semée de taches rousses de couleur de son; d'un rougeâtre mêlé de vert du côté du soleil. Sa chair est fine, demi-fondante, comme le Rousselet; quelquefois tendre et demi beurrée. Son eau est sucrée, douce, un peu musquée, d'un goût agréable, sans âcreté. Cette poire mûrit entre la mi-août et le commencement de septembre, avec le Roi d'été (Gros Rousselet) et l'Épargne. » Duham.. *Arbr. fruit.*, p. 157 [1768].

« Cette poire est de moyenne grandeur, de forme ovale, dont elle emprunte le nom. Sa queue est médiocrement longue, et son œil peu ou point enfoncé. Sa peau est unie, sa couleur d'un vert jaunâtre et mouchetée légèrement; souvent elle est encore nuancée ou rayée un peu d'un rouge-brun pâle. La chair est remplie de petites pierres, pourtant moelleuse, fondant sur la langue, succulente, d'une saveur agréable et d'un goût parfumé particulier à cette

P. D'ŒUF.

sorte. Cette poire ne devient pas facilement blette et mérite d'être cultivée. Elle est originaire de la Suisse. On en trouve principalement beaucoup aux environs de Bâle, où cette poire est fort estimée. L'arbre donne de fort et bon bois, devient grand et est extraordinairement fertile. » Knoop, *Pomol., Poires*, p. 89, tab. 3 [1771].

« Cette variété ne réussit bien que sur le frane. Ses bourgeons, bruns, cotonneux et eoudés, sont courts et grêles. Ses boutons sont aplatis, ainsi que leurs supports. La fleur est petite, à pétales eoneaves. Ses feuilles sont rondes, d'un vert pâle et repliées en dessous. Le fruit a presque la forme et la grosseur d'un petit œuf, verdâtre à l'ombre et parsemé de points grisâtres. La peau est d'un vert jaunâtre, se colorant de rouge au soleil. La chair est cassante, et a une eau abondante, suerée et d'un goût relevé. Cette poire se blettit promptement. Elle mûrit à l'époque du Gros Rousselet. » Calvel., *Traité des Pépinièr.*, vol. II, p. 304 [1805].

« Arbre pyramidal, très-propre à former une belle quenouille. Le fruit varie peu ou point en forme et en grosseur; il est gros comme un œuf de poule et en a à peu près la forme, sinon que le côté de la tête est moins arrondi, qu'il s'allonge un peu de ce côté, où l'œil est saillant, charnu à sa base et ordinairement entouré de cinq petites bosses alternes avec les divisions calycinales, qui sont courtes et conniventes. La peau passe du vert au jaune dans la maturité, elle est parsemée de gros points roux; le côté de la queue est couvert d'une tache frangée de la même couleur, et le côté du soleil se lave quelquefois d'un rouge terne. La chair est blanche, un peu cassante; elle passe vite et devient pâteuse si on tarde à la manger à point. L'eau est peu abondante, légèrement musquée, assez relevée et acidulée. Cette poire a du parfum, et c'est son seul mérite; elle mûrit dans la première quinzaine de septembre. » Poiteau, *Pomol. française* [1846].

Cette poire se trouve décrite et figurée en outre par M. Jahn, dans l'*Illustrirtes Handbuch der Obstkunde*, p. 39 [1860].



A. Maccreux del.

Mlle E. Taillant sc

P. OEUF DE CYGNE.

P. ŒUF DE CYGNE.



Fruit d'hiver, moyen, arrondi ou ovoïde, légèrement déprimé aux deux extrémités; à peau jaune verdâtre ou jaune indien, lavée ou faiblement flagellée de rouge brique du côté du soleil, parsemée de nombreux points bruns; à chair blanche, ferme, assez juteuse et un peu musquée.

ARBRE très-fertile; à scions grêles ou de grosseur moyenne, légèrement flexueux, bruns ou un peu violacés, parsemés de très-petites lenticelles arrondies, blondes; coussinets assez saillants; yeux coniques; grisâtres, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, presque entières, pubescentes en dessous et portées sur des pétioles de longueur variable; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes suborbiculaires ou ovales, acuminées, presque entières; celles des scions ovales-oblongues, à bords crénelés, ordinairement étalés.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires, étroites, étalées ou réfléchies; pétales ovales-orbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, petit ou moyen, arrondi ou ovoïde, faiblement déprimé aux deux extrémités; à queue cylindrique, droite ou arquée, un peu enfoncée dans le fruit; *peau* lisse, jaune indien à l'ombre, de couleur orangée terne ou brique et légèrement

P. OEUF DE CYGNE.

flagellée du côté du soleil, parsemée de nombreux points bruns ou roux, quelquefois entremêlés de marbrures fauves; *œil* placé au centre d'une légère dépression, à divisions plus ou moins entières, ovales-lancéolées, canaliculées, étalées ou peu redressées, glabres ou cotonneuses; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou petites; pepins brun acajou; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR blanc-jaunâtre, ferme, un peu granuleuse, assez juteuse; eau sucrée, parfumée, un peu musquée.

Cette variété, d'origine anglaise, qu'il ne faut pas confondre avec notre fruit d'été, la *P. Œuf*, qui a pour synonyme *Colmar d'été de Wizbourg*, se recommande par sa fertilité et sa longue conservation.

Elle a été signalée pour la première fois en France dans le tome IX des *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*.

« Poire Œuf de Cygne (*Swan's Egg*). Tel est le nom d'une Poire que M. Vilmorin a reçue d'Angleterre comme l'une des meilleures du pays. Selon M. Vilmorin, elle a la chair demi-grosse, juteuse, l'eau douce, légèrement sucrée, et la saveur un peu musquée. » *L. c.*, p. 342.



A. Rivoireux del.

Melle F. Taillant sc.

P. OIGNONET DE PROVENCE.

P. OIGNONET DE PROVENCE.



Fruit d'été, petit, de couleur herbacée, quelquefois rougeâtre du côté du soleil, parsemé de petits points fauves rarement accompagnés de taches ; à queue longue, grêle, portant souvent des traces de l'insertion des bractées ; œil à fleur de fruit, à divisions rapprochées ou caduques ; chair verdâtre, fine, demi-fondante, juteuse, acidulée.

ARBRE très-productif, propre à former des plein-vent ; scions grêles, bruns ou olivâtres, droits, parsemés de très-petites lenticelles ; coussinets peu saillants ; yeux petits, noirs, coniques.

FEUILLES florales orbiculaires ou ovales, acuminées, finement dentées, pubescentes et presque soyeuses sur les deux faces, ainsi que les pétioles ; les adultes à peu près de même forme, presque orbiculaires, subcordiformes, acuminées, à peine denticulées, à bords redressés, portées sur d'assez longs pétioles.

FLEURS très-grandes, toutes blanches, portées sur des pédicelles très-longs, grêles, tomenteux, blanchâtres ; calyce à divisions étalées ou réfléchies, couvertes de poils blonds ; pétales ovales ou obovales, ongiculés, entiers, laissant de grands intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en août, arrondi, à pédoncules en général très-longs, portant ordinairement quelques cicatrices de bractées, inséré dans l'axe du fruit, légèrement renflé aux deux extrémités, droit ou un peu arqué, vert ou de couleur loivâtre ; *peau* fine,

P OIGNONET DE PROVENCE.

verte, recouverte d'une légère fleur glauque, plus ou moins parsemée de points, quelquefois un peu teintée en roux du côté du soleil, presque constamment dépourvue de marbrures; *œil* à fleur de fruit, à divisions dressées, cotonneuses, lancéolées, aiguës, séparées par de très-petites protubérances, persistantes ou caduques; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges moyennes ou assez longues; pepins noirâtres; lacune centrale plus ou moins large, allongée, subéreuse.

CHAIR fine, fondante, verdâtre, un peu granuleuse; eau assez abondante, sucrée-acidulée, astringente.

Cette variété, inférieure à plusieurs autres de même époque de maturité, a néanmoins le grand avantage d'être annuellement très-productive.

« La forme de cette Poire est à peu près la même que celle de l'*Archiduc d'été*, mais elle est un peu plus petite, n'ayant que 16 à 17 lignes de diamètre sur à peu près 1 ligne de plus en hauteur, et elle est portée sur un long pédoncule de 20 à 21 lignes. Sa peau est lisse, d'un vert jaunâtre du côté de l'ombre, d'un rouge un peu roussâtre du côté du soleil. La chair est ferme, cassante, d'un goût musqué fort agréable. Cette Poire nous a été envoyée par MM. Audibert (1). » Loisel.-Deslonch., *Nouv. Duham.*, vol. VI, p. 198, tab. 67 [1815].

(1) Célèbres pépiniéristes de Tarascon.

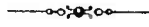


A. Rivereux del.

M^{lle} E. Tullant sc.

P. OKEN D'HIVER

P. OKEN D'HIVER ⁽¹⁾.



Fruit d'automne, moyen, turbiné, à queue de longueur variable, mais toujours renflée et coudée à son insertion sur le fruit; à peau jaune, parsemée de points et de marbrures fauves; à chair très-fine, fondante, sucrée, parfumée. — Excellent.

ARBRE productif, pyramidal; à scions moyens, légèrement flexueux, fauves, glabres, parsemés de quelques lenticelles ovales; à coussinets peu saillants; yeux coniques, noirâtres.

FEUILLES florales ovales-lancéolées, acuminées, entières, blanches et cotonneuses sur les deux faces, à pétioles longs et tomenteux; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales ou ovales-cordiformes, légèrement acuminées au sommet, arrondies à la base, entières; celles des scions ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, entières ou crénelées, étalées, portées sur de longs pétioles blanchâtres, munis ou dépourvus de stipules.

FLEURS blanches, moyennes, étalées, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires aiguës, couvertes en dessus de poils ferrugineux; pétales ovales-elliptiques, entiers, étalés, atténués en onglet, laissant un intervalle entre eux.

(1) Oken (Laurent), célèbre naturaliste allemand, né le 1^{er} août 1779 à Bohlsbach, en Souabe, mort le 11 août 1851; l'un des fondateurs de la Philosophie de la Nature, auteur d'une Histoire naturelle générale (*Allgemeine Naturgeschichte*).

P. OKEN D'HIVER.

FRUIT mûrissant à la fin de septembre et en octobre, moyen, turbiné, ordinairement régulier; à pédoncule de longueur variable, cylindracé, droit ou courbé, lisse, toujours renflé et coudé ou plissé à son insertion sur le fruit, brun fauve, parsemé de lenticelles; *peau* assez lisse, jaune de Naples vif, parsemée de petits points entremêlés de marbrures fauves ou de couleur café-au-lait, un peu rugueuses et plus nombreuses autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une dépression assez large, régulière, entourée de zones concentriques, à divisions dressées ou conniventes, canaliculées, jaunâtres, épaisses, glabres, entières ou tronquées; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou grandes; pepins fuligineux; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR remarquablement fondante, très-juteuse; eau sucrée-acidulée, parfumée et d'une saveur particulière, quelquefois comparable à celle de la framboise. — Excellent fruit.

La plupart de nos pépiniéristes confondent cette poire avec un autre fruit signalé par Van Mons sous le nom d'*Henkaël d'hiver*. J'ai reproduit à dessein, sur la planche qui accompagne ma description, le calque du fruit de l'*Oken d'hiver* figuré par Van Mons, afin de montrer l'identité de sa poire avec celle qui fait partie des collections du Muséum.

« La feuille de l'*Oken d'hiver* est plus large que longue; elle est effilée en pointe très-fine aux yeux du bois, et allongée, irrégulièrement incisée à ses bords, aux yeux à fruits; elle est plane et portée sur un pétiole mince et médiocrement long; sa couleur est le vert clair, brillant; son bois est plutôt fort que faible, légèrement coudé et cannelé, seulement à l'insertion des yeux, qui sont portés sur des supports triangulaires et fortement saillants; l'écorce est brune sur bourgeons de l'année, verte sur bois de deux ans; elle a peu de mouchetures; elles sont remplacées par des inégalités de la même couleur que l'écorce et changeant avec elle de nuance; ce sont

P. OKEN D'HIVER.

là deux particularités qui distinguent l'*Oken* de tous les autres arbres de cette variété. Il porte son bois très-droit, et cependant il se met de bonne heure à fruit, car le pied franc n'avait que quatre ans quand il a marqué, et son rapport ne fut pas moins riche qu'avancé; le fruit a garni les extrémités des bourgeons de l'année, comme les lambourdes le long du bois de deux ans, de bouquets de trois à cinq fruits, et rarement d'un seul. — Le fruit de l'*Oken* a le plus souvent la forme de la Crassane, quelquefois celle du Miel d'hiver; elle varie aussi selon qu'il a été produit par les extrémités des branches ou par les lambourdes du bois latéral ou de la tige; il est très-gros; l'ombilic en est enfoncé, avec les bords arrondis; la queue est assez courte grosse et charnue; la peau est lisse, d'un jaune clair, peu tiquetée, mais lavée de fauve et de vert; elle ne rougit pas au soleil et n'acquiert pas d'intensité de couleur vers l'époque de la maturité. — L'*Oken* a la chair blanche, fondante, qui devient beurrée dans le fruit entrecueilli; son eau, très-abondante, est douce, et rappelle plutôt le parfum du Colmar que celui des Bergamotes. Cependant dans les fruits du premier rapport, que la couleur pâle de la peau nous avait engagé à cueillir vers la fin d'août, le goût était parfaitement celui de la Crassane. Le fruit doit rester sur l'arbre jusqu'à la mi-octobre; sa maturité commence en décembre, et à la faveur des gelées nous avons pu en conserver jusqu'en avril. Le dessin qui accompagne cette description a été fait sur le fruit cueilli en août. » Van Mons, *Ann. génér. Scienc. physiq.*, tome 5, p. 124, pl. 74 [1826].



A. Thoussain del.

M^{re} F. Tailland.

P. ORANGE D' HIVER.

P. ORANGE D'HIVER.



Fruit d'hiver, moyen, turbiné ou arrondi, ordinairement un peu bosselé; à queue droite, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune, unicolore, marquée de quelques petites taches fauves; à chair ferme ou demi-cassante, sucrée, plus ou moins musquée.

ARBRE pyramidal, très-fertile; scions moyens, droits, pubescents, de couleur fauve lavée de violâtre, parsemés de nombreuses lenticelles jaunâtres; yeux coniques, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, entières, mucronées, pubescentes en dessus, blanches et tomenteuses en dessous; les adultes à peu près semblables, ovales ou légèrement cordiformes, entières, pubescentes en dessous, à bords relevés; yeux coniques, assez gros, écartés du scion.

FLEURS assez grandes, blanches avec de légers reflets rosés à l'extérieur, portées sur des pédicelles moyens; calyce à divisions aiguës, étalées; pétales obovales-orbiculaires, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en février ou mars et se conservant jusqu'en avril, très-odorant, moyen, arrondi, déprimé ou turbiné, ordinairement bosselé; à queue droite, insérée à peu près dans l'axe du fruit et épaisse à son insertion, jaunâtre; *peau* jaune de Naples

P. ORANGE D'HIVER.

vif, ordinairement unicolore, lisse, onctueuse, presque dépourvue de points fauves et marquée de quelques petites taches brunâtres au voisinage de l'œil; œil placé dans une légère dépression entourée de granulations disposées en cercles, à divisions caduques ou persistantes, étalées, pubescentes, blanchâtres, accompagnées à la base de très-petites bosses; cœur large, entouré de granulations; loges assez grandes; pépins fauves ou fuligineux; lacune plus ou moins large.

CHAIR ferme ou demi-cassante, très-sucrée, parfumée, plus ou moins musquée, rappelant quelquefois un peu la saveur de la Royale d'hiver. Très-bon fruit d'hiver.

D'après M. Gagnaire fils, pépiniériste à Bergerac (1), la P Orange d'hiver récoltée dans sa localité ne serait bonne qu'à cuire, tandis qu'à Champsegret, à 10 kilomètres de là, elle serait un bon fruit à couteau. En général cette poire est estimée dans tout le Languedoc comme fruit de table.

« Orange d'Hyuer pour manger cruë en janvier. » Triquel, *Instruct. pour les Arbr. fruit.*, p. 162 [1658].

« Orange d'hyuer. » *Jard. françois*, p. 69 [1665].

« Orange d'Hyver, ressemble à celle d'Esté et est aussi bonne, mais plus grise et devient jaune quand elle meurist; a la queuë moyenne et assez grosse. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instruct.*, p. 76 [1670].

« L'Orange d'Hyver est une grosse Poire ronde, verte sur l'Arbre, qui jaunît en meurissant, dont l'eau est bonne et sucrée, et se garde longtemps. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 116 [1675].

(1) *Revue horticole*, n° 5, mars 1860.

P. ORANGE D'HIVER.

« L'Orange d'Hyver a la figure des autres Oranges : elle est blanchâtre, demi-cassante, l'eau relevée : sa maturité est en mars et avril. » *Catal. Pépin. Chartr.*, p. 37 [1752].

« Le fruit est de grosseur moyenne, de la forme des autres Oranges, rond, aplati par les extrémités. Sa hauteur est de vingt-quatre lignes, et son diamètre de vingt-sept (quelquefois il est plus fort dans ces deux dimensions). L'œil est très-peu enfoncé et presque à fleur du fruit. La queue est plantée au fond d'une petite cavité. Elle est grosse, et longue de six à sept lignes. La peau est très-fine, d'un vert brun, qui pâlit un peu lors de la maturité, semée de très-petits points d'un vert plus brun boutonné légèrement. Souvent on y trouve des verrues très-saillantes. La chair est blanche, fine, cassante et sans pierres. L'eau est très-musquée et assez agréable. Cette Poire mûrit en février, mars et avril. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 145 [1768].

Cette variété a été fort bien représentée dans le tome V, page 139, des *Transactions* de la Société horticultrale de Londres.



A. Rivereux del.

Mlle E. Taillant sc.

P ORANGE MUSQUÉE

P. ORANGE MUSQUÉE.



Fruit de fin d'été, arrondi ou turbiné, légèrement bosselé et souvent marqué d'un léger sillon; à peau jaune teintée de rouge au soleil, parsemée de très-petites dépressions arrondies, ordinairement dépourvue de marbrures; à queue accompagnée de bourrelets à son insertion; à chair ferme, juteuse, remarquablement musquée.

ARBRE très-propre à former des plein-vent; à scions de grosseur moyenne, de couleur fauve ou brune, parsemés de rares lenticelles oblongues, pubescents, blanchâtres; coussinets saillants; yeux coniques, bruns, glabres ou pubescents.

FEUILLES florales ovales ou elliptiques, mucronées, presque entières, cotonneuses en dessous, glabres en dessus et bordées de poils blancs, portées sur de longs et grêles pétioles; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales, obtuses, presque entières; celles des scions ovales, plus ou moins longuement acuminées au sommet, à bords très-dentés, assez épaisses, légèrement pubescentes en dessous, portées sur de courts et gros pétioles dépourvus de stipules.

FLEURS grandes, blanches, à pédicelles courts, gros, tomenteux; calyce à divisions linéaires, réfléchies, roussâtres en dessus; pétales obovales ou suborbiculaires, onguiculés, légèrement ondulés, laissant peu d'intervalle entre eux, souvent au nombre de 6 à 8 dans chaque fleur, et concaves.

P. ORANGE MUSQUÉE.

FRUIT commençant à mûrir en septembre, arrondi, turbiné, présentant souvent un léger sillon, exhalant à la maturité l'odeur du coing ou de la *Poire Gracioli*; à queue cylindrique, un peu arquée, insérée dans l'axe du fruit, accompagnée d'un bourrelet à son insertion sur le fruit, portant la trace de bractéoles, de couleur bronzée; *peau* de couleur jaune-paille ou jaune-citron, teintée de rouge au soleil, parsemée de points et de très-petites dépressions arrondies semblables à celles que présentent les oranges; *œil* grand, placé au milieu d'une dépression régulière, à divisions linéaires libres à la base, étalées, cotonneuses, blanches, et laissant le tube calycinal largement ouvert; *cœur* arrondi, assez petit, entouré de fines granulations; loges moyennes; pepins fuligineux; lacune centrale subéreuse.

CHAIR blanche, d'apparence moirée, cassante; eau abondante, sucrée, remarquablement musquée.

« La Poire d'Orange est de plusieurs; l'Orange commune est verdâtre et petite; l'Orange Royale est belle, grosse, bonne; l'Orange musquée est plus plate et veut être mangée plus verte que meure, autrement elle mollit, et les autres oranges veulent être prises aussi un peu vertes, autrement elles deviennent cotonneuses quand elles meurissent sur l'Arbre. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 83 [1675].

« L'Orange musquée est une poire du commencement d'août, elle est médiocrement grosse, plate, assez colorée, queue languette, peau assez souvent tiquetée de petits placards noirs; chair assez agréable, mais ayant un peu de mare. » La Quint., *Instruct.*, p. 358 [1690].

« La feuille est presque ovale, terminée par une pointe assez courte et un peu aiguë, dentelée irrégulièrement et presque imperceptiblement, se repliant en arc en dessous, ce qui lui fait faire un pli auprès de la queue, longue de deux pouces neuf lignes, large de deux pouces deux lignes. Les petites feuilles sont longues, étroites, terminées en pointe très-aiguë par les deux extrémités, dentelées très-finement; leurs pédicules sont longs de neuf lignes; celui des grandes feuilles est long de dix-huit lignes. La fleur a quinze lignes de dia-

P. ORANGE MUSQUÉE.

mètre. Les pétales sont ovales, creusés en cuilleron; les échancrures du calyce sont très-longues et très-étroites. Le fruit est de moyenne grosseur, de la forme d'une Orange, un peu aplati de la tête à la queue, ayant vingt et une lignes de hauteur sur vingt-cinq de diamètre. La tête est un peu arrondie; l'œil y est placé dans une cavité évasée; plus souvent elle est plate et l'œil est presque à fleur. La queue est grosse, longue d'un pouce, plantée au fond d'une petite cavité qui est relevée de quelques éminences, dont une plus considérable recouvre la naissance de la queue. La peau est toute couverte de petits enfoncements comme les Oranges de Portugal; lorsque le fruit est mûr elle devient d'un jaune presque blanc du côté de l'ombre et lavée de rouge très-clair du côté du soleil. La chair est cassante, et devient cotonneuse si le fruit n'a pas été cueilli un peu vert. L'eau est relevée d'un musc très-agréable. Cette Poire mûrit en août. » Duhamel, *Traité Arbr. fruit.*, p. 140 [1768].

« *Oranges*. Espèce de poires très-ancienne en France, fort estimée partout pour la grande fécondité de l'arbre, quoique le fruit ne soit que de courte durée. Son nom paraît venir de quelque ressemblance de forme et de peau avec les oranges. La diversité de couleur ne suffit pas pour en déterminer les sous-espèces et variétés, le climat, le sol, l'exposition et d'autres circonstances influant beaucoup sur ce coloris, et un même arbre donnant souvent des fruits verts, des jaunes, des rouges et des rembrunis. » Mayer, *Pomona Franconica*, vol. III, p. 294 [1801].

« Le Poirier *Orange musquée* est un arbre de moyenne vigueur, très-rameux; ses feuilles sont petites, ovales ou allongées, aiguës, un peu creusées en gouttière, d'un vert luisant en dessus, cotonneuses en dessous, bordées de très-petites dents, et se cuivrant aisément à l'automne. Le fruit est de moyenne grosseur, arrondi, rarement régulier, légèrement turbiné, ou s'allongeant un peu du côté de la queue, qui est grosse, courte, verdâtre; le côté de la tête est aplati, peu constant dans sa forme, et l'œil s'y trouve plus ou moins enfoncé. Quant à la surface de ce fruit, elle est inégale et très-raboteuse; la peau est rarement tachetée; elle passe du vert au jaune dans la maturité: alors on y voit beaucoup de points verdâtres; le côté du soleil se lave quelquefois d'un peu de rouge. La chair est blanche, d'abord cassante, mais bientôt cotonneuse, si on ne le prend un peu vert; son eau est abondante, et souvent si musquée que plusieurs personnes l'en trouvent désagréable. Ce fruit est de très-médiocre qualité; sa maturité arrive dans la deuxième quinzaine d'août. On doit le cueillir toujours un peu vert. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1849].



A. Riocreux del.

P. ORANGE ROUGE.

M^{lle} E. Taillat sc.

P. ORANGE ROUGE.



Fruit d'été, moyen, arrondi ou turbiné, vert pâle ou jaunâtre à l'ombre, lavé de rouge laqueux au soleil; à queue assez grosse, plus ou moins enfoncée dans le fruit et entourée de petites protubérances; à chair demi-cassante, sucrée, parfumée.

ARBRE pyramidal, très-fertile, à rameaux droits; scions légèrement flexueux, bruns à l'ombre, brun-violâtre au soleil, lisses, parsemés de quelques lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, aigus.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, assez longuement acuminées, aiguës, légèrement pubescentes en dessous, denticulées, ciliées; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales-elliptiques, longuement acuminées, arrondies et entières dans leur moitié inférieure, denticulées dans la moitié supérieure; celles des scions ovales, plus ou moins acuminées, planes ou à bords relevés, denticulés.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, pubescents; calyce à divisions linéaires, aiguës; pétales orbiculaires ou obovales-orbiculaires, brusquement ongiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en août, arrondi ou turbiné, à pédoncule droit

P. ORANGE ROUGE.

ou oblique, assez gros, cylindracé, plus ou moins profondément enfoncé dans le fruit; *peau* assez lisse, d'un vert jaunâtre à l'ombre, puis jaune lavée ou vergetée de rouge foncé et brillant du côté du soleil, parsemée de points bruns ou jaunâtres rarement entremêlés de marbrures; *œil* placé au milieu d'une faible dépression régulière, à divisions linéaires-lancéolées, blanchâtres, étalées ou rapprochées; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, atténué vers l'œil, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins bruns, remplissant les loges; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR d'un blanc jaunâtre, demi-cassante, juteuse; eau sucrée, acidulée, parfumée-anisée.

Ce fruit paraît depuis quelques années en très-grande quantité sur nos marchés, où sa grosseur et son coloris le font apprécier.

« Orange rouge. En aoust et septembre. » *Jardin. franç.*, p. 64 [1665].

« Orange rouge, est ronde, grosse, rouge jusques vers la queue, où elle est jaune, d'un goust très-relevé. Excellente. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instr.*, p. 47 [1670].

« L'Orange rouge est une poire d'un rouge de corail, qui a l'eau bien sucrée; il faut la prendre un peu verte pour qu'elle ne soit pas cotonneuse. » Frère François, *Jardin. solit.*, p. 51 [1704].

« Le fruit est de la même forme que l'Orange musquée, mais plus gros. La peau est grise, et d'un rouge de corail. La chair est cassante, et devient cotonneuse lorsque le fruit mûrit sur l'arbre. L'eau est sucrée et musquée. Cette poire mûrit en août. » Duham., *Traité. Arbr. fruit.*, p. 141 [1768].

« L'Orange rouge diffère de l'Orange verte en ce que le côté exposé au soleil

P. ORANGE ROUGE. 

est nuancé d'un très-beau rouge comme du corail, et qu'elle a une très-belle apparence. On l'estime aussi un peu plus savoureuse et d'un goût plus relevé.» Knoop., *Pomolog.*, p. 98 [1771].

« Le fruit est arrondi, légèrement élevé du côté de la queue, qui est courte et plantée entre plusieurs bosses inégales ; son diamètre est de 5 centimètres, sur quelques millimètres de moins en hauteur. Sa surface est inégale comme celle d'une orange, et l'on remarque le plus souvent un sillon latéral qui va de la base au sommet comme sur un fruit à noyau. L'œil est presque à fleur : ses divisions sont ouvertes, aiguës. La peau devient d'un jaune clair dans l'ombre et rouge du côté du soleil. On aperçoit au travers du rouge beaucoup de petits points bruns ou jaunâtres, et des espèces de taches causées par l'inégalité de la peau. La chair est blanche, demi-cassante, un peu grossière, mais sans marc. L'eau est abondante, sucrée et musquée. On trouve cette poire en pleine maturité vers le 15 août. Son mérite peut être contesté, car ses qualités varient beaucoup : on la trouve cassante ou cotonneuse, avec pierres ou sans pierres, musquée ou non musquée.» Poit., *Pomol. franç.* [1846].



A. Rozeux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. ORANGE TULIPÉE.

P ORANGE TULIPÉE.



Fruit d'été, moyen, arrondi ou turbiné, jaune à l'ombre, lavé et panaché de rouge foncé au soleil; à queue de grosseur variable, cylindracée, droite, insérée dans l'axe du fruit; à chair demi-cassante, sucrée, juteuse, peu relevée.

ARBRE vigoureux, propre à former des plein-vent, fertile; à scions de grosseur moyenne, flexueux, olivâtres à l'ombre, violâtres ou brun-cendré au soleil, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies ou oblongues, glabres; coussinets un peu saillants, accompagnés d'arêtes décurrentes; yeux coniques, à écailles acuminées, grisâtres ou noires, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, entières, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes longuement pétiolées, ovales-arrondies ou ovales-cordiformes, acuminées, bordées de petites dents aiguës; celles des scions épaisses, ovales, cordiformes ou ovales-oblongues, acuminées, à bords étalés, munis de dents aiguës, irrégulières, portées sur des pétioles redressés, munis ou dépourvus de stipules, et quelquefois accompagnés de feuilles axillaires lancéolées, inéquilatérales.

FLEURS grandes, blanches, portées sur de courts pédicelles rosés; calyce à divisions ovales-lancéolées, blondes en dessus; pétales sub-orbiculaires, mollement onguiculés, étalés ou à peine concaves, légèrement rosés avant leur épanouissement, laissant peu d'intervalle entre eux.

P. ORANGE TULIPÉE.

FRUIT mûrissant vers la fin de l'été, moyen, arrondi ou turbiné, à pédoncule cylindracé, de longueur et de grosseur variables, ordinairement assez court, brun, lisse, portant les traces de quelques bractéoles, légèrement enfoncé dans le fruit, entouré de très-petites bosses; *peau* jaune citron à l'ombre, parsemée de petits points brunâtres, dépourvue de marbrures, mais offrant quelquefois une ligne brune et squammeuse qui s'étend du pédoncule vers l'œil, le côté du soleil coloré en rouge, sur lequel se dessinent des taches ou des sortes de panachures d'un rouge plus foncé et comparables à celles que présentent certaines pommes; *œil* placé au milieu d'un léger aplatissement ou d'une petite dépression entourée de zones concentriques de couleur brune, à divisions cotonneuses, dressées ou caduques; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges moyennes ou grandes; pepins bruns ou rouge acajou; lacune centrale subéreuse.

CHAIR blanche, ordinairement un peu sèche, quoique assez fine, sucrée, parfumée, très-faiblement musquée ou fenouillée.— Médiocre.

Il ne faudra pas confondre la Poire *Orange tulipée* avec une poire plate, d'un gris jaunâtre, la *P Tulipée* des anciens pomologistes, et qui a pour synonymes la *Bigarade*, la *Brute bonne d'automne*, etc.

La poire que je viens de décrire arrive quelquefois du Midi en très-grande quantité et se vend dans les rues de Paris à très-bas prix.

« Orenge Iaune pannachée de Rouge en Tulipes. — En août et septembre. »
Jardinier françois, p. 64 [1665].

« Le fruit de la *P. Orange tulipée* est gros, ayant deux pouces six lignes de diamètre et deux pouces onze lignes de hauteur, d'une forme ovale, terminée en pointe vers la queue, ressemblant au Beurré ou au Doyenné, suivant que sa hauteur excède plus ou moins son diamètre. La queue, qui est grosse et courte, n'ayant souvent que six lignes de longueur, est plantée dans

P. ORANGE TULIPÉE.

un enfoncement bordé de quelques bosses beaucoup moindres qu'au Doyenné. L'œil est placé au sommet d'une cavité assez large et profonde. Sa peau est verte du côté de l'ombre, d'un rouge-brun du côté du soleil. Entre le vert et le rouge-brun on aperçoit des raies ou panaches rouges. Partout elle est tiquetée et marbrée de gris, ce qui la rend un peu rude. Sa chair est demi-cassante, assez fine et succulente. Son eau est d'un goût assez agréable, quoiqu'elle soit quelquefois un peu âcre. Cette poire mûrit au commencement de septembre. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 202, tab. 41 [1768].

« *Orange tulipée.* Les bourgeons sont d'une médiocre longueur, coudés à chaque nœud, d'un rouge brun ou violet, tiquetés de lenticelles cendrées, allongées et peu nombreuses; parmi les yeux, qui sont tous d'un brun noir, on en trouve dont les écailles se terminent par une pointe sétacée d'une longueur remarquable. Les feuilles sont ovales, oblongues, terminées en pointe, légèrement dentées, d'un vert gai et luisant en dessus, munies de pointes noires sur la nervure médiane; la base du pétiole est munie de deux glandes; mais quand ces glandes se développent en stipules elles sont élevées de onze à quatorze millimètres au-dessus de la base. Le fruit est d'une forme à peu près ovale, rétrécie du côté de la queue, souvent plus ventru d'un côté que de l'autre, haut de six à sept centimètres. L'œil est placé quelquefois presque à fleur, quelquefois dans une cavité assez grande, relevée de quelques bosses. La peau est citrine du côté de l'ombre, lavée de rouge du côté du soleil et fouettée de lignes plus rouges, tiquetée partout de gros points gris qui la rendent dure au toucher. La chair est blanche, demi-cassante, assez fine. L'eau est d'un goût agréable, quelquefois un peu âcre, dit Duhamel. Cette poire mûrit dans le commencement de septembre. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Rivereux del.

M^{lle} E. Tillant sc.

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.



Fruit d'hiver, ovale, obtus, à peau épaisse, d'un jaune verdâtre, parsemée de gros points, de marbrures rudes, et marquée de fauve autour du pédoncule; à queue droite ou oblique, charnue, assez courte; à chair fine, ferme ou fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

ARBRE fertile, de vigueur moyenne; à scions assez grêles, un peu flexueux, de couleur fauve ou fauve cendré, parsemés de nombreuses lenticelles grisâtres; coussinets peu saillants, accompagnés d'une légère arête décurrente; yeux petits, coniques, cendrés.

FEUILLES florales ovales, entières, mucronées, légèrement pubescentes en dessous, ciliées, à bords un peu relevés et ondulés, portées sur des pétioles verts ou roussâtres; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes elliptiques, acuminées, presque entières, portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions arquées, ovales-elliptiques, légèrement cordiformes à la base, atténuées au sommet, à bords crénelés, étalés ou un peu relevés.

FLEURS moyennes, portées sur de courts pédicelles pubescents; calyce à divisions courtes, linéaires-lancéolées, un peu obtuses, roussâtres en dessus; pétales ovales-elliptiques, obtus ou suborbiculaires, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant souvent jusqu'au printemps, ovale, obtus, rarement pyriforme ou turbiné, à queue assez courte, grosse, charnue, de couleur fauve ou brune,

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.

mate, droite ou oblique, ordinairement insérée en dehors de l'axe du fruit et accompagnée de petites bosses; *peau* un peu rude, épaisse, d'un jaune verdâtre, mate, parsemée de points fauves, plus ou moins recouverte de marbrures ferrugineuses, et marquée d'une large tache autour du pédoncule; *œil* petit, placé dans une dépression assez profonde, régulière, entourée de zones concentriques de couleur brune, à divisions caduques ou tronquées; *cœur* blanc, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou grandes; pepins noirs, fuligineux ou bruns; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil, quelquefois très-étroite et presque oblitérée.

CHAIR fine, ferme ou fondante, très-juteuse; eau sucrée-acidulée, quelquefois légèrement astringente, parfumée, non musquée. — Très-bon fruit.

J'ai adopté pour cette espèce le nom définitivement admis par la Commission de Pomologie belge en 1855 afin de couper court à tout malentendu. En décrivant en effet la poire *Goulu Morceau* (Beurré d'Hardenpont des pépiniéristes français), j'avais déjà cherché à faire apprécier les avantages d'une nomenclature rigoureuse et scientifique appliquée à nos fruits. Sans parler ici des onze noms qui ont été donnés à l'*Orpheline d'Enghien*, le tableau ci-dessous mettra de nouveau en lumière l'inextricable synonymie dont nos pépiniéristes seuls savent profiter. Ainsi :

Beurré d'Arenberg des Belges. = Orpheline d'Enghien.

Beurré d'Arenberg des Français. = Beurré d'Hardenpont ou Goulu Morceau.

Beurré d'Hardenpont des Français. = Beurré d'Arenberg des Belges ou Orpheline d'Enghien.

Beurré d'Hardenpont des Belges. = Beurré d'Arenberg des Français ou Goulu Morceau.

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.

Cette confusion inextricable de noms a donné lieu, on le conçoit, non-seulement à de nombreuses discussions soit sur les qualités, soit sur les époques de maturité, suivant que l'on avait sous les yeux l'une ou l'autre espèce, mais elle est encore la cause de déplorables déceptions ; ainsi, un de mes amis, M. le D^r Aubertin, qui habite les environs de Bar-sur-Aube, s'est trouvé possesseur de *quarante* poiriers Goulu Morceau, en croyant avoir acheté des espèces distinctes. Au surplus, je donne ici la première description que Van Mons a faite du fruit qui nous occupe.

« *Pyrus Arenbergia, sativa, fructu majori, dilute viridi, maculis fulvis ob-
sitis, in ore liquescenti, brumali.* — Le Beurré d'Arenberg a été gagné à En-
ghien par M. l'abbé Deschamps, dans un jardin appartenant à l'hospice des
orphelins de cette ville. Son inventeur eut la complaisance de m'en commu-
niquer le fruit à son premier rapport ; e'était alors un superbe Passe-Colmar,
doué de toutes les qualités éminentes de ce premier des fruits. Je l'inscrivis
du nom, si naturellement propre, de *Colmar-Deschamps*, et j'en répandis de
nombreuses greffes sous ce nom. J'ai depuis rencontré le même fruit sous le
nom de *Délices des Orphelins*, que sans doute la modestie de son inven-
teur lui aura imposé en considération du lieu où il a été obtenu. Il a depuis reçu
le nom de *Beurré d'Arenberg*. A Paris le *Beurré d'Hardenpont* porte le nom
de la poire qui nous occupe. — A son second et troisième rapport sur
l'arbre-mère l'*Arenberg* avait considérablement perdu en volume et avait
éprouvé un changement non moins grand de forme et de qualité. Ce n'était
plus ce *Passe-Colmar* athlétique qui m'avait engagé à lui donner son inven-
teur pour patron. Il a conservé cette altération de forme, cette diminution
de volume et cette dégénération de qualité dans ses premières propagations
par la greffe. C'est un inconvénient qui arrive fréquemment aux variétés nou-
velles dans les diverses espèces de fruits, quand du régime de la nature elles
passent à celui de l'art. Le temps et le greffage répété ont fait revenir l'*A-
renberg* à sa grosseur native et à ses premières qualités ; mais il persiste dans
ses aberrations de forme et semble de plus en plus se complaire dans les
écarts qu'il a faits de ce chef. — Le port de l'*Arenberg* est imposant et ma-
jestueux. Lorsqu'on l'exempte de taille il s'élance dans l'air à la manière du
peuplier. Son bois, qu'il porte droit, est sans coude aux articulations. Il est

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.

lisse, un peu anguleux, jaune de noisette, parsemé de tiquettes blanchâtres et inégalement répandues. Les yeux qui le garnissent y sont distribués par groupes de très-distants et de très-rapprochés. Ces yeux sont obtus, écartés du bois par leur centre et repliés vers lui par leur sommet; un support saillant et plus large que l'œil les porte. Des écailles bigarrées de noir et de brun les enveloppent : ceci est pour le bourgeon de l'année. Sur le bois de deux ans, les yeux, sans sensiblement s'allonger, se détachent de la branche et perdent leur support. La couleur de ce bois est le gris verdâtre; ses tiquettes, en devenant proéminentes, le rendent rude au toucher. Les yeux à fruit conservent la forme de ceux à bois. Ils ne se gonflent pas considérablement; ils ne restent pas plus de deux ans à se former au complet, même sur l'attache des lambourdes, sur lesquelles l'arbre porte le plus habituellement son fruit. Ces lambourdes se développent vers et sur le sommet de branches courtes, mais qui ne doivent pas précisément être des branches à fruit; ce sont des yeux de l'année qui leur donnent naissance, et un an après ils sont déjà en rapport. Les mêmes lambourdes naissent sur les branchettes grêles qu'ont produites sur tiges des sous-yeux oblitérés. Des yeux nombreux, rudiments et présages d'un futur rapport, percent tant des rides de l'écorce que des appendices du fruit; souvent ils forment un cercle autour de la base du bout ridé. J'ai rencontré des appendices du fruit qui avaient les mêmes rides que le bourrelet du bois. Les plus avancés de ces yeux, vers le bout, fleurissent la seconde année après leur explosion; les autres, la troisième année. Ces lambourdes répondent ainsi tantôt à du second bois et tantôt à du troisième bois. Un bourgeon s'élance quelquefois du sommet de la lambourde, et c'est alors que le fruit est singulièrement bien nourri. — Les feuilles de l'*Arenberg* sont planes, longues, étroites, pointues, souvent même effilées, vers le pétiole comme vers le sommet. Les nervures secondaires sont aussi apparentes que l'est celle centrale. Si celle-ci se rétrécit, la feuille se frange ou se fronce à ses bords, et ne se plie pas en gouttière. Le contour de la feuille est peu profondément, mais uniformément incisé. Un pétiole menu et long de la moitié de la feuille porte celle-ci, dont la couleur est le vert tendre. — La forme à laquelle le fruit semble s'être arrêté définitivement est celle qu'affecte la sous-espèce *Beurré* qu'on rencontre dans les bois et sur les collines. Il est d'une belle grosseur, renflé avec bosses, surtout vers son milieu; un enfoncement en forme de rainure joint le pédoncule à l'ombilic; celui-ci est médiocre et peu enfoncé. Le pédoncule, notablement gros et plié en coude vers le milieu de sa longueur, est logé dans une cavité profonde, et que bordent des éminences sillonnées. La peau est rude, verte, tavelée de roux grisâtre, flagellée

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.

et richement tiquetée en la même couleur, mais qui est plus broyée de noir. Sous cette peau se trouve une chaire beurrée, fondante, sucrée et agréablement parfumée, sans musc et sans grains aucuns. Son vert jaunît modérément à l'époque où le fruit mûrit; cette époque coïncide avec la dernière moitié de décembre et peut aller au delà de la première moitié de janvier. Cette poire est donc décidément un fruit d'hiver. — L'*Arenberg* pousse son fruit par troquets de cinq et de six grosses poires, ce qui augmente encore le riche rapport de cette variété, par elle-même déjà si fertile. » Van Mons, *Revue des Revues*, vol. III, p. 63, tab. 1 [1830].

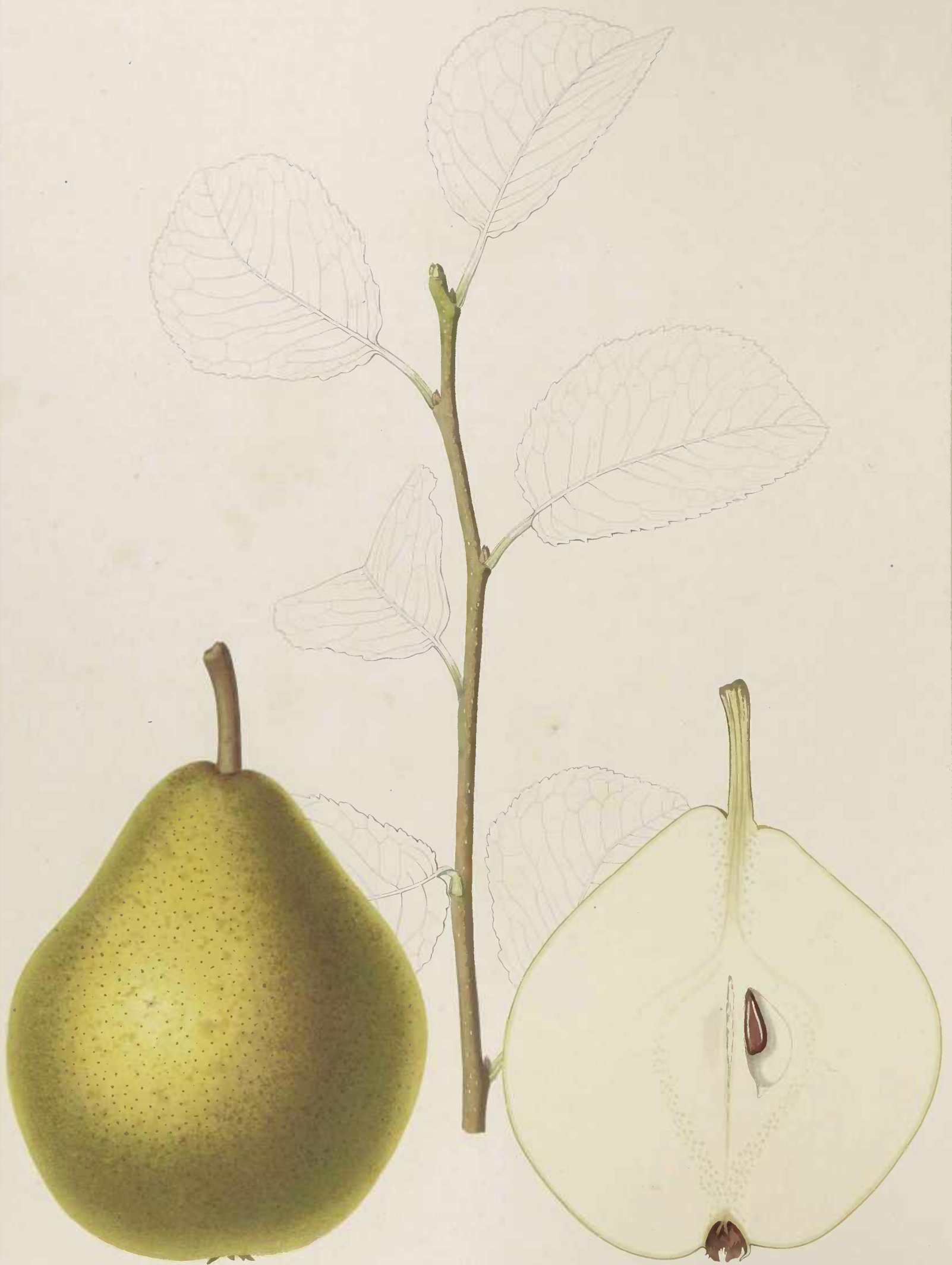
« L'*Orpheline d'Enghien* est un arbre fertile, dont les branches et les rameaux affectent généralement la direction verticale ou celle oblique très-ascendante; il se forme bien en pyramide. Rameaux droits ou non flexueux, présentant sous chaque gemme une petite face plate et trois lignes ou stries; leur épiderme est vert grisâtre obscur, tirant sur le brun pâle; il est parsemé de petites lenticelles grises ayant souvent du relief. Boutons épais, saillants, très-courts, coniques, pointus, à base ventrue; ils sont marbrés brun et noir. Feuilles moyennes, ovales, lancéolées, aiguës, arquées, à bords relevés en gouttière, la serrature régulière, très-fine, sur les feuilles du sommet des rameaux. Pétiole court, blanchâtre. Stipules falciformes, élargies au milieu. Fruit moyen, turbiné, quelquefois court, plus ordinairement oblong-pyramidal, obtus, marbré et en grande partie couvert de taches gris-roux ou fauves, sur fond d'abord vert, passant au jaune, et souvent parsemé de marbrures noires. Pédoncule gros, brun, long de vingt-cinq à trente millimètres. Œil petit, placé au fond d'une cavité étroite; divisions caduques. Chair fine, fondante; eau abondante, très-sucrée et parfumée. Mûrit de novembre à janvier. J'ai remarqué que l'arbre qui produit cette excellente poire est susceptible de prendre une écorce galleuse dans les situations élevées, très-ouvertes, et en terre forte. C'est donc dans les jardins abrités qu'il faudra cultiver de préférence l'*Orpheline d'Enghien*. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 148.

« *Beurré d'Arenberg*. Fruit moyen, turbiné, bosselé du côté de l'œil, variant dans sa forme plus ou moins allongée. Pédoncule court, gros, charnu à ses deux extrémités, bosselé, implanté obliquement ou très-obliquement à fleur, au milieu de plusieurs petits mamelons et de plis. Peau vert pâle, passant au jaune pâle à sa maturité, prenant une teinte plus foncée du côté du soleil, brillante et lisse sur le milieu, rude du côté du pédoncule, relevée de taches brunes et grises, assez grandes et assez nombreuses. Chair fondante,

P. ORPHELINE D'ENGHIEN.

blanchâtre, pleine d'un jus très-riche, relevé et parfumé. Œil très-petit, irrégulier, noirâtre, à divisions caduques, placé dans une cavité très-profonde, étroite, irrégulière, couronnée par deux ou trois bosses saillantes. Cette poire mûrit de novembre en janvier. L'arbre est moyen, d'une grande fertilité; il faut l'élever en pyramide et en espalier, à l'exposition du levant ou au midi. » Willermoz, *Bull. Soc. hort. Rhône*, p. 172 et 214 [1849].

« *Orpheline d'Enghien*. Nous avons admis de préférence cette dernière dénomination afin d'éviter toute confusion. Le fruit est gros, ordinairement turbiné, mais parfois oblong ou pyramidal. L'épiderme, rude, vert clair, passe au jaune d'or à l'époque de la maturité; il est ponctué et marbré de gris-roux sur toute sa surface et ombré partiellement de larges macules fauves. Le pédoncule, long de vingt à vingt-cinq millimètres, est gros, parfois charnu et cannelé, brun clair; il est implanté un peu obliquement à fleur du fruit ou dans une cavité de médiocre profondeur. Le calyce, petit, irrégulier, est placé dans une cavité moyenne et évasée; ses divisions sont noires et ordinairement caduques. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée, vineuse et d'un parfum très-agréable. Le fruit de l'*Orpheline d'Enghien* produit par espalier est de toute première qualité. » A. Bivort, *Ann. Pomol. belge*, vol. III, p. 85 [1855].



A. Boreaux del.

Mlle E. Yallant sc.

P. DE PARTHENAY.

P. DE PARTHENAY.



Fruit d'hiver, ventru ; à peau jaune olivâtre ou jaune-indien terne , parsemée de points fauves arrondis , entremêlés de marbrures, et portant autour du pédoncule une tache fauve très-finement striée ; à queue droite, moyenne ; à chair ferme , sucrée , acidulée , parfumée.

ARBRE très-fertile ; à scions un peu flexueux, bruns, parsemés de lenticelles arrondies ; à coussinets peu saillants ; yeux coniques, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, à bords relevés, blanchâtres et cotonneuses sur les deux faces ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-cordiformes, acuminées, presque entières ; celles des scions assez grandes, ovales-arrondies, contournées, à bords ondulés, irrégulièrement dentées, un peu pubescentes en dessous.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur des pédoncules assez courts ; calyce à divisions linéaires-lancéolées, recouvertes de poils roux en dessus ; pétales un peu concaves, largement ovales, ongiculés, laissant peu d'intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en janvier et se conservant jusqu'en avril ou en mai, assez gros, ventru, obtus ; à queue légèrement enfoncée dans le fruit, droite, cylindracée, fauve noirâtre ; *peau* jaune-indien ou jaune-olivâtre, rarement lavée de rose du côté du

P. DE PARTHENAY.

soleil, parsemée de points et de nombreuses marbrures ou taches brunâtres, souvent marquée autour du pédoncule d'une large tache fauve finement striée; *œil* placé au milieu d'une légère dépression régulière, à divisions lancéolées, canaliculées, infléchies à l'extrémité; *cœur* assez grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, bordé de granulations; loges moyennes ou assez grandes; pepins allongés, noir-acajou; lacune centrale étroite, subéreuse.

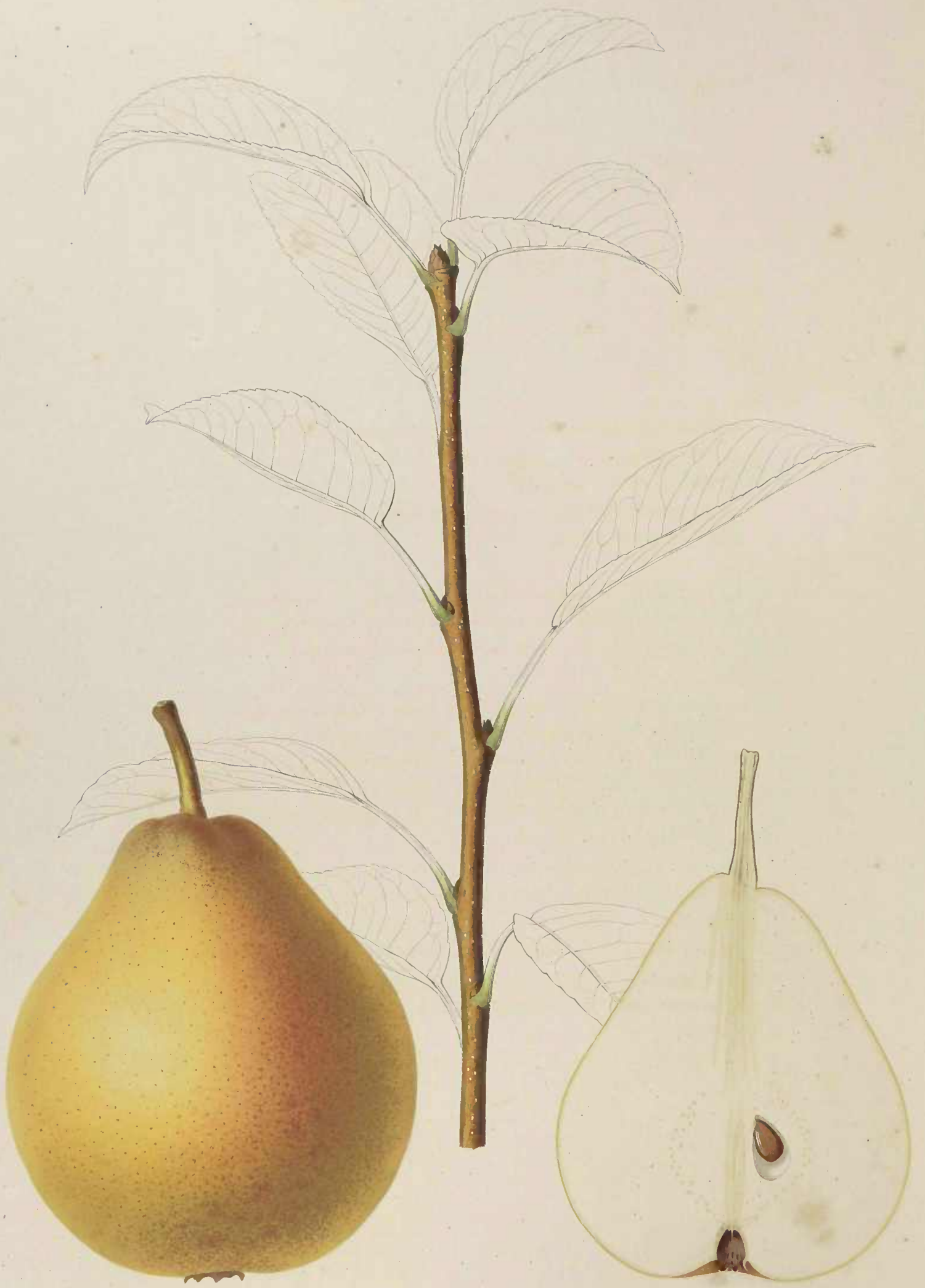
CHAIR blanchâtre, parcourue par quelques fibres, ferme; eau abondante, sucrée-acidulée, un peu trop astringente quoique rappelant la saveur de la *Crassane*.

Quelques pomologistes classent la *P. de Parthenay* parmi les fruits à cuire; je crois, avec M. De Liron d'Airolles, qu'elle peut être à juste titre considérée comme un fruit à couteau de 2^e ordre.

La Poire de Parthenay a été rencontrée et propagée par un sieur Poirault, marchand à Parthenay (Deux-Sèvres), où on la cultive aujourd'hui en plein vent sous le nom de *Poire de Poirault* ou de *P. à Poirault*. Son fruit, malgré sa grosseur, résiste bien au vent *

« Arbre vigoureux, fertile, très-propre au haut-vent et à la pyramide. Fruit mesurant en hauteur 9 centimètres sur 8 de diamètre. Pédoncule fort, ligneux, long de 15 millim., placé un peu de côté, entre des gibbosités inégales. Calyce petit, ouvert, à divisions à moitié caduques ou tronquées, de couleur rousse, placé dans une cavité assez large et profonde. Peau épaisse, rude au toucher, de couleur brune; passe au jaune d'or à sa maturité, sous une couche de rouille presque générale. Chair grosse, cassante; eau suffisante, laissant à la dégustation un goût agréable. Ce fruit se conserve jusqu'au mois de mai; il peut être classé parmi les fruits à couteau de 2^e ordre. » De Liron d'Airol., *Not. pomolog.*, t. II, p. 16 [1858].

De Liron d'Airolles, *Not. pomol.*, 1857, p. 32.



A. Boissieu del.

M^{lle} E. Taillat sc.

P. PASSE COLMAR.

P. PASSE-COLMAR



Fruit de fin d'automne ou d'hiver, pyriforme ou ventru ; à peau jaune, lavée de rouge orangé au soleil, parsemée de points et portant autour du pédoncule une large tache jaune ; à queue droite, assez courte ; à chair fondante, parfumée, un peu citronnée.

ARBRE pyramidal, à scions de grosseur moyenne, bruns-olivâtres ou olivâtres, parsemés de lenticelles oblongues ou arrondies ; coussinets peu saillants ; yeux coniques, noirâtres, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, mucronées au sommet, entières, glabres, mais ciliées sur les bords ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-elliptiques, entières ou denticulées, acuminées, longuement pétiolées ; celles du scion ovales, acuminées, entières ou bordées de dents aiguës, portées sur de longs pétioles blanchâtres.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur de gros pédicelles courts et tomenteux ; calyce à divisions lancéolées, aiguës, presque glabres en dessous ; pétales orbiculaires-elliptiques, arrondis ou à peine pointus au sommet, onguiculés, laissant des vides entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant jusqu'en mars, ventru et pyriforme, obtus ; à queue droite, assez courte,

P. PASSE-COLMAR.

de couleur fauve ou verdâtre, insérée dans l'axe du fruit et entourée souvent de petites bosses; *peau* assez fine, jaune, lavée de rouge orangé du côté du soleil, parsemée de petits points fauves entremêlés de quelques marbrures sur la portion renflée, et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; *œil* assez grand, placé au milieu d'une dépression régulière et dépourvue de protubérances, à divisions dressées, lancéolées, aiguës, glabres ou un peu cotonneuses; *cœur* ovale, entouré de petites granulations ou se confondant presque avec la chair; loges moyennes ou assez grandes; pepins noirs; lacune centrale ordinairement étroite.

CHAIR fondante, très-juteuse, sucrée, d'une saveur citronnée. Poire excellente et une des plus délicates.

« C'est un fruit de nouvelle origine. Il vient par bouquets; il est gros, turbiné, ventru du côté de la tête, obtus du côté de la queue, assez régulier, haut de huit centimètres, sur six environ de diamètre à l'endroit le plus renflé. L'œil est petit, noirâtre, placé presque à fleur du fruit, à divisions étroites, la plupart divergentes; la queue, assez grosse et longue, est placée un peu obliquement, et il y a quelques petites côtes à son insertion. La peau est très-fine, d'abord d'un vert tendre; elle se teint ensuite de rouge clair au soleil, et passe au beau-jaune du côté de l'ombre. Il répand à la maturité une odeur très-agréable. La chair est blanche, fondante, d'un grain très-fin, excellente; l'eau est abondante, sucrée, légèrement parfumée, extrêmement agréable. Cette excellente Poire mûrit de la mi-novembre à la mi-février. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].

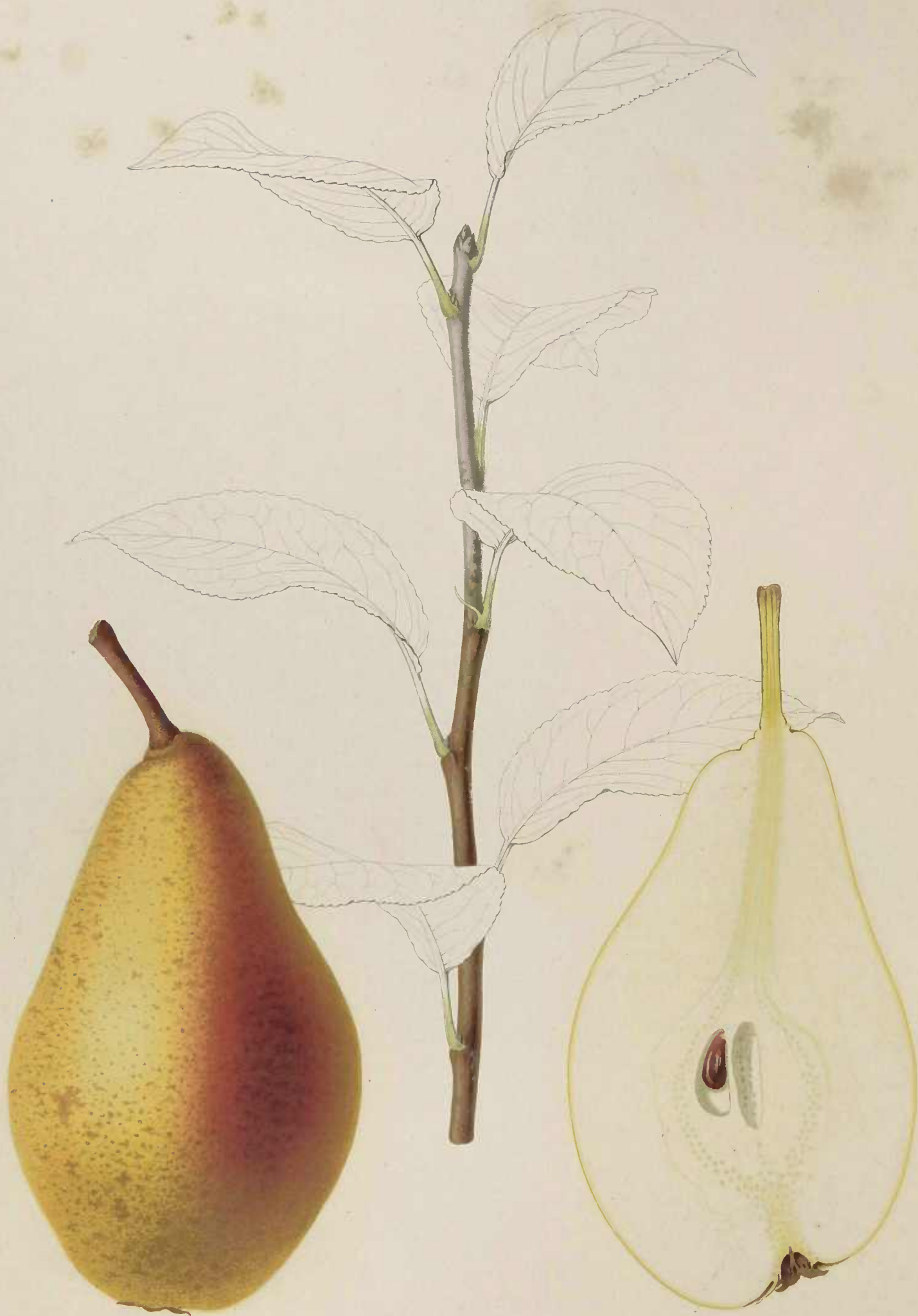
« Bel arbre pyramidal et fertile, qui, bien que produisant dans certaines localités privilégiées de bons fruits à l'air libre, demande à être placé ailleurs en espalier. Ses fruits acquièrent alors un beau volume sans perdre de leurs excellentes qualités, et ne sont sujets ni à se tacher, ni à se gercer. Ces fruits sont gros, en pyramide turbinée, hauts de huit à dix centimètres, légèrement côtés autour du calyce et quelquefois autour du pédoncule. La peau

P. PASSE-COLMAR.

passé au jaune d'or à la maturité, se colorant en rouge du côté du soleil et à l'exposition chaude; le pédoncule est gros, un peu charnu à la base. La chair blanche, très-fine, très-beurrée, très-fondante, renferme une eau abondante, sucrée, d'un parfum exquis. Cette excellente Poire a été obtenue par Hardenpont. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. II, p. 41 [1849].

« Le Passe-Colmar réussit également bien sur franc et sur Coignassier. L'arbre, fertile et vigoureux, fournit une grande abondance de bois, et même bien des fruits, qu'il porte habituellement par troquets de 3 à 7 Poires. Il convient de le placer de préférence en espalier, au midi ou au levant. En pyramide, il prend une belle forme; mais, pour qu'il produise de beaux fruits et que sa fertilité soit régulière, il faut le planter dans une localité suffisamment abritée. Partout ailleurs les fruits tombent, avortent, et ceux qui restent sont petits et gercés. Un motif de plus doit détourner de cultiver le *Passe-Colmar* en haut-vent, même dans les meilleures situations: ses branches, assez grêles et diffuses, se soutiennent mal; un grand nombre d'entre elles poussent horizontalement, et, pour peu qu'elles soient chargées de fruits, elles retombent les unes sur les autres avec une confusion qui déforme l'arbre et lui donne un aspect des plus désagréables. L'époque de maturité de cette excellente Poire commence vers la fin de novembre et se prolonge ordinairement jusqu'en février; cependant sa véritable saison est le mois de décembre. La chair est blanc jaunâtre, très-fine, beurrée et fondante; l'eau, très-abondante, est sucrée, d'un parfum remarquable. » A. Royer, *Pomol. belge*, p. 31 [1854].

Ce fruit a été décrit dans les *Transactions de la Société horticultrale de Londres*, vol. V, p. 410; dans le *Jardin fruitier de Noisette*, 2^e édit., tab. 80 bis; dans la *Pomologie française*, *Ann. Soc. Horticult. Paris*, p. 9, fig. 3, 1854.



A. Rivereux del.
et Scrup. lith.

Mlle E. Tailland sc.

P. PASTORALE

P. PASTORALE.



Fruit d'hiver, allongé ou oblong; à queue droite ou oblique, fortement coudée et plissée à son insertion sur le fruit; à peau jaune à l'ombre, d'un rouge-brun au soleil, pointillée et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; à chair peu juteuse, sucrée. — Fruit à cuire.

ARBRE de plein-vent; à scions flexueux, à entre-nœuds assez rapprochés, pubescents, blanchâtres, parsemés de lenticelles allongées ou arrondies; à coussinets assez saillants, accompagnés au milieu d'une arête décurrente; yeux petits, comprimés, noirs, plus ou moins rapprochés du scion.

FEUILLES florales cordiformes, acuminées, denticulées, pubescentes et blanchâtres sur les deux faces, à pétioles courts et tomenteux; les adultes de deux formes : celles des rosettes oblongues, cordiformes, entières, larges, portées sur de longs pétioles; celles des scions oblongues ou elliptiques, crénelées, dentées, souvent acuminées, à pétioles dressés et dépourvus de stipules.

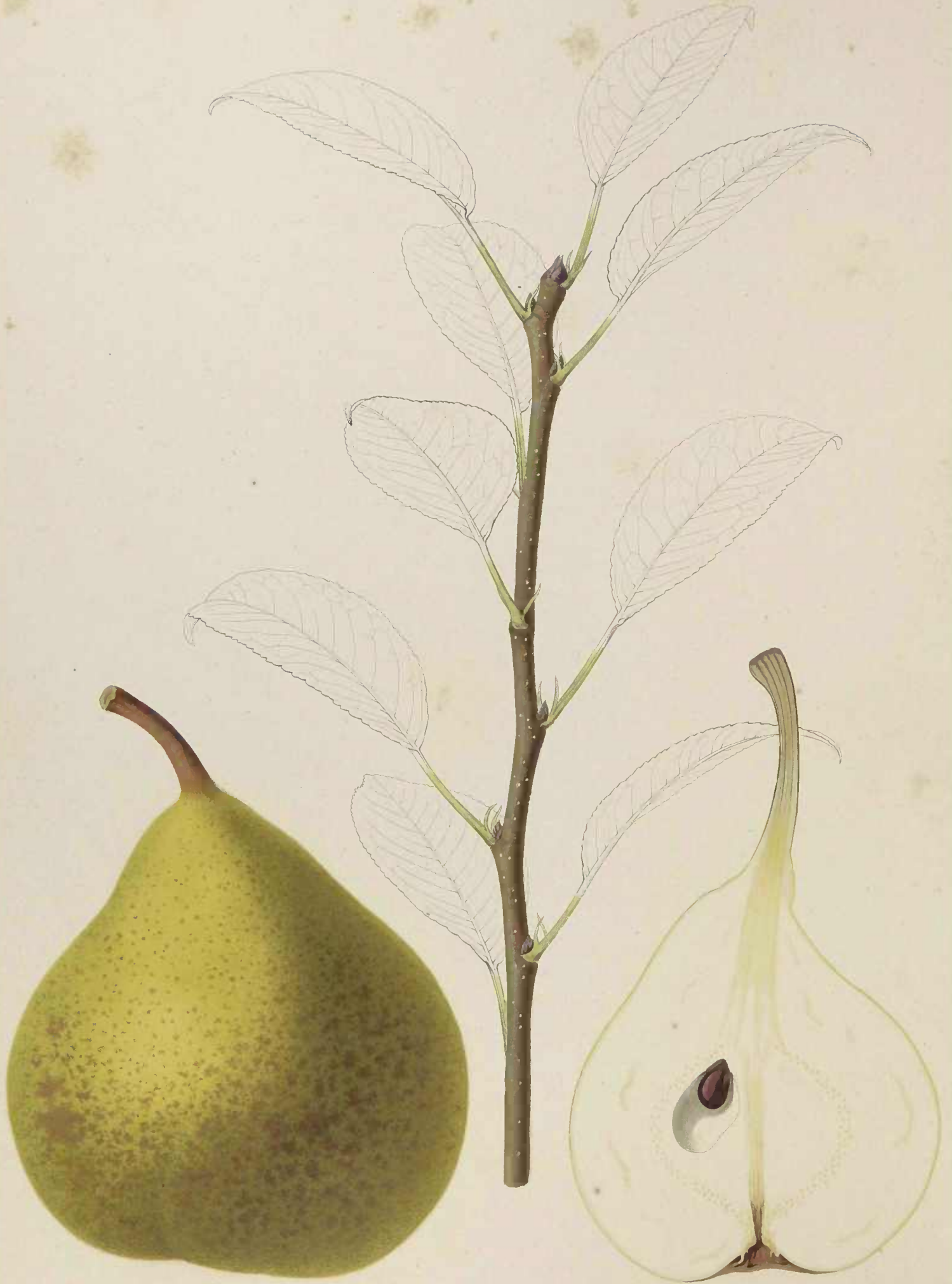
FLEURS moyennes, blanches ou légèrement incarnates avant leur épanouissement; calyce à divisions réfléchies, rousses ou dorées en dessus, assez courtes; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, un peu ondulés ou creusés en cuilleron, entiers ou quelquefois échan-crés, laissant peu d'intervalle entre eux ou se recouvrant par les bords.

P. PASTORALE.

FRUIT mûrissant en décembre, oblong, en calabasse ou pyriforme très-allongé, obtus, en général régulier et lisse; à queue droite ou oblique, fauve, lisse, coudée et plissée à son insertion sur le fruit, moyenne ou assez grosse, cylindracée; *peau* mate, jaune ou jaune-verdâtre à l'ombre, parsemée de nombreux points bruns inégalement dispersés, le côté du soleil coloré en rouge-brun très-chaud, pointillé de blanc, marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; *œil* placé presque à fleur de fruit ou au milieu d'une très-faible dépression régulière, entourée de fines zones concentriques, à divisions linéaires, étalées sur le fruit, blanches et tomenteuses; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de grosses granulations; loges grandes; pepins noirâtres; lacune centrale large, subéreuse.

CHAIR blanche, cassante, peu juteuse, sucrée, peu parfumée. — Fruit à cuire.

« *Pas'orale*. — Ses bourgeons (scions) sont longs, de moyenne grosseur, un peu coudés à chaque œil, d'un brun clair, un peu farineux. Ses feuilles sont longues de deux pouces neuf lignes, larges de vingt-deux lignes, dentelées finement et très-peu profondément; les feuilles moyennes se replient en arc en dessous; leurs bords sont dentelés finement et assez profondément. Sa fleur a quinze lignes de diamètre; les pétales sont ovales, un peu creusés en cuilleron. Son fruit est gros et long, son diamètre étant de deux pouces six lignes et sa hauteur de trois pouces neuf lignes. Il est renflé vers le milieu; le côté de la tête diminue de grosseur, et l'œil y est placé presque à fleur du fruit. Le côté de la queue s'allonge et diminue de grosseur assez uniformément; son extrémité n'est pas pointue, mais arrondie, et la queue s'y implante à fleur de fruit; elle est longue de treize à quatorze lignes, grosse, charnue à sa naissance, et quelquefois garnie d'un gros bourrelet en spirale. Sa peau jaunit au temps de la maturité du fruit, et semée de taches rousses. Sa chair est demi-fondante, ordinairement sans pierres et sans marc. Son eau est un peu musquée et très-bonne. Cette poire mûrit d'octobre à décembre. » Duhamel, *Traité Arbr. fruit.*, p. 231, tab. 55 [1768].



A. Boissier del.
C. Boissier sculp. Paris

Mlle E. Tullant

P. PASSE - TARDIVE

P. PASSE TARDIVE.



Fruit d'hiver, turbiné-ventru, quelquefois légèrement sillonné autour de l'œil; à peau vert-jaunâtre, parsemée de nombreux points ainsi que taches fauves; à queue droite ou arquée, renflée et se confondant avec le fruit; à chair ferme ou fondante, sucrée, parfumée.

ARBRE vigoureux, mais de fertilité moyenne; à scions de couleur bronzée, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets assez saillants; yeux coniques, bruns, rapprochés du scion.

FEUILLES florales lancéolées, mucronées, entières, glabres sur les deux faces, mais légèrement ciliées; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-elliptiques ou lancéolées, à bords presque entiers; celles des scions, lancéolées, denticulées, portées sur d'assez longs pétioles dressés, accompagnés de stipules.

FLEURS grandes, blanches, portées sur de longs pédicelles grêles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, pubescentes en dessus; pétales étalés, ovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant quelquefois en septembre, mais le plus ordinairement en novembre, turbiné-ventru, souvent sillonné autour de l'œil; à queue droite ou arquée, charnue et ordinairement renflée à son insertion sur le fruit, brune, dépourvue de lenticelles;

P. PASSE TARDIVE.

peau épaisse, vert-jaunâtre, terne, parsemée de points fauves, gercés, et souvent entremêlés de marbrures brunes, quelquefois marquée en outre d'une tache fauve autour du pédoncule; *œil* placé au fond d'une dépression sillonnée, marquée d'une large tache ou parsemée de points bruns, à divisions étalées, linéaires, glabres; *cœur* ovale ou arrondi, entouré de granulations; loges obliques, grandes; *pepins* bruns, petits; lacune centrale nulle ou subéreuse.

CHAIR ferme ou fondante, sucrée, parfumée, rappelant un peu la saveur de la poire *Diel*.

Cette variété n'acquiert toutes ses qualités à Paris que dans les années très-chaudes; le plus ordinairement elle reste cassante, sans saveur, et ne peut être classée alors que parmi les poires à cuire.

« *Passe tardive*, Bivort, *Catal. Pépin. Vilvorde* [1850].

« *Passe tardive*. Le fruit récolté sur des individus greffés sur frane, en pyramide ou haut vent, est ordinairement moyen; mais il acquiert parfois jusqu'à 9 centimètres en hauteur sur plus de 7 en largeur; sa forme est courtement turbinée ou turbinée-pyriforme, très-ventrue, fortement rétrécie vers le pédoneule, déprimée à son sommet vers le calyce et fortement bosselée sur toute sa surface; le pédoneule, très-gros sans être charnu, renflé à son sommet, gris-brun, est placé à la base sans solution de continuité; la peau, vert sombre, jaunit modérément à l'époque de la maturité; elle est tachée de rouille autour du pédoncule et entièrement couverte de larges macules grises beaucoup plus nombreuses et plus apparentes du côté du soleil; elle se colore parfois légèrement quand l'individu est placé en espalier ou greffé sur coignassier. Le calyce couronné est placé dans une très-petite cavité; ses divisions sont roides, noires. La chair est blanche, fine, plutôt tendre que cassante; son eau est suffisante, sucrée, d'un parfum agréable. Tel qu'il se présente ordinairement, c'est un fruit de seconde ou troisième qualité; mais que l'année lui soit favorable et qu'un bon fruitier lui permette de mûrir tout à fait, il change alors complètement, et devient un des fruits les plus recommandables dont on puisse user en mai, juin et juillet. Cuit, il est toujours excellent. En espalier le fruit est moins bosselé. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 3, p. 161 [1850].



A. Rivoire del.

P. PATER NOSTER.

Melle E. Tailland sc.

P. PATERNOSTER*.



Fruit de fin d'automne, pyriforme ou oblong-obtus ; à queue remarquablement charnue, courte, oblique, souvent placée en dehors de l'axe du fruit et alors parfois accompagnée de plis charnus ; à peau jaune-verdâtre, parsemée de taches et marquée de fauve autour de la queue ; à chair ferme, sucrée, parfumée, légèrement astringente.

ARBRE assez fertile, à scions droits, très-gros, fauves, parsemés de lenticelles arrondies ; yeux coniques, de couleur brun-marron, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales lancéolées-oblongues, mucronées, atténuées à la base, finement denticulées et ciliées sur les bords ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes assez grandes, oblongues ou lancéolées-oblongues, portées sur de longs pétioles ; celles des scions ovales-elliptiques ou oblongues, acuminées, denticulées ; stipules persistantes.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur de gros pédoncules tomenteux ; calyce à divisions réfléchies, lancéolées-aiguës, recouvertes de poils roux en dessus ; pétales obovales-oblongs, mollement onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant à la fin de novembre, gros, oblong et obtus ou pyriforme ; pédoncule très-gros, charnu, fauve, renflé, et ordinairement accompagné de plis lorsque son insertion se fait en dehors de l'axe du fruit ; *peau* vert-jaunâtre ou olivâtre clair, parsemée de nombreuses marbrures fauves et portant une large tache de même couleur autour du pédoncule ; *œil* placé au milieu d'une dépression

* Nom d'un pharmacien du Hainaut, qui, dit-on, l'a obtenue.

P. PATERNOSTER.

assez profonde ou évasée, entourée de légères zones concentriques brunâtres qui vont se confondant avec les marbrures, à divisions étalées, aiguës, pubescentes, blanchâtres; cœur grand, arrondi; loges très-grandes, placées vers le milieu du fruit; pepins brun-roussâtre; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanche, d'apparence moirée, à peine granuleuse, ferme; eau très-abondante, sucrée-acidulée, parfumée, un peu astringente et rappelant la saveur de la Crassane.

Je partage le sentiment de Prévost au sujet de ce fruit, qui est réellement fort bon, quoique peut-être trop acide.

« Paternoster. » Van Mons, *Cat.*, p. 29, n° 50 [1823].

« Arbre assez vigoureux et fertile, se formant bien en pyramide; rameaux gros, un peu flexueux, lisses, blond-verdâtre, parsemés de lenticelles gris pâle. Feuilles grandes, fermes, lancéolées-aiguës ou courtement acuminées, étroites à la base, arquées. Fruit moyen, turbiné-pyramidal, quelquefois très-allongé et obtus; pédoncule gros, très-court, ordinairement placé obliquement relativement à l'axe du fruit et formant avec lui un angle plus ou moins ouvert. Épiderme jaune herbacé, assez lisse, finement pointillé et marbré fauve ou gris roux, ayant souvent de grandes taches de cette couleur vers l'œil. Il est ordinairement coloré en rouge foncé du côté du soleil. Chair fine, fondante; eau très-abondante, sucrée, acidulée, parfumée et très-agréable. Mûrit fin octobre et en novembre. Si je n'avais pas récolté et goûté plusieurs fois chez moi cette excellente Poire, je douterais de son mérite en lisant qu'elle n'est que de seconde qualité et demi-fondante seulement. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 149 [1839-1850].

« Depuis plusieurs années que cette variété est soumise à l'appréciation de la Commission royale de Pomologie belge, ses bonnes qualités ne sont jamais démenties. » Aug. Royer, *Ann. de Pomol. belge*, p. 33 [1858].

Cette variété a été décrite dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*, 1854, et, probablement par erreur, sous le nom de *Beurré Clairgeau* dans l'*Album pomologique* de Bivort, vol. 4, p. 143. Il est presque superflu de faire remarquer qu'elle n'a aucune analogie avec la Poire du Curé à laquelle on donne quelquefois le nom de *Pater Notte*.



L. Hicriens del.

Ap^{de} J. Taillant sc.

P. DE PAYENCHE.

P. DE PAYENCHE.



Fruit d'été, moyen, oblong, obtus aux deux extrémités, à queue droite ou courbée, charnue, se continuant avec le fruit, sur lequel elle s'insère quelquefois un peu de côté; peau de couleur jaune vif, colorée en rouge du côté du soleil, parsemée de gros points grisâtres et de taches fauves, et offrant une large tache de même couleur autour de la queue; chair fondante, fine, juteuse et parfumée.

ARBRE vigoureux, très-propre à former des plein-vent; scions moyens, légèrement flexueux, brun-olivâtre ou fauves, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants; yeux coniques plus ou moins rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, à bords redressés, pubescentes en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme, planes; celles des rosettes plus entières; celles des scions ovales-elliptiques, acuminées, finement crénelées, munies de petites glandes sur la nervure moyenne.

FLEURS toutes blanches, moyennes, portées sur des pédoncules assez courts, pubescents; calyce tomenteux, à divisions lancéolées, aiguës, couvertes de poils roux en dessus; pétales orbiculaires-elliptiques, assez longuement onguiculés, laissant un certain intervalle entre eux. Les fleurs de cette variété répandent une odeur désagréable de marée plus prononcée que dans les autres variétés.

FRUIT mûrissant en septembre, oblong, obtus, variant de forme;

P. DE PAYENCHE.

pédoncule gros, charnu, droit ou obliquement implanté sur le fruit, qui est fauve, parsemé de lenticelles grisâtres ; *peau* d'un jaune vif, colorée en rouge du côté du soleil, parsemée de points grisâtres gercés, ainsi que de taches plus ou moins nombreuses, et constamment couverte autour du pédoncule d'une large tache fauve ; *œil* presque à fleur du fruit, à divisions persistantes ou caduques, canaliculées, cotonneuses, entourées de zones concentriques qui se confondent avec les marbrures ; *cœur* petit, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de très-petites granulations ; lacune centrale étroite ou presque nulle ; loges assez larges ; pepins brun-acajou.

CHAIR blanche, très-fondante, très-fine, remplie d'une eau sucrée, parfumée, légèrement acidulée, non musquée. Une des meilleures Poires de la saison.

Je trouve dans les manuscrits d'André Thouïn, conservés à la bibliothèque du Muséum, la note suivante :

« Cette Poire, découverte par le citoyen Belair, a été trouvée au village de Payenche, en Périgord, dans la haie d'un pré. Sa forme est oblongue, renflée vers la queue, d'un fond jaune, presque couverte de taches fauves qui en rendent la peau raboteuse, prend du rouge vif du côté du soleil. La Poire est beurrée, fondante, et d'un goût qui approche beaucoup de celui du Doyenné. Le bois est accoudé à chaque œil et se met promptement à fruit. Sa maturité a lieu en septembre. » *Note communiquée à A. Thouïn par le citoyen Massé, en ventôse an X.*

« Cette nouvelle variété, envoyée au Jardin des Plantes, a les feuilles presque rondes, épaisses, d'un vert foncé, légèrement dentelées. Le fruit est long comme une Verte longue (ne pas confondre avec la Longue verte) ; il jaunit en mûrissant ; il est parsemé de petits points gris. La chair est mi-fondante, d'une eau parfumée. » Calvel, *Traité gén. des Pép.*, 3, p. 11 [1805].

« Arbre fertile, vigoureux même sur Coignassier, se formant en pyramide. Fruit moyen, turbiné-pyriforme et ovale-turbiné, ordinairement obtus, à surface unie, sans côtes ni bosses prononcées. Son épiderme devient jaune lors de la maturité. Il est abondamment ponctué et marbré gris-fauve ou roux. Cette

P. DE PAYENCHE.

couleur domine autour de l'œil et du côté frappé par le soleil; ce côté est en outre presque toujours d'un rouge plus ou moins foncé, sur lequel ses nombreux points gris-fauves sont très-apparents. Pédoncule ordinairement un peu charnu à sa base. Chair demi-fine, tendre, demi-fondante, beurrée; eau abondante, très-sucrée, musquée, très-agréable. C'est un bon fruit, qui mûrit en septembre et octobre. Comme toutes les Poires d'été, celle-ci doit être surveillée à l'époque de sa maturité, afin qu'elle ne devienne pas pâtreuse. » Prevost, *Pomol. Seine-Inférieure*, p. 103, t. 13 [1839].



*A. Riocreux del.,
H. Simonet sculp., chromolith. Brux.*

M^{le} E. Taillant sc.

P. PAUL THIELENS

P. PAUL THIELENS.



Fruit de fin d'été, arrondi, à queue entourée de bosses et plus ou moins enfoncée; à peau lisse, jaune de Naples, unicolore, parsemée de très-petits points bruns; œil placé presque à fleur de fruit; chair très-fine, très-juteuse, acidulée, parfumée.

ARBRE pyramidal, très-productif; à scions de grosseur moyenne, ou grêles, olivâtres, parsemés de quelques lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants, sans arêtes décurrentes; yeux courts, coniques, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou elliptiques, mucronées, aiguës, à bords relevés, pubescentes en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes arrondies, étalées ou recourbées, entières, portées sur de très-longes pétioles; celles des scions ovales, arrondies à la base, acuminées, arquées, à bords relevés, entiers ou crénelés, à pétioles longs, grêles, blanchâtres, dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, blanches ou à peine rosées avant leur épanouissement, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions courtes, ovales ou ovales-lancéolées, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales suborbiculaires, entiers ou échancrés, mollement onguiculés, étalés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

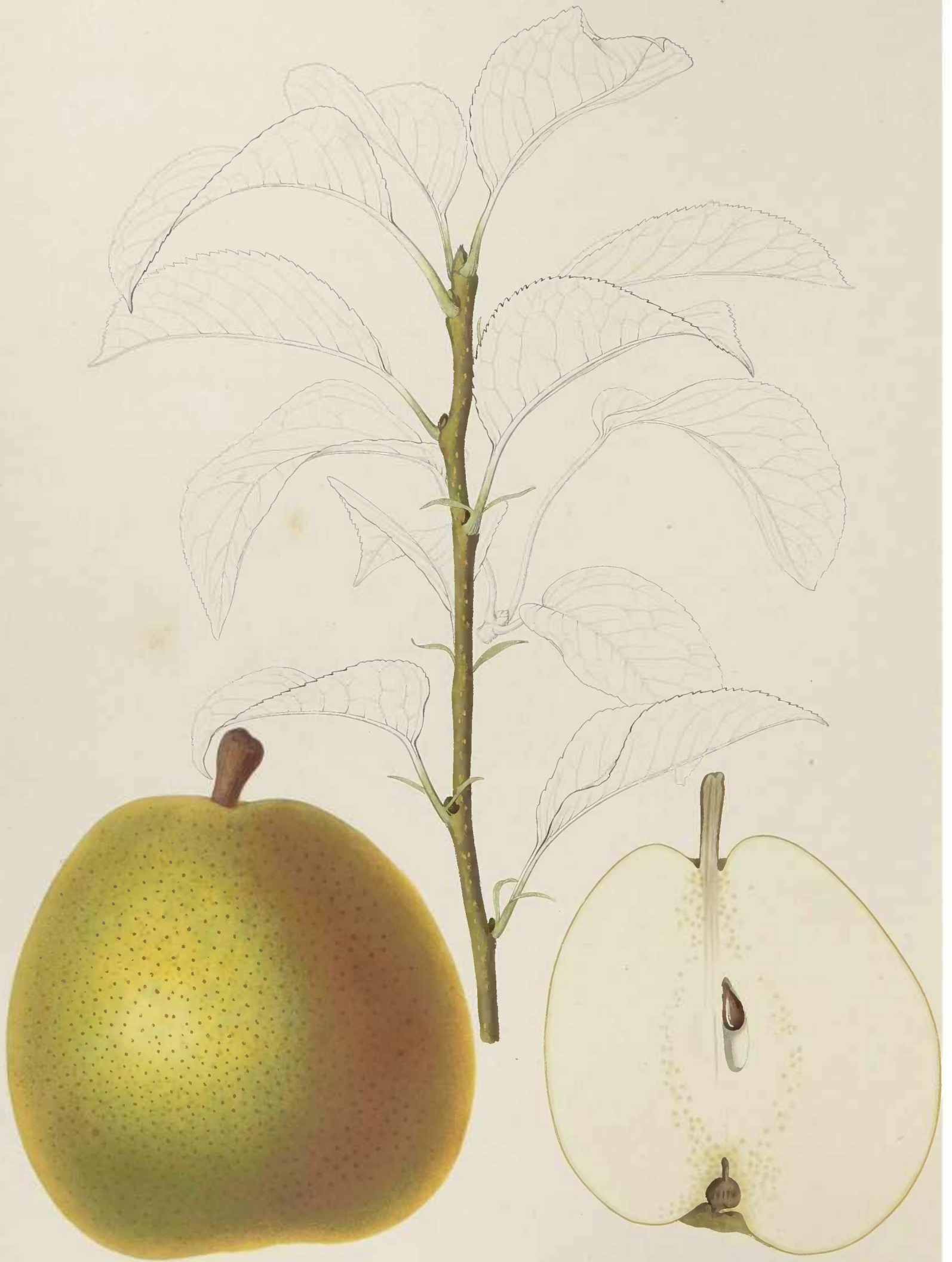
P. PAUL THIELENS.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de septembre, moyen ou petit, arrondi, déprimé et bosselé autour de la queue, qui est plus ou moins enfoncée dans le fruit, droite ou arquée, insérée dans l'axe du fruit; *peau* jaune de Naples, rarement colorée au soleil, parsemée de très-petits points bruns et ordinairement sans marbrures; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une légère dépression régulière, à divisions caduques ou persistantes, étalées ou dressées, conniventes, légèrement cotonneuses; *cœur* dilaté transversalement, entouré de petites granulations; loges assez petites, obliques; pepins arrondis, bruns; lacune centrale plus ou moins élargie, subéreuse.

CHAIR blanche, très-fine, fondante, très-juteuse; eau sucrée, acidulée, citronnée. — Très-bon fruit, mais quelquefois fort acide.

Le fruit de cette variété ressemble beaucoup à la *P. Defays*; mais il est un peu plus tardif.

« Le fruit est moyen, en forme de *Doyenné*, un peu bosselé; la peau est rude, vert-clair, striée, maculée et tiquetée de brun clair à l'ombre, de brun-rougeâtre au soleil; à la maturité le vert passe au jaune. Œil enfoncé, petit, irrégulier. Queue de 15 millim. de longueur, brune, tiquetée de blanc, implantée dans l'axe du fruit, au milieu d'une cavité profonde, très-évasée. Chair demi-fine, fondante, sucrée, bien parfumée; sa saveur tient le milieu entre celle de la *Bergamote* et celle du *Rousselet*. Sa maturité a lieu vers la mi-novembre et dure jusqu'à la fin du mois. — Cette variété a été dédiée à M. Paul Thielens de Jordoigne. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 1, p. 15 [1849].



A. Rozeux del.

P. DE PENTECOTE.

Melle F. Tullant sc.

P. DE PENTECOTE.



Fruit d'hiver, gros, arrondi, ventru, déprimé aux deux extrémités; à queue courte, très-enfoncée dans le fruit; peau épaisse, d'un jaune verdâtre, teintée de brun, un peu rugueuse, parsemée de gros points fauves; œil très-enfoncé; chair demi-fondante, fine, parfumée, très-juiteuse. — Excellent.

ARBRE à scions assez grêles, flexueux; à coussinets très-saillants, de couleur fauve brunâtre, à reflets violacés lorsqu'ils sont exposés au soleil, parsemés de lenticelles ovales ou elliptiques; yeux coniques.

FEUILLES florales ovales, mucronées, entières, à bord redressés, ciliés, pubescentes en dessous, glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme; celles des rosettes oblongues-elliptiques ou ovales, finement dentées, portées sur des pétioles de longueur variable; celles des scions elliptiques, acuminées au sommet, légèrement atténuées ou arrondies à la base, denticulées.

FLEURS blanches, quelquefois très-légèrement rosées à l'extérieur, un peu étalées, portées sur des pédoncules courts et tomenteux; calyce à divisions étalées, aiguës, couvertes de poils roux en dessus; pétales elliptiques, légèrement concaves, ongiculés, laissant des vides entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, gros, déprimé aux deux extrémités; pédoncule gros, charnu, droit, très-enfoncé dans le fruit, de couleur brune, accompagné de petites bosses, quelquefois placé en dehors de l'axe du fruit; peau terne, épaisse, un peu rude, d'un jaune

P. DE PENTECOTE.

olivâtre, lavée de roux ou de brun, parsemée de gros points fauves, arrondis, cercés, rarement entremêlés de taches ou de marbrures; *œil* placé au fond d'une cavité profonde, évasée, parsemée de petits points arrondis ou linéaires, à divisions étroites, charnues à la base, conniventes; *cœur* dessinant une sorte d'ellipse sur la coupe longitudinale du fruit, assez rapproché du pédoncule; loges longues un peu étroites; pepins bruns; lacune centrale très-étroite ou nulle.

CHAIR blanche, fine, demi-fondante; eau sucrée, acidulée, d'une saveur très-agréable; c'est un de nos meilleurs fruits d'hiver.

Les beaux fruits de la P. Pentecôte mesurent quelquefois 0^m,26 à 0^m,28 de circonférence sur 0^m,10 de hauteur; leur poids atteint et dépasse quelquefois 600 grammes; ils se vendent alors à raison de 2 francs en avril.

Aucun des caractères de cette excellente Poire n'a échappé à Duhamel, mais le nom de *Bergamotte de Pâques*, sous lequel il la décrit, ayant été donné par erreur à la *P Bonne de Soulers*, ainsi qu'à la *P. Bugi*, les pomologistes modernes ont été pour la plupart conduits à lui appliquer les plus étranges synonymes.

« Le fruit est très-gros, ayant trois pouces de diamètre et autant de hauteur. Quelquefois son diamètre excède sa hauteur, et est de deux pouces onze lignes sur deux pouces huit lignes de longueur. Il est rond. Son plus grand diamètre est vers l'œil, qui est petit, un peu enfoncé; ce côté s'arrondit quelquefois; le plus souvent il est un peu aplati. Le côté de la queue va en diminuant; elle est grosse, longue de quatre à cinq lignes, souvent un peu courbée et inclinée, plantée dans une cavité ronde en entonnoir peu évasé. Sa peau est verte, tiquetée de très-petits points gris; elle jaunit un peu en mûrissant; le côté du soleil est lavé d'une teinte très-légère de roux. Sa chair est très-blanche, demi-beurrée, sans pierres. Son eau est assez abondante, relevée d'un petit goût qui tire un

PYRUS fructu maximo rotundo-turbinato, hinc viridi, inde leviter rufescente, brumali.
Duh., l. c.

P. DE PENTECOTE.

peu à l'aigrelet ; lorsqu'il ne domine pas trop, elle est agréable, surtout dans la saison où cette Poire se mange. Ce fruit mûrit en janvier, février et mars. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 169, tab. 24 [1768].

« Le fruit, très-gros (il pèse souvent jusqu'à 12 onces), renflé vers le milieu, présente la forme d'un cylindre tronqué. Son œil est logé superficiellement, comme dans le Doyenné, et fait quelquefois saillie. Son pédoncule, court, droit et gros, est inséré dans une cavité profonde, bordée de bosses séparées par des sillons. La peau, plutôt rugueuse que lisse, est verte, lavée de fauve sale, même de rouge, quelquefois de brun ; elle est couverte d'une multitude de petites tiquettes, parsemée aussi de taches grises et ayant souvent des mouchetures larges, profondes, noirâtres. La chair de la P. Pentecôte est blanche, verte ou jaune ; elle est toujours beurrée ou fondante. Elle a une saveur franche de Poire sans musc ; son sucre est seulement assez abondant pour ne pas masquer un aigrelet agréable qui relève beaucoup son eau. Le premier pied introduit à Bruxelles avait été reçu sous le nom de Bergamotte de Pâques ; mais ce nom, qui portait déjà une autre Poire, a été changé, par un commun accord des jardiniers, en celui de Bergamotte de Pentecôte, désignant par là l'époque de sa maturité. J'ai ensuite reçu la même Poire de Termonde sous le nom de *Seigneur d'hiver*, ce qui est synonyme de *Doyenné Philippe d'hiver* ; de Gand sous celui de *Doyenné de printemps* ; d'Anvers comme *Bergamotte de Pâques* ; de Malines sous le nom de *P. anglaise* ; de Jodoigne sous celui de *P. Canning* ; enfin de Louvain, où elle a été obtenue, et où le pied mère existe encore au jardin botanique de l'Université, ci-devant Jardin des Capucins, sous celui de *Pastorale*. Je lui avais soupçonné cette origine d'après la remarque qu'à Louvain son fruit était plus parfait de beaucoup qu'ailleurs. Cette Poire étant beaucoup plus répandue sous le nom de Bergamotte Pentecôte, c'est celui sous lequel nous avons jugé à propos de la décrire. La vraie *Pastorale*, d'ailleurs, n'offre aucune qualité recommandable » Van Mons, *Ann. génér. des Scien. phys.*, tome III, p. 273, tab. 6 [1820].

« Le fruit de la Bergamotte de Pâques a absolument la forme et le volume du Doyenné ordinaire ; sa queue est également grosse et courte ; son œil, très-peu enfoncé, a les divisions calycinales étroites et convergentes. La peau est épaisse, d'un jaune léger, et ne se colore pas au soleil ; mais elle est tavelée de beaucoup de points roux, et quelquefois un réseau de cette couleur, ou gris, enveloppe le fruit. La chair est blanche, fondante, fine, excellente. L'eau est

La P. Pastorale est une de nos plus anciennes variétés ; c'est une Poire longue, grise, qui n'a aucune analogie avec la P. de Pentecôte, et qui a pour synonyme la *Musette d'automne*.

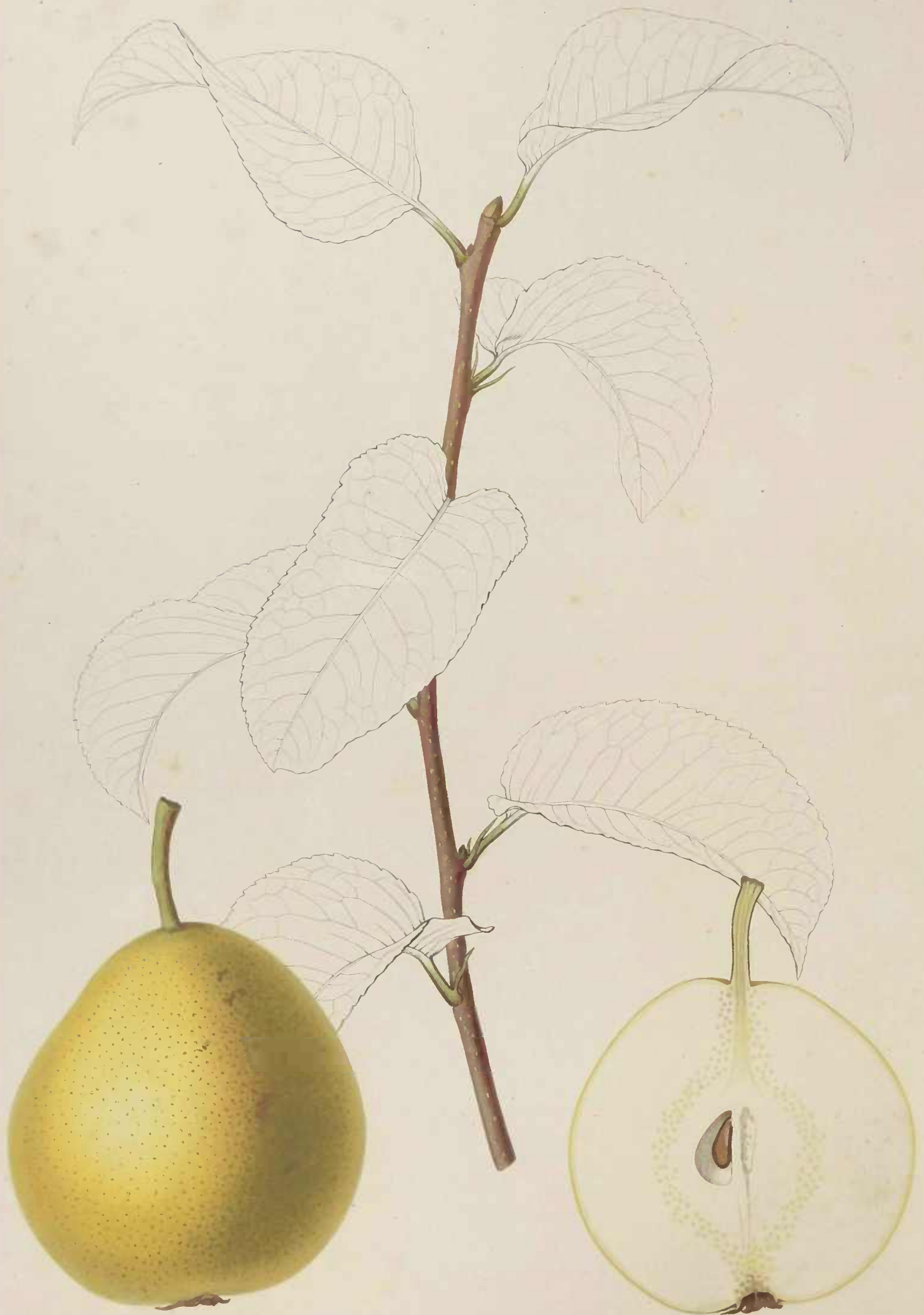
P. DE PENTECOTE.

peu abondante, mais bien sucrée. Cette excellente Poire se conserve jusqu'en mars et au delà, ce qui est précieux pour un fruit beurré et fondant, parce qu'il y en a peu de cette qualité dans l'arrière-saison. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].

« La Bergamotte de Pentecôte est un gros fruit, d'une forme à peu près semblable à celle du Doyenné, mais moins régulière et plus volumineuse. La peau est verdâtre, pointillée de brun et de vert foncé. Le pédoncule est gros, court, brun noirâtre, renflé du côté de son attache au bois, implanté dans l'axe du fruit dans une cavité assez profonde, environnée d'une ou de deux bosses. Le calyce est moyen, assez enfoncé. La chair est blanche, fondante, parfumée, lorsque le fruit est bien mûr. Cette Poire mûrit successivement depuis le mois de décembre jusqu'en avril. Outre le mérite d'une si longue conservation, elle a encore celui de ne pas devenir pâteuse ou cotonneuse, malgré que le point de maturité soit dépassé de quelques jours. L'arbre réussit parfaitement bien en pyramide et en espalier, à toute exposition, même à celle du nord; mais il est préférable de le planter au levant ou au midi, parce que les fruits sont meilleurs, quoique d'une moins longue conservation. On aura la précaution de tailler court, afin de tempérer la fécondité, qui parfois est excessive. » Willerm., *Poir.*, p. 163 [1848].

« Ce fruit est gros et devient même très-volumineux, cultivé en espalier; il varie de 9 à 10 centimètres de hauteur sur 10 à 11 de diamètre; sa forme est donc arrondie. Le pédoncule est gros, droit, très-court, renflé à son origine, implanté dans une cavité profonde, bosselée, étroite; le calyce occupe un enfoncement large, peu profond, entouré de quelques gibbosités. L'épiderme est vert, ordinairement rugueux, ponctué de gris-brun, taché de rouille, parfois très-coloré de rouge sombre du côté du soleil; il jaunit à la maturité, qui commence vers le mois de décembre et se prolonge partiellement jusqu'en mai. La chair est blanche, demi-fondante, beurrée; son eau, peu abondante, est sucrée, mélangée d'un léger acide, et son parfum très-agréable. — Malgré ces qualités, on reproche à ce fruit un défaut capital: il arrive fréquemment qu'une partie des produits ne mûrit pas, reste dure et impropre à tout usage; c'est ainsi que l'on a vu figurer plus d'une fois, dans les expositions publiques, des spécimens de variété conservés deux à trois ans. Ce défaut a été particulièrement reconnu dans les terrains secs et légers; ce fruit nous paraît réussir mieux et acquérir toute sa qualité dans un sol frais et substantiel. » A. Royer, *Pomol. belge*, vol. IV, p. 41 [1856].

Ce fruit a été décrit et figuré en outre dans les *Ann. de Fl. et Pom.*, vol. VIII, p. 11, 1839; *Ann. Soc. hort. Paris*, p. 81, 1852.



A. Riocreux del.

P. PETIT-OIN.

Melle E. Taillant.

P. PETIT-OIN.



Fruit d'automne, moyen, maliforme ou turbiné, obtus; à peau jaune ou jaune-verdâtre, parsemée de points et de quelques taches fauves, quelquefois légèrement teintée de rose au soleil; à queue droite ou un peu courbée; à chair blanchâtre, fondante, sucrée-acidulée, relevée.

ARBRE très-fertile; à scions droits, allongés, de couleur olivâtre-bronzé, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues, jaunâtres; yeux coniques, grisâtres, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, entières, presque glabres en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous, portées sur des pétioles cotonneux; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales ou ovales-arrondies, acuminées, entières; celles des scions oblongues ou elliptiques, à bords ondulés et plus ou moins redressés, crénelés, glabres sur les deux faces, portées sur des pétioles blanchâtres, lavés de rose à leur origine et munis de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées-aiguës, réfléchies; pétales obovales-elliptiques, laissant beaucoup d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, moyen, maliforme, pres-

P. PETIT-OIN.

que globuleux ou turbiné; à queue de longueur variable, placée ordinairement dans l'axe du fruit, droite ou un peu courbée, de couleur verte ou olivacée; *peau* lisse, jaune-verdâtre ou jaune-blanchâtre, onctueuse, parsemée de points et de quelques petites taches rousses, rarement teintée de rose au soleil; *œil* grand, placé au milieu d'une faible dépression, à divisions persistantes ou tronquées à l'extrémité, blanchâtres; *cœur* dessinant sur la coupe longitudinale du fruit une sorte de losange ou d'ovale entouré de petites granulations; loges grandes, rapprochées de l'axe; pepins noirs ou de couleur acajou; lacune centrale plus ou moins allongée, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, fine, fondante; eau abondante, sucrée, parfumée, d'une saveur particulière, non musquée.

« Le Petit-Oing est une poire assez grosse, presque ronde, d'inégale figure, plus verte que jaune, qui est des plus bœurées et délicates, et neantmoins charge beaucoup, et souvent. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 94 [1795].

« Le Petit-Oin, que quelques Angevins nomment Bouvar, d'autres Amadonte, d'autres enfin la Merveille d'hyver, est une poire de novembre. Elle est à peu près de la grosseur et figure des Ambrettes et des Léchasseries; son coloris est d'un vert clair qui est un peu tiqueté, et jaunit très-peu en maturité; on le prendrait assez pour une médiocre Bergamotte sinon qu'elle n'a rien de plat, et qu'au contraire elle est fort ronde; l'œil grand en dehors, la queue menue, médiocrement longue, un peu courbée, et point enfoncée, la peau entre rude et douce, le corps un peu raboteux, et pour ainsi dire plein de bosses, la chair extrêmement fine et fondante, sans pierres et sans marc, l'eau très-douce, très-sucéc. » La Quint., *Instr.*, p. 311 [1690].

« Le fruit est de moyenne grosseur, d'une forme peu constante, tantôt ressemblant à l'Ambrette ou à l'Écbassery, tantôt approchant de la Berga-

P. PETIT-OIN.

mote. Ordinairement il est arrondi, ayant vingt-six lignes de diamètre sur vingt-huit lignes de hauteur. Le côté de la tête est rond, et l'œil, qui est grand, est placé à fleur du fruit. La queue, menue, courte et un peu courbée, est plantée dans un petit enfoncement; quelquefois elle est assez longue et plantée à fleur de fruit; la peau, un peu rude et souvent parsemée de petites bosses, est verdâtre; elle tire un peu sur le jaune au temps de la maturité du fruit. La chair est d'un beurré très-fin, fondante, sans pierres et sans marc. L'eau est sucrée, musquée et d'un goût très-agréable. Cette poire mûrit en novembre.» Duham., *Arbr. fruitiers*, p. 188 [1768].

« Petit-Oin ou Merveille d'hiver. Fruit de forme arrondie, un peu déprimé vers la queue; délicieux; novembre et décembre. » Dalbret, *Cat. mss. du Muséum*, n° 673 [1824].

« Cette excellente poire n'est pas nouvelle, puisqu'elle était déjà une vieille connaissance pour les pomologues du dix-septième siècle; mais un peu de patience, les faiseurs de noms ne manquent pas, et, si cette variété passe par leurs mains, elle en sortira probablement comme *espèce nouvelle*, avec un ou plusieurs noms nouveaux. Après tout, il faut bien reconnaître qu'il est plus facile de donner un nom que de se livrer sérieusement à des recherches peu attrayantes dans les vieux bouquins, et qu'enfin les charlatans qui excitent à cultiver un très-bon fruit ancien, tout à fait négligé ou presque perdu, en le vendant sous un nom nouveau, ne sont pas beaucoup plus coupables que ces producteurs et multiplicateurs infatigables, qui nous gorgent, moyennant finances, de tant de variétés nouvelles de fruits dont la moitié ne mérite pas les honneurs de la culture. — Le Petit-Oin est un arbre fertile, produisant beaucoup à haute tige et en plein vent, dans les endroits les moins abrités. Ses rameaux sont lisses; l'épiderme est brun-verdâtre; les yeux rapprochés sont saillants, courts, ovales-coniques, pointus, bruns. Les feuilles sont petites, ovales, aiguës, ordinairement un peu arquées à l'extrémité. Le fruit est petit, court, turbiné, aplati vers l'œil; il est vert pâle, pointillé, et souvent marbré gris, surtout autour de l'œil; le pédoncule est grêle, long de 2 à 3 centimètres; l'œil est placé dans une cavité évasée très-peu profonde, de couleur fauve, ses divisions sont étalées; la chair est fine, très-fondante, l'eau très-abondante, sucrée, parfumée, très-agréable. Cet excellent fruit, auquel on ne peut reprocher que son petit volume et l'absence d'un coloris agréable, mûrit de la mi-octobre à la mi-décembre, c'est-à-dire que le plus grand nombre mûrit et se mange en novembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.* p. 118 [1839 à 1850].



A. Roereux del.

P. PETIT MUSCAT.

Melle F. Taillant sc.

P. PETIT MUSCAT.



Fruit d'été, petit ou très-petit, pyriforme, turbiné ou arrondi, quelquefois très-rétréci vers l'œil; à queue longue, droite; à peau jaune ou jaune orangé du côté du soleil, lisse; à chair cassante, juteuse, plus ou moins musquée.

ARBRE de plein vent, atteignant d'assez grandes dimensions, très-fertile; à scions moyens, courts, olivâtres ou bruns, violâtres du côté du soleil; à coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, aigus, rapprochés du scion.

FEUILLES florales nombreuses, ovales ou cordiformes, acuminées, aiguës, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous, à bords très-finement dentés et ciliés; les adultes à peu près de même forme, ovales-cordiformes, longuement acuminées, aiguës, presque entières, à bords étalés, portées sur de courts pétioles.

FLEURS moyennes ou petites, blanches; à pédicelles assez longs, grêles, à peine tomenteux; calyce à divisions très-longues, lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies, pubescentes, blanchâtres; pétales ovales, subaigus au sommet, mollement onguiculés, laissant de grands intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir dans la première quinzaine de juin, petit ou très-petit, arrondi ou pyriforme; à pédoncule très-long, droit ou courbé, cylindracé, légèrement épaissi à son insertion sur le fruit,

P. PETIT MUSCAT.

portant quelquefois les traces de bractéoles; *peau* jaune à l'ombre, teintée de rose ou de jaune orangé au soleil, très-lisse ou parsemée de très-petits points bruns; *œil* à fleur de fruit ou très-saillant et placé à l'extrémité d'une sorte de tube charnu, à divisions longues, linéaires-aiguës, étalées ou sinueuses, pubescentes, blanchâtres ou glabres, séparées par de très-petites bosses; *cœur* arrondi, se confondant avec la chair; loges petites; pepins jaunâtres; lacune centrale linéaire, subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanchâtre, fine, souvent dépourvue de granulations, cassante; eau peu abondante, sucrée, musquée.

« Minima omnium sunt Muschata, *Poires musquettes*, quæ nomine alio Chia vulgo dicuntur, *Poire de Chiot*, bæeas corporis tuberculo non exeedentia : quina senave, sæpe plura ab una origine longis dependent pediculis : odorata moschi iucunditate, ab hoc nomen contraxerunt. » Ch. Estienne, *Prædium rust.*, p. 176 [1554].

« Petit Musquat à grappe ou Trochets, dit de Bouquet, ou de Sept-en-Gueule, est rond, pas si gros qu'un œteuf, et fort bon. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouv. Instr.*, p. 32 [1670].

« Les premières Poires se mangent dès le commencement de juillet : le petit Museat ou Sept-en-Gueule paroist la première, qui est la meilleure et la plus relevée des petites Poires hâtives, qui sont de plusieurs espèces, et qu'il est bon d'avoir en petit nombre, ne durant que peu de jours : elle vient par trochets, et beaucoup mieux en Espalier qu'en plein vent. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 72 [1673].

« *Petit Muscat* ou Poire de Sept-en-Gueule. Excellente et fort estimée malgré sa petitesse à cause de la finesse de son musc. Pour l'avoir fort bonne, il faut que l'arbre soit en plein vent, dans un terrain sec, et même qu'il soit vieux. » *Mercur*e, p. 1731 [1735].

« *Petit Muscat*. Ce Poirier pousse vigoureusement, et devient un assez grand arbre. Il se greffe sur frane et sur coignassier. Ses fruits viennent par bou-

P. PETIT MUSCAT.

quets; sont très-petits, arrondis, les uns ressemblant à une toupie, les autres imitant un peu la Calebasse. Tantôt ils ont la queue longue et menue, tantôt courte et grosse, presque toujours un peu eharnue. Ils ont quelquefois de petites bosses auprès de la queue. Du côté de la tête ils sont ordinairement aplatis. Autour de l'œil, qui est très-saillant, il y a peu d'enfoncement. Cette poire est grosse et belle lorsqu'elle a un pouce de diamètre à sa partie la plus renflée, et un pouce de longueur; souvent elle est plus petite. Sa peau est assez fine. Lorsque le fruit est mûr, elle est d'un vert jaunâtre du côté de l'ombre, rouge brun du côté du soleil, presque blanche, et comme transparente auprès de la queue. Sa chair, demi-beurrée, d'un blanc un peu jaunâtre, n'est pas très-fine. Son eau est d'un goût agréable, relevé et musqué. Cette poire mûrit au commencement de juillet, et est estimée à cause de sa primeur. Un terrain sec et le plein vent lui conviennent. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 119 [1768].

« Le mérite de cette très-petite Poire ne consistant guère que dans sa précocité, ne paraissant même jamais sur les tables tant soit peu distinguées, je ne dirai rien de cet arbre, qui cependant est un des plus beaux et des plus vigoureux Poiriers. Le fruit, toujours le plus petit, varie de forme et de grosseur; il est le plus souvent en toupie, quelquefois allongé en calebasse; rarement arrondi; sa queue est tantôt courte; son œil est toujours à fleur, entouré de petites protubérances. Sa peau est fine, tiquetée de points verts peu apparents; elle passe au vert jaunâtre dans l'ombre, et le côté du soleil se teint quelquefois de rouge tiqueté plus ou moins fort: souvent elle ne se colore pas du tout et reste d'un jaune pâle partout. La chair est demi-beurrée, d'un blanc jaunâtre, contenant un assez grand nombre de pierres. L'eau est d'un goût agréable, relevé, musqué. La maturité arrive du 1^{er} au 20 juillet. Elle demande le plein vent et un terrain sec pour acquérir son peu de perfection. C'est la première poire que l'on entend crier: *A un sou le tas!* dans les rues et sur les ponts de la capitale, où elle est apportée par les gens de la campagne. » Poiteau, *Pomolog. française* [1846].



*A. Roemer del
G. Sauerer sculpsit. Brno.*

M^{lle} E. Tailland sc.

P. PIE IX.



Fruit d'automne, moyen ou gros, pyriforme ou oblong; à queue ordinairement oblique, courbée, charnue, plissée transversalement, fauve; à peau jaune, lavée de rose ou de rouge orangé au soleil, parsemée de points et plus ou moins marbrée de brun; à chair fine, très-fondante, sucrée-acidulée, très-parfumée.

ARBRE pyramidal, assez fertile; à scions de vigueur moyenne, un peu flexueux, de couleur olivâtre, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies, glabres.

FEUILLES florales lancéolées-oblongues, mucronées, atténuées à la base, finement denticulées sur les bords, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes assez grandes, oblongues ou lancéolées, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées au sommet, à bords dentés en scie, épaisses et d'un vert foncé, quelquefois un peu contournées en spirale, portées sur des pétioles de longueur variable, munis ou dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur de gros pédicelles tomenteux; calyce à divisions réfléchies, lancéolées-aiguës, recouvertes de poils roux en dessus; pétales ovales-oblongs, nullement ongiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

P. PIE IX.

FRUIT mûrissant en octobre, moyen ou gros, pyriforme ou oblong, obtus aux deux extrémités; pédoncule; très-gros, charnu, fauve, accompagné de plis; portant la trace de bractéoles placé dans l'axe ou en dehors du fruit, sur lequel il semble fiché ou avec lequel il se confond; *peau* fine, jaune-citron, jaune indien ou jaune blanchâtre, parsemée de marbrures fauves, portant ordinairement une tache de même couleur au pédoncule; le côté du soleil lavé de jaune orangé ou de rose carminé, parsemé de points bruns plus ou moins nombreux; *œil* placé au milieu d'une dépression assez large, régulière, entourée de vergetures, à divisions linéaires, glabres, persistantes, conniventes ou étalées, formant l'étoile, ou tronquées et donnant alors lieu à une sorte de bourrelet circulaire; *cœur* dessinant un large losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations qui s'étendent jusqu'au pédoncule; loges très-grandes; pépins bruns; lacune centrale étroite, subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR fine, très-fondante, juteuse; eau sucrée-acidulée, relevée d'un parfum particulier, nullement musquée. — Excellent fruit.

« Le premier rapport de cette nouvelle variété a eu lieu en 1847. Les rameaux, assez gros, longs, flexueux, striés, duveteux, brun-rouge au soleil, gris-roux à l'ombre, sont parsemés de nombreuses lenticelles rondes ou ovales. Les mérithalles sont courts et réguliers. Les feuilles des scions sont épaisses, ovales-pointues ou ovales-lancéolées, aiguës, arquées, à bords légèrement relevés et à serrature profonde et régulière; leur pétiole est assez gros, vert lavé de rouge, accompagné de stipules linéaires denticulées. Le fruit est gros, pyramidal, haut de 40 centimètres; son plus fort diamètre, qui est de 8 centimètres, se trouve au sommet; il se rétrécit graduellement jusqu'à sa base, où le pédoncule, gros sans être charnu, est placé superficiellement et semble en être la continuation. L'épiderme est lisse, vert très-clair, taché de roux-brun, ordinairement lavé de même couleur du côté de l'ombre et autour du pédoncule; il se colore assez fortement au soleil, et passe au jaune d'or à l'époque de la maturité du fruit, qui exhale alors une odeur des plus suaves. La chair est fine, fondante, beurrée; son eau est sucrée et fortement

P. PIE IX.

parfumée sans être musquée. L'époque de sa maturité n'est pas encore fixée ; elle a eu lieu, la première fois, à la fin d'octobre , et la seconde vers la mi-septembre. — L'estime que nous accordons à cette belle poire nous semble suffisamment justifiée par le nom illustre que nous lui avons donné. » Bivort, *Album pomolog.*, vol. 2, p. 105 [1849].



P. Pioulier del.

Mlle F. Tallon sc.

P. PIVOULIER.

P. PIVOULIER.



Fruit d'été, moyen, quelquefois en forme de coing, à peau jaune-blanchâtre lavée de rouge, parsemée de rares et très-petits points brunâtres; à queue dressée, charnue, ordinairement accompagnée de petites proéminences à son point d'insertion sur le fruit; à chair cassante et très-musquée.

ARBRE très-productif; à scions moyens, peu flexueux, brun-fauve ou brun-marron; à coussinets peu saillants mais décurrents, de manière à rendre le scion légèrement anguleux; yeux petits, coniques, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales-elliptiques, arrondies à la base ou atténuées aux deux extrémités, mucronées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous, ciliées sur les bords; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, presque entières, planes; celles des scions ovales, plus ou moins arquées ou recourbées, dentées, glabres.

FLEURS assez grandes, blanches; à pédoncules de longueur moyenne, glabres à la base; à pétales orbiculaires, brièvement onguiculés, étalés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir vers le milieu de l'été, moyen, pyriforme ou souvent en forme de Coing; à queue droite, assez courte,

P. PIOUSIER.

charnue, accompagnée de quelques petites protubérances à son point d'insertion sur le fruit; *peau* jaune-blanchâtre, lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de très-petits points bruns, très-lisse, d'apparence cireuse et presque constamment dépourvue de taches ou de marbrures; *œil* à divisions courtes, étalées ou rapprochées les unes des autres par la base, glabres ou pubescentes, entourées de petites protubérances; *cœur* dessinant sur la coupe du fruit une sorte de losange atténué vers l'œil, blanc, entouré de granulations; lacune centrale subéreuse ou lamelleuse; loges petites; pépins brun-fulgineux ou de couleur acajou.

CHAIR cassante, d'apparence moirée, blanche, granuleuse vers le cœur, juteuse, très-musquée, et, à mon avis, fort médiocre.

J'ai préféré conserver à cette Poire le nom sous lequel on la désignait anciennement, afin d'éviter toute confusion. Dom Cl. Saint-Etienne signale, en effet, plusieurs sous-variétés de Bon-Chrétien d'été : la première qu'il compare à la Poire de livre; la seconde qui a la peau de couleur rousse; la troisième qui jaunit, dit-il, trois semaines avant sa parfaite maturité; la quatrième enfin, à laquelle il réserve spécialement l'épithète de *musquée*, qu'il dit excellente et qu'il nomme Pioulier, à la page 133 de la table générale de l'édition de 1675. Je crois devoir ajouter enfin que tous les pomologistes s'accordent à la regarder comme très-distincte des Bons-Chrétiens proprement dits.

« Le Bon-Chrétien musqué est plus rond et plus petit que celui d'Esté d'ordinaire; sa peau est jaune et lécée, sa chair est assez dure. C'est une des meilleures Paires, et des plus recherchées, d'un goût fort relevé, et d'une eau fort sucrée; il veut être greffé sur franc, et réussit peu sur le Cognacier, et même il dure peu d'années, quoique greffé sur le franc. Il aime mieux être greffé en écusson qu'en fente, laquelle fait languir la greffe tant qu'elle soit entièrement recouverte. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 85 [1675].

« Le Bon-Chrétien d'Esté musqué ne vient guères bien que sur franc; la Poire est excellente, et fait un fort bel arbre; elle est d'une figure agréable à voir,

P. PLOULIER.

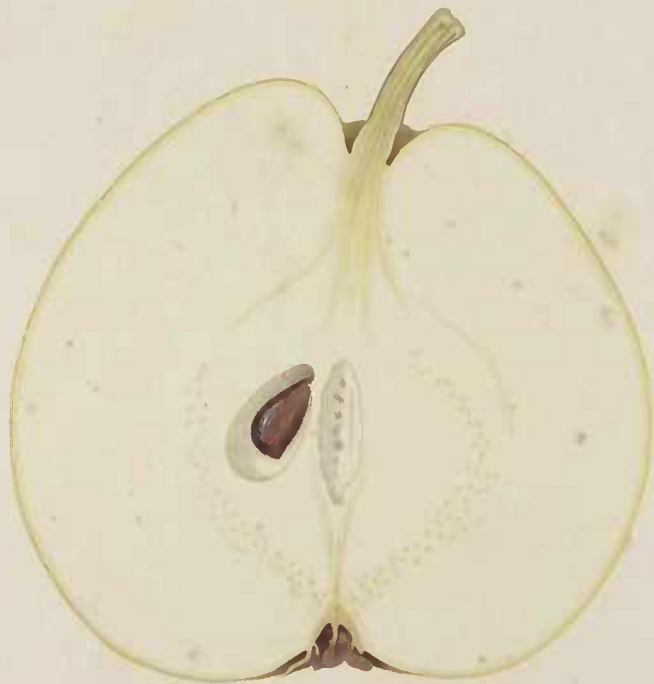
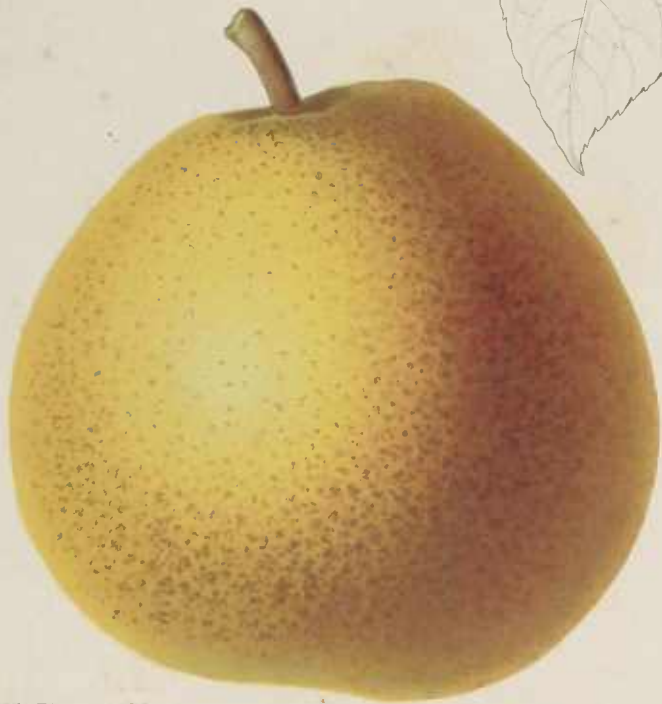
étant bien faite en Poire, d'une grosseur raisonnable, et à peu près comme celle des belles Bergamottes; son coloris est blanc d'un côté, et rouge de l'autre; sa chair est entre cassante et tendre, ayant beaucoup d'eau, accompagnée d'un agréable parfum. Son malheur est que sa maturité vient et avec celle de la Robine, par qui constamment elle est effacée, et avec celle des bonnes Pêches de la fin d'août. » *La Quint., Instr. jard.*, p. 166 [1692].

« Le Bon-Chrétien d'Été musqué est une Poire d'une grosseur raisonnable, longue; sa peau est jaune, lisse, fouettée de rouge quand on la découvre; sa chair est parfumée et cassante. Quoiqu'on la nomme Bon-Chrétien, ni son bois, ni ses feuilles n'en ont le caractère; la Poire en a seulement la figure. » *Cat. Pépin. Chartr.*, p. 28 [1752] et p. 33, édit. de 1767.

« L'arbre est délicat, même étant greffé sur franc; il ne se greffe point sur Coignassier. Le scion de moyenne grosseur, assez droit, très-tiqueté, brun rougeâtre tirant sur le violet, ou brun-Minime, plus clair du côté de l'ombre. Les feuilles ont la grosse nervure pliée en arc en dessous. Le fruit est de moyenne grosseur, ayant vingt-sept lignes de diamètre sur trente-trois lignes de hauteur. Souvent les dimensions sont moindres. Il est long, plus ressemblant à une Poire de Coing qu'à une Poire de Bon-Chrétien d'hiver. Quelquefois il est assez court, figuré en Poire; très-souvent sa forme tient un peu de la Calebasse; quelquefois il est un peu anguleux vers la tête. La peau est lisse, jaune, fouettée de rouge aux endroits où elle a été frappée du soleil. La chair est blanche, cassante; l'eau est un peu sucrée, très-musquée, relevée. Mûrit fin d'août. » *Duham., Arbr. fruit.*, p. 218, t. XLVIII [1778].

« Le fruit du Bon-Chrétien d'Été musqué est de moyenne grosseur, de la forme d'une Poire de Coing, lisse, jaune et légèrement lavé de rouge, cassant, très-sujet à se gercer et fendre, un peu sucré, très-musqué. Il mûrit à la fin d'août. Ceux qui croiront ce Poirier digne d'une place dans leurs jardins lui laisseront à la taille toutes les petites branches entières, parce que ses boutons à fruit se forment mieux à l'extrémité des branches qu'ailleurs. » *Le Berriays, Traité des Jard.*, I, p. 135 [1789].

« Duhamel remarque avec raison que ce fruit ressemble moins par sa forme au Bon-Chrétien qu'à un Coing; nous ajouterons qu'il a aussi la couleur de ce dernier fruit, mais quelquefois un peu fouetté de rouge sur les endroits frappés par le soleil. Il est parfois aussi un peu bosselé. Sa hauteur atteint rarement trois pouces, et son diamètre n'a guères plus de deux pouces. Le plus souvent sa peau reste jaune clair partout, et recouvre une chair cassante, blanche, sucrée, et la plus musquée de toutes; elle est mûre au commencement de septembre, avec le Fin-Or. » *Noisette, Jard. fruit.*, 2^e édit. p. 124 [1839].



A. Riocreux del.

Melle E. Guillard sc.

P. POITEAU.

P. POITEAU.



Fruit d'automne, maliforme, petit ou moyen, déprimé; à queue légèrement arquée, enfoncée; à peau jaune, plus ou moins couverte de marbrures ferrugineuses, rudes ou squammeuses, rouge orangé au soleil; à chair très-fondante et parfumée.

ARBRE pyramidal, productif; à scions droits, de grosseur moyenne, brun rougeâtre, parsemés de lenticelles; coussinets peu saillants; yeux petits, comprimés, noirâtres, presque cachés sous le pétiole.

FEUILLES florales ovales ou ovales-arrondies, mucronées, entières, ciliées sur les bords, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales ou suborbiculaires, un peu acuminées au sommet; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, à bords fortement dentés, étalés ou redressés; pétioles teints de rose à la base.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts et colorés en rose; calyce à divisions courtes, élargies, pointues, couvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires ou ovales, légèrement concaves, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en octobre ou en novembre, maliforme, petit ou moyen, à queue arquée, enfoncée dans le fruit, un peu renflée aux deux extrémités, de couleur fauve olivâtre; *peau* jaune, pointillée

P. POITEAU.

de brun et marquée de taches plus ou moins nombreuses, rudes ou squammeuses, roussâtres ou ferrugineuses, lavée de rouge orangé ou laqueux du côté du soleil; *œil* assez petit, placé au milieu d'une dépression régulière, à divisions courtes, en cuiller, plus ou moins étalées, glabres ou blanchâtres, entouré de zones concentriques; *cœur* ovale-arrondi ou dilaté transversalement, blanc, entouré de granulations; loges obliques, assez grandes; pepins brun acajou; lacune centrale subéreuse.

CHAIR blanchâtre, fine, remarquablement juteuse et fondante, peu granuleuse; eau sucrée, parfumée, rappelant un peu la saveur de la Crassane sans en avoir l'astringence. Excellent fruit.

Cette variété, à laquelle on ne peut reprocher que son faible volume, paraît avoir été obtenue, dans le jardin de la Société d'Horticulture de Paris, d'un semis fait, vers 1841, par Poiteau, à qui M. Jacques, ancien jardinier en chef du château royal de Neuilly, l'a dédiée.

« Arbre vigoureux; jeunes rameaux fermes, dressés, à écorce d'un brun chocolat avec quelques petits points blanchâtres. Feuilles ovales-allongées, aiguës, légèrement cordiformes à la base, à bords un peu redressés, assez régulièrement dentés en scie, d'une consistance ferme et d'un beau vert; celles des rosettes portées sur des pétioles de longueur inégale, très-grêles. Fruit un peu déprimé, ayant un peu plus de diamètre que de hauteur; l'œil est placé dans une cavité arrondie, régulière, assez profonde; la queue est aussi placée dans une cavité étroite et régulière; elle est légèrement arquée, assez grosse, d'environ 0^m,02 de largeur. La peau est assez fine, jaunâtre du côté de l'ombre, légèrement tiquetée de grisâtre; le côté du soleil est d'un rouge brunâtre avec des points un peu plus foncés. Les moyens ont environ 0^m,25 de circonférence sur 0^m,23 de hauteur. La chair en est blanche, fine, beurrée, fondante, l'eau abondante, sucrée, légèrement musquée, relevée d'un peu d'acide, ce qui la rend des plus agréables. C'est un fruit délicieux. La maturité a lieu du 8 septembre au 15 octobre. » Jacques, *Revue hort.*, vol. V, 3^e série, p. 55 [1851].



A. Riocreux del.
P. de la Perle, Arrouville, France

M^{lle} E. Taillant sc.

P. A LA PERLE.

P. A LA PERLE.



Fruit d'été, petit; à queue oblique, assez grosse, accompagnée de plis à son insertion sur le fruit; à peau lisse, jaune pâle, quelquefois légèrement teintée de rose au soleil; à chair cassante, sucrée, légèrement parfumée.

ARBRE atteignant d'assez grandes dimensions, très-fertile; à scions droits, assez gros, glabres, de couleur fauve olivâtre, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies; coussinets assez saillants, sans arêtes décurrentes; yeux très-rapprochés, coniques, pointus, bruns ou cendrés à la base.

FEUILLES florales elliptiques ou lancéolées-elliptiques, acuminées, atténuées à la base, presque glabres en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous; les adultes à peu près de même forme, longuement pétiolées, ovales ou oblongues, acuminées, à bords généralement redressés et formant la gouttière.

FLEURS blanches, moyennes ou grandes, portées sur de longs pédicelles pubescents; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, réfléchies, pubescentes-blanchâtres; pétales ovales, étalés, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de juillet, petit, à pédoncule assez gros, vert-jaunâtre, cylindraccé, plus ou moins long, droit ou oblique, ordinairement épais et ridé à son insertion sur le fruit; *peau*

P. A LA PERLE.

jaune de Naples ou blanchâtre, unicolore, lisse ou à peine pointillée, n'offrant presque jamais de taches fauves et se colorant rarement en rose du côté du soleil, présentant tous les caractères des *Blanquets*; œil très-saillant ou à fleur de fruit, grand, à divisions étalées, longues, linéaires, aiguës, pubescentes, blanchâtres; cœur grand, allongé sur la coupe longitudinale du fruit, à peine distinct de la chair; loges moyennes; pepins blonds ou fuligineux; lacune centrale très-étroite ou nulle.

CHAIR blanche, cassante, laissant un peu de marc dans la bouche, légèrement granuleuse; eau peu abondante, sucrée, à peine parfumée.

Cette jolie petite poire se vend en très-grande quantité dans les rues de Paris sous les noms de *Petite Blanquette* ou de *Poire à la Perle*, qu'elle mérite à juste titre, soit par ses formes, soit à cause de la demi-transparence qu'elle offre sur le pédoncule et qui lui a valu le nom de *Poire de Cire*, qu'elle porte dans plusieurs de nos provinces.

« *Poire Perle*. Dalechamp, *Historia gener. Plantarum*, lib. III, p. 306 [1587].

« Nous avons découvert depuis peu de temps une espèce de poirier dont les greffes sont venues d'Orient, et rapporte son fruit en forme d'une perle : c'est pourquoi Maistre Benoist Petit, qui est un des plus expérimentez jardiniers de Paris, luy a donné le nom de Poirier de Perle; véritablement c'est un très-beau et bon fruit. » Cl. Mollet, *Théâtre Jard.*, p. 40 [1652].

« En juillet et aoust. — Poire de Perle. » *Jard. franç.*, p. 63 [1665].

« Petit Blanquet est long, un peu plus gros que le Petit Muscat, d'un blanc peu jaunâtre. » Dom Cl. Saint-Etienne, *Instr. bons Fr.*, p. 36 [1670].

« Petit Blanquet ou Poire à la Perle, qui a l'eau fort relevée, est jaune et se garde assez bien : l'Arbre en est beau, donnant de gros bois et des feuilles très-larges et grandes. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 75 [1675].

« *Poire à la Perle*. Ce poirier est très-fertile, et plus vigoureux que celui

P. A LA PERLE.

de gros Blanquet. Les bourgeons sont gros, droits, lisses, gris-clair. Les boutons et leurs supports sont très-gros. Les feuilles sont moins grandes que celles du Blanquet à longue queue; elles sont longues de deux pouces deux lignes, larges de seize lignes, très-peu dentelées par les bords, repliées en dessous, et non pas en gouttière comme celles du Blanquet à longue queue. Leurs pédicules sont menus, longs de deux pouces. La fleur a dix-sept lignes de diamètre. Les pétales sont longs de huit lignes, larges de six lignes, presque plats; leur plus grande largeur est près de l'onglet. Le fruit est très-petit, n'ayant que dix-huit lignes de hauteur sur treize lignes de diamètre; bien arrondi du côté de l'œil, qui est très-saillant et très-gros relativement au volume du fruit; relevé ordinairement de quelques bosses auprès de la queue, qui est bien nourrie, longue de six lignes. Il a la forme d'une perle en poire. La peau est presque blanche, tirant un peu sur le jaune, fine, unie, comme transparente. La chair est blanche, demi-cassante, assez fine; l'eau est un peu musquée et agréable. Ce fruit mûrit vers le commencement d'août, un peu avant la Blanquette à longue queue. » Duham., *Arbr. fruit.*, vol. 2, p. 132 [1768].

« *Poire de Perle* ou *Petit Roi Louis*. Ce fruit est très-petit; il charge beaucoup et par bouquets de la forme d'une perle, ce qui, joint à sa couleur fine, qui devient blanche quand il mûrit, lui a fait donner le nom de *Poire de Perle*. Le chair est cassante, l'eau un peu musquée et bien agréable. Ses pousses sont grosses, droites, de couleur gris clair. Ses feuilles sont belles, plus longues que larges; les dents sont fines; elles se replient en dessous. Ce fruit mûrit vers le commencement d'août. » Catros., *Traité raisonné Arbr. fruit.*, p. 299 [1810].

« Petit Blanquet. Duhamel dit positivement que le Petit Blanquet est un arbre plus vigoureux que le Gros Blanquet; cependant j'ai toujours vu le premier moins élevé que le second. Il est d'une grande fertilité sur franc et sur cognassier; ses rameaux s'étendent assez horizontalement. Ses bourgeons sont gros et courts, verts, ponctués de lenticelles. Les feuilles, moins grandes que celles du Gros Blanquet, sont ovales, pointues, un peu concaves, d'un beau vert tendre en dessus, pâles et sensiblement réticulées en dessous, entières ou presque entières sur les lambourdes, dentées sur les scions. Le bourgeon à fruit est de médiocre grosseur, ovale, arrondi. D'un seul bourgeon il sort au printemps huit à dix fleurs, moins grandes que dans le Gros Blanquet. Le fruit a ordinairement la forme d'une perle en poire, mais il varie de forme et de grosseur: on en trouve qui ont depuis 27 jusqu'à 54 millimètres de hauteur. Tous ont l'œil à fleur et ouvert; il conserve ses divisions et les

P. A LA PERLE.

étamines desséchées. La queue, grosse et charnue, a toujours quelques plis vers le point de son union avec le fruit. La peau est presque blanche, tirant un peu sur le jaune, fine, comme transparente, d'un jaune cire près de la queue. La chair est blanche, cassante, un peu pierreuse. L'eau est musquée, agréable, peu abondante. Ce petit fruit mûrit fin de juillet et commencement d'août. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. POMME.

P. POMME



Fruit d'automne, petit ou moyen ; à queue droite profondément enfoncée dans le fruit ; à peau jaune-verdâtre presque complètement recouverte de larges taches fauves squammeuses, rudes ; à chair d'un blanc jaunâtre, fondante, sucrée, légèrement astringente.

ARBRE productif ; à scions écartés, de grosseur moyenne, droits, de couleur olivâtre dans l'ombre, quelquefois un peu violacés du côté du soleil, parsemés de nombreuses lenticelles ; à coussinets peu saillants ; yeux petits, noirâtres.

FEUILLES florales lancéolées ou ovales-lancéolées, aiguës, entières, arrondies à la base, tomenteuses et blanches en dessous, pubescentes en dessus ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur d'assez longs pétioles ; celles des scions elliptiques ou elliptiques-lancéolées, presque entières, accompagnées de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux ; calyce petit, à divisions réfléchies ; pétales obovales-elliptiques, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT maliforme, petit ou moyen, à pédoncule grêle, de longueur variable, cylindrique, de couleur fauve, profondément enfoncé dans l'axe du fruit ; *peau* semblable à celle de certaines Pomes, d'un

P. POMME.

jaune verdâtre, presque complètement couverte de larges taches brunes, fauves ou bronzées, squammeuses, un peu rudes; *œil* placé au centre d'une dépression régulière, assez profonde, entourée de zones concentriques, à divisions courtes, blanchâtres, étalées ou un peu relevées; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins d'un brun fuligineux; lacune centrale ovale.

CHAIR blanchâtre, fondante, assez juteuse; eau abondante, sucrée, légèrement astringente.

La *P. Pomme*, quoique de bonne qualité, est inférieure à plusieurs autres variétés qui mûrissent à la même époque; celle-ci commence en octobre et se prolonge jusqu'à la fin de novembre.

Cette Poire se trouve exactement décrite dans la *Pomologie de la Seine-Inférieure* sous le nom de *Délices d'Hardenpont*, et figurée, dans le même ouvrage, sous celui de *Beurré d'Hardenpont*. J'ai déjà fait remarquer cette double erreur en parlant de la *P. Délices d'Angers*, que M. Willermoz a confondue avec la *P. Pomme*, et qui a pour synonyme le *Beurré de Rackencheim*. Plusieurs pomologistes ont appliqué le nom de *P. Pomme* à diverses variétés de *Caillaux* ou d'*Épines*.

« L'arbre se distingue facilement des autres poiriers par ses gros boutons très-rapprochés, et surtout par ses feuilles lancéolées, très-aiguës ou acuminées, très-étroites, à bord fortement ondulés, presque toujours entiers ou à dentelure peu apparente. Fruit moyen ou gros, arrondi, parfois plus large que haut, ayant généralement la forme d'une pomme. Sa surface est ordinairement bosselée. Son épiderme est vert, presque entièrement recouvert par des marbrures et des points gris, marbré de rouge d'un côté; à l'époque de la maturité, le fond vert devient jaune, et le gris devient souvent jaune-

P. POMME.

fauve. Le pédoncule est extraordinairement court ; il est implanté dans une cavité large et profonde dont il ne dépasse pas les bords. L'œil est petit, et placé au fond d'une cavité régulièrement évasée, large et profonde ; ses divisions sont petites, convergentes, souvent caduques. La chair demi-fine, très-fondante ; son eau très-abondante, sucrée, parfumée, très-agréable. Cette excellente poire commence à mûrir à la fin d'octobre et se conserve généralement jusqu'en décembre, de sorte qu'on peut en manger pendant deux mois. » Prévost, *Pomol. Seine Infér.*, p. 83, *tab.* [1839].



*A. Roereux del.
G. Swarovski lith. Paris.*

Mlle E. Taillant sc.

P. PRÉCOCE.

P. PRÉCOCE.



Fruit d'été moyen, ovoïde-arrondi, obtus; à peau lisse, verte ou vert jaunâtre, parsemée de points souvent entremêlés de quelques petites taches; à queue lisse, verte, droite ou légèrement arquée, portant les traces de bractéoles; à chair très-fondante, sucrée, acidulée.

ARBRE pyramidal; à scions assez grêles, droits, bruns ou de couleur fauve, glabres, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux coniques, légèrement écartés des scions, glabres.

FEUILLES florales assez grandes, ovales ou ovales-arrondies, mucronées, entières ou denticulées, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes suborbiculaires ou ovales, entières, obtuses ou faiblement acuminées; celles des scions ovales-arrondies, subrhomboïdales ou oblongues, presque entières ou dentées, acuminées au sommet, légèrement atténuées ou arrondies à sa base, portées sur de pétioles assez grêles, blanchâtres.

FLEURS assez grandes, blanches, portées sur de longs pédicelles pubescents; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales arrondis, entiers, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

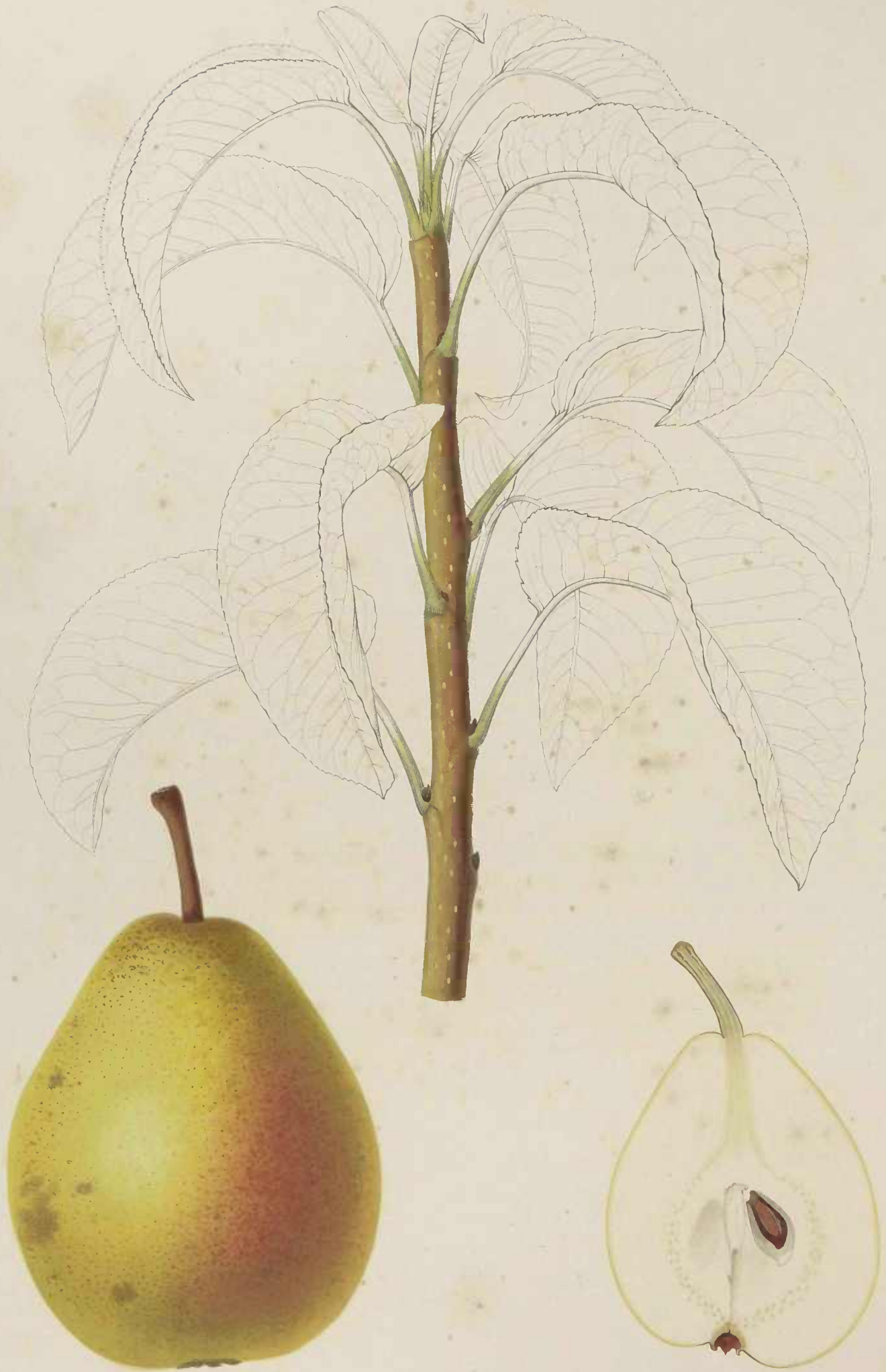
P. PRÉCOCE.

FRUIT mûrissant à la fin de juillet, moyen, ovoïde, ou turbiné-ar-rondi, obtus, de même forme que la *P Seringe*, à queue longue, verte ou bronzée, légèrement arquée ou droite, insérée dans l'axe du fruit et un peu renflée, quelquefois légèrement verruqueuse; *peau* vert jaunâtre, assez lisse, parsemée de points ordinairement entremêlés de petites marbrures brunes; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une faible dépression, assez grand, à divisions pubescentes, con-niventes ou étalées, accompagnées de très-petites bosses; *cœur* assez grand, dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, li-mité par de petites granulations; loges moyennes; pepins brun-acaïou; lacune centrale tubéreuse.

CHAIR d'une consistance particulière, très-juteuse, fondante; eau sucrée, acidulée, parfumée non musquée. — Très-bon fruit.

Je ne partage aucunement l'opinion de M. Leroy sur le *P pré-coce*, que je considère comme l'une de nos meilleures poires d'été.

« *Beurré précoce*. C'est un poirier dont la vigueur laisse généralement à dé-sirer, son fruit est au-dessous de la moyenne, de forme turbinée, ovoïde ou arrondie, ayant ordinairement un côté moins renflé que l'autre; pédoncule long, grêle, recourbé, formant bourrelet à son point d'attache, implanté au milieu d'une dépression presque invisible; *œil* petit ou moyen, demi-clos ou fermé, situé dans un bassin profond et très-évasé; *peau* vert jaunâtre, ponctuée, striée, maculée de gris-roux, surtout près du pédoncule, et fai-blement vermillonnée sur la face exposée au soleil; *chair* blanche, fine, fon-dante, ou demi-fondante, aqueuse; eau sucrée, vineuse, mais entachée d'une acerbité qui le rend parfois désagréable. C'est un fruit du commence-ment d'août, de troisième qualité, et qui a été obtenu par feu Goubault, hor-ticulteur angevin. — Le nom primitif de cette poire fut *Besi précoce*; mais on l'a livrée au commerce sous celui de *Beurré*, qu'elle est bien loin de justifier. Quant à nous, si nous le multiplions, c'est comme variété hâtive destinée aux marchés, où sa grosseur lui fait trouver de nombreux acheteurs. » Leroy. *Dict. pomol*, vol. 1, p. 413 [1867].



A. Riocreux del.

P. PREVOST.

Melle F. Tailland sc.

P. PRÉVOST.



Fruit d'hiver, moyen ou petit, obtus aux deux extrémités; à queue ordinairement droite et insérée dans l'axe du fruit; à peau jaune plus ou moins vif, lavée de rouge au soleil, parsemée de points et marquée de quelques taches fauves; à chair blanchâtre, cassante, sans parfum, sucrée, un peu astringente ou faiblement musquée.

ARBRE très-fertile, pyramidal; à scions gros ou assez gros, bruns ou fauve-olivâtre à l'ombre, brun rouge au soleil, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, sans arêtes; yeux coniques, assez petits, comprimés, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, denticulées, pubescentes et blanchâtres en dessous, presque glabres en dessus; les adultes à peu près de même forme, grandes, ovales-oblongues, acuminées, à bords dentés et plus ou moins redressés, portées sur de gros pétioles.

FLEURS moyennes, blanches ou un peu rosées, portées sur des pédicelles assez courts, tomenteux; calyce à divisions lancéolées, étalées ou réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales

Prévost (Nicolas-Joseph), né à Rouen le 27 septembre 1787, mort dans la même ville le 24 septembre 1819, a publié plusieurs notices sur le jardinage et fut chargé par la Société d'Horticulture de Rouen de la rédaction de la *Pomologie de la Seine-Inférieure* [1839-1850]. Cet ouvrage, in-8°, accompagné de figures lithographiées, peut être considéré comme l'une de nos meilleures pomologies.

P. PRÉVOST.

ovales-elliptiques, sensiblement onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, obtus, en forme de Doyenné, variant de grosseur, mais toujours de même forme; à queue cylindrique, droite ou arquée, insérée dans l'axe du fruit, lisse, de grosseur moyenne, parsemée de lenticelles, quelquefois un peu renflée à son insertion sur le fruit; *peau* très-lisse, jaune de Naples vif, jaune citron ou jaune verdâtre, lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de très-petits points bruns et de taches brunes surtout autour du pédoncule; *œil* grand, placé au milieu d'une faible dépression très-régulière, à divisions étalées, canaliculées, entières ou tronquées; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes ou grandes; pepins brun acajou ou noirâtres; lacune centrale subéreuse.

CHAIR blanchâtre, ferme ou cassante, d'apparence grossière, peu juteuse; eau astringente, peu sucrée, quelquefois légèrement parfumée et musquée.

J'ai constamment trouvé la *P. Prévost* de qualité inférieure et devant être plutôt classée parmi les fruits à cuire que parmi les fruits à couteau. Son seul mérite, à mon avis, est de se conserver jusqu'au printemps.

Je ferai observer que le nom de *P. Prévost* n'est pas nouveau en pomologie; Dalechamp, en 1587, avait déjà signalé sous ce nom (*P. Lateriana, a colore laterum, vulgo P. Prévost*), une variété de poires qui nous est inconnue et qu'il serait fort difficile d'identifier avec celles qui existent aujourd'hui.

« Le plus grand nombre des fruits sont moyens, quelques-uns assez gros, mesurant 9 centimètres en hauteur sur 8 centimètres en largeur, ovales arrondis, presque en forme de *Doyenné*. Peau mince, lisse, vert clair pas-

P. PRÉVOST.

sant au jaune d'or à sa maturité, fortement colorée de roux carminé au soleil, légèrement pointillée et maculée de roux clair du côté de l'ombre. Pédoncule long de 2 à 2 $\frac{1}{2}$ centimètres, un peu arqué, ligneux, de grosseur moyenne, brun foncé, implanté dans une petite cavité et parfois attaché superficiellement. Calyce irrégulier, placé dans une cavité peu profonde, arrondie et très-évasée. Divisions roides et noires. Chair blanche, fine, mi-fondante, demi-beurrée; eau assez abondante, sucrée, fortement parfumée; cœur petit, ouvert, cordiforme; pépins brun marron. — C'est un excellent fruit, dont la maturité, commencée dès la fin de décembre, s'est prolongée jusqu'en avril. Par sa forme il se rapproche beaucoup des *Doyennés*, tandis que par sa saveur, qui est presque identique à celle du *Rousselet de Reims*, il se classe parmi les Rousselets. Nous l'avons dédié à notre savant collègue M. Prévost, rédacteur des Annales de Pomologie de la Société de Rouen. » Bivort, *Album de Pomologie*, vol. 2, p. 19 [1849].

« La poire *Prévost* récoltée dans de bonnes conditions, est un excellent fruit parmi les plus tardifs; sa maturité a lieu de mars en mai, rarement plus tôt. Il n'a plus rien de sa saveur primitive, celle du Rousselet, mais il est toujours plus musqué récolté sur cognassier que sur franc. » Bivort, *Ann. Pomol. belge*, vol. 7, p. 85 [1859].

« Prévost, qui sans être de première qualité tient bien sa place, car c'est une très-jolie poire, et l'arbre est d'une grande fertilité. » *Ann. Soc. hort. Gironde*, p. 81 [1861].



A. Rivereux del.

P. DE QUESOY.

M^{lle} E. Taillan sc.

P. DE QUESSOY*.



Fruit d'hiver, maliforme, moyen, arrondi; à queue droite ou légèrement arquée; à peau jaune indien, presque complètement recouverte de taches ou de marbrures fauves; à chair demi-cassante, juteuse, très-parfumée.

ARBRE très-fertile, propre à former des plein-vent; à scions grêles, de couleur fauve ou fauve-jaunâtre, légèrement flexueux, parsemés de lenticelles arrondies; yeux coniques, petits.

FEUILLES florales ovales-arrondies ou subcordiformes, mucronées, entières, un peu pubescentes en dessous, glabres en dessus, ciliées; les adultes à peu près de même forme, ovales-arrondies ou cordiformes, acuminées, dentées, glabres sur les deux faces.

FLEURS toutes blanches, moyennes, portées sur des pédoncules longs et assez grêles; calyce à divisions étroites, étalées, canaliculées, couvertes de poils roussâtres en dessus; pétales obovales, un peu longs, distants les uns des autres, sensiblement onguiculés.

FRUIT d'hiver, remarquable par sa forme, qui est presque exactement semblable à celle d'une Pomme; pédoncule de longueur variable, de 0^m,02 à 0^m,04, droit ou légèrement courbé, lisse ou parsemé de lenticelles, fauve-brunâtre; *peau* à fond jaune indien ou jaune olivâtre, presque complètement cachée par des marbrures ou des taches fauves squameuses, quelquefois uniformément brune ou brun-grisâtre comme

Bourg du département des Côtes-du-Nord, à trois lieues S.-E. de Saint-Brieuc, sur la grande route de Moncontour.

P. DE QUESOY.

la Reinette grise ou la Nèfle, dépourvue de points blanchâtres; *œil* placé à fleur du fruit ou dans un très-léger enfoncement, à divisions étalées, canaliculées, blanchâtres, entourées de très-légères zones concentriques; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré d'assez grosses granulations; lacune centrale nulle ou peu prononcée; loges larges; pepins géminés, assez larges, brunâtres.

CHAIR demi-cassante ou ferme, juteuse, très-parfumée sans être musquée; eau sucrée, acidulée-astringente, rappelant la saveur de la Crassane. Ce fruit a l'avantage de se conserver jusqu'à la mi-janvier, mais il est quelquefois trop astringent et trop granuleux.

Bezy de Quassoy, *Jardinier françois*, p. 68, 8^e édit. [1665].

« Le Bezy de Quessoy est une petite Poire presque ronde, fort brune et bœurrée, venant de Bretagne, de la forest de Quessoy, où elle est appelée Roussette, ou le petit Bœurré d'hyver, d'une eau excellente, relevée et vineuse, qui tient encore quelque peu du sauvageon qui nous l'a produit. » Merl., *Abrégé*, p. 405 [1675].

« Besi de Quessoy, ou Ambrette, est ronde, grosse comme la P. Sicile, de couleur et façon de petit Besi d'Heri, a quantité d'eau, la queue languette et de moyenne grosseur, point pierreuse; semble meilleure que Besi d'Heri, et fant la peler pour être meilleure. Excellente. » Dom Cl. Saint-Etienne, *Instruct.*, p. 65 [1675].

« Je ne suis pas tout à fait bien persuadé du mérite du Besi de Caissoy, autrement Roussette d'Anjou. C'est une petite Poire de décembre et janvier, de grosseur à peu près de Blanquet. Le fond du coloris est jaunâtre, chargé partout de rousseurs; la peau peu unie, la chair tendre, mais pâteuse, beaucoup de pierres et de marc, l'eau peu agréable, et comme tirant au goût de Cormes. Tous ces défauts, joints à la petitesse de la Poire, m'ont empêché de la mettre en rang jusqu'ici; cependant, parce que quelquefois on en voit d'assez bonnes, et que les Angevins en sont si contents, je veux bien en souffrir deux dans les jardins de quatre cent trois buissons. - La Quintin., *Instruct.*, p. 181 [1692].

« Le Bezy de Caissoy ou Roussette d'Anjou veut être planté dans une bonne

P. DE QUESSOY.

terre franche un peu forte. Il ne se greffe point sur Coignassier . et même greffé sur franc il est très-délicat et peu vigoureux dans les terrains légers. Le fruit est petit, rond, un peu aplati vers la tête ; son diamètre est de dix-neuf lignes, et sa hauteur de dix-sept lignes. L'œil est petit, très-peu enfoncé. La queue, droite, longue de six lignes, est plantée dans une cavité profonde et large relativement à la petitesse du fruit. Ces fruits sont abondants et viennent par bouquets. La peau est verte ; à sa maturité elle jaunit ; mais elle est tellement couverte de taches brunes qu'on voit peu sa couleur. La chair est tendre et beurrée. L'eau en est très-bonne, et tient beaucoup de celle de la Crassanne, dont elle n'a point l'âpreté. Lorsque le Poirier languit dans un terrain qui lui est contraire, l'eau est insipide ou d'un goût peu agréable. Cette Poire mûrit en novembre. » Duhamel, *Traité*, p. 179 [1768].

« Le Bezy de Caissoy, faible et délicat dans les bons terrains mêmes, et greffé sur franc, a le feuillage petit, raccourci, dentelé. Sa fleur est petite ; son fruit rond, un peu aplati par la tête, d'un vert qui jaunit ensuite, recouvert de grandes taches brunes, tendre et beurré, d'une eau fort semblable à celle de la Crassanne, mais plus douce et sans âpreté. Il mûrit de novembre à février. » Le Berryais, *Traité des Jardins*, p. 324 [1789].

« Le Besy du Quiessois est réellement un fort bon fruit, dont l'eau a perdu toute l'âpreté de sauvageon qu'on lui reprochait autrefois ; seulement il faut à l'arbre une bonne terre un peu forte et le franc pour sujet de greffe. Sa fécondité est extrême, en quoi il n'est peut-être surpassé par aucun Poirier. » Mayer, *Pomol. Franconica*, III, p. 234 [1801].

« Le Besi de Caissoy est un arbre délicat aux environs de Paris, même sur franc, et dure peu sur Coignassier. Ses bourgeons sont longs, mais grêles, cotonneux, brunâtres et légèrement tiquetés de points gris. Les feuilles sont petites, arrondies, régulièrement et profondément dentées, un peu cotonneuses. Les fleurs sont petites, à pétales ovales. Le fruit, qui vient par bouquets, est d'une médiocre grosseur, arrondi, aplati vers la tête, qui offre presque à fleur un petit ombilic. La queue est enfoncée dans une cavité profonde. La peau est d'un jaune vert, fort couverte de taches brunâtres. La chair en est fine et fondante, d'une eau sucrée et relevée, moins âpre que la Crassane lorsque le terrain lui est favorable. Elle mûrit à la même époque. » Calvel, *Traité génér. des Pêpin.*, v. II, p. 347 [1805].

Duhamel, Mayer, Poiteau, etc., ont décrit, sous le nom de *Grosse Roussette d'Anjou*, un fruit plus gros que le précédent, à queue plus lon-

P DE QUESSOY.

guc et à peau assez semblable à celle du Messire-Jean doré; c'est à cette sous-variété qu'il faudra rapporter, à mon avis, le *Besi du Quessoy d'été* décrit par M. de Liron d'Airolles dans les *Annales de Pomol. belge*, p. 63 [1854], bien que ce fruit n'ait aucune ressemblance de forme avec celui dont le même auteur a donné la description et la figure dans sa *Notice pomologique*. p. 7, tabl. 7, fig. 12 [1854].

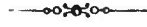


A. Rivereux del.

M^{lle} E. Billaut sc.

P. QUETELET.

P. QUETELET ⁽¹⁾



Fruit de fin d'été, arrondi ; à queue courte, cylindrique, légèrement enfoncée ; peau jaune, parsemée de gros points fauves et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule, ordinairement lavée de roux au soleil ; œil placé au milieu d'une légère dépression ; chair très-fine, fondante, parfumée.

ARBRE fertile ; à scions droits, de grosseur moyenne, ou assez grêles, bruns, parsemés de petites lenticelles linéaires, pubescents au sommet ; coussinets peu saillants ; yeux coniques, petits, cachés sous le pétiole.

FEUILLES florales ovales, acuminées, à bords presque entiers et ciliés, glabres sur les deux faces ; les adultes de deux formes : celles des rosettes grandes, ovales-arrondies, acuminées, étalées ; celles des scions souvent contournées sur leur pétiole, ovales-arrondies, acuminées, bordées de dents très-aiguës, épaisses, d'un vert foncé, dépourvues de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles glabres ; calyce à divisions linéaires, réfléchies, couvertes de poils roux en dessus ; pétales suborbiculaires, entiers, mollement onguiculés, étalés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

(1) Quetelet (Lambert-Adolphe-Jacques), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Bruxelles, célèbre mathématicien et astronome, correspondant de l'Institut de France ; né à Gand le 22 février 1796.

P. QUETELET.

FRUIT mûrissant au commencement d'octobre, moyen, arrondi, maliforme, légèrement déprimé autour de la queue, qui est très-courte, cylindrique, insérée dans l'axe du fruit et de couleur fauve; peau assez lisse, fine, jaune de Naples vif à l'ombre, lavée de roux du côté du soleil, parsemée de nombreux points fauves, arrondis, gercés, et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; œil placé au milieu d'une légère dépression très-régulière, à divisions étalées, formant une étoile, entières; cœur dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes, ouvertes dans la lacune centrale; pépins bruns; lacune lamelleuse.

CHAIR très-fine, fondante; eau abondante, sucrée, parfumée, un peu fenouillée. — Très-bon fruit.

Les noms de *Beurré Quetelet* ou *Bis-Curtet*, donné dans l'origine à cette variété, l'ont fait confondre avec la *P. Curtet* proprement dite, qui n'a aucune ressemblance avec celle-ci, soit par sa coloration, soit par sa forme; en effet le *Beurré Curtet* a toujours la peau d'un rouge très-brillant au soleil et la forme du *Doyenné*, tandis que le *B. Quetelet* est presque globuleux et d'une teinte générale jaune, ainsi que le montre la figure publiée par M. Bivort.

« *Beurré Quetelet*. Fruit moyen, plus large que haut; pédoncule long d'un centimètre et demi, gros, charnu, principalement du côté de son attache à l'arbre, brun foncé, implanté dans l'axe du fruit dans une cavité peu profonde et régulière. Peau jaune citron, relevée de points fauves et maculée de taches assez larges d'un brun-roux foncé. Calyce moyen, irrégulier, à divisions droites, verdâtres à leur base, noirâtres au sommet, placé dans une cavité évasée, régulière et peu profonde. » Willerm., *Ann. Soc. Horticult. Rhône*, p. 182 [1848].

« *Beurré Quetelet* ou *Bis-Curtet*. Ce fruit a été gagné par M. Simon Bouvier. Il provient du même semis que le *Beurré Curtet*. L'auteur lui avait

P. QUETELET.

donné primitivement le nom de *Bis-Curtet*, sans doute à cause de la similitude qui existe entre les qualités de ces deux fruits. Plus tard il lui a donné le nom de *Beurré Quetelet*, sous lequel je l'ai vendu. Le Beurré Quetelet a un port magnifique. Sa tige s'élanche droite et ses branches en se développant forment naturellement une pyramide. Les jeunes rameaux sont gros, longs, brun-roux, parsemés de mouchetures rondes, duveteux vers le sommet; les yeux sont petits, pointus, noirs, rapprochés. Les feuilles des jeunes rameaux sont moyennes, ovales, largement dentées. Le fruit est petit, en forme de Doyenné. La peau est lisse, vert-clair, lavée et tachée de roux. Le pédoncule est gros, court, placé dans une légère cavité. L'ombilic est placé dans une cavité moyenne. La chair est blanche, fondante, beurrée, et présente une telle similitude avec celle du Beurré Curtet qu'il est très-difficile de les distinguer. Sa maturité a également lieu dans la première quinzaine d'octobre. C'est un fruit de première qualité. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 1, p. 19 [1849].



A. Boreaux del.

P. DE RANCE.

Melle E. Tailland sc.

P. DE RANCE *.



Fruit d'hiver, moyen ou gros, pyriforme ou obtus aux deux extrémités, quelquefois étranglé vers le milieu; à peau grossière, verte, plus ou moins lavée de rouge foncé, et parsemée de points et de taches brunes; à pédoncule assez long; à chair ferme, un peu astringente, sucrée, parfumée.

ARBRE très-productif; à scions droits, moyens, bruns, parsemés de lenticelles oblongues, très-saillantes; coussinets peu prononcés; yeux coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, glabres, à bords relevés, ciliés; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales, acuminées au sommet, arrondies à la base, presque entières, portées sur de longs pétioles; celles du scion ovales-elliptiques, planes, à bords crénelés.

FLEURS très-grandes, blanches, portées sur de longs pédicelles presque glabres; calyce à divisions lancéolées, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales grands, orbiculaires, brusquement ongiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir vers la fin de décembre, tantôt pyriforme, tantôt presque cylindrique, tantôt enfin obtus aux deux extrémités et étranglé vers le milieu; à queue assez longue, droite ou

Van Mons attribue ce fruit à Hardenpont, et, d'après lui, le mot *rance* fait allusion à la saveur acide de sa chair; d'autres pomologistes, au contraire, font naître ce Poirier dans le Hainaut, aux environs d'un village nommé Rans ou Rance.

P. DE RANCE.

arquée, enfoncée dans l'axe du fruit ou implantée un peu de côté et accompagnée alors de quelques petits plis ; *peau* de couleur bronzée ou vert-jaunâtre, parsemée de gros points fauves ainsi que de nombreuses marbrures de même teinte, squammeuses ou faiblement réticulées, colorée en rouge brun ou carminé du côté du soleil ; *œil* placé au milieu d'une légère dépression régulière, entourée de petites marbrures ferrugineuses, à divisions persistantes, assez courtes ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations qui s'étendent jusqu'au pédoncule ; lacune centrale étroite ; loges moyennes ; pepins noirs.

CHAIR blanchâtre au centre, verdâtre à la circonférence, granuleuse, ferme ; eau abondante, acidulée, sucrée, un peu astringente, d'une saveur particulière, qui rappelle un peu celle de la Pomme de reinette grise, bien que plus relevée. Très-bon fruit d'hiver.

« This is a very superior seedling raised by M. Hardenpont at Mons, where it is also called the Beurré Hardenpont de printemps and is considered the best of the late Pears. Though introduced into the garden of the Luxembourg, it has not yet appeared in the Catalogue of the collection. I believe it to be the same which Noisette has mentioned in the *Jardin fruitier*, under the name of the Beurré d'hiver, which, he says, was obtained from Brabant. It somewhat resembles a Colmars in form, but is longer, and not so blunt at the insertion of the stalk. The eye is large, very little sunk ; stalk long ; skin green, never becoming yellow, nor partaking of red, sprinkled with many minute brown spots. Flesh greenish, melting, with a little grit at the core, very juicy, sweet, and high flavoured. Specimens of this very excellent Pear were received from Parmentier, of Enghien, in november 1820. » J. Turner, *Trans. hort. soc. Lond.*, tome V, p. 130 [1822].

« L'arbre est robuste ; ses feuilles sont plus grandes que moyennes ; sa fleur est ample, à pétales larges, légèrement échancrés en cœur. Le fruit est très-inconstant dans sa forme et son volume ; la peau, souvent fort dure, est tavelée de roux et ordinairement relevée de bosses. La chair, assez variable en couleur, paraît d'abord avoir un grain grossier, mais elle est tendre et fon-

P. DE RANCE.

dante dans la bouche ; elle a une eau sucrée, tempérée d'un aigrelet léger semblable à celle des Bergamotes. Cette poire ne change pas de couleur à l'époque de la maturité, qui arrive à la fin de l'hiver. Van Mons trouve de l'analogie entre cette Poire et le Bon-Chrétien d'hiver, et M. Diel, le Nestor des Pomologistes, lui en trouve avec la Marquise. » *Ann. Soc. Hort. Paris*, p. 46, vol. VIII [1831]. Extrait de la *Revue des Revues* [1830].

« Cette Poire a été trouvée, dit-on, dans une commune de la Flandre appelée Rans ou Rance. — Je ne lui conserve le nom de Beurré que pour me conformer à l'usage, car sa chair n'est pas beurrée. C'est un gros fruit, de la forme et du volume du Bon-Chrétien d'hiver, mais plus régulier et moins variable ; sa queue est longue et fort grosse ; il a l'œil presque à fleur, grand, rond, à divisions calycinales courtes ; sa peau, un peu rude, ponctuée de roux, fouettée de rouge du côté du soleil, passe du vert tendre au jaune clair à la maturité ; la chair est blanche, grenue, demi-fondante, un peu âpre et ayant des rapports avec celle du Bon-Chrétien d'hiver ; son eau est très-abondante, sucrée, relevée, très-bonne. Mûrit en novembre. Quoique la chair de cette Poire ne soit pas fine, son eau est si abondante et si bonne qu'elle mérite une place distinguée dans nos jardins. » Poiteau, *Ann. Soc. Hort. Paris*, vol. XV, p. 375 [1834].

« Fruit moyen, quelquefois gros, parfois turbiné, obtus, plus ordinairement pyriforme-obtus, affectant aussi la forme du Bon-Chrétien, mais sans être autant bosselé. Épiderme épais et ferme, vert, devenant ordinairement jaune-herbacé lors de la maturité, surtout lorsque le fruit est venu en terre sèche, finement pointillé et marbré de gris, ordinairement rose ou rouge pâle d'un côté. Dans les terrains froids ou argileux ce fruit est assez constamment vert et gris. Pédoncule variant, comme le fruit, de grosseur et de longueur ; il a généralement de 20 à 40 millimètres, et est implanté dans une petite cavité dont les bords sont irrégularisés par quelques bosses. L'œil est placé dans une cavité évasée, peu profonde, dont les bords sont ordinairement unis, mais présentant aussi parfois quelques inégalités ou petites bosses. Chair blanche, demi-fine, fondante ; eau très-abondante, sucrée, acidulée, très-parfumée. Mûrit de janvier en avril. Le Beurré de Rance se distingue de la plupart des bonnes Poires non-seulement par le précieux avantage de se conserver longtemps, mais encore par sa saveur très-prononcée et très-agréable. Quant à la question de savoir si c'est un Beurré ou un Bon-Chrétien, j'en abandonne la solution à ceux qui ont du temps à perdre. Je crois que les caractères distinctifs des prétendues races de Poires ne sont que des groupes de convention

P DE RANCE.

qu'effacent de nombreuses variétés intermédiaires. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 62 [1839].

« *Beymont*. L'aspect de l'arbre est identique avec celui du *Beurré de Rance*; son bois et son fruit s'y rapportent également; je le regarde donc comme une sous-variété de celui-ci, plus vigoureuse et plus productive en plein vent sous le climat de la Belgique. Le fruit ressemble à un Bon-Chrétien venu en plein vent; sa chair a la même contexture, c'est-à-dire qu'elle est blanc-verdâtre, granulée, remplie d'un jus abondant, mais plus sucré que ne l'est ordinairement le *Beurré de Rance* dans les terres fortes. Sa maturité a lieu de février en avril. Nous présumons que la *Beymont* provient d'un pepin de B. de Rance. Ce n'est pas la seule fois que la nature reproduit presque identiquement dans les Poires la même variété que le type; ainsi le *Beurré Esperen* a reproduit à peu près le *Doyenné d'hiver*, et pour cette raison a été retiré du commerce. » Bivort, *Album pomol.*, vol. III, p. 43.



A. Rivereux del.

Escreyus Anmoltsh. Pruss

M^{lle} E. Trillaut sc.

P. RAVUT

P. RAVUT.



Fruit de fin d'été, oblong-ventru ou turbiné; à peau jaune très-légèrement rosée au soleil, parsemée de gros points ronds ou méniscoïdes, marquée d'une large tache autour du pédoncule; à œil placé au fond d'une dépression assez profonde; à chair très-fine, fondante, parfumée-fenouillée ou un peu musquée.

ARBRE vigoureux et très-fertile; à scions flexueux, assez gros, de couleur olivâtre à l'ombre, un peu violâtres au soleil, pubescents dans le jeune âge, parsemés de lenticelles; coussinets saillants; yeux coniques légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou suborbiculaires, mucronées, entières, glabres en dessus, un peu pubescentes en dessous, à bords plus ou moins relevés, ciliés; les adultes de forme variable : celles des rosettes portées sur de longs pétioles, ovales ou suborbiculaires, mucronées, presque entières; celles des scions oblongues ou elliptiques, acuminées, à bords dentés et légèrement ciliés, portées sur des pétioles assez allongés, légèrement teintés de rose, portant vers le milieu de leur longueur des stipules sétacées ou linéaires.

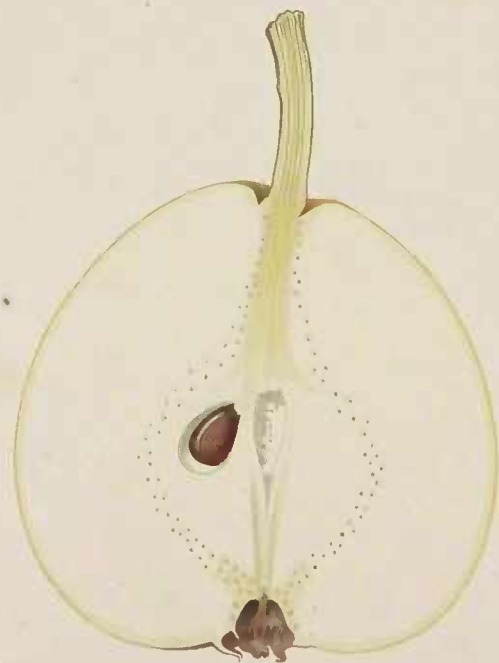
FLEURS moyennes, blanches, portées sur d'assez courts pédicelles pubescents; calyce à divisions lancéolées, épaisses, étalées, couvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales-arrondis ou suborbiculaires, ongiculés, entiers, concaves, laissant des intervalles entre eux.

P. RAVUT.

FRUIT commençant à mûrir en septembre, oblong, obtus ou turbiné, quelquefois arrondi; à queue enfoncée dans le fruit, dressée ou oblique, cylindracée, lisse, renflée à la base, souvent accompagnée de bosses; *peau* jaune, légèrement lavée de rose au soleil, parsemée de points méniscoïdes entremêlés de quelques marbrures, marquée de fauve autour du pédoncule; *œil* placé au fond d'une dépression assez régulière, à divisions ordinairement tronquées, réunies à la base et formant une sorte de couronne irrégulière; *cœur* arrondi, petit, entouré de granulations; loges petites; pepins souvent avortés; lacune centrale nulle ou linéaire, atténuée vers l'œil.

CHAIR très-fondante, fine, très-juteuse; eau sucrée, fenouillée ou un peu musquée. — Très-bon fruit.

Ce fruit a été obtenu par un pépiniériste de Brignais (Rhône), M. Ferd. Gaillard, qui l'a dédié à M. Ravut, maire de la commune de Vourles, près Brignais.



A. Moreau del.
Goussier, Sculpit. Bruc

Mlle F. Tallant sc

P. REINE DES PRÉCOCES.

P. REINE DES PRÉCOCES.



Fruit d'été, arrondi ou turbiné, petit ou moyen; à queue cylindrique, enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune à l'ombre, rouge-orangé légèrement flagellé au soleil; à chair fine, fondante, sucrée, parfumée-aromatisée.

ARBRE propre à former des plein-vent, vigoureux; à rameaux assez étalés; à scions de grosseur moyenne, quelquefois armés de très-fortes épines, légèrement sinueux, fauve ou violâtre-cendré, parsemés de lenticelles arrondies, blanchâtres; coussinets assez sailants, accompagnés d'arêtes décurrentes; yeux arrondis, pubescents, grisâtres, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales-oblongues, mucronées, entières, à bords étalés ou un peu relevés, pubescentes en dessus, légèrement tomenteuses en dessous; les adultes à peu près de même forme, ovales-cordiformes ou ovales, acuminées, crénelées, portées sur de courts pétioles souvent contournés de manière à redresser ou à rendre le limbe tout à fait oblique.

FLEURS moyennes, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions plus ou moins caduques ou persistantes, linéaires, obtuses, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales blancs, ovales-elliptiques, entiers, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant à la fin de juillet ou en août, petit ou moyen,

P. REINE DES PRÉCOCES.

arrondi, turbiné-arrondi; à queue cylindracée, légèrement charnue, enfoncée dans l'axe du fruit, de couleur fauve ou olivâtre, parsemée de quelques lenticelles; *peau* lisse, sans être brillante, jaune-citron à l'ombre, d'un rouge laqueux très-vif et légèrement vergeté au soleil, parsemée de petits points fauves et marquée d'une faible tache olivâtre autour du pédoncule; *œil* placé à fleur de fruit, à divisions caduques ou persistantes, dressées, conniventes, faiblement rosées, glabres, réunies ou libres par la base, quelquefois partagées en deux groupes comme dans la *Poire à deux têtes*, et accompagnées de petites bosses; *cœur* dilaté transversalement, entouré de petites granulations; loges petites, arrondies; pepins bruns; lacune centrale subéreuse.

CHAIR très-fine, fondante, sucrée, parfumée-aromatisée.

Le Muséum a reçu cette variété de M. Jean Laurent Jamin, sans indication d'origine.



A. Boreau del.

P. ROMAINE.

Mlle Tullant sc.

P. ROMAINE.



Fruit mûrissant à la fin d'été, oblong ou ovoïde, à peau jaune-olivâtre, parsemée de points et de nombreuses taches brunâtres, rudes, à queue droite ou oblique, accompagnée d'une large tache fauve; à chair blanche, fine, fondante, parfumée.

ARBRE à scions assez gros, droits, de couleur olivâtre ou bronzée, parsemés de lenticelles oblongues; yeux coniques ou arrondis, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, mucronées, glabres en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous, ciliées; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, presque entières; celles du scion ovales-arrondies, étalées ou recourbées, acuminées, dentées, portées sur d'assez longs pétioles.

FLEURS à pédicelles courts ou moyens, blanches; calyce à divisions oblongues, légèrement obtuses, réfléchies, couvertes en dessus de poils blonds; pétales planes, obovales-elliptiques, un peu ondulés sur les bords, légèrement rosés en dehors, surtout dans le bouton.

FRUIT commençant à mûrir à la fin d'août, oblong, plus ou moins obtus, à surface quelquefois légèrement bosselée; à queue droite ou oblique, continue avec le fruit, de couleur olivâtre; *peau* vert olivacé, parsemée de points et marquée de taches ou de marbrures fauves,

P. ROMAINE.

gercée autour du pédoncule; *œil* placé à fleur du fruit ou au centre d'une dépression régulière, étroite, peu profonde, à divisions caduques ou persistantes, lancéolées, canaliculées; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale, bordé de petites granulations; lacune centrale nulle ou très-étroite; loges moyennes; pepins brun-fauve, assez petits ou avortés.

CHAIR blanche, fine, fondante, peu granuleuse, se confondant presque avec le cœur; eau abondante, sucrée, acidulée, parfumée, très-légèrement musquée. Excellent fruit.

« Le Beurré Romain réussit mieux sur franc, paraît avoir quelque succès sur Coignassier, dans un sable gras. Ses bourgeons sont eoudés, allongés, rousâtres, tiquetés de points d'un gris-brun. Ses boutons sont pointus, peu aplatis, gros, ainsi que leur support. Ses fleurs sont d'une médiocre grandeur; ses pétales sont presque ovales et sur un long onglet. Ses feuilles, grandes, repliées sur la principale nervure, sont profondément dentées. Le fruit est-pyriforme, turbiné, rond, aplati dans le haut. La peau est fine, jaunit à l'époque de la maturité, et se colore très-légèrement de rouge au soleil. Sa chair est très-fondante, exquise, mais sujette à blétir. Ce fruit a peu de moments et devient pâteux. Il demande à être entreueilli. Cette Poire mûrit au commencement de septembre. » Calvet, *Traité gén. des Pêpin.*, II, p. 329 [1805].

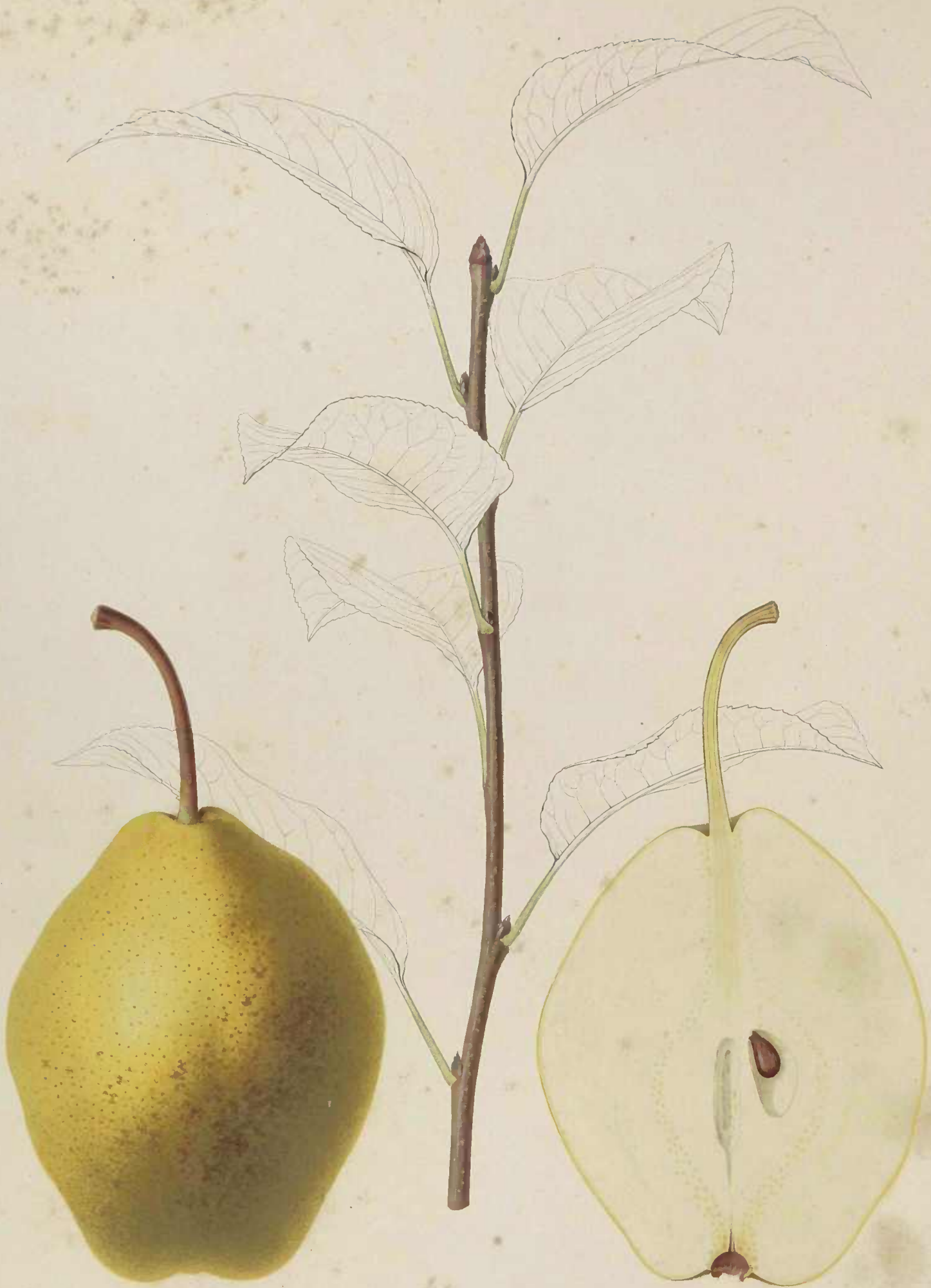
« Le Beurré Romain est parfaitement ovoïde, mais il se rétrécit subitement vers la queue, qui est courte, n'ayant que cinq à six lignes de long. Il a trois pouces six lignes de hauteur sur vingt-six lignes de diamètre. L'œil et la queue sont presque à fleur du fruit. Sa peau, d'abord verte, devient partout d'un jaune clair en mûrissant, et elle est parsemée de nombreux points grisâtres. Sa chair est demi-fondante, sucrée, parfumée, fort agréable. Les pepins sont bruns. Ce fruit mûrit à la fin de septembre. » Loisel., *Nouv. Duham.*, p. 210, tab. 61, fig. 4 [1815].

« Nous devons signaler cette variété aux amateurs comme l'une des meilleures qu'ils puissent cultiver. Ni l'arbre ni le fruit ne ressemblent au Beurré par les caractères extérieurs. La Poire ressemble assez à un Saint-Germain couvert de points et de taches roussâtres; mais sa chair est beurrée, fine, fon-

P. ROMAINE.

dante, et son eau sucrée, plus parfumée que le Beurré, lui donne un mérite de plus. » Poit., *Revue hort.*, p. 515 [1831].

« L'arbre qui produit ce fruit ne ressemble pas du tout à celui qui produit notre Beurré gris ; son fruit même n'a ni la forme ni la couleur d'un Beurré, mais sa chair est beurrée. Duhamel ne l'a pas connu. C'est un petit arbre qui affecte assez naturellement la forme pyramidale. Ses rameaux sont courts, très-divisés, et dirigés à peu près sous un angle de 45°. Le fruit est allongé comme un Saint-Germain, mais plus ventru, haut de 80 à 95 millimètres, diminuant vers la queue, et se terminant de ce côté d'une façon obtuse et quelquefois obliquement. La tête est arrondie ; l'œil est petit et se trouve presque à fleur. La peau, d'abord d'un vert foncé, jaunit un peu en mûrissant ; elle est couverte de beaucoup de points et de taches rousses ; le sommet ainsi que la base sont même entièrement couverts de ces taches. La chair est blanche, fine, fondante ; l'eau est sucrée, parfumée. Cet excellent fruit est peut-être un peu moins fondant que le Beurré gris, mais il est plus parfumé. Il mûrit du commencement à la fin de septembre » Poit., *Pomol.* [1846].



J. Kuerste del
Parquet, Bernabich, Paris

Mlle E. Taillant sc.

P. ROUSSE LENCH

P. ROUSSE LENCH.



Fruit d'automne, moyen, oblong, bosselé, légèrement aminci aux deux extrémités; à peau jaune-verdâtre ou jaune, parsemée de points et de petites taches fauves; à queue longue, grêle, insérée dans l'axe du fruit; à chair demi-fondante, juteuse, sucrée-acidulée, aromatisée.

ARBRE pyramidal; à scions assez grêles, droits, de couleur bronzée à l'ombre, brun-fauve au soleil, parsemés de lenticelles surtout dans leur partie inférieure; coussinets peu saillants, accompagnés d'une fine arête décurrente; yeux petits, coniques, brun-fauve.

FEUILLES florales ovales-lancéolées, entières, acuminées, ciliées, presque glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-cordiformes ou cordiformes, acuminées, crénelées, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales ou ovales-oblongues, arrondies ou légèrement atténuées à la base, acuminées au sommet, à bords crénelés, légèrement relevés ou étalés, portées sur d'assez longs pétioles blanchâtres, grêles, munis ou dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes ou grandes, légèrement campaniformes, portées sur de longs pédicelles presque glabres; calyce à divisions aiguës, étalées ou un peu réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus;

P. ROUSSE LENCH.

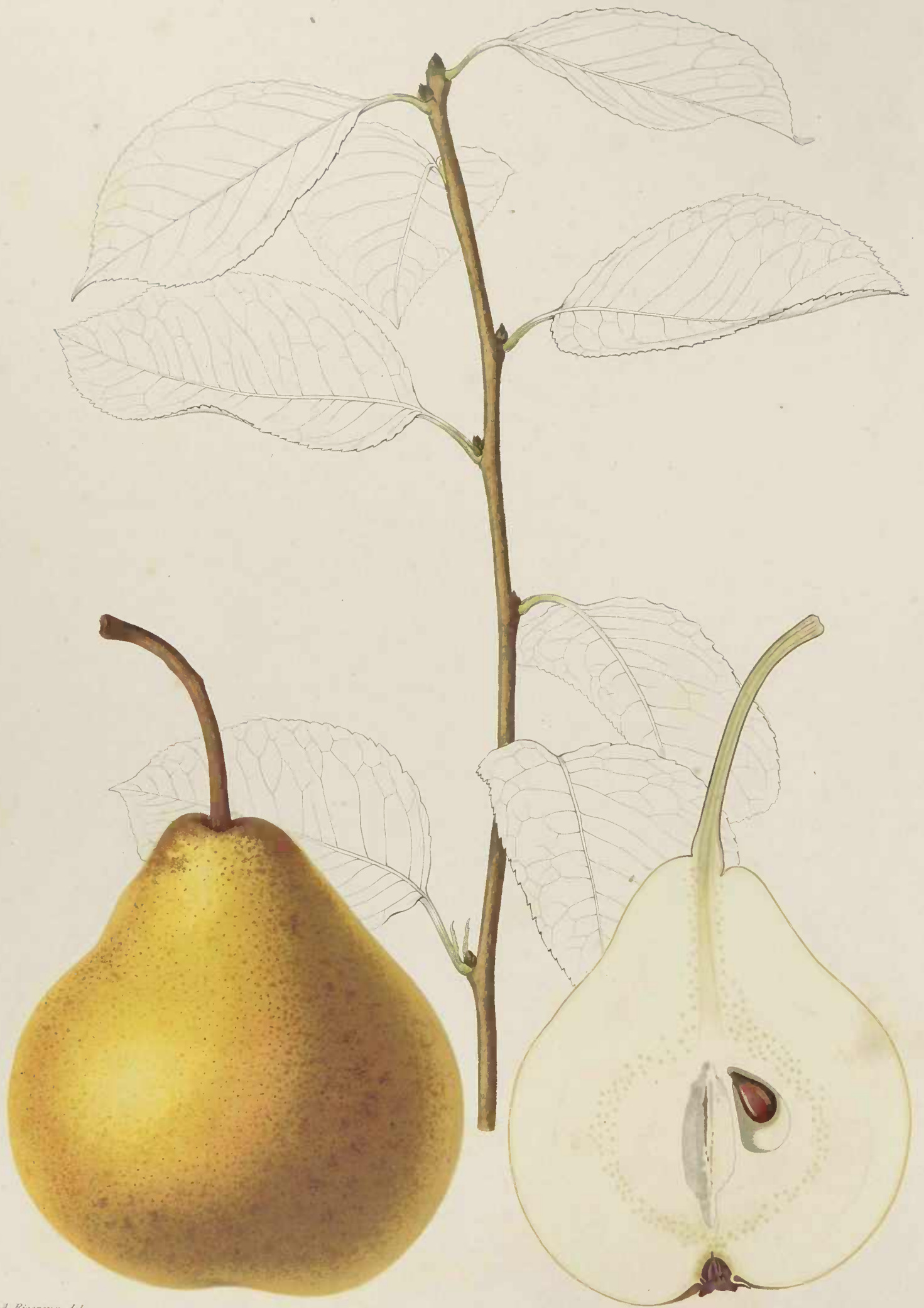
pétales suborbiculaires, un peu concaves, à bords ondulés, entiers, échancrés ou lobulés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en automne, oblong, rétréci et un peu déprimé aux deux extrémités, fortement bosselé, quelquefois anguleux ou presque prismatique, assez semblable à la *P. Augier* ou à la *P. Amadote*, à queue très-longue, grêle, cylindrique, arquée, brune, lisse, insérée dans l'axe du fruit, quelquefois accompagnée de plis; *peau* jaune-verdâtre ou jaune de Naples, épaisse, parsemée de nombreux points entremêlés de quelques petites taches brunes; *œil* placé au milieu d'une faible dépression entourée de bosses ou de légers sillons, à divisions séparées les unes des autres, dressées, conniventes, lancéolées, canaliculées, glabres; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations qui accompagnent le faisceau vasculaire central; loges moyennes ou grandes; pépins fuligineux; lacune centrale subéreuse, assez large.

CHAIR blanchâtre, granuleuse, demi-fondante, juteuse; eau sucrée, acidulée-astringente, assez relevée, aromatisée, mais ordinairement trop acide.

« *Rousse Lench.* » *Catal. of Fruits London hort. Soc.*, p. 148 [1842].

« *Rousse Lench.* Fruit gros, oblong ou ovale; peau d'un vert pâle passant au jaune-citron à sa maturité, plus ou moins tachée de brun; œil grand et ouvert, comme dans l'*Epargne*; queue d'un pouce et quart de longueur, placée à fleur de fruit; chair jaunâtre, beurrée, juteuse, sucrée et parfumée. » R. Hogg, *Manual*, 3^e édit., p. 321 [1866], et *Illustrirt. Handb. der Obstkunde*, p. 181 n^o 79 [1860].



A. Rivereux del.

P. ROYALE D'HIVER.

M^{lle} E. Tailland sc.

P. ROYALE D'HIVER.



Fruit d'hiver, ventru, à peau jaunâtre ou jaune olivâtre, parsemée de nombreux points arrondis, ainsi que de taches fauves, portant ordinairement en outre une tache autour du pédoncule; à queue longue, grêle, arquée, renflée à son insertion sur le fruit; à chair ferme ou demi-cassante, juteuse, parfumée.

ARBRE vigoureux et fertile; à scions moyens, de couleur fauve ou fauve olivâtre, parsemés de très-petites lenticelles arrondies; cousinets peu saillants; yeux coniques, d'un brun violâtre, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales arrondies, acuminées, entières, glabres sur les deux faces, ciliées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes à bords presque entiers; celles des scions ovales, portées sur d'assez courts pétioles, denticulées.

FLEURS grandes, blanches, portées sur de longs pédoncules grêles, légèrement pubescents; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils roux en dessus; pétales étalés, presque orbiculaires, peu concaves, laissant peu ou point d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant jusqu'en mars, ventru, obtus; à queue arquée, renflée aux deux extrémités, plus ou moins enfoncée dans le fruit, entourée de bosses et parsemée de lenticelles; *peau* jaune olivâtre ou indien, assez terne, parsemée de points fauves gercés et de marbrures, marquée en outre d'une

P ROYALE D'HIVER.

tache fauve plus ou moins étendue autour du pédoncule; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une dépression assez profonde, quelquefois irrégulière, entouré de zones concentriques, fines, plus ou moins squammeuses, à divisions pubescentes, resserrées ou étalées, entières ou tronquées; *cœur* ovale ou arrondi, bordé de granulations; lacune centrale grande, subéreuse, atténuée vers l'œil; loges grandes, droites, rapprochées de l'axe; pepins bruns ou noirs.

CHAIR ferme, d'un blanc jaunâtre, juteuse; eau sucrée, abondante, parfumée, d'une saveur particulière, très-agréable, et comparable à celle de la *P. Fortunée*, quoique moins astringente.

Cette espèce, souvent confondue avec la *P. Muscat Lallemand*, est fort estimée dans le midi de la France, ainsi qu'en Italie, où elle porte les noms de *Pera spina*, *P. Passana*, *P. Casentina*, etc. Je la considère comme identique avec les *P. Louis-Grégoire* et *J.-B. Bivort*.

« La Royale-d'Hiver, en Italie *Spina di Carpi*, est belle, grosse, plus longue que ronde, de la figure et de la couleur du Bon-Chrétien d'Été : elle prend du rouge, elle jaunit en meurissant; sa chair, demi-beurrée et fondante, est très-sucrée dans les terres sèches et chaudes : janvier, février. Le bois est gros, les feuilles larges, qui font le bateau. Sa greffe fait le bourlet sur le Coignassier. » *Cat. Pépin. Chartr.*, p. 37 [1752].

« Le fruit est gros, de deux pouces sept lignes de diamètre sur deux pouces dix lignes de hauteur. Il s'en trouve souvent de très-gros, dont le diamètre est de trois pouces et la hauteur de trois pouces trois lignes. Il est pyriforme, très-renflé du côté de la tête, où il y a une grande cavité au fond de laquelle est placé l'œil, qui est ordinairement petit. Il conserve assez de grosseur et ne se termine pas en pointe aiguë du côté de la queue, qui est brune, souvent recourbée, plus grosse à son extrémité qu'à sa naissance, longue de treize lignes et quelquefois de deux pouces. La peau est unie et fine, d'un beau rouge du côté du soleil, jaune du côté de l'ombre, lorsque le fruit est mûr; quelquefois tiquetée de points bruns sur le rouge et fauves sur le jaune. La chair est demi-beurrée, fondante, très-fine, sans pierres, un peu jaunâtre. L'eau est très-su-

P. ROYALE D'HIVER.

crée dans les terrains secs et chauds. Cette Poire mûrit en décembre, janvier et février. Elle est meilleure en plein vent qu'en espalier. Duham., *Arbr. fruit.*, p. 191, tab. 35 [1768].

« Assurément cette Poire ne manque pas de mérite ; mais en possède-t-elle assez pour soutenir dignement la lourde responsabilité attachée au nom qu'elle porte et par lequel on a voulu la mettre au-dessus de ses congénères ? Je ne le pense pas..... Le Poirier royal d'hiver est un arbre très-vigoureux qu'il faut greffer sur franc plutôt que sur Coignassier : on le dirige en quenouille ou en espalier, mais il n'est pas très-docile sous la main du jardinier, et il faut de l'art pour le soumettre à une belle forme artificielle. Il a même l'air un peu sauvage en ce que plusieurs des yeux de ses jeunes rameaux se développent et s'allongent en d'autres rameaux dès la première année de leur naissance. Ses feuilles, de petite dimension en raison de sa vigueur, sont remarquables en ce qu'elles sont du petit nombre de celles qui prennent une couleur de lie de vin dans l'automne. Son fruit est toujours gros, mais il varie un peu dans sa forme et surtout dans sa couleur qui, en espalier, peut devenir d'un beau rouge du côté frappé par le soleil ; alors il est plus beau, ce qui, joint à sa grosseur, a pu lui valoir le titre de *royal* qu'il porte. Sa chair est d'un blanc jaunâtre, demi-fondante, quoiqu'elle soit assez pierreuse dans toutes ses parties. L'eau est abondante, agréable et très-sucrée. Cette Poire mûrit de novembre en février. Elle est bonne crue et cuite. » Poit., *Pomol. franç.* [1846].

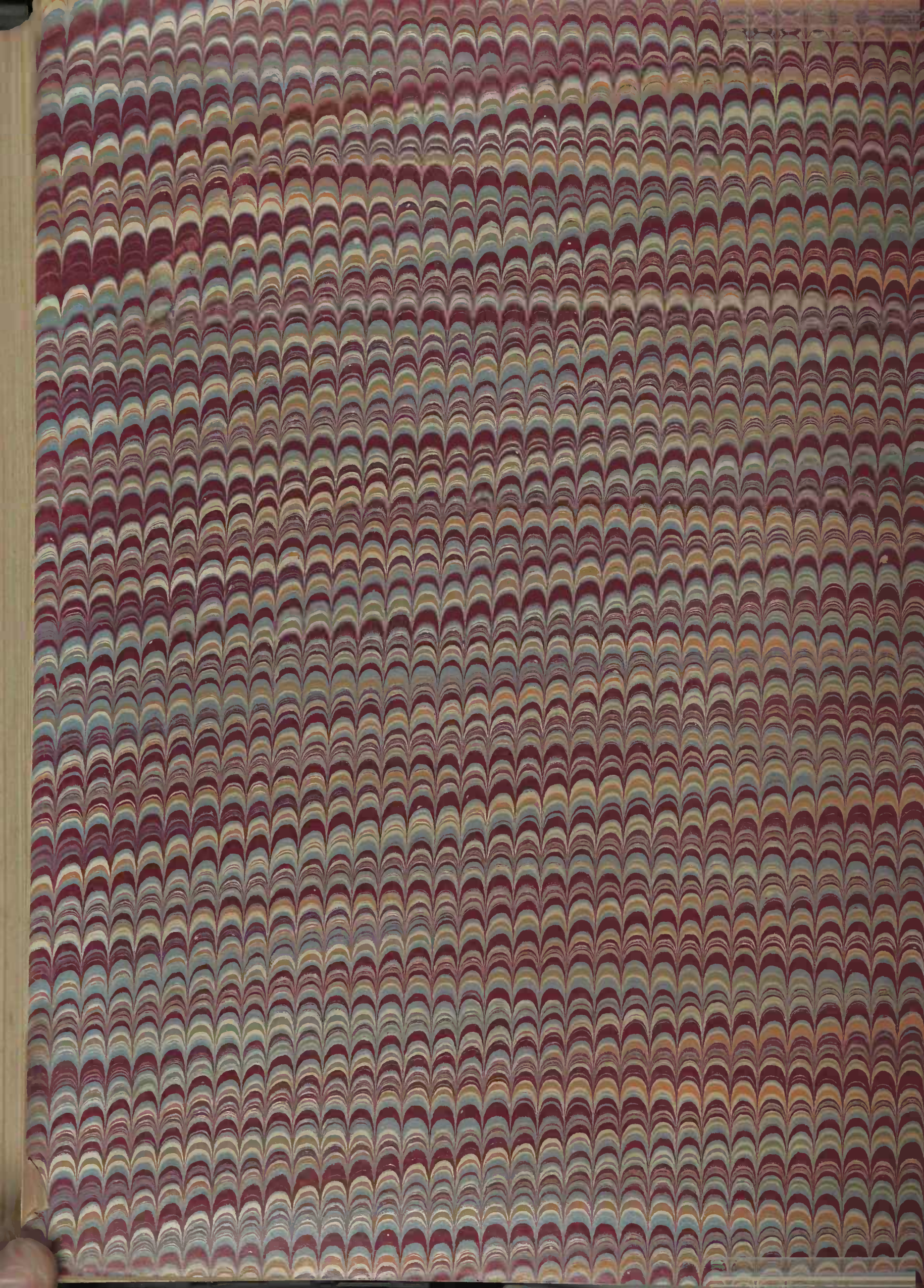
« Louis-Grégoire. Le fruit est petit ou moyen, presque aussi large que haut, rétréci vers la queue et renflé vers les deux tiers de sa hauteur, qui est communément de 7 1/2 centim. de diamètre. Pédoncule long de 3 1/2 centim., sec, mince, brun foncé, implanté à la base du fruit, un peu de côté, dans une cavité peu profonde et légèrement cotée. Calyce moyen, couronné, presque toujours irrégulier ; divisions peu apparentes ou caduques ; placé dans une légère cavité et entouré de quelques côtes. Peau lisse ou rude, selon que le fruit est plus ou moins recouvert de rouille, vert jaunâtre, devenant dorée à la maturité, striée et maculée de brun clair. Chair assez fine, fondante, demi-beurrée, un peu pierreuse autour du trognon ; eau assez abondante, sucrée et bien parfumée. C'est presque un fruit de première qualité, dont l'époque de maturité commence fin d'octobre et se prolonge jusqu'à la fin de décembre. M. Grégoire, tanneur à Jodoigne, dit l'avoir obtenu d'un semis fait en 1832 et dont l'arbre aurait rapporté pour la première fois en 1844. » Bivort, *Alb. pomol.*, p. 55, [1847], et *Ann. Pomol. belge*, p. 13 [1856].

« La première production du Poirier *Jean-Baptiste Bivort* a eu lieu à Geest-Saint-Remy en 1847. Le fruit est assez gros, régulièrement turbiné. L'épiderme,

P. ROYALE D'HIVER.

vert clair, jaunit partiellement à l'époque de la maturité; il est fortement ombré, panaché et ponctué de gris-roux. Le pédoncule, grêle, ligneux, brun, arqué, long de 4 centimètres, est placé presque à fleur du fruit. Le calyce, couronné, occupe une cavité peu profonde, très-évasée et arrondie à son orifice; ses divisions sont roides, dressées, brunes. La chair est blanche, très-fine, fondante, beurrée; son eau est suffisante, sucrée et fortement aromatisée. Cet excellent fruit mûrit fin d'octobre et en novembre. Il a été dédié par son auteur à M. J.-B. Bivort, directeur au ministère de l'intérieur à Bruxelles.» Alex. Bivort, *Ann. Pomol. belge*, p. 45 [1858].

La figure que je donne de la *Royale d'hiver* et celle de la *P. J.-B. Bivort* paraissent avoir été calquées l'une sur l'autre, tant elles se ressemblent de forme et de coloris.





ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).